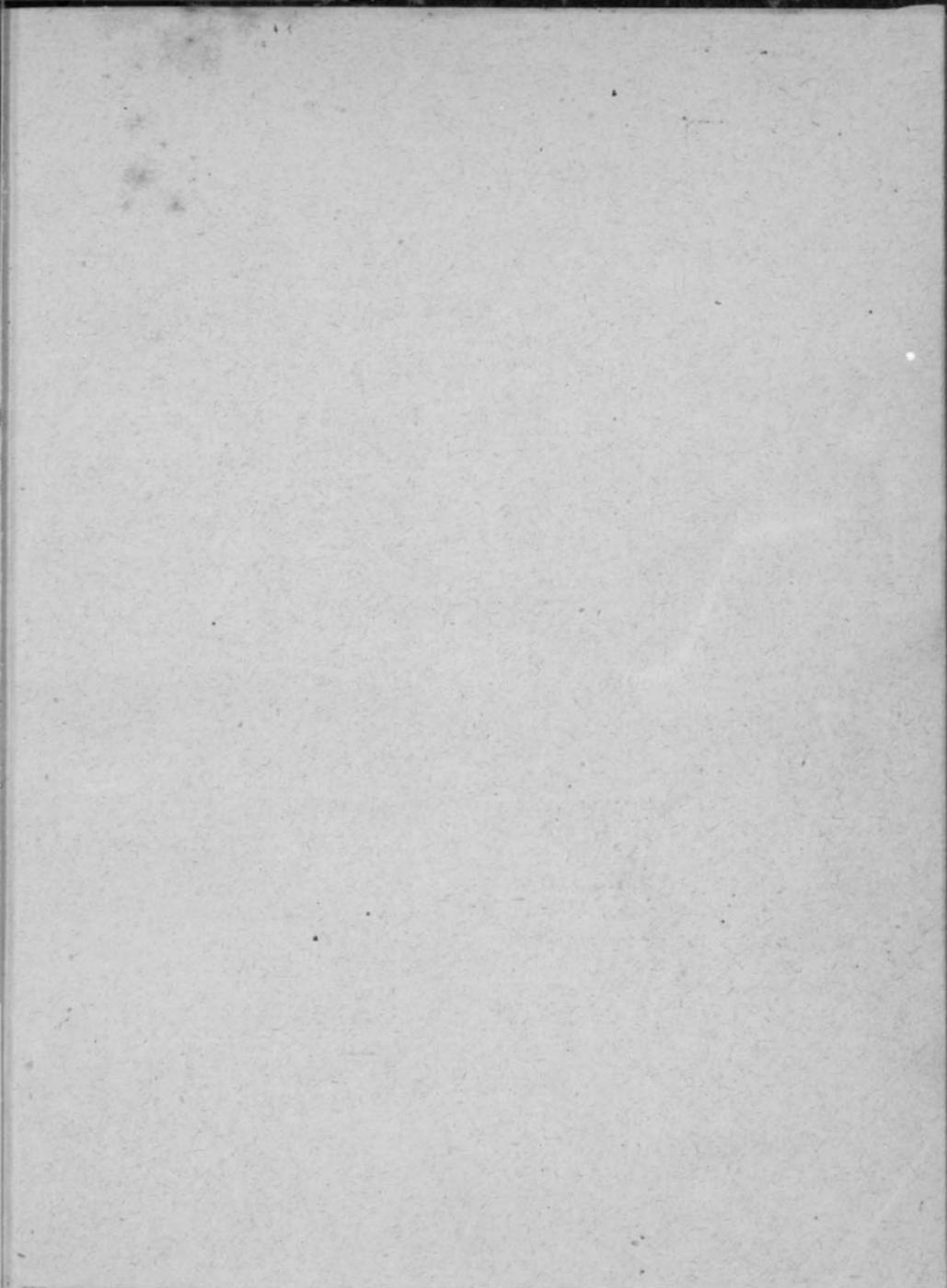


B.603



Faint, illegible markings at the top of the page, possibly a header or stamp.



FONDS DUBOIS : 4533 - 1847
ALMANACH

Fonds Dubois - 4533
(1847)

PHALANSTÉRIEN

Pour 1847.

Fourier nous dit : Sors de la fange,
Peuple en proie aux déceptions ;
Travail, groupé par phalange,
Dans un cercle d'attractions.
La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un hymen ;
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain.

BÉRANGER.

Prix : 50 centimes.



PARIS.

A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE,

AUX BUREAUX DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE,

Rue de Beaune, 2;

ET AU DÉPOT CENTRAL DES ALMANACHS,

Chez PAGNERRE, éditeur, rue de Seine, 44 bis.

PRÉFACE.

Voici le troisième volume de la collection de l'*Almanach Phalanstérien*. Le mot collection n'a rien d'ambitieux. Les Almanachs ne sont plus aujourd'hui, comme jadis, des recueils de renseignements bons à consulter pendant le cours d'une année, et tombant dans l'oubli avec l'année où ils ont paru. L'Almanach fait aujourd'hui collection, l'Almanach s'est élevé à la hauteur de livre et de revue; l'Almanach est un keepsake, l'Almanach est une publication périodique, une revue paraissant une fois par an comme les revues proprement dites paraissent une ou deux fois par mois, et puisant dans la rareté même de sa périodicité un élément d'intérêt de plus. La revue bimensuelle, racontant les faits au moment même où ils se passent, peut apporter à la description de chaque détail une minutieuse exactitude; mais elle ne saurait donner une idée précise de l'ensemble, dire ni d'où viennent ni où vont les faits qui se déroulent devant elle. Ce rôle est celui que l'Almanach tend à prendre. Placé à la distance d'une année des faits qu'il raconte, l'Almanach se trouve dans des conditions analogues à celles du spectateur qui, du sommet d'une colline, assisterait aux manœuvres qui s'opèrent dans la plaine: à la vérité les détails lui échappent, mais en échange il embrasse d'un même coup d'œil l'ensemble des opérations. Dire comment Matthieu Lansberg, ce pourvoyeur annuel des superstitions et des erreurs qui ont cours dans les campagnes, a conquis une place honorable dans la bibliothèque de l'homme d'étude, ce serait tout une révolution à raconter; révolution immense, qui tend à faire participer les classes laborieuses aux travaux de la pensée, jusqu'ici demeurés inaccessibles pour elles.

Ce que nous venons de dire doit faire pressentir que ce nouveau volume, bien que formant en soi une œuvre complète, n'est cependant pas une publication isolée, mais qu'il se rattache au contraire, par les liens les plus intimes, à ceux qui l'ont précédé. Dans nos deux précédents Almanachs, comme dans nos livres, comme dans la *Démocratie Pacifique*, comme dans la *Phalange*, ce que nous nous sommes proposé avant tout, c'est, de donner une idée sommaire des principes à la propagation desquels nous avons voué notre existence, et de conquérir ainsi de nouveaux partisans à cette science à laquelle appartient un avenir maintenant prochain. Descendant des hauteurs de la théorie à l'observation des faits contemporains, nous avons réuni d'intéressants et curieux documents qui, démontrant expérimentalement l'utilité et les avantages de l'association, sont comme autant de preuves à l'appui de quelques-uns des principes qui forment les fondements de notre croyance. Tels sont, pour nous borner à un petit nombre

d'exemples, nos articles sur les *fruitières du Jura*, exemple d'association très-remarquable et fort peu connu, quoiqu'il remonte à un temps immémorial; sur *l'association des onze frères B...*, qui administrent unitairement, dans les cantons de Limours, des successions restées indivises, et où les cultures se distribuent de manière que les produits surabondants d'une ferme suppléent à tout ce qui manque à une autre. A côté de ces sortes de pièces justificatives de la science sociale, nous avons exposé avec un soin égal les généreuses institutions dont notre époque a puisé l'idée dans l'esprit nouveau qui souffle sur le monde, et qui établissent la transition entre la civilisation et l'harmonie sociale; telles sont les *crèches*, les *salles d'asile*, les *écoles primaires*; telles aussi les *colonies agricoles*, répressives ou préventives, ouvertes à l'enfance ou aux adultes; institutions toutes modernes, qui répondent à une nouvelle forme, à une forme plus humaine que tend à prendre aujourd'hui la charité trop longtemps bornée à l'insuffisante et dégradante aumône. Nous avons également accueilli avec empressement, comme occupant une place dans la série des institutions de transition, les exemples encore rares mais précieux d'association formée entre les maîtres et les ouvriers: tel, entre autres, le mode d'association, établi à Paris par M. Leclair, entrepreneur de peinture en bâtiment. Enfin, pénétrant nous-mêmes dans cette voie de réformes partielles qui ont l'avantage non-seulement de produire immédiatement quelque bien, mais, encore de familiariser les esprits avec les principes et la pratique de la science sociale, nous avons enseigné les moyens d'accomplir les réformes les plus urgentes, et tracé la voie à suivre pour appliquer promptement et sûrement un salutaire remède à des maux dont l'évidence commence enfin à frapper tous les yeux. Dans cet ordre d'études, nous citerons en première ligne un travail étendu qui a pour titre: *une Commune rurale, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être*. Nous citerons encore les articles: *Assurances nationales par l'État*, *de l'Association en agriculture*, *le Morcellement et l'Association ou recherche d'une société parfaite*, *l'Application de l'armée aux travaux publics*, *les Bénéfices de l'association*, *l'Organisation d'un service médical pour les pauvres de la campagne*, etc.

En outre de ces travaux, qui donnent à notre publication son cachet particulier, nos précédents Almanachs renferment une multitude d'articles qui, de près ou de loin, se rattachent à ceux dont nous venons de donner une idée. Telles sont nos études sur les *irrigations*, sur les *chemins vicinaux*, les *monts-de-piété*, les *améliorations agricoles*; des articles *d'horticulture*, *d'industrie*, etc. Le lecteur y trouvera en outre des travaux d'un caractère mixte sur *l'éducation des vers à soie*, *l'impôt du sel*, *la loi de la police de la chasse*, les *engrais*, etc.; des notions utiles sur *l'hygiène*, les *testaments*, les *conditions du mariage des femmes*, les *rapports des propriétaires avec les locataires*, le *moment favorable pour la coupe des bois*, etc.; des études

scientifiques mises à la portée du plus grand nombre, telles que *Notions astronomiques*, etc...; des pages d'un caractère plus élevé : *Fragments de lettres religieuses*, *prochaine Métamorphose du monde* (article de Fourier), *l'Attraction passionnelle*, des études curieuses sur la faculté merveilleuse des *sourciers*, la *Botanique passionnelle*; etc.; des *Voyages* aux îles Marquises, aux îles Gambie, au Sénégal, à Madagascar, en Algérie, etc.; enfin des renseignements d'un emploi journalier, qui entrent dans la composition de tout Almanach, sur les *mesures légales*, les *rapports des mesures et poids anciens avec les mesures et les poids nouveaux*, les *mesures itinéraires et étrangères*, les *fêtes, marées, éclipses*, les *souverains des principaux États de l'Europe*, *l'emploi et la comparaison des divers thermomètres*, *l'état des chemins de fer en France*, *la taxe des lettres*, *le tableau du système du monde*, *la hauteur des principales montagnes du globe*, *le budget*, les *impôts*, etc...; Et, pour borner nos citations, un choix d'anecdotes qui alternent agréablement avec les graves matières dont nous venons de donner une idée.

Nos précédents Almanachs forment comme une sorte de tradition à laquelle s'est conformée notre nouvelle publication. Il nous suffira de dire quelques mots sur l'ensemble de sa composition, puisqu'au moment où ces lignes seront sous les yeux du lecteur, le livre sera lui-même entre ses mains.

La partie doctrinale de ce livre commence, comme elle devait commencer, par un pieux hommage rendu à la mémoire du révélateur des destinées humaines. Nous avons promis à Fourier de ne livrer ses traits à la publicité qu'en un jour de triomphe : ce jour commence à poindre, et c'est en témoignage d'une victoire prochaine, que nous publions le portrait dessiné par Gigoux, d'après la magnifique toile due à son pinceau.

Plus loin vient une exposition sommaire des principes phalanstériens sur *l'accord des intérêts dans l'association*; mais avant d'arriver à cette terre promise, il nous faut traverser la société actuelle. Les articles qui suivent l'hymne consacré par Festeau à la gloire du Maître peignent les symptômes de révolution sociale qui menacent la civilisation; dans tout le monde civilisé, les progrès de la *féodalité financière*; en Europe et en Amérique, le développement du *communisme allemand*; au nouveau monde, *l'agrarianisme*. L'éminence de la catastrophe démontrée, nous proposons le remède : l'association, l'accord des intérêts. Vient ensuite l'histoire de l'école phalanstérienne, l'exposé de sa situation actuelle; le récit des progrès des principes socialistes; le socialisme en Suisse; enfin l'étude de quelques institutions de garantisme, crèches, colonies agricoles, etc... Après ces articles d'un caractère purement socialiste, citons comme se rattachant à nos principes plusieurs articles sur l'industrie envisagée comme science pratique, dont la fonction est de faire entrer l'homme en possession du globe qui est son domaine; un article sur le percement de l'isthme de Suez; des entretiens de village sur la nécessité et les moyens de

créer dans chaque commune des crèches, des salles d'asile, des ouvroirs, etc. Viennent ensuite des travaux d'un caractère moins sévère, entre autres un récit animé de l'admirable sauvetage des mineurs du souterrain de Lusancy par un témoin oculaire; puis quelques pages dans le goût du jour, des nouvelles à l'égard desquelles nous n'avons pas été sobres d'illustrations, et qui concourront à mettre ce petit livre en des mains auxquelles, sans ces aimables auxiliaires, les principaux articles de ce recueil n'eussent peut-être présenté qu'un attrait indirect.

Nous n'en dirons pas davantage; cette publication n'est pas plus que celles qui l'ont précédée et celles qui la suivront, une affaire commerciale; nous le rappelons en terminant, notre but principal est d'inspirer aux lecteurs de l'*Almanach phalanstérien* le désir d'étudier une science qui compte autant de partisans dévoués qu'elle a compté d'étudiants sincères.

On trouve encore à la Librairie sociétaire des *Almanachs phalanstériens* pour 1845 et pour 1846 aux mêmes prix que celui de cette année.

La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

CONCORDANCE DES ÈRES DES DIFFÉRENTS PEUPLES.

1847 correspond

à l'année 6560 de la période Julienne.

- 2600 de la fondation de Rome, selon Varron.
- 2594 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période Julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
- 2623 des Olympiades, ou la 3^e année de la 656^e Olympiade, commence en juillet 1847, en fixant l'ère des Olympiades 775 1/2 ans avant J.-C. ou vers le 1^{er} juillet de l'an 3938 de la période Julienne.
- 1263 des Turcs commence le 20 décembre 1846, et finit le 8 décembre 1847, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

QUATRE-TEMPS.

Février	24, 26 et 27	Septembre.	15, 17 et 18
Mai.	26, 28 et 29	Décembre	15, 17 et 18

FÊTES MOBILES.

Septuagésime.	31 janvier	Pentecôte	23 mai
Les Cendres	17 février	La Trinité.	30 mai
Pâques.	4 avril	La Fête-Dieu.	3 juin
Les Rogations.	10, 11 et 12 mai	1 ^{er} dimanche de l'A-	
Ascension.	13 mai	vent	28 novembre

FÊTES FIXES.

Assomption.	15 août.
Toussaint.	1 ^{er} novembre.
Noël.	25 décembre.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

		h. m.	
PRINTEMPS,	le 21 mars,	à 5 42	du matin.
ÉTÉ,	le 22 juin,	à 2 28	du matin.
AUTOMNE,	le 23 septembre,	à 4 32	du soir.
HIVER,	le 22 décembre,	à 10 15	du matin.

} Temps
moyen
de Paris.

Obliquité moyenne de l'écliptique le 4^{er} janvier 1847, = 23° 27' 34", 44.

ÉCLIPSES.

Le 31 mars, éclipse partielle de Lune visible à Paris.

Entrée de la lune dans la pénombre.	à 6 h. 56 m. du soir.
Commencement de l'éclipse.	à 8 h. 33 m. —
Milieu de l'éclipse.	à 9 h. 36 m. —
Fin de l'éclipse	à 10 h. 39 m. —
Sortie de la pénombre le 4 ^{er} avril	à minuit et 17 m.

Le 15 avril 1847, éclipse totale de soleil invisible à Paris.

Le 9 octobre, éclipse annulaire de Soleil visible à Paris.

Commencement de l'éclipse générale.	à 6 h. 15 m. du matin.
Commencement de l'éclipse centrale et annulaire.	à 7 h. 32 m. du matin.
Eclipse centrale et annulaire au méridien.	à 8 h. 48 m. du matin.
Fin de l'éclipse centrale et annulaire.	à 10 h. 46 m. du matin.
Fin de l'éclipse générale	à midi 3 m.

Cette éclipse sera annulaire dans une assez grande partie de la France; elle sera tout à la fois centrale et annulaire à Beauvais, Châlons-sur-Marne, Colmar, etc.; au-dessus et au-dessous de la ligne passant par ces villes, elle sera annulaire sans être centrale. Cette éclipse cessera d'être annulaire dans le Midi et au centre de la France au-dessous d'Orléans.

Le 24 septembre, éclipse partielle de Lune invisible à Paris.

JANVIER.

Les jours croissent de 1 h. 3 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 v.	CIRCONCISION	7 56	4 11	14
2 s.	s Narcisse	7 56	4 12	15
3 D.	ste Geneviève	7 56	4 13	16
4 l.	s Rigobert	7 56	4 15	17
5 m.	s Siméon	7 56	4 16	18
6 m.	ÉPIPHANIE	7 56	4 17	19
7 j.	s Nicéas	7 55	4 18	20
8 v.	ste Gudule	7 55	4 19	21
9 s.	s Julien	7 55	4 20	22
10 D.	s Paul, ermite	7 54	4 22	23
11 l.	s Alexandre	7 54	4 23	24
12 m.	s Césaire	7 53	4 24	25
13 m.	Bapt. de J.-C.	7 53	4 26	26
14 j.	s Hilaire	7 52	4 27	27
15 v.	s Maur	7 51	4 28	28
16 s.	s Marcel	7 51	4 30	29
17 D.	s Antoine	7 50	4 31	1
18 l.	s Nom de Jésus	7 49	4 33	2
19 m.	s Canut	7 48	4 34	3
20 m.	s Sébastien	7 47	4 36	4
21 j.	s Agnès	7 47	4 37	5
22 v.	s Vincent	7 46	4 39	6
23 s.	ste Emerence	7 44	4 40	7
24 D.	s Babylas	7 43	4 42	8
25 l.	C. de s. Paul	7 42	4 44	9
26 m.	s Polycarpe	7 41	4 45	10
27 m.	s Jean Chrys.	7 40	4 47	11
28 j.	s Charlemagne	7 39	4 48	12
29 v.	s Franç. de S.	7 38	4 50	13
30 s.	ste Bathilde	7 36	4 52	14
31 D.	Septuagésime	7 35	4 53	15

- ⊙ P. L. le 1, à 2 h. 52 m. du soir.
- ☾ D. Q. le 9, à 6 h. 50 m. du soir.
- ☉ N. L. le 17, à 0 h. 54 m. du mat.
- ☽ P. Q. le 23, à 4 h. 27 m. du soir.
- ☽ P. L. le 31, à 8 h. 38 m. du mat.

FÉVRIER.

Les jours croissent de 1 h. 30 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 l.	s Ignace	7 34	4 55	16
2 m.	PURIFICATION	7 32	4 57	17
3 m.	s Blaise	7 31	4 58	18
4 j.	ste Jeanne	7 29	5 0	19
5 v.	ste Agathe	7 28	5 2	20
6 s.	s Amand	7 26	5 3	21
7 D.	Sexagésime	7 25	5 5	22
8 l.	s Jean, martyr	7 23	5 6	23
9 m.	ste Apolline	7 22	5 8	24
10 m.	ste Scholastiq.	7 20	5 10	25
11 j.	s Severin	7 19	5 11	26
12 v.	ste Eulalie	7 17	5 13	27
13 s.	s Benigne	7 15	5 15	28
14 D.	Quinquagésime	7 14	5 16	29
15 l.	s Faustin	7 12	5 18	1
16 m.	ste Julienne	7 10	5 20	2
17 m.	CENDRES	7 8	5 21	3
18 j.	s Héliade	7 7	5 23	4
19 v.	s Publius	7 5	5 25	5
20 s.	s Eleuthère	7 3	5 26	6
21 D.	Quadragesime	7 1	5 28	7
22 l.	s Emile	6 59	5 30	8
23 m.	ste Isabelle	6 57	5 31	9
24 m.	Quatre-Temps	6 55	5 38	10
25 j.	s Alexandre	6 53	5 34	11
26 v.	Ch. s. P. à R.	6 52	5 36	12
27 s.	s Honorine	6 50	5 38	13
28 D.	s Théophile	6 48	5 39	14

- ☾ D. Q. le 8, à 1 h. 48 m. du soir.
- ☉ N. L. le 15, à 11 h. 35 m. du mat.
- ☽ P. Q. le 22, à 4 h. 8 m. du mat.

Nombre d'or. 5.
Épacte XIV.

Υ MARS.

Les jours croissent de 1 h. 49 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 l.	s Aubin	6 46	5 41	15
2 m.	s Simplicie	6 44	5 42	16
3 m.	ste Camille	6 42	5 44	17
4 j.	s Casimir	6 40	5 46	18
5 v.	s Adrien	6 38	5 47	19
6 s.	ste Colette	6 35	5 49	20
7 D.	s Thom. d'Aq.	6 33	5 50	21
8 l.	s Philémon	6 31	5 52	22
9 m.	ste Françoise	6 29	5 53	23
10 m.	s Victor	6 27	5 55	24
11 j.	s Enloge	6 25	5 56	25
12 v.	s Grégoire	6 23	5 58	26
13 s.	s Ramire	6 21	5 59	27
14 D.	s Lubin	6 19	6 1	28
15 l.	s Lougin	6 17	6 2	29
16 m.	s Abraham	6 15	6 4	30
17 m.	s Patrice	6 13	6 6	1
18 j.	s Cyrille	6 11	6 7	2
19 v.	s Joseph	6 9	6 9	3
20 s.	s Joachim	6 6	6 10	4
21 D.	PASSION	6 4	6 12	5
22 l.	ste Basilique	6 2	6 13	6
23 m.	s Othon	6 0	6 15	7
24 m.	s Gabriel	5 58	6 16	8
25 j.	ANNONCIATION	5 56	6 18	9
26 v.	s Emmanuel	5 54	6 19	10
27 s.	s Rupert	5 52	6 21	11
28 D.	RAMEAUX	5 49	6 22	12
29 l.	s Jonas	5 47	6 24	13
30 m.	s Rieul	5 45	6 25	14
31 m.	s Balbine	5 43	6 27	15

Ϸ AVRIL.

Les jours croissent de 1 h. 49 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 j.	s Hugues	5 41	6 28	16
2 v.	s Franç. de P.	5 39	6 29	17
3 s.	Cong. de la V.	5 37	6 31	18
4 D.	PAQUES	5 35	6 32	19
5 l.	s Vincent F.	5 33	6 34	20
6 m.	s Prudence	5 31	6 35	21
7 m.	s Hégésippe	5 29	6 37	22
8 s.	s Albert	5 27	6 38	23
9 v.	ste Mar. Égypt.	5 24	6 40	24
10 j.	s Macaire	5 22	6 41	25
11 D.	QUASIMODO	5 20	6 43	26
12 l.	s Zenon	5 18	6 44	27
13 m.	s Ermenigen	5 16	6 46	28
14 m.	s Tiburce	5 14	6 47	29
15 j.	s Anastase	5 12	6 49	1
16 v.	s Fructueux	5 10	6 50	2
17 s.	s Anicet	5 9	6 52	3
18 D.	s Parfait	5 7	6 53	4
19 l.	s Zénon F.	5 5	6 55	5
20 m.	s Sulpice	5 3	6 56	6
21 m.	s Anselme	5 1	6 58	7
22 j.	ste Opportune	4 59	6 59	8
23 v.	s Georges	4 57	7 0	9
24 s.	s Léger	4 55	7 2	10
25 D.	s Marc, évêq.	4 53	7 3	11
26 l.	s Clet	4 52	7 5	12
27 m.	s Zite	4 50	7 6	13
28 m.	s Valère	4 48	7 8	14
29 j.	s Pierre, mart.	4 46	7 9	15
30 v.	ste Catherine	4 45	7 11	16

☉ P. L. le 2, à 3 h. 18 m. du mat.

☽ D. Q. le 10, à 4 h. 48 m. du mat.

☾ N. L. le 16, à 9 h. 20 m. du soir.

☼ P. Q. le 23, à 5 h. 50 m. du soir.

☽ P. L. le 31, à 9 h. 26 m. du soir.

☾ D. Q. le 8, à 3 h. 35 m. du soir.

☾ N. L. le 15, à 6 h. 31 m. du mat.

☼ P. Q. le 22, à 9 h. 18 m. du mat.

☽ P. L. le 30, à 1 h. 35 m. du soir.

Lettre dominicale. . . . C.

H MAI.

Les jours croissent de 1 h. 20 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 s.	s Jacq. s. Phil.	4 43	7 12	17
2 D.	s Athanase	4 41	7 14	18
3 l.	Inv. ste Croix	4 39	7 15	19
4 m.	ste Monique	4 38	7 16	20
5 m.	s Pie	4 36	7 18	21
6 j.	s Jean-P.-Lat.	4 34	7 19	22
7 v.	s Stanislas	4 33	7 21	23
8 s.	s Désiré	4 31	7 22	24
9 D.	s Antonin	4 30	7 23	25
10 l.	<i>Rogations</i>	4 28	7 25	26
11 m.	s Mamert	4 27	7 26	27
12 m.	s Nérée	4 25	7 28	28
13 j.	ASCENSION	4 24	7 29	29
14 v.	s Pacôme	4 22	7 30	30
15 s.	ste Dymnée	4 21	7 32	1
16 D.	s Honoré	4 20	7 33	2
17 l.	s Pascal	4 18	7 34	3
18 m.	s Venance	4 17	7 36	4
19 m.	ste Julienne	4 16	7 37	5
20 j.	s Bernardin	4 15	7 38	6
21 v.	s Anselme	4 14	7 39	7
22 s.	ste Julie	4 13	7 41	8
23 D.	PENTECOTE	4 12	7 42	9
24 l.	s Sylvain	4 10	7 43	10
25 m.	s Urbain	4 9	7 44	11
26 m.	<i>Quatre-Temps</i>	4 8	7 45	12
27 j.	s Jules	4 7	7 46	13
28 v.	s Germain	4 7	7 48	14
29 s.	s Maximin	4 6	7 49	15
30 D.	TRINITÉ	4 5	7 50	16
31 l.	ste Pétronille	4 4	7 51	17

- ☉ D. Q. le 7, à 10 h. 59 m. du soir.
- ☽ N. L. le 14, à 3 h. 33 m. du soir.
- ☽ P. Q. le 22, à 2 h. 8 m. du mat.
- ☽ P. L. le 30, à 2 h. 55 m. du mat.

Cycle solaire. . . . 8.

69 JUIN.

Les jours croissent de 16 minutes.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 m.	s Pamphile	4 4	7 52	18
2 m.	s Erasme	4 3	7 53	19
3 j.	FÊTE-DIEU	4 2	7 54	20
4 v.	s Optat	4 1	7 55	21
5 s.	s Boniface	4 1	7 55	22
6 D.	s Norbert	4 0	7 56	23
7 l.	s Mériadec	4 0	7 57	24
8 m.	s Médard	3 59	7 58	25
9 m.	ste Pélagie	3 59	7 59	26
10 j.	s Landry	3 59	7 59	27
11 v.	s Barnabé	3 58	8 0	28
12 s.	s Olympe	3 58	8 1	29
13 D.	s Ant. de P.	3 58	8 1	1
14 l.	s Ruffin	3 58	8 2	2
15 m.	s Modeste	3 58	8 2	3
16 m.	s François B.	3 58	8 3	4
17 j.	s Antoine	3 58	8 3	5
18 v.	ste Marine	3 58	8 4	6
19 s.	s Gerv. s. P.	3 58	8 4	7
20 D.	s Sylvère	3 58	8 4	8
21 l.	s L. de G.	3 58	8 5	9
22 m.	s Paulin	3 58	8 5	10
23 m.	s Ediltrude	3 58	8 5	11
24 j.	NAT. S. J.-B.	3 59	8 5	12
25 v.	s Guillaume	3 59	8 5	13
26 s.	s Babolein	3 59	8 5	14
27 D.	ste Adèle	4 0	8 5	15
28 l.	s Irénée	4 0	8 5	16
29 m.	s Pierre s. Paul	4 1	8 5	17
30 m.	s Martial	4 1	8 5	18

- ☉ D. Q. le 6, à 4 h. 16 m. du mat.
- ☽ N. L. le 13, à 1 h. 2 m. du mat.
- ☽ P. Q. le 20, à 7 h. 41 m. du soir.
- ☽ P. L. le 28, à 1 h. 32 m. du soir.

Indiction romaine. . . . 5.

Ω JUILLET.

Les jours décroissent de 56 min.

Jours du mois et de la semaine	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 j.	s Rombaud	4 2	8 5	19
2 v.	Visitation N.D.	4 2	8 4	20
3 s.	s Anatole	4 3	8 4	21
4 D.	s Ulrich	4 4	8 4	22
5 l.	ste Zoé	4 4	8 3	23
6 m.	ste Angèle	4 5	8 3	24
7 m.	ste Aubierge	4 6	8 3	25
8 j.	s Procope	4 7	8 2	26
9 v.	s Ephrem	4 8	8 2	27
10 s.	ste Félicité	4 9	8 1	28
11 D.	ste Julite	4 9	8 0	29
12 l.	s Gualbert	4 10	8 0	1
13 m.	s Eugène	4 11	7 59	2
14 m.	s Bonaventure	4 12	7 58	3
15 j.	s Henri	4 13	7 57	4
16 v.	N.-D. du M.-C.	4 14	7 56	5
17 s.	s Alexis	4 15	7 56	6
18 D.	ste Symphise	4 17	7 55	7
19 l.	s Vinc. de Paul	4 18	7 54	8
20 m.	ste Marguerite	4 19	7 53	9
21 m.	s Victor	4 20	7 52	10
22 j.	ste Madeleine	4 21	7 51	11
23 v.	s Apollinaire	4 22	7 49	12
24 s.	s Loup	4 24	7 48	13
25 D.	s Jacq. le M.	4 25	7 47	14
26 l.	s Érase.	4 26	7 46	15
27 m.	s Pantaléon	4 27	7 45	16
28 m.	ste Anne	4 29	7 43	17
29 j.	ste Marthe	4 30	7 42	18
30 v.	s Abdon	4 31	7 41	19
31 s.	s Ignace L.	4 32	7 39	20

η AOUT.

Les jours décroissent de 1 h. 36 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 D.	s P.-ès-Liens	4 34	7 38	21
2 l.	s Alphonse L.	4 35	7 36	22
3 m.	ste Lydie	4 36	7 35	23
4 m.	s Dominique	4 38	7 33	24
5 j.	N.-D. des N.	4 39	7 32	25
6 v.	Trans. de N.-S.	4 40	7 30	26
7 s.	s Gaëtan	4 42	7 29	27
8 D.	s Cyriaque	4 43	7 27	28
9 l.	s Romain	4 45	7 25	29
10 m.	s Laurent	4 46	7 24	30
11 m.	s Géry	4 47	7 22	1
12 j.	ste Claire	4 49	7 20	2
13 v.	ste Radegonde	4 50	7 19	3
14 s.	s Athanase	4 52	7 17	4
15 D.	ASSOMPTION	4 53	7 15	5
16 l.	s Roch	4 54	7 13	6
17 m.	s Mammès	4 56	7 11	7
18 m.	ste Hélène	4 57	7 10	8
19 j.	ste Thècle	4 59	7 8	9
20 v.	s Bernard	5 0	7 6	10
21 s.	ste Jeanne	5 1	7 4	11
22 D.	s Symphorien	5 3	7 2	12
23 l.	ste Sidonie	5 4	7 0	13
24 m.	s Barthélemy	5 6	6 58	14
25 m.	s Louis, roi	5 7	6 56	15
26 j.	ste Rose	5 9	6 54	16
27 v.	s Césaire	5 10	6 52	17
28 s.	s Augustin	5 11	6 50	18
29 D.	s Médéric	5 13	6 48	19
30 l.	s Fiacre	5 14	6 46	20
31 m.	s Ovide	5 16	6 44	21

☾ D. Q. le 5, à 8 h. 52 m. du mat.

☉ N. L. le 12, à 11 h. 47 m. du mat.

☾ P. Q. le 20, à 1 h. 2 m. du soir.

☉ P. L. le 27, à 10 h. 18 m. du soir.

☾ D. Q. le 3, à 2 h. 9 m. du soir.

☉ N. L. le 11, à 0 h. 38 m. du mat.

☾ P. Q. le 19, à 5 h. 11 m. du mat.

☉ P. L. le 26, à 6 h. 19 m. du mat.

15 SEPTEMBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 43 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 m.	s Leu s. G.	5 17	6 42	22
2 j.	s Lazare	5 18	6 40	23
3 v.	s Grégoire	5 20	6 38	24
4 s.	ste Rosalie	5 21	6 36	25
5 D.	s Bertin	5 23	6 34	26
6 l.	s Onésippe	5 24	6 32	27
7 m.	s Cloud	5 26	6 30	28
8 m.	Nat. de N -D.	5 27	6 28	29
9 j.	s Omer	5 28	6 26	30
10 v.	s Pulcher.	5 30	6 24	1
11 s.	s Hyacinthe	5 31	6 21	2
12 D.	s Raphaël	5 33	6 19	3
13 l.	s Maurille	5 34	6 17	4
14 m.	Ex. de la S.-C.	5 35	6 15	5
15 m.	s Nicomède	5 37	6 13	6
16 j.	<i>Quatre-Temps</i>	5 38	6 11	7
17 v.	s Lambert	5 40	6 9	8
18 s.	s Jean Chrys.	5 41	6 7	9
19 D.	s Janvier	5 43	6 4	10
20 l.	<i>Sept-Douleurs</i>	5 44	6 2	11
21 m.	s Matthieu	5 45	6 0	12
22 m.	s Maurice	5 47	5 58	13
23 j.	ste Thècle	5 48	5 56	14
24 v.	s Andoche	5 50	5 54	15
25 s.	s Firmin	5 51	5 52	16
26 D.	ste Justine	5 53	5 50	17
27 l.	s Côme et s. D.	5 54	5 47	18
28 m.	s Céran	5 56	5 45	16
29 m.	s Michel	5 57	5 43	20
30 j.	s Jérôme	5 59	5 41	21

- ☉ D. Q. le 1, à 9 h. 24 m. du soir.
 ☉ N. L. le 9, à 3 h. 57 m. du soir.
 ☽ P. Q. le 17, à 7 h. 35 m. du soir.
 ☽ P. L. le 24, à 2 h. 35 m. du soir.

Lettre du martyrologe. . . . D.

11 OCTOBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 44 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 v.	s Remi	6 0	5 39	22
2 s.	SS Anges gard.	6 1	5 37	23
3 D.	s Candide	6 3	5 35	24
4 l.	s Franç. d'Ass.	6 4	5 33	25
5 m.	s Aure	6 6	5 31	26
6 m.	s Bruno	6 7	5 28	27
7 j.	s Serge	6 9	5 26	28
8 v.	ste Brigitte	6 10	5 24	29
9 s.	s Denis	6 12	5 22	1
10 D.	s Paulin	6 13	5 20	2
11 l.	s Gomer	6 15	5 18	3
12 m.	s Wilfride	6 16	5 16	4
13 m.	s Géraud	6 18	5 14	5
14 j.	s Caliste	6 19	5 12	6
15 v.	ste Thérèse	6 21	5 10	7
16 s.	s Gall	6 23	5 8	8
17 D.	s Carbonn.	6 24	5 6	9
18 l.	s Luc	6 26	5 4	10
19 m.	s Savinien	6 27	5 2	11
20 m.	s Caprais	6 29	5 1	12
21 j.	ste Ursule	6 30	4 59	13
22 v.	s Mellon	6 32	4 57	14
23 s.	s Hilarion	6 33	4 55	15
24 D.	s Magloire	6 35	4 53	16
25 l.	s Crép. et s. C.	6 37	4 51	17
26 m.	s Rustique	6 38	4 49	18
27 m.	s Frumence	6 40	4 48	19
28 j.	s Sim. s. Judes	6 41	4 46	20
29 v.	s Faron	6 43	4 44	21
30 s.	s Lucaïn	6 45	4 42	22
31 D.	s Quentin v. j.	6 46	4 41	23

- ☉ D. Q. le 1, à 7 h. 45 m. du mat.
 ☉ N. L. le 9, à 9 h. 16 m. du mat.
 ☽ P. Q. le 17, à 7 h. 50 m. du mat.
 ☽ P. L. le 23, à 11 h. 45 m. du soir.
 ☉ D. Q. le 30, à 10 h. 5 m. du soir.

→ NOVEMBRE.

Les jours décroissent de 1 h. 18 m.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 l.	TOUSSAINT	6 48	4 39	24
2 m.	<i>Trépassés</i>	6 49	4 37	25
3 m.	s Marcel	6 51	4 36	26
4 j.	s Charles	6 53	4 34	27
5 v.	s Zacharie	6 54	4 33	28
6 s.	s Léonard	6 56	4 31	29
7 D.	s Florentin	6 57	4 30	30
8 l.	stes Reliques	6 59	4 28	1
9 m.	s Mathurin	7 1	4 27	2
10 m.	s Juste	7 2	4 25	3
11 j.	s Martin	7 4	4 24	4
12 v.	s René	7 5	4 23	5
13 s.	s Brice	7 7	4 21	6
14 D.	s Bertrand	7 9	4 20	7
15 l.	s Eugène	7 10	4 19	8
16 m.	s Edme	7 12	4 17	9
17 m.	s Agnan	7 13	4 16	10
18 j.	s Aude	7 15	4 15	11
19 v.	ste Élisabeth	7 16	4 14	12
20 s.	s Edmond	7 18	4 13	13
21 D.	Prés. de N.-D.	7 19	4 12	14
22 l.	ste Cécile	7 21	4 11	15
23 m.	s Clément	7 22	4 10	16
24 m.	s Severin	7 24	4 9	17
25 j.	ste Catherine	7 25	4 8	18
26 v.	ste Genev. A.	7 27	4 8	19
27 s.	s Maxime	7 28	4 7	20
28 D.	<i>Avent</i>	7 30	4 6	21
29 l.	s Saturnin	7 31	4 5	22
30 m.	s André	7 32	4 5	23

☿ DÉCEMBRE.

Les jours décroissent de 28 min.

Jours du mois et de la semaine.	FÊTES.	Lever du soleil.		J. de la lune.
		h. m.	h. m.	
1 m.	s Éloy	7 34	4 4	24
2 j.	s Franç.-Xav.	7 35	4 4	25
3 v.	s Miroc.	7 36	4 3	26
4 s.	ste Barbe	7 38	4 3	27
5 D.	s Sabas	7 39	4 2	28
6 l.	s Nicolas	7 40	4 2	29
7 m.	ste Fare	7 41	4 2	30
8 m.	CONCEPTION	7 42	4 2	1
9 j.	ste Gorgonne	7 43	4 1	2
10 v.	ste Valère	7 44	4 1	3
11 s.	s Daniel	7 45	4 1	4
12 D.	s Valérien	7 46	4 1	5
13 l.	<i>Quatre-Temps</i>	7 47	4 1	6
14 m.	s Nicaise	7 48	4 1	7
15 m.	s Mesmin	7 49	4 1	8
16 j.	ste Adélaïde	7 50	4 2	9
17 v.	ste Olympe	7 50	4 2	10
18 s.	s Gatien	7 51	4 2	11
19 D.	s Timothée	7 52	4 2	12
20 l.	s Zéphirin	7 53	4 3	13
21 m.	s Thonas	7 53	4 3	14
22 m.	s Honorat	7 54	4 4	15
23 j.	ste Victoire	7 54	4 4	16
24 v.	s Hermén. v. j.	7 55	4 5	17
25 s.	NOEL	7 55	4 5	18
26 D.	s Étienne	7 55	4 6	19
27 l.	s Jean, évang.	7 56	4 7	20
28 m.	Saints Innoc.	7 56	4 8	21
29 m.	s Trophime	7 56	4 9	22
30 j.	ste Colombe	7 56	4 9	23
31 v.	s Sylvestre	7 56	4 10	24

⊙ N. L. le 8, à 3 h. 20 m. du mat.

☾ P. Q. le 15, à 6 h. 24 m. du soir.

☽ P. L. le 22, à 10 h. 14 m. du soir.

☾ D. Q. le 29, à 4 h. 31 m. du soir.

⊙ N. L. le 7, à 8 h. 40 m. du soir.

☾ P. Q. le 15, à 3 h. 35 m. du mat.

☽ P. L. le 21, à 10 h. 18 m. du soir.

☾ D. Q. le 29, à 1 h. 57 m. du soir.

GRANDES MARÉES.

Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, occasionnent des marées qui se combinent ensemble et qui produisent les marées que nous observons. La marée composée est très-grande vers les syzygies, ou les nouvelles et pleines Lunes. Alors elle est la somme des marées partielles qui coïncident. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles, qui concourent à leur production, varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune, et les distances de ces astres à la terre; elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes ces grandes marées pour l'année 1847, d'après la connaissance des temps. On les a calculées par la formule que le marquis de Laplace a donnée dans la *Mécanique céleste*, t. II, p. 289; on a pris pour l'unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la marée totale, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la terre.

TABLEAU DES SYZYGIES.

	Jours et heures de la syzygie.	Hauteur de la marée.
JANVIER	P. L. le 4 à 2 h. 52 m. du soir	0, 83
	N. L. le 17 à 0 h. 54 m. du matin	1, 03
	P. L. le 31 à 8 h. 38 m. du matin	0, 84
FÉVRIER	N. L. le 15 à 11 h. 35 m. du matin	1, 13
MARS	P. L. le 2 à 3 h. 18 m. du matin	0, 87
	N. L. le 16 à 9 h. 20 m. du soir	1, 17
	P. L. le 31 à 9 h. 26 m. du soir	0, 87
AVRIL	N. L. le 15 à 6 h. 31 m. du matin	1, 10
	P. L. le 30 à 4 h. 35 m. du soir	0, 85
MAI	N. L. le 14 à 3 h. 33 m. du soir	0, 99
	P. L. le 30 à 2 h. 55 m. du matin	0, 85
JUIN	N. L. le 13 à 1 h. 2 m. du matin	0, 89
	P. L. le 28 à 4 h. 32 m. du soir	0, 90

JUILLET.....	{	N. L. le 12 à 41 h. 47 m. du matin.	0, 85
	{	P. L. le 27 à 40 h. 48 m. du soir.	4, 00
AOUT.....	{	N. L. le 11 à 0 h. 38 m. du matin.	0, 85
	{	P. L. le 26 à 6 h. 49 m. du matin.	4, 11
SEPTEMBRE..	{	N. L. le 9 à 3 h. 57 m. du soir.	0, 86
	{	P. L. le 24 à 2 h. 35 m. du soir.	4, 16
OCTOBRE....	{	N. L. le 9 à 9 h. 46 m. du matin.	0, 86
	{	P. L. le 23 à 44 h. 45 m. du soir.	4, 12
NOVEMBRE...	{	N. L. le 8 à 3 h. 20 m. du matin.	0, 84
	{	P. L. le 22 à 40 h. 44 m. du matin.	4, 03
DÉCEMBRE...	{	N. L. le 7 à 8 h. 40 m. du soir.	0, 84
	{	P. L. le 21 à 40 h. 48 m. du soir.	0, 94

On a remarqué que dans nos ports les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine Lune. Ainsi l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1847 les positions de la Lune et du Soleil, par rapport à la terre et au plan de l'équateur, seront telles, vers les syzygies, que les plus fortes marées seront celles du 18 janvier, du 16 février, du 18 mars, du 16 avril, du 27 août, du 26 septembre, du 25 octobre et du 23 novembre. Les marées du 18 mars et du 26 septembre seront surtout considérables et pourront occasionner des désastres si elles sont favorisées par les vents. — Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de Brest.	m.3 21	Port de Saint-Malo.	m.5 98
— Lorient.	2 24	— Audierne.	2 00
— Cherbourg	2 70	— Croisic.	2 68
— Granville.	6 35	— Dieppe.	2 87

L'unité de hauteur à Brest est connue avec une grande exactitude dans une suite d'observations faites pendant seize ans depuis 1806 jusqu'en 1823 ; on a choisi les hautes et basses mers équinoxiales comme étant à peu près indépendantes des déclinaisons du Soleil et de la Lune. La moyenne, 38 $\frac{1}{2}$ de ces observations, a donné 6 m. 415 pour la différence entre les hautes et basses marées ; la moitié de ce nombre, ou 3 m. 21, est ce qu'on appelle l'unité de hauteur. — Si l'on veut connaître la hauteur d'une grande marée dans un port, il faudra multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port.

TABLEAU DES MESURES LÉGALES.

(Lois du 18 germinal an III et du 4 juillet 1837.)

NOMS SYSTÉMATIQUES.	VALEUR.	NOMS SYSTÉMATIQUES.	VALEUR.
MESURES DE LONGUEUR.		Décilitre	Dixième du litre.
Myriamètre	Dix mille mètres.	Centilitre	Centième de litre.
Kilomètre	Mille mètres.	MESURES DE SOLIDITÉ.	
Hectomètre	Cent mètres.	Décastère	Dix stères.
Décamètre	Dix mètres.	STÈRE	Mètre cube.
MÈTRE	<i>Unité fondamentale des poids et mesures.</i> La dix-millionième partie du quart du méridien passant par Paris.	Décistère	Dixième de stère.
Décimètre	Dixième de mètre.	POIDS.	
Centimètre	Centième de mètr.	Tonne ou millier.	Mille kilogrammes, poids dans le vide du mètr. cube d'eau, d'eau distillée à la température de 4° au-dessus de 0.
Millimètre	Millième de mètre.	Quintal	Cent kilogrammes.
MESURES AGRAIRES.		Myriagramme	Dix kilogrammes.
Hectare	Carré de 100 mètres de côté ou 10,000 m. carrés.	Kilogramme	Mille grammes, poids dans le vide d'un décimèt. cube d'eau distillée à la température de 4° centig.
ARE	Carré de 10 m. de côté ou 100 m. c.	Hectogramme	Cent grammes.
Centiare	Un m. carré.	Décagramme	Dix grammes.
MESURES DE CAPACITÉ.		GRAMME	Poids dans le vide d'un centim. cube d'eau à 4° centig.
<i>Pour les liqueurs et les matières sèches.</i>		Décigramme	Dixième du gram.
Kilolitre	Un mètre cube ou mille litres.	Centigramme	Centième du gram.
Hectolitre	Cent litres.	Milligramme	Millième du gram.
Décalitre	Dix litres.		
LITRE	Un décimèt. cube.		

N. B. Pour les grandes longueurs l'usage est de prendre pour *unité* le kilomètre au lieu du mètre. De même aussi, au lieu de l'are, on prend l'hectare ; au lieu du litre l'hectolitre ; au lieu du gramme le kilogramme. Le quintal métrique est de 100 kilogr. La tonne est de 1,000 kilogr.

Rapport des mesures et des poids anciens avec les mesures et les poids nouveaux.

	mèt.		m.		m.
La ligne.....	— 0,002256	3 lig....	— 0,067671	5 lig....	— 0,011279
Le pouce....	— 0,02707	3 p....	— 0,08121	5 p....	— 0,13535
Le pied.....	— 0,32484	3 pi....	— 0,97452	5 pi....	— 1,62420
La toise.....	— 1,94904	3 t....	— 5,84710	5 t....	— 9,74518
	m. car.		m. car.		m. car.
Le pied carré...	— 0,1005	3 p. car.	— 0,3166	5 p. car.	— 0,5276
La toise carrée.	— 3,7987	3 t. car.	— 11,3962	5 t. car.	— 18,9937
	m. cub.		m. cub.		m. cub.
Le pied cube...	— 0,03428	3 pi. cub.	— 0,10283	5 pi. cub.	— 0,17139
La toise cube...	— 7,4039	3 t. cub.	— 22,2117	5 t. cub.	— 37,0195
L'arpent de Paris (1).....	— 0,3419	3 arp....	— 1,0257	5 arp....	— 1,7094
L'arp. des E. et For.....	— 0,5107	3 arp....	— 1,5322	5 arp..	— 2,5536
	gram.		gr.		gr.
L'once.....	— 30,59	3 onc..	— 91,78	5 onc..	— 152,97
	kilog.		k.		k.
La livre.....	— 0,4895	2 liv...	— 0,9790	3 liv...	— 1,4685

La lieue de poste (2000 t.) vaut 3898 m. Dans la pratique on la compte comme valant 4 kilom. Le kilom. vaut 513 toises. Un myriam. vaut 2, 56 lieues de poste.

La lieue commune (25 au degré) — 2280 t., soit 4444 mètres. — La lieue marine (20 au degré) — 5556 mètres.

L'aune ancienne de Paris est de 1 m. 188. Dans la pratique on la considère comme égale à 1 m. 20 centimètres.

(1) L'arpent de Paris contient 100 perches de 18 pieds; celui des eaux et forêts contient 100 perches de 22 pieds.

MESURES DE LONGUEUR

DANS TOUS LES PAYS.

Mesures itinéraires.

		mètres.	
ANGLETERRE..	{ Mille	1,509	1,760 yards.
	{ Furlong	201	300 yards.
AUTRICHE....	Mille	7,586	4,000 toises.

ESPAGNE.....	{ Lieue royale....	7,066	25,000 pieds.
	{ Lieue commune.	5,596	19,800 pieds.
HOLLANDE....	Mille.....	5,856	20,692 pieds.
MILANAIS....	Mille.....	1,654	
PRUSSE.....	Mille.....	7,532	24,000 pieds.
RUSSIE.....	Werste.....	1,067	500 sagènes.
SAXE.....	Mille.....	9,074	1,600 aunes (ellen).
TURQUIE.....	Mille ou berri..	1,670	

Mesures de longueur.

		mètres.	
ANGLETERRE... Pied.....		0,3048	1/11 de perche, 1/16 de fathom, 1/3 de yard, 12 pouces, 120 lignes, 1,200 parties.
AUTRICHE.... Pied.....		0,3161	1/6 de toise (klaster), 12 pouces, 144 lignes, 1,728 points.
BADE.....	} Pied.....	0,2500	10 pouces, 100 lignes, 100 points.
HESSE-DARMSTADT.			
BAVIÈRE..... Pied.....		0,2918	1/10 de perche, 1/16 de toise, 12 pouces, 444 lignes.
BERNE..... Pied.....		0,2932	1/10 de perche, 1/8 de toise, 12 pouces.
DANEMARK.... Pied.....		0,3126	1/10 de perche, 2/6 de corde, 1/12 d'aune, 12 pouces, 144 lignes.
ESPAGNE..... Pied.....		0,2826	1/2 stade, 1/5 de pas, 1/3 de vare, 3/4 de grande palme, 4 petites palmes, 12 pouces, 16 doigts, 192 lignes, 2,304 parties.
HANOVRE..... Pied.....		0,2920	1/16 de perche, 1/6 de toise, 1/2 aune, 12 pouces, 144 lignes.
HOLLANDE.... Pied.....		0,2830	1/13 de perche, 1/6 de biarse, 3 palmes, 11 pouces, 264 quarts.
NAPLES..... Palme.....		0,2628	1/8 de canne, 2/15 de pas, 12 onces, 60 minutes.
NUREMBERG... Pied.....		0,3038	1/16 de perche, 12 pouces, 144 lignes, 1,728 points.
PORTUGAL.... Palme.....		0,2126	1/10 de biarse, 1/5 de vare, 1/3 de cavado, 8 pouces.
PRUSSE..... Pied du Rhin...		0,3138	1/12 de perche, 1/6 de biarse (lachter), 12 pouces, 144 lignes.

ROME.....	{	Palme	0,2234	1/10 de canne.
		Pied	0,2946	
RUSSIE.....		Pied	0,3048	1/7 de sagène, d'archine, 12 pouces, 120 lignes. L'archine ou aune est partagée en 16 vershoks, le vershok en 1/2, 1/4 et 1/8.
SUÈDE.....		Pied	0,2958	1/6 de perche, 1/6 de corde, 1/2 aune, 12 pouces, 144 lignes.
TOSCANE.....		Pied.....	0,5482	1/3 de pas, 1/4 de canne, 1/5 de cavezzo.
TURIN.....		Pied Eiprando..	0,5137	1/6 de trabucco, 1/2 pied ordi- naire, 12 onces, 144 points, 1,728 atomes.
TURQUIE.....	{	Grand pick	0,6690	1/10 de perche, 1/6 de toise, 1/2 aune, 12 pouces, 144 lignes.
		Petit pick.....	0,6479	
VARSOVIE.....		Pied.....	0,2978	1/10 de perche, 12 pouces, 144 lignes.
ZURICH.....		Pied.....	0,3014	1/10 de perche, 12 pouces, 144 lignes.
WURTEMBERG..		Pied.....	0,2865	1/10 de perche, 10 pouces, 100 lignes, 1,000 points.

Mesures de superficie anglaises.

		mèt. carr.	
Yard carré.....		0,8370	
Rod		25,2920	Perche carrée.
Rood		10,1168	1,210 yards carrés.
Acre.....		40,4671	4,840 yards carrés.

Mesures de capacité.

		litres		
ANGLETERRE..	Gallon.....	4,5434	1/288 de chaldron, 1/64 de quater, 1/24 de sack, 1/8 de buschel, 1/2 peck, 4 quarts, 8 pint.	
AUTRICHE....	Tonne.....	120,0	380 pieds cubes.	
PRUSSE.....	Tonne.....	223,0	7 1/9 pieds cubes.	
RUSSIE.....	{	Vedro.....	12,3	8 schtotffs, 10 krushkas, 10 tchar kis.
		Tchetwert.....	209,6	8 tchetverics, 64 garnetz.

Poids.

	kilogr.	
ANGLETERRE... { Livre avoir-du-poids	0,3731	12 onces, 240 pennyweights, 5,760 grains.
{ Livre troy	0,4534	1/225 de tonne, 1/112 de quintal, 16 onces, 256 drams.
AUTRICHE Livre	0,5600	1/100 de quintal, 16 onces, 32 loth, 128 drachmes, 512 pfennig.
BADE..... {		
HESSE-DARMSTADT . } Livre	0,5000	Division décimale.
BAVIÈRE..... Livre	0,5611	1/100 de quintal, 32 loth,
BELGIQUE	"	Poids et mesures métriques.
BERNE	0,5201	1/100 de quintal, 16 onces, 32 loth.
DANEMARK.... Livre	0,4993	1/100 de quintal, 32 loth.
ESPAGNE..... Livre de Castille.	0,4603	1/50 de quintal macho, 1/100 de quintal, 1/25 d'arrobe, 2 marcs, 16 onces, 256 drachmes, 9,216 grains.
HANOVRE..... Livre	0,4895	1/112 de quintal, 1/14 de Liesfund, 2 marcs, 16 onces, 32 loth.
HOLLANDE. { Livre troy.....	0,4920	
{ Livre du commerce.	0,4939	2 marcs, 16 onces, 32 loth, 128 drachmes, 320 engels, 10,280 as.
NAPLES ... { Rototo.....	0,8910	1/100 de cantaro, 3/31 de staro, 25/9 de livre, 331/3 onces.
{ Livre	0,3208	12 onces, 360 trapezi.
PORTUGAL Livre	0,4590	1/128 de quintal, 1/32 d'arrobe, 2 marcs, 16 onces, 128 outavas.
PRUSSE..... Livre	0,4585	1/10 de quintal, 2 marcs, 32 loth.
ROME..... Livre	0,4090	1/1000 de gr. cantaro, 1/10 de pet. cantaro, 12 onces, 288 deniers, 6,912 grains.
RUSSE..... Livre	0,4095	1/400 de bertkovetz, 1/40 de pond, 06 zolotnics, 926 doleis ou parties.
AXE	0,4670	1/110 de quintal, 32 loth, 128 drachmes, 512 pfennig.
SUÈDE	0,4251	
TOSCANE	0,3395	12 onces, 288 deniers, 6,912 grains.

TURIN	Livre	0,3690	1/25 de rubbio, 12 onces, 96 ce- taves, 288 deniers.
TURQUIE	Rottel	0,6378	
VARSOVIE	Livre	0,4050	1/160 de quintal, 32 loth.
WURTEMBERG	Livre	0,4676	32 loth, 128 drachmes.
ZOLLVEREIN (union des douanes allemandes)		"	Poids métrique.
ZURICH	{ Livre	0,5284	1/100 de quintal, 18 onces, 36 loth.
	{ Livre pour les soieries.	0,4697	2 marcs, 16 onces, 32 loth.

THERMOMÈTRES.

3 thermomètres sont en usage habituel : thermomètre de Réaumur (c'est l'ancien), thermomètre Centigrade et thermomètre de Fahrenheit. En Angleterre et en Amérique, on ne se sert que de ce dernier.

Les deux premiers partent du même point 0 pour glace fondante. Le point 0 du thermomètre de Fahrenheit n'indique plus la glace fondante, mais bien 17° du therm. Cent., c'est-à-dire au-dessus de zéro.

100° Centig. = 80° Réaum., soit 5° C. = 4° R. Pour convertir les degrés Centigrades en degrés Réaumur, il suffira de multiplier par 4 l'indication du thermomètre Centig., et de diviser le produit par 5. Exemple :

$$14^{\circ} \text{ Centig.} = \frac{14 \times 4}{5}, \text{ soit } 11^{\circ} 2 \text{ R. Au contraire, } 14^{\circ} \text{ Réaum.} = \frac{14 \times 5}{4}, \text{ soit } 17^{\circ}, 5 \text{ Centig.}$$

Comparaison des trois thermomètres.

Centig.	R.	F.	Centig.	R.	F.	Centig.	R.	F.
— 10 =	8	14	10 =	8	50	30 =	24	86
— 5 =	4	23	15 =	12	59	35 =	28	95
0 =	0	32	20 =	16	68	40 =	32	104
5 =	4	41	25 =	20	77	45 =	36	113

On voit que 5° Centig. équivalent à 9 degrés Fahrenheit.

POSTES.

TAXES DES LETTRES ET ENVOIS D'ARGENT.

Cette taxe a été fixée par la loi du 15 mars 1827, ainsi qu'il suit :

Jusqu'à 40 kilom. inclusivement, 2 décimes ; — de 40 à 80 kilom., 3 déc. ; — de 80 à 150 kilom., 4 déc. ; — de 150 à 220 kilom., 5 déc. ; — de 220 à 300 kilom., 6 déc. ; — de 300 à 400 kilom., 7 déc. ; — de 400 à 500 kilom., 8 déc. ; — de 500 à

600 kilom., 9 déc.; — de 600 à 750 kilom., 10 déc.; — de 750 à 900 kilom., 11 déc.; — au-dessus de 900 kilom., 12 décimes.

Le port d'une lettre varie suivant le poids; voici la progression fixée par la même loi de 1827 :

Au-dessous de 7 grammes 1/2, port simple; — de 7 gr. 1/2 à 10 gr. exclusivement, port et demi; — de 10 à 15 gr., deux ports; — de 15 à 20 gr., deux ports et demi; — de 20 gr., exclusivement, trois ports; — et ainsi de suite de 5 en 5 grammes.

Pour les communes rurales, qui n'ont pas de bureau de distribution, la taxe est augmentée de 1, 2 ou trois déc., suivant le poids.

Dans l'intérieur des villes, le port des lettres est de 1, 2 ou 3 déc., suivant le poids.

A Paris, par exception, 15 cent., 25 c. et 35 c.

LETTRES CHARGÉES. — Les lettres ou paquets *chargés* doivent être présentés sous enveloppe, et fermés *au moins* de deux cachets en cire avec empreinte. Ces cachets doivent être placés sur les plis supérieur et inférieur de l'enveloppe, de manière que l'un et l'autre pli se trouvent réunis sous le même cachet. Suivant la forme de l'enveloppe, il est clair qu'il faudra quelquefois cinq cachets pour remplir ces conditions.

Le port des lettres *chargées* est *doublé*, et il doit être payé d'avance. Un bulletin d'enregistrement est remis au déposant.

Les lettres *chargées* ne sont pas remises à domicile. Le destinataire reçoit *franco* un avis avec lequel il se présente au bureau de poste, et y reçoit la lettre contre sa décharge, signée sur un registre *ad hoc*.

Pour une lettre *chargée* perdue, il est accordé 50 fr. d'indemnité. Cette indemnité est donnée de préférence au destinataire.

LETTRES RECOMMANDÉES. — Ces lettres doivent être présentées sous la même forme que les lettres *chargées*. On ne les affranchit point; elles ne payent que port simple. Elles sont remises à domicile, et la personne qui les reçoit en donne reçu sur un petit registre dont le facteur est porteur.

En cas de perte d'une lettre recommandée, il n'est accordé aucune indemnité.

N. B. On devrait employer ce moyen qui ne coûte rien, toutes les fois qu'on met des valeurs dans une lettre.

ENVOIS D'ARGENT. — Dans tous les bureaux de poste on reçoit l'argent des particuliers, et l'administration donne en échange des mandats à vue qui sont payables dans tous les bureaux de poste, 5 p. 100 sont payés d'avance par celui qui dépose l'argent. Les mandats au-dessus de 10 fr. sont assujettis à un timbre de 35 cent. On ne reçoit pas moins de 50 cent. — Les mandats de la poste sont aussi payables partout où nous avons des armées; mais alors il faut que le mandat soit destiné à des militaires ou à des marins en activité de service.

Liste des fonctionnaires à qui l'on écrit sans affranchir.

Les fonctionnaires publics qui ne jouissent pas du *port franc*, pour les lettres qui leur sont adressées, refusent généralement les lettres qui ne sont pas af-

franchies. Il est bon de faire connaître quels sont ceux à qui l'on peut écrire sans *affranchir*.

- 1° Tous les membres de la famille royale ;
- 2° L'intendant général de la liste civile, — l'administrateur du domaine privé, — les aides-de-camp du roi de service, — le secrétaire du cabinet du roi, — le baron Athalin, — les secrétaires des commandements de la reine, celui de la duchesse d'Orléans et ceux des princes ;
- 3° Tous les ministres, — les sous-secrétaires d'État des différents ministères, — le préfet de police ;
- 4° Le chancelier de France, — le président de la Chambre des députés, — le grand référendaire de la Chambre des pairs, — le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, — le directeur du personnel au ministère de la guerre, — le secrétaire général du conseil d'État ;
- 5° Les directeurs généraux de l'enregistrement, des douanes, des ponts et chaussées et des mines, des forêts, des contributions directes, des contributions indirectes, des tabacs, des postes, de la caisse d'amortissement ;
- 6° Le commandant de la 1^{re} division militaire, — le commandant de Paris, — le commandant supérieur des gardes nationales de Paris ;
- 7° Le Premier président et le procureur général de la cour de Cassation et de la cour des comptes, — le commissaire du roi et le secrétaire général près la commission de l'indemnité des colons de Saint-Domingue, — le président du contentieux au conseil d'État, — le président et le secrétaire de la commission de liquidation des indemnités mexicaines ;
- 8° Le gouverneur général de l'Algérie, — le directeur de l'intérieur et le directeur des finances en Algérie.

ANNUAIRE DE 1845-46.

Événements accomplis depuis le mois de septembre 1845 jusqu'en septembre 1846.

SEPTEMBRE 1845.

Mort de M. Royer-Collard, député et philosophe très-célèbre sous la Restauration. — Adjudication du chemin de fer du Nord au profit de la compagnie Rothschild. — Grand agiotage, beaucoup de journaux se vendent pour des actions. — On ouvre en Allemagne le chemin de fer de Darmstadt à Francfort. — On apprend qu'à Madagascar, possession française, les forces navales française et anglaise ont été repoussées par les naturels. — Un concile de la nouvelle église catholique allemande se tient à Stuttgart. — Le pape défend de construire des chemins de fer dans ses États. — Mort du colonel Montagnac et de ses soldats en Algérie ;

commencement d'insurrection générale. — Intervention de l'Angleterre et de la France sur les rives de la Plata.

OCTOBRE.

L'appel formé par Vincent et Dublé, ouvriers-charpentiers, contre leur condamnation, est rejeté par la cour royale. — Insurrections dans les États romains; défaite des insurgés. — On envoie 12,000 hommes en Algérie où l'insurrection se propage. — Un *ouvroir* pour les femmes est ouvert dans le 1^{er} arrondissement de Paris.

NOVEMBRE.

M. le maréchal Soult se retire du ministère de la guerre. — Congrès médical à Paris. — La sœur du duc de Bordeaux se marie avec le duc de Lucques. — Voyage de l'empereur de Russie en Italie. — On poursuit Abd-el-Kader dans toute l'Algérie. — Agiotage en Angleterre et en France sur les chemins de fer. — Reschid-pacha devient ministre à Constantinople. — Vœu du conseil-général de la Seine contre les concessions de chemins de fer. — L'association des possesseurs des mines de charbon de la Loire commence à attirer l'attention. — Troubles à Saint-Servan et Dinan à cause des grains. — Les banquiers se coalisent publiquement et le gouvernement leur adjuge les chemins de Tours à Nantes et de Paris à Strasbourg. — Désarmement des montagnards dans le Liban. — Condamnation de M. Terson, généreux écrivain démocrate. — La ligue contre les lois des céréales s'agrandit en Angleterre. — Combat d'Obligado sur les rives de la Plata.

DÉCEMBRE.

Arrivée d'Ibrahim-pacha à Toulon. — Le cours de M. Quinet au collège de France est interdit à la requête de quelques membres du haut clergé. — L'université est provisoirement réorganisée comme sous l'Empire. — Crise ministérielle en Angleterre; Robert Peel reste ministre. — Abd-el-Kader et ses agents continuent à troubler toute l'Algérie. — Entrevue du pape et de l'empereur de Russie. — Les journalistes de l'opposition se réunissent à Paris pour conférer sur la réforme électorale. — Adjudication légale du chemin de fer de Creil, et concession illégale de celui de Paris à Lyon, au profit de la compagnie Rothschild. — Message important du nouveau président des États-Unis, M. Polk. — Ouverture de la session le 27 décembre. — Chute de Santa-Anna président du Mexique.

JANVIER 1846.

Mort de Charlet. — Lutte à la chambre des pairs entre le parti libéral et le parti du haut-clergé. — Un ambassadeur de Maroc à Paris. — Con-

tinuation des troubles dans le Liban. — Scandales électoraux dévoilés à la chambre des députés. — Écroulement du viaduc de Barentin sur le chemin du Havre. — La *Démocratie pacifique* propose une pétition sur les excès de la concurrence et l'organisation du travail. — Ouverture du parlement anglais. — La chambre badoise montre des dispositions libérales. — Robert Peel présente sa grande réforme des tarifs de douane. — Persécution en Russie contre les catholiques. — Mort du petit duc de Modène. — Les États-Unis sont en proie à une fièvre de conquêtes.

FÉVRIER.

Les députés, pressés par les ministres, abandonnent nos droits sur Madagascar. — La chambre des pairs adopte une loi sur les livrets tout au détriment des ouvriers. — Grande majorité en faveur du ministère à la chambre des députés. — Agitation ministérielle en Espagne. — Diminution des droits d'octroi sur les bestiaux adoptée par les députés. — Fête en Allemagne pour l'anniversaire de la mort de Luther (18 février 1546). — Le roi des Français se met à genoux en cérémonie publique devant un cardinal. — Le calme commence à se rétablir en Algérie. — Insurrection polonaise à Cracovie.

MARS.

La chambre élective de Saxe consacre trois séances à l'amélioration du sort des ouvriers du chemin de fer. — Accident du chemin de fer de Saint-Étienne et de Rouen. — Élections générales de la garde nationale parisienne. Changement de costume. — Dissolution du ministère belge. — Massacre de la noblesse par les paysans en Gallicie. — Ouverture d'une nouvelle crèche pour les petits enfants dans le neuvième arrondissement de Paris. — Inauguration du chemin de fer d'Orléans à Tours. — Troubles à Saint-Étienne à l'occasion du monopole des houilles.

AVRIL.

Le traité avec la Belgique sur les lins est approuvé par la chambre. — En diverses villes de France on célèbre le 7 avril par des banquets l'anniversaire de la naissance de Fourier. — On forme à Londres une société pour procurer aux pauvres des logements salubres. — Éboulement du souterrain de Courcelles : héroïsme des ouvriers. — L'insurrection polonaise est étouffée. — Le fougueux Narvaez cesse d'être ministre en Espagne. — On vote 93 millions pour la reconstruction de la marine française. — Attentat de Lecomte contre le roi à Fontainebleau. — La chambre des députés réduit l'impôt du sel (vote non sanctionné par la

chambre des pairs). — Congrès agricole à Bourges. — L'Espagne et le Portugal continuent à s'agiter sans trop savoir pourquoi. — Guerre entre le Mexique et les États-Unis.

MAI.

Un journaliste français prouve que le sort du salarié est plus heureux que celui du maître. — Une émeute à Saint-Malo. — Fin de la grève des mineurs de Saint-Étienne. — Association en Angleterre des ouvriers faisant grève. — Congrès central d'agriculture à Paris. — Troubles à Elbeuf à cause des machines. — MM. Thiers et Guizot parlent beaucoup à la tribune pendant plusieurs séances consécutives. — Évasion du prince Louis Napoléon. — La guerre continue en Algérie. — Chute du ministère Cabral en Portugal.

JUIN.

On fait quelques améliorations dans le régime des quarantaines. — Condamnation et exécution de Lecomte. — Nouvelles grèves en Angleterre. — Mort du pape Grégoire XVI. — Inauguration du chemin du Nord et du chemin de Sceaux. — Adjudication à la compagnie Rothschild du chemin de Lyon à Avignon. — Congrès libéral en Belgique. — Suppression du décime rural et réduction à deux pour cent du droit sur les envois d'argent par la poste; il était auparavant de cinq pour cent. — Les réductions du tarif de douane proposées par sir Robert Peel sont adoptées; mais le bill de coercition contre l'Irlande est rejeté: chute du ministère anglais. — Troubles à Nancy. — Le budget pour 1847 est fixé en dépenses à quatorze cent cinquante-huit millions sept cent vingt-trois mille deux cent cinquante-trois francs et est évalué en recette à treize cent trente-six millions quarante-un mille huit cent vingt-cinq francs. — Élection du nouveau pape Pie IX. — Invasion des États-Unis dans le Mexique.

JUILLET.

Clôture de la session; dissolution de la Chambre. — Terrible accident sur le chemin de Lille. — Agitation électorale; superbes promesses faites par tous les candidats; grande corruption exercée par les ministres sur les électeurs; apparition du socialisme dans les circulaires électorales. — Un pauvre maniaque tire sur le Roi, le soir de la fête de Juillet; le même soir on fait partir trois ballons illuminés, chargés de feux d'artifice, au grand contentement des Parisiens et de la banlieue.

AOÛT.

Élection générale des députés; les conservateurs sont en grande majorité; l'opposition perd un grand nombre de membres. — Continuation des

fortes chaleurs ; les vigneronns seront contents, mais les laboureurs, point. — La Chambre des députés s'assemble à cette fin de vérifier ses pouvoirs et de démontrer que la corruption et les fraudes électorales ont contribué pour une forte part aux élections ; elle y réussit parfaitement.

SEPTEMBRE.

On annonce que la reine d'Espagne doit se marier avec un de ses cousins, et la sœur de la reine d'Espagne avec le duc de Montpensier, fils du roi Louis-Philippe ; ce dernier est fort content de bien marier son fils, mais les Anglais le sont moins ou affectent de ne pas l'être ; au moment de mettre sous presse, grande rumeur à ce sujet ; attendre la fin à l'année prochaine.

NOTIONS ASTRONOMIQUES (1).

— Avant de continuer l'exposition raisonnée des connaissances actuelles sur les astres qui habitent avec notre globe les environs du même soleil, nous croyons devoir répondre à une objection sur l'opportunité d'un travail de ce genre dans un almanach où tout est dirigé vers les applications industrielles et sociales.

On peut demander quelle est l'utilité pratique de l'astronomie. Or, sans parler de son emploi journalier dans la marine et dans la géographie, nous pouvons nous borner à citer une remarque de M. Cournot (traduction de l'*Astronomie de J. Herschell*, addition) : « De même que l'astronomie observatrice est le modèle des sciences » d'observation, l'astronomie théorique le modèle des théories scientifiques ; ainsi la statistique des astres doit servir un jour de modèle à toutes les autres statistiques. » A quoi l'on doit ajouter, si l'on a foi dans la doctrine de la vie universelle, qu'un jour l'anatomie et la physiologie sidérales serviront de modèle à l'anatomie et à la physiologie des êtres que nous voyons naître et mourir sous nos yeux.

Ces conjectures paraissent bien étranges au premier coup d'œil, et cependant, s'il est dans l'histoire des sciences un fait bien constant, c'est que les géomètres n'ont pu établir les principes de la mécanique rationnelle avant d'en avoir observé les conséquences sous une forme simple dans les mouvements des astres. Tous les

(1) Voir les deux années précédentes.

services que la mécanique rend aujourd'hui à nos industries, elle les doit à ce qu'on a démêlé les lois de la mécanique rationnelle dans une de ses applications les plus simples, savoir la mécanique céleste. Par analogie nous pensons que les hommes ne découvriront pas les lois de l'organique universelle et leur application aux êtres terrestres avant d'avoir observé et compris les phénomènes de l'organique céleste.

Malheureusement tous les phénomènes célestes ont, aux yeux des savants de ce siècle, un caractère purement brut et mécanique, et ils ne conçoivent pas même qu'on puisse penser à y chercher autre chose.

Nous donnerons cette année quelques détails sur les planètes les mieux connues, à l'exception de la Terre, qui devra faire l'objet d'une étude plus détaillée.

LA LUNE. La Lune, qui accompagne notre Terre dans son mouvement annuel en se tenant toujours à une distance d'environ 30 diamètres de notre globe, est parsemée de hautes montagnes dont la forme présente une analogie évidente avec nos volcans. Ce sont généralement de vastes cirques à pente douce en dehors, escarpées intérieurement, renfermant une plaine circulaire du milieu de laquelle s'élève une petite éminence conique, comme un petit cratère subsistant au milieu d'un cratère beaucoup plus grand, plus ancien, et en partie comblé de matières autrefois fondues. Le reste de la surface de l'astre offre des teintes variées, toujours exactement les mêmes sur chaque point du disque. Si ce globe a une atmosphère, c'est une atmosphère toujours également transparente, et si rare qu'aucun des êtres vivant sur la Terre n'y pourrait subsister un instant. Les larges taches grises qui parsèment la Lune, et que les premiers successeurs de Galilée prirent pour des mers, ne peuvent être formées de matériaux actuellement liquides, car la lumière qu'elles nous réfléchissent n'est pas douée d'une qualité particulière qu'elle devrait posséder si la surface était fluide. Ainsi, tout à la surface de la Lune paraît être tombé dans un état permanent de fixité et de solidité. On ne peut pas facilement concevoir qu'il y ait de la vie sur cet astre, puisque le changement, le mouvement, la fluidité sont des attributs essentiels de la vie.

MARS. Il en est tout autrement à la surface de Mars. Les pôles

de cette planète présentent de larges taches blanches dont la grandeur varie continuellement : quand un pôle de Mars, après les longues nuits d'hiver, vient se remettre au soleil, sa calotte neigeuse a acquis sa plus grande largeur ; puis, pendant que ce pôle reste exposé en plein soleil, la tache blanche se rétrécit peu à peu, se fond comme au printemps le soleil fond chez nous les neiges accumulées pendant l'hiver.

M. Herschell a donné dans son *Traité d'astronomie* une vue de Mars dessinée par lui avec soin. En tenant le livre sens dessus dessous et considérant alors comme le pôle nord de Mars la large tache blanche qu'on voit en haut au bord du disque, cette figure offre de singulières analogies avec la Terre.

En effet, vers le sud-ouest du disque on voit une grande île, peu découpée, élargie vers le nord, échancrée au sud-ouest, prolongée en pointe vers le sud ; car cette extrémité, qui est au bord du disque, est vue très en raccourci. Cette terre ressemble donc par sa forme à celles qu'on appelle chez nous l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Austrasie.

À l'est de cette Afrique de Mars, nous apercevons un continent profondément découpé, qui est l'Europe de cette planète. Sur sa côte méridionale sont trois découpures profondes, d'une forme semblable à celle de la Gironde, de la Tamise, du Saint-Laurent, de tous les grands fleuves sans deltas. Ce sont les analogues, quant à la position et sans doute aux fonctions sociales, de notre Méditerranée et de notre Baltique.

Au-dessus de ces trois enfoncements s'étend une large presque-île, ressemblant en masse à la masse générale de l'Europe terrestre, à notre péninsule hispanique, surtout à notre Scandinavie. Au nord cette Scandinavie de Mars s'élargit un peu vers le pôle, comme sur nos mappemondes, la Laponie ; à l'est de la Laponie de Mars, un golfe considérable s'enfonce au sud en affectant une forme analogue à celle du golfe d'Arkangel ; et enfin encore plus à l'est, une côte allongée paraît contourner les glaces du pôle en les serrant de près : c'est la Sibérie ou le nord de l'Asie de cette planète.

Les terres sur le disque de Mars paraissent d'une teinte rougeâtre, et les mers plus foncées, d'une teinte verdâtre, soit par une coloration réelle, soit par un simple effet de contraste. Les contours des

taches qu'on regarde comme des terres sont fixes sur le globe, quoiqu'ils puissent se trouver en partie enveloppés dans les neiges polaires, ou bien recouverts momentanément par des taches brillantes, accidentelles et très-mobiles, semblables d'aspect à nos nuages tels qu'on les observerait d'un point de vue situé hors de notre globe.

Les neiges et les nuages de Mars prouvent que cette planète a une atmosphère tantôt limpide, tantôt nuageuse, des terres, des fleuves, des mers, des vents, des pluies, des saisons. Tout y semble préparé pour une vie peu différente de la nôtre; et de plus la géographie de Mars permet de conjecturer que l'histoire de son humanité a suivi ou suivra des phases analogues à nos phases historiques, mais moins compliquées, surtout en ce qui concerne le rôle social de l'Europe.

En effet, l'Europe de Mars est simple, tandis que la nôtre présente au moins quatre petites Europes qui se détachent de la grande, et qui ont, chacune à leur tour, dominé dans notre histoire humaine, jusqu'à l'époque présente, qui prépare la domination collective de l'Europe totale.

JUPITER. Le disque de Jupiter se présente constamment couvert près de son équateur d'une série de larges bandes parallèles, moins brillantes que le reste du globe, mais dont la teinte s'éclaircit en approchant des bords du disque. Ces bandes changent souvent de position et même de nombre, mais leur direction est toujours la même, toujours parallèle à l'équateur de la planète. La figure qu'en a donnée M. John Herschell (ouvrage déjà cité) ressemble exactement à un ciel de paysage traversé par de longues couches horizontales de nuages sombres. On dirait d'une vue de notre ciel de jour au travers d'un trou rond percé dans le volet d'une chambre qui ne reçoit point d'autre lumière. En considérant cette figure, on sera frappé de l'exactitude de ce que nous avons exposé dans l'almanach de 1845, que le ciel est noir, et que ce qui nous semble une voûte bleue, dans l'intérieur de laquelle flottent les nuages, n'est autre chose que notre atmosphère.

L'atmosphère brillante de Jupiter ne nous laisse apercevoir le noyau, comparativement obscur, du corps solide de la planète que dans l'étendue des bandes qui coupent le disque, parce que dans cette région l'atmosphère est limpide comme la nôtre dans la zone équatoriale. Les nuages de Jupiter sont disposés en longues traînées

parallèles à son équateur par des vents alisés d'une grande énergie. Cette planète a dû avoir besoin d'une atmosphère bien plus épaisse que la nôtre pour obtenir des climats analogues à ceux de la Terre, vu la grande distance où elle est du Soleil. Il lui faut un vêtement plus chaud qu'à la Terre. Le froid qui règne sur nos montagnes, les neiges éternelles des hauts sommets du Mexique, de l'Inde, du Pérou, prouvent bien que l'atmosphère seule retient et accumule dans notre résidence la chaleur du Soleil. Si notre globe s'en éloignait, il lui faudrait un surcroît d'épaisseur d'atmosphère pour que la plus grande puissance d'accumulation de chaleur compensât la diminution de fourniture journalière de chaleur.

Jupiter a quatre lunes ou satellites qui, en tournant autour de leur planète principale, viennent à des périodes bien connues se plonger dans l'ombre que la planète projette derrière elle. Ces éclipses éprouvent des retards apparents, qui ont permis de mesurer la vitesse de la lumière. Quand nous sommes le plus près possible de Jupiter, nous voyons les éclipses de ses satellites à des époques qui sont en retard sur l'époque vraie du phénomène, de tout le temps que la lumière emploie pour venir de Jupiter à nous ; quand notre distance à Jupiter augmente, le retard augmente, en proportion, pour diminuer ensuite quand nous nous rapprochons. De là une oscillation périodique qui resserre les époques apparentes des éclipses pendant que nous nous approchons de Jupiter, et les écarte quand nous nous en éloignons. L'étendue de ces variations nous a appris que la lumière nous arrive du Soleil en un demi-quart d'heure environ.

Cette méthode de mesurer a été imaginée par Descartes ; mais, ne pouvant de son temps l'appliquer qu'aux éclipses de notre Lune par la Terre, et du Soleil par notre Lune, il échoua nécessairement. Il ne pouvait mesurer que le temps employé par la lumière à traverser l'orbite lunaire, et ce temps est trop court pour qu'on puisse le distinguer nettement. Descartes n'est pas moins l'auteur d'une méthode qui, appliquée par le Danois Røemer aux quatre lunes de Jupiter, nous a fourni la première mesure connue de la vitesse de la lumière. D'Alembert, quoique adversaire de la théorie cartésienne sur la nature de la lumière, rend sur ce point justice à Descartes (art. Lumière de l'Encyclopédie).

SATURNE. Le disque de Saturne nous présente, comme celui de Jupiter, des bandes obscures qui le traversent près de son équateur, et qui sont dues également à des vents alisés très-puissants. Cette planète n'a pas moins de sept lunes, dont nous ne citerons aucune particularité. Mais ce système secondaire présente, dans les anneaux qui entourent la planète, une singularité unique jusqu'à ce jour. Qu'on se figure une large bande presque plate, circulaire, vide au milieu, partagée en deux bandes concentriques, indépendantes quoique situées ensemble dans le même plan, et cette curieuse construction entourant de toutes parts l'équateur de la planète sans la toucher. On trouvera, dans l'ouvrage de J. Herschell déjà cité, une belle figure de Saturne entouré de ses anneaux, où l'on distingue fort bien l'ombre que l'anneau porte sur la planète et celle qu'à son tour la planète porte sur l'anneau.

Supposant que cette figure soit parfaitement exacte, elle donne lieu à quelques remarques. D'abord l'ombre projetée par l'anneau sur la planète est sensiblement moins noire que le ciel, et s'éclaircit encore en approchant des bords du disque, comme si l'atmosphère avait une très-grande épaisseur dont le disque nous montrerait seulement la surface extérieure, et comme si les parties de cette atmosphère, qui reçoivent l'ombre de l'anneau, étaient pénétrées d'une lumière diffuse assez intense. De même la partie de l'anneau qui reçoit l'ombre de la planète se distingue encore nettement sur le fond noir du ciel, quoique, de ce lieu, on ne puisse voir que l'hémisphère obscur de la planète. Pour expliquer ces deux circonstances, il semble nécessaire d'admettre que l'anneau n'est pas complètement opaque; qu'il laisse passer une lumière diffuse comme nos nuages, ou peut-être même qu'il émet une lumière phosphorescente, soit qu'il la produise de lui-même, soit qu'il la doive à une action particulière de la lumière du Soleil, analogue à celle qu'il exerce sur la craie.

Ceci posé, nous essaierons de compléter par conjecture un passage de l'astronomie de Herschell :

« Les anneaux de Saturne doivent offrir un magnifique spectacle :
» vus des régions de la planète situées du côté éclairé, ils doivent paraître
» comme de vastes arceaux qui partagent le ciel d'un bout à
» l'autre de l'horizon, en gardant une position invariable par rapport

» aux étoiles. Au contraire, une éclipse de soleil de quinze ans de
» durée dans les régions situées du côté obscur, et sur lesquelles
» l'ombre de l'anneau se projette, doit en faire (selon nos idées) un
» séjour inhabitable pour tout être vivant, nonobstant la faible lu-
» mière donnée par les satellites. Mais peut-être que les combinai-
» sons qui ne rappellent à nos esprits que des images d'horreur
» sont en réalité celles où se manifestent le plus glorieusement les
» ressources d'une inépuisable bienfaisance. »

Cette dernière phrase exprime, sous la forme du doute qui convient à un savant moderne, une pensée qu'il faut admettre comme une certitude au point de vue religieux. Nous allons essayer d'expliquer un moyen que la nature a pu employer pour le bonheur des régions qui reçoivent l'ombre des anneaux de Saturne; si ce moyen n'est pas employé réellement, il faut qu'il y en ait un autre meilleur qui aura été employé.

Si les anneaux ne sont pas plus opaques que nos nuages, ou encore s'ils distribuent une lumière phosphorescente, ils peuvent bien distribuer aussi de la chaleur: il paraît donc très-possible qu'ils procurent simplement une automne fraîche aux zones équatoriales de la planète. Cette automne est une saison où *le temps est couvert*, savoir: au milieu du jour pour les pays qui sont près d'un des bords de l'ombre, le soir et le matin pour ceux qui sont vers le bord opposé de l'ombre, tout le jour pour les autres; mais ce n'est pas la nuit, et la grande épaisseur de l'atmosphère suffit pour conserver dans ces régions une température douce. En outre, l'ombre des anneaux doit modifier profondément le système des vents alisés de la planète en faisant descendre, dès cette latitude, des hautes régions dans les plus basses, les colonnes d'air échauffées dans la zone qui a actuellement le Soleil d'aplomb. Il n'y a donc point de témérité, même abstraction faite du système de la vie universelle, à supposer que Saturne est habitable et habité.

Quant aux anneaux eux-mêmes, quoique formés en partie de grandes masses de vapeur, il est probable qu'ils contiennent dans leur épaisseur des anneaux solides et peut-être habitables.

Si on admet cette supposition, les habitants de l'anneau intérieur doivent jouir d'un singulier spectacle lorsqu'ils viennent se placer sur la partie de leur résidence qui regarde la planète: ils doivent

voir la planète comme un immense globe immobile au zénith, remplissant le ciel jusqu'à un tiers environ de la distance angulaire entre le zénith et le plan horizontal; en même temps l'horizon réel de l'anneau doit leur offrir, vers le sud et vers le nord, des dépressions notables, et au contraire, vers l'est et l'ouest, ils doivent voir leur anneau s'élever comme deux montagnes qui vont se perdre derrière le globe de la planète. En marchant vers le plat de l'anneau, ils voient ces deux montagnes lointaines s'incliner vers le sud ou vers le nord, jusqu'à ce qu'elles disparaissent sous le plan horizontal, qui alors cache la moitié du disque de la planète.

On pourrait imaginer des correspondances télégraphiques entre les habitants des anneaux et ceux de la planète, d'où il résulterait une utilité considérable. Mais, de peur qu'on nous accuse d'imagination, nous nous bornerons à mentionner un service singulier que les anneaux de Saturne ont dû rendre aux habitants de la planète : c'est de leur avoir enseigné de bonne heure la rondeur de leur globe. En effet, ceux qui ont actuellement la saison d'été voient chaque soir l'ombre de la planète sur le plan des anneaux. C'est ainsi, madame, que, si vous voulez sans embarras voir comment vos cheveux sont arrangés derrière votre tête, vous pouvez vous placer à peu près de profil entre une lampe et un mur, sur lequel vous regarderez du coin de l'œil la silhouette de votre tête. Nous autres, gens de la Terre, nous pouvons aussi bien que ceux de Saturne voir l'ombre de notre globe, et reconnaître sans autre embarras que la Terre est ronde; mais ce que les Saturniens voient tous les soirs et tous les matins, nous ne le voyons qu'aux éclipses de Lune.

Le seul globe dont nous connaissons un peu en détail la structure est celui que nous habitons. Mais l'importance et la difficulté du sujet nous déterminent à renvoyer à une autre année l'exposition de ce que l'on sait de plus général sur la Terre.

PH. BR.



FOURIER (1).

Air : *De l'Avenir.*

Paix ! écoutez ! de cette vaste enceinte

Légalement les voûtes ont frémi :

Debout ! soldats de la phalange sainte !

Ce bruit annonce un Sauveur , un ami.

FOURIER paraît dans un flot de lumière ,

Sa grande voix nous crie avec bonté :

« Pils du travail , apportez une pierre

» Au Temple de l'Humanité !

» Pour vous doter , ma main infatigable

» A réuni bien des trésors épars ,

» Et je suis mort sur la borne immuable

» Marquant la route et les points de départ.

» Avec l'Attrait et la Loi sériaire ,

» Faites surgir une heureuse cité ;

» Révélateurs , apportez une pierre

» Au Temple de l'Humanité !

» Dieu te destine à de nouvelles phases ,

» Peuple ! sois prêt pour ta rédemption ,

» Dans l'avenir jette de larges bases

» Pour préluder à ton ascension.

» Honte au cœur froid , à l'Oisif en arrière

» Qui , sur la mousse , endort sa lâcheté !

» Rois-Plébéiens , apportez une pierre

» Au Temple de l'Humanité.

» Votre Édifice est en décrépitude ;

» Le Temps disjoint ses soliveaux usés.

» Sauvez vos fils ! sauvez la multitude ,

» Ou sous le comble ils seront écrasés !

(1) Cette Ode a été chantée par l'auteur au banquet du 7 avril 1846.

- » Fondez ! dressez l'Arche hospitalière
- » Où tout mortel soit à l'aise abrité.
- » Législateurs , apportez une pierre
- » Au Temple de l'Humanité.
- » Sur les discords, sur les ardentes fièvres,
- » Femmes , jetez des mots consolateurs :
- » Tout dogme est pur qui passe par vos lèvres ;
- » Tout dogme est saint qui passe par vos cœurs.
- » Répandez donc sur l'œuvre tout entière ,
- » Parfum d'amour , parfum de chasteté.
- » Filles d'Adam , apportez une pierre
- » Au Temple de l'Humanité.
- » Pourquoi jeter le trouble et l'anathème
- » Sur les esprits palpitants sous vos lois ;
- » Vous qui versez l'eau sainte du baptême ,
- » Du Fanatique arrêtez les exploits.
- » Christ , notre maître , en fermant la paupière ,
- » Teignit de sang la croix de charité.
- » Soldats de paix , apportez une pierre
- » Au Temple de l'Humanité.
- » Semez la Foi , semez la Propagandé ,
- » Au camp , au bal , au salon , au barreau.
- » Que tout génie apporte son offrande ,
- » Que tout bras fort apporte son marteau.
- » Du choc des corps s'échappe la lumière ;
- » Du choc des faits jaillit la vérité.
- » D'en haut , d'en bas , apportez une pierre
- » Au Temple de l'Humanité. »

FOURIER remonte à la voûte immortelle ,
Où l'Harmonie habite près de Dieu ;
Il disparaît , et sa voix paternelle
Jette ces mots pour éternel adieu :
« Chaque degré de l'échelle unitaire ,
» Élève l'homme à la divinité.
» Fils de la France , apportez une pierre
» Au Temple de l'Humanité. »

L. FESTEAU.

ENVAHISSEMENTS DE LA FÉODALITÉ INDUSTRIELLE.

Supposez la paix régnant pendant cinquante années consécutives dans un pays comme la France; supposez des récoltes abondantes, une industrie active, des inventions merveilleuses, comme la vapeur, les chemins de fer, les machines à filer, à tisser, etc., et demandez-vous quel sera l'état social de ce pays au bout de ces cinquante années.

D'immenses richesses auront été produites, mais à qui appartiendront-elles ?

Si les produits, dus au triple concours du capital, du talent et du travail, continuent à être répartis selon le mode actuellement en usage, c'est-à-dire si les travailleurs continuent à ne recevoir pour prix de leur coopération que le salaire, le pain quotidien de chaque jour, il est évident que l'inégalité entre les diverses classes de la société n'aura pas cessé d'exister; bien plus, elle se sera accrue.

Car dans la répartition des produits telle qu'elle se fait aujourd'hui, le travailleur, le salarié, le commis, le manouvrier, ne reçoivent qu'une part très-minime; cette part varie entre ces deux limites extrêmes, l'indispensable et un peu de superflu; l'indispensable est le lot auquel se trouvent réduits la plupart des ouvriers de la campagne et un grand nombre de ceux des villes; un peu de superflu est celui des contre-mâîtres et commis, soit à la ville, soit à la campagne.

Mais où va donc tout le surplus du produit? Il va entre les mains des chefs industriels, des capitalistes.

Donc, tandis que la masse des travailleurs continuera à végéter péniblement, il se formera à côté et au-dessus d'elle d'immenses fortunes réunies en un petit nombre de mains, et cinquante années de paix auront abouti à créer un ordre de choses où, d'un côté, seront pouvoir immense et immenses richesses, de l'autre pauvreté et obéissance.

Voilà ce que nous entendons par féodalité industrielle: c'est la

suprématie, tant dans l'ordre politique que dans l'ordre de la production, des détenteurs de capitaux, soit mobiliers, soit immobiliers; suprématie résultant d'une mauvaise organisation sociale, d'une injuste et oppressive répartition des produits. C'est en effet une injuste répartition que celle qui n'attribue au travailleur presque rien du produit dû à son travail, et attribue presque tout au capitaliste, dont le capital n'a coopéré que pour une portion minimale à ce produit, et dont la personne n'y a le plus souvent coopéré pour rien.

Les savants officiels chargés de défendre toutes les iniquités de la société actuelle ont, il est vrai, trouvé un admirable raisonnement en faveur de cette répartition tout à l'avantage du capitaliste : « Le capitaliste expose son capital, le travailleur qui n'a rien, ne peut exposer le sien. »

Argument aussi odieux que ridicule! comme si dans l'œuvre de la production il était permis de mettre en comparaison le travail intelligent et animé de l'homme et la coopération de cet instrument matériel appelé le capital.

Un fournisseur d'habits et de culottes serait-il bien venu à dire à des soldats : « C'est moi qui vous ai fourni les vêtements qui vous couvrent : donnez-moi votre butin, vos croix et vos drapeaux, parce que j'ai *exposé* aux balles et aux coups de sabre mes habits que vous me rapportez en fort mauvais état. — Eh nous! répondraient les soldats, nous avons *exposé* nos corps, et si vos habits sont déchirés, nos corps aussi le sont et plusieurs d'entre nous, et des meilleurs, sont restés sur le champ de bataille, morts sous les coups qui ont troué vos guenilles! »

Or, sur le champ de l'industrie, les travailleurs ne donnent-ils pas tous les jours leur corps et leur intelligence? n'exposent-ils pas leur santé et leur vie? ne sont-ils pas des créatures humaines faites à l'image de Dieu, et qui, comme lui, s'appliquent sans cesse à multiplier autour d'eux les créations, noble témoignage de leur royauté sur la terre? Et parce que, dans cette perpétuelle transformation de la matière opérée par leurs mains, par leur intelligence, par leur âme, quelqu'un leur aura fourni un instrument inerte et sans vie (le capital), tout le produit de leur travail appartiendra, eux-mêmes, chose horrible à dire! eux-mêmes appartiendront aux

maîtres de cet instrument, sous prétexte qu'il a *exposé* cet instrument! — Non! outre que cela est inique, c'est encore absurde.

Et pourtant la France s'enfonce à grands pas vers un ordre de choses qui sanctifierait cette monstruosité. La paix dont nous avons joui presque sans intervalles pendant trente ans à accumulé d'immenses richesses, dont la masse des travailleurs profite peu et qui tendent à constituer une aristocratie nouvelle fondée sur les possesseurs de l'or et la fourberie mercantile. Les idées d'affranchissement du peuple sont tout à fait mises en oubli dans la classe des possesseurs; ils ne songent plus qu'à se maintenir à leur poste, et les plus habiles à organiser un système de gouvernement qui maintienne le peuple dans son état de dépendance et de salarité.

La Chambre des députés est plus spécialement soumise à l'influence des banquiers et grands financiers, qui sont la cheville ouvrière la plus notable du mouvement commercial; avec la chambre, les financiers ont gagné les ministres, et ces derniers, trahissant la royauté, au lieu de chercher à sceller une alliance entre elle et le peuple, pour contenir l'aristocratie naissante, commé autrefois peuple et royauté ont vaincu la féodalité nobiliaire, s'unissent contre le peuple avec cette aristocratie, qui abaissera plus tard la royauté au-dessous d'elle.

Un des moyens les plus puissants de l'aristocratie nouvelle est l'établissement des monopoles; car, outre l'argent que produisent les monopoles, ils ont encore cet avantage pour ceux qui les possèdent de jeter hors de toute concurrence tous les rivaux possibles, et de mettre dans leur dépendance une foule de personnes.

Les industries montrent une tendance prononcée à se centraliser, c'est-à-dire à se constituer en grandes compagnies affiliées, qui renversent les petites individualités, les absorbent en elles et deviendront seules maîtresses de la place.

Ainsi, les grandes maisons de nouveautés à Paris ont fait disparaître une foule de maisons de détail, dont les propriétaires, jusquelà indépendants, ont été forcés de fermer boutique, et d'aller, comme commis, se rendre dépendants des chefs de ces vastes entreprises.

Des messageries générales ont également culbuté une foule de petites voitures particulières, et ont enrégimenté chez elles la bande indisciplinée des anciens cochers et petits exploitants.

La concession des chemins de fer à des compagnies privées a constitué le monopole le plus vaste que nous ayons encore vu, puisqu'il aliène à des sociétés de 100 et 150 millions le droit qui, par le fait, devient presque exclusif de faire le service de transport sur les grandes routes de France.

La constitution actuelle des chemins de fer est un bel exemple de féodalité industrielle; car, outre les profits que peuvent tirer de leurs capitaux et de leurs appointements les administrateurs de ces entreprises, elles leur donnent une influence prépondérante dans le monde politique et le monde commercial. Ces administrateurs, en effet, profitent seuls de la puissance que crée nécessairement la réunion sur un seul point d'une masse de capitaux s'élevant à la somme de cent et tant de millions, influence dont est complètement déchu le simple actionnaire d'une, dix, vingt, trente actions, qui n'a d'autre droit que d'intervenir d'une manière presque toujours illusoire dans des assemblées générales.

Ces mêmes administrateurs tiennent sous leur loi une multitude d'ouvriers et d'employés dont le sort dépend d'eux, véritable armée qui, dans cinq à six ans, s'élèvera à quelques cent mille hommes.

Ils étendent les mains sur tous les entrepreneurs de voitures aboutissant aux chemins de fer et qui ont besoin d'une permission spéciale pour faire ce service: encore une multitude de gens qui dépendent plus ou moins des monopoleurs.

Enfin, par les services qu'ils peuvent rendre, par les facilités accordées ou refusées, par les faveurs, par les ouvertures et fermetures des stations, etc., et comme maîtres absolus du transport (car les cahiers de charge sont des niaiseries qui ne peuvent rien empêcher), ils peuvent intervenir puissamment dans le commerce et l'industrie, et coopérer activement à tous les autres monopoles.

Un autre monopole, fortement développé cette année, est celui des houillères (mines et charbon) du bassin de la Loire. Les diverses exploitations morcelées se sont réunies en une seule et grande compagnie, dont l'avènement a causé un grand émoi dans tout le pays et a même excité une sanglante émeute.

Mais il n'y a pas eu d'émeute pour le monopole des sels, formé également cette année par d'autres compagnies, et dont le résultat a pourtant été d'augmenter notablement le prix du sel.

Restons-en là. Répétons seulement cet axiome : la paix produit les richesses, la mauvaise répartition des richesses produit une extrême inégalité parmi les citoyens et la dépendance toujours croissante du plus grand nombre à l'égard du plus petit nombre : donc gardons la paix, mais changeons la répartition ; — en d'autres termes, abolissons le salariat et sachons organiser l'Association, — ou productivité croissante, équitable répartition, consommation très-économique des produits, et de plus, liberté réelle pour tous les travailleurs, hommes, femmes et enfants.

LES COMMUNISTES ALLEMANDS

DANS LES DEUX MONDES.

L'Allemagne, comme les États-Unis, l'Angleterre et la France, vient d'être envahie par l'idée communiste. Les doctrines nouvelles sur la communauté des biens ont pénétré dans la plupart des associations ouvrières qui couvrent d'un vaste et inextricable réseau les États de la confédération germanique.

Au lieu de conjurer l'invasion en émancipant les prolétaires, les gouvernements allemands ont cru l'arrêter par la proscription de ses propagateurs. Mais l'Allemagne est partout où vivent les Allemands, et ceux-ci pullulent en Amérique comme en Europe. Les ouvriers allemands qui habitent Londres, Paris, Bruxelles et les principales villes de la Suisse, formeraient à eux seuls une armée de cent mille hommes. L'avant-garde de cette armée frémissante, moins imaginaire qu'on pourrait le croire, était campée en Suisse, et n'attendait peut-être que le signal pour repasser le Rhin et révolutionner l'Allemagne, lorsque le gouvernement prussien découvrit les menées de plusieurs clubs et saisit les papiers de leurs chefs dans quelques localités du canton-principauté de Neuchâtel.

Les questions posées par les communistes allemands dans leurs clubs de la Suisse, sont du genre de celles-ci : « Quelle est la situation de l'Allemagne ? Peut-on arriver au progrès par des voies légales ? La république est-elle préférable à la monarchie ? »

Les propagandistes doivent agir de manière que dans les discussions on fasse à ces questions les réponses suivantes : « Le progrès ne peut-être obtenu que par des voies illégales ; l'état social, religieux et politique de l'Allemagne a besoin d'être reconstitué entièrement. »

Dans une sorte de catéchisme à l'usage des adeptes, on lit les demandes et les réponses suivantes, dont le sens emblématique n'est que trop facile à trouver

« Que nous reste-t-il à faire? Attendre des temps meilleurs. — Quels sont ces temps? Ceux qui verront fleurir nos roses. — Quelles roses, des roses blanches? Non, des roses rouges. »

Dieu préserve l'Allemagne des roses rouges de ses communistes, en donnant aux gouvernements l'intelligence des choses sociales!

Selon eux aussi, le sang du Christ, versé pour le salut des opprimés, ne produira son effet que lorsqu'ils auront eux-mêmes versé le sang de ceux qui s'opposent encore à la rédemption universelle. Il en est au contraire qui nient le Christ, et par conséquent la rédemption évangélique. Un rapport affirme que cette secte a commencé la réalisation de ses projets, en cherchant à bannir du cœur des ouvriers la foi en Dieu et en Jésus-Christ.

On attribue à Marc cette pensée : « La liberté n'existe pas, parce que le christianisme a encore des racines trop profondes. On doit s'attacher à démontrer que l'athéisme seul conduit à la liberté. »

Standau, chef d'un club de Lausanne, écrivait, dit-on, le 8 janvier 1844 : « Le club marche à pas de géant dans la voie de l'athéisme et du renversement de toute morale. »

Doelcke, de son côté, fait, à ce qu'on assure, l'éloge du club de la Chaux-de-Fond en ces termes : « Voltaire et Diderot n'étaient point à notre hauteur; nos clubistes font d'immenses progrès. »

L'année dernière, lorsque le parti socialiste renversa à Lausanne les doctrinaires vaudois, les communistes de la rose rouge saluèrent avec enthousiasme cette révolution, et crurent que leur temps était venu. Ils s'étaient trompés. Le gouvernement vaudois, trop sage pour s'écarter de la voie des réformes pacifiques, interdit la publication d'une feuille communiste répandue à profusion dans tout les clubs de la Suisse. Les extraits suivants donneront une idée des tendances de ce journal subversif, intitulé *Feuilles contemporaines pour la vie sociale*. « Dieu et l'immortalité de l'âme sont des mots usés. Je voudrais voir de grands vices, je désirerais qu'il se commit des crimes sanglants et monstrueux, pour qu'il ne fût plus question de cette morale dont on nous ennuie chaque jour. Tout ce que le parti libéral fait en Allemagne est d'une monotonie fatigante. Tschech, le régicide prussien, d'héroïque mémoire, a cherché à apporter quelque changement à cette uniformité; sa tentative malheureusement a échoué, et nous sommes retombés dans notre ancienne torpeur. Repose en paix, Tschech! Et, vous, Majesté, prenez garde. »

C'est en Suisse qu'ont été imprimés les livres en quelque sorte classiques des sectes qui s'inspirent en Allemagne de l'idée communiste. On remarque surtout parmi ces ouvrages ceux de Weitling et de Becker.

Weitling, l'épouvantail des conservateurs allemands, croit que la loi du travail étant également applicable aux membres de la race humaine, tous les hommes doivent concourir, chacun selon sa capacité morale et sa force physique, à transformer le globe en un vaste atelier. Tout détruire pour tout re-

construire sur de nouvelles bases, tel est le dernier mot de son système. Des mœurs, des États et des cultes actuels; des langues, des lois et des nationalités du présent, il ne doit rien rester : car ces divers éléments sont autant de barrières qui séparent les peuples destinés à l'unité universelle. Weitling a exposé ses propres idées dans l'ouvrage intitulé *Garanties de l'harmonie avec la liberté*.

Tous les radicaux du socialisme allemand ne se sont pas rangés aux opinions de Weitling, surtout en ce qui concerne le côté religieux de son système. Ainsi quand Becker, qui réclame aussi l'abolition de la propriété et du capital, déclare que tous les moyens de coercition, de patronage et d'association sont impuissants à remédier au prolétariat, il s'élève néanmoins contre la tendance irréligieuse de Weitling, qu'il appelle un communiste *malgré* la Bible; tandis que, selon lui, le communisme n'est réalisable que *par* et *selon* la Bible. C'est avec cette conviction que Becker a écrit *l'Evangile du pauvre pêcheur*.

Lequel aurait raison de Becker et de Weitling? Ni l'un ni l'autre, sans doute. Toutefois le communisme religieux de l'un semble moins déraisonnable que le communisme politique de l'autre, par la raison que si jamais l'idée de la communauté pouvait être autre chose qu'un drapeau pour les agitateurs du radicalisme politique, ce serait seulement parmi les hommes profondément religieux que cette forme sociale deviendrait une vérité. Avec Weitling, nous retomberions dans la barbarie des anciens Burgondes, laquelle consistait à transporter dans un *burgum* gallo-romain les chasseurs et les pêcheurs du *gau* germanique transformés en charpentiers et en forgerons. Avec Becker, nous nous arrêterions simplement au patriarcat des Arabes. Dans la secte où le travail serait un devoir, et non un plaisir, qui gouvernerait? La famine. Dans la tribu fondée seulement sur l'exaltation du sentiment religieux, qui commanderait? Le fanatisme. Ne réveillons pas Attila au fond de ses forêts germaniques, et laissons Mahomet reposer en paix dans le désert.

Les idées des communistes allemands sur l'émancipation du sexe féminin ont attiré ouvertement ou secrètement dans les rangs de ces hardis novateurs un certain nombre de jeunes femmes, à la tête desquelles on a distingué la belle mistress Aston, femme d'un fabricant anglais, mais fille d'un pasteur allemand qui jouit d'une haute estime dans la ville d'Halberstad. Mistress Aston s'était fait remarquer dans la société de Berlin par sa vivacité à critiquer l'immoralité du mariage tel qu'il est constitué dans nos pays civilisés. Une fois hors des salons qu'elle avait bouleversés et charmés par sa présence, cette jeune dame rejetait les vêtements de son sexe et avec eux la gêne qu'ils imposent, pour devenir sous des habits masculins le plus joli et le plus délibéré cavalier qui se puisse voir. Chaussée de bottes à éperons, une cravache à la main, le cigare à la bouche, et sur la tête un chapeau orné d'une plume et coquettement penché sur l'oreille, mistress Aston se promenait hardiment dans les rues les plus fréquentés de Berlin, et ceux qui la reconnaissaient se disaient en la voyant : *Voilà la George Sand allemande*. Entraînées par son exemple et

ses leçons, plusieurs dames déclarèrent partager ses vues et ses croyances, et la capitale de la Prusse fut sur le point de voir fonder dans son sein un *club de femmes libres*.

La distraction habituelle de ces dames, après la promenade, était de se réunir avec leurs amis dans quelque brasserie, pour y boire, fumer et chanter en même temps que faire de la propagande communiste au milieu des étudiants. L'un de ces derniers, le jeune Gottschal, fut si vivement épris des charmes de mistress Aston, qu'il lui dédia deux dithyrambes d'amour intitulés *Madonna* und *Magdalena* (la *Madone* et la *Madeleine*). La grande dame communiste rappelle-t-elle effectivement à la fois l'idéal de la vierge et celui de la courtisane? toujours est-il que ses propres accusateurs, en lui imputant de grandes faiblesses, lui reconnaissent aussi d'éminentes qualités. « C'est une femme réellement supérieure, disent-ils, mais qui réunit tous les extrêmes, les bons comme les mauvais. »

Ce fut au milieu de ses adorateurs, que mistress Aston composa plusieurs ouvrages : les uns dans le genre léger, tels que *Le Prince noir*; les autres plus sérieux, tels que le roman intitulé *Trois jours de la vie d'une femme*. La censure, qui s'est opposée à la publication des œuvres en prose de l'émule allemande de George Sand, s'était montrée moins sévère pour ses compositions poétiques réunies sous le titre de *Roses sauvages*; mais la police eut ensuite ordre de saisir ce dernier ouvrage chez l'éditeur. Mistress Aston, dénoncée elle-même au roi comme athée et communiste, n'a pas tardé à se voir traitée avec aussi peu de ménagement que ses œuvres. Condamnée à remettre sa fille à son mari, dont elle vivait séparée, elle a de plus été bannie de la Prusse et des pays qui dépendent de ce royaume.

Pendant que mistress Aston partait pour l'exil, le jeune poète Gottschal, son ami de cœur, se rendait lui-même en Suisse, peut-être pour y confier la dame communiste au soin des autres proscrits allemands réfugiés dans ce pays. C'est dans la patrie de Guillaume Tell que Gottschal prépara sa vengeance contre ceux qui prétendent que la femme est déjà trop émancipée. Dans cette Helvétie qui sue le socialisme par tous les pores, le jeune poète a eu l'idée de composer un grand drame social. Le héros choisi par lui est un homme dont la jeune Allemagne est avec raison aussi fière que la vieille Suisse a pu l'être de Guillaume Tell, c'est Thomas Munzer, le chef démocrate qui tenta, au sixième siècle, l'émancipation sociale de l'Allemagne.

La plupart des écrivains allemands socialistes réfugiés en Suisse viennent de quitter ce pays pour aller rejoindre ceux de leurs amis qui sont établis en Amérique. Il y a aux États-Unis plusieurs milliers d'émigrés allemands, oubliés de leur mère-patrie, et qui resteraient perdus au milieu des forêts de l'Amérique, si le socialisme, nouveau Moïse, ne les rassemblait pour les conduire à la terre promise. La proscription des socialistes allemands a eu cela d'utile, qu'elle a donné à l'émigration des chefs intelligents et dévoués. Ce sont les socia-

istes qui, les premiers, s'écartant des partis politiques, ont consacré leur plume à la défense des intérêts allemands dans les Etats de l'Union américaine. Malheureusement la plupart d'entre eux, se laissant aller à leurs tendances communistes, s'acquittent de la tâche généreuse qu'ils se sont donnée avec une violence qui rappelle celle des agitateurs des clubs helvétiques. Ainsi le suisse Trautwein crie aux Allemands rassemblés sur la place publique : « Il y a assez longtemps que des *chenapans* politiques nous conduisent par le nez, tâchons, une bonne fois, de faire nos affaires nous-mêmes, et frayons-nous une voie nouvelle de salut. »

Ce Trautwein s'est fait le disciple d'Hermann Kriege, ancien étudiant westphalien des universités de Leipzig et de Berlin, lequel, forcé de quitter l'Allemagne afin de se soustraire aux poursuites dirigées contre lui pour cause politique, est devenu l'un des plus ardents propogateurs du communisme dans le Nouveau-Monde. Kriege a fondé à New-York un journal intitulé : le *Tribun du peuple*, organe de l'association pour la réforme sociale des Allemands en Amérique. Dans cette feuille, Kriege, qui se pose comme l'avocat universel des classes ouvrières, fait appel à tous ceux qui ont à se plaindre de quelque injustice et leur dit : « Si un fabricant vous frappe, si un marchand vous vole, si un avocat refuse de défendre votre pauvreté, si un charlatan assassine vos enfants, si, au lieu de vous consoler, un ecclésiastique vous maudit, venez à moi, et nous verrons ensemble ce que l'on peut faire pour secourir votre infortune. En attendant, je clouerai au pilori de la publicité tous les prétendus hommes d'honneur qui vous exploitent, afin que chacun puisse les y voir, les reconnaître et prendre garde à eux. » On prétend que Kriege viendra difficilement à bout de redresser tous les torts commis envers ceux de sa race, et que, fatigué de la rude besogne qu'il s'est donnée, le tribun allemand, opprimé à son tour par les réclamations de tant d'opprimés, ne tardera pas à reconnaître que, dans une société non organisée, le service des petits n'est pas moins sujet à ingratitude que celui des grands.

Les autres feuilles allemandes de l'Union, qui redoutent peut-être la concurrence du *Tribun du peuple*, l'attaquent avec une violence dénuée de toute courtoisie. La *Gazette d'Etat* entre autres s'explique ainsi qu'il suit sur le compte de Kriege en particulier : « Si le monde était une maison de fous comme quelques-uns l'affirment, le *Tribun* pourrait aspirer à devenir son organe officiel. Mais le monde est seulement une chose merveilleuse, où la folie, il est vrai, ne manque pas. Depuis que nous connaissons Kriege, nous applaudirions volontiers à ceux des gouvernements allemands qui voudrent faire enfermer cet écrivain. L'avenir nous dira s'il a mérité d'être retenu dans une prison plutôt que dans une maison de santé. Heureusement qu'il n'est pas prouvé aux Américains que leur patrie doive servir à la guérison de tous les insensés qui affligent l'Allemagne, car, à lire le journal de Kriege, on s'imaginerait difficilement le contraire. »

Plus modérés que l'audacieux Kriege, d'autres socialistes allemands ont

tenté de donner à la réforme sociale une direction moins violente. Prétendant vouloir initier le public à tous les efforts qui se feraient dans le monde civilisé pour améliorer le sort du peuple, ils ont fondé une revue hebdomadaire ayant pour titre : *Le Temps, feuille libre, pour le progrès matériel et intellectuel de la société*. Mais ce journal, dont le rédacteur se nomme Guillaume Frohlich, atteindra difficilement à la même publicité que son rival le *Tribun du peuple*, celui-ci étant soutenu par les agrariens allemands de New-York, dont le club est le plus considérable de tous ceux de ce genre dans les États-Unis.

Les agrariens, ainsi qu'on le verra dans l'article suivant, combattent avec acharnement la féodalité terrienne. Ils réclament le partage du sol, n'admettant pas qu'un citoyen puisse posséder plus de 160 acres de terres labourables. Le club new-yorkois, qui est en relation avec l'Allemagne, où il entretient des agents chargés de provoquer l'émigration, cherche à fortifier de plus en plus l'élément germanique dans les divers États de l'Union, espérant ainsi parvenir à donner à la race allemande une puissance suffisante pour disputer un jour dans la république la prépondérance à la race anglo-américaine. Cependant les membres du club, qui prennent le titre de *réformateurs sociaux*, n'ont d'autre but, en apparence, que d'assister de leurs secours et de leurs conseils les émigrants qui arrivent des contrées allemandes. Mais, à peine les nouveaux débarqués ont-ils touché le sol américain, que leurs officieux patrons les initient au communisme, de sorte que lorsqu'ils s'avancent dans l'intérieur des terres c'est pour y grossir infailliblement les petits clubs agrariens dépendant du grand club de New-York. Les adeptes du communisme germanique se trouvent donc journallement recrutés d'une manière d'autant plus assurée que, depuis quelques années, l'Allemagne fournit à elle seule plus d'émigrants aux États-Unis que toutes les contrées de l'Europe réunies. Leur nombre, qui était déjà de 62,000 pendant les trois premiers mois de 1846, sera à la fin de cette année de près de 200,000, qui se dirigent en grande partie sur le Texas.

Cet accroissement prodigieux de la race allemande donne d'assez grandes inquiétudes aux Anglo-Américains, surtout à ceux qui, sous le nom de *natifs*, s'arrogeraient volontiers, dans la colonie détachée de la Grande-Bretagne, des droits analogues à ceux que la conquête donna autrefois sur l'Angleterre aux Normands. L'écrivain socialiste Henri Koch, chargé de commander les volontaires allemands de la guerre du Mexique, montra dans un discours chaleureux à ses soldats la nécessité de confondre à force de bravoure les accusations absurdes de *ultranatisme*, qui prétend que les Allemands, mauvais citoyens, ne sont attirés dans le Texas que dans le but d'y former peu à peu une armée assez puissante pour occuper le Mexique, et faire de ce vaste pays une monarchie destinée à briser la république américaine. Henri Koch termina son allocution en faisant jurer sur le drapeau américain à tous ses soldats de vaincre ou de mourir pour leur nouvelle patrie. Puis ils marchèrent au combat

en entonnant joyeusement un chant guerrier de la vieille Allemagne. La moitié des dragons allemands furent écharpés, mais les autres s'emparèrent des canons ennemis et décidèrent du gain de la victoire. On a dit que pendant que les volontaires allemands gagnaient ainsi glorieusement leur droit de naturalisation dans leur patrie adoptive, les sauvages *Comanches*, profitant de leur absence, s'étaient rués sur leurs établissements près de Galveston et avaient incendié leurs habitations, puis massacré leurs femmes et leurs enfants.

Tant de courage d'une part, et de l'autre une adversité si peu méritée ; devraient suffire pour dissiper les préjugés que la haine de l'étranger entretient encore chez les *ultranatifs*. Quand est-ce que les Anglo-Saxons comprendront que l'Amérique tout entière est destinée à devenir l'apanage de la démocratie européenne ? Que la jeune Allemagne grandisse en paix, à l'ombre du socialisme, dans les États de l'Union, en attendant le jour où elle abordera à Brême et à Hambourg pour annoncer à l'Allemagne féodale qu'il faut mourir.

Dernièrement la police prussienne fit une découverte qui la jeta dans un grand émoi : on lui dénonça l'association ouvrière de Berlin comme étant en relation avec la propagande étrangère, par l'entremise des ouvriers de Hambourg. De plus on lui livra le cachet de cette association ; et, par une coïncidence singulière, mais qui n'a rien d'étonnant, l'emblème et la devise de ce cachet étaient les mêmes que ceux des clubs allemands formés par les proscrits socialistes dans les pays étrangers. Deux mains unies en signe d'association, voilà l'emblème ; et le mot *vorwärts* (en avant !), telle était la devise. Comme ce mot *vorwärts*, devenu le cri de ralliement de l'armée républicaine communiste, était aussi le titre du journal allemand fondé à Paris par Rogé, l'un des chefs principaux de la jeune Allemagne, le gouvernement prussien crut que pour cette fois le jour des communistes de la rose rouge était arrivé.

Ce ne sera pas en redoublant, comme il fait, les persécutions, que ce gouvernement se délivrera des terreurs qui viennent à chaque instant l'assaillir.

CLOVIS GUYORNAUD.

LA LOI AGRAIRE AUX ETATS-UNIS.

L'Union américaine possède un milliard quatre cents millions d'acres de terres publiques, de terres fertiles, quoique non cultivées. Une loi votée par le congrès avait autorisé le gouvernement à aliéner une partie de ces biens communaux pour payer les frais de la dernière guerre. Les frais de la guerre sont payés depuis longtemps, et néanmoins le gouvernement central a continué à mettre des terres en vente au prix de 1 dollar 25 centimes l'acre.

Cette vente des terres publiques a donné lieu à mille abus, à mille scan-

dales. Des spéculateurs sont accourus de tous pays, ont acheté d'immenses étendues de territoire; puis ils ont enrôlé des misérables auxquels ils ont fait quelques avances, auxquels ils ont ensuite imposé la loi. Les capitalistes sont ainsi devenus propriétaires de provinces entières; et, pour ressembler aux landlords de la Grande-Bretagne, il ne leur reste qu'à ériger leurs domaines en fiefs, en baronnies, comtés ou duchés, et à s'arroger le droit de haute et basse justice. Le travail est exploité à l'envi : c'est la traite des blancs sur une immense échelle; c'est la reconstitution des *latifundia*; seulement les esclaves modernes se nomment salariés ou tenanciers.

Les agrariens veulent mettre un terme à cette odieuse exploitation des entrepreneurs; ils veulent que chacun devienne propriétaire des produits de son industrie; ils veulent que nul homme ne puisse vivre aux dépens de son frère; ils veulent que la moisson appartienne au laboureur, que la propriété soit réellement fille du travail, que l'oisif ne puisse prêter ses capitaux à intérêt, faire cultiver ses terres moyennant une rente, un fermage. Aussi les appelle-t-on *anti-renters*. Que chacun paye de sa personne, vive de ce qu'il produit ou de ce qu'il a produit ou épargné; mais que nul ne puisse tirer un revenu du sol qu'il ne cultive pas, un intérêt des capitaux qu'il ne féconde plus; voilà leur doctrine. Et, pour arriver là, ils demandent que chacun devienne possesseur incommutable du sol qu'il laboure, de l'instrument dont il use, puisse se passer du prêteur ou du capitaliste, ne soit pas réduit, enfin, à subir la servitude du salariat.

La première réunion des agrariens a eu lieu il y a deux ans, le 8 mars 1844. Les ouvriers de New-York furent invités à se rassembler à Croton-Hall, pour aviser aux moyens d'améliorer la condition des travailleurs, de prévenir la misère et la dépréciation toujours croissante des salaires. De bonne heure, la salle fut envahie par une foule immense. Un transparent splendidement illuminé attirait les regards des promeneurs; on y lisait en lettres éclatantes : *Affranchissement des terres publiques! Liberté pour moi, pour toi; liberté pour tous! Tous les hommes sont nés libres et égaux. Ici, ce soir, les amis de la réforme sociale se rassemblent.*

M. Th. A. Devyr, rédacteur du *Williamsburg-Democrat*, prit le premier la parole. Il commença par faire un tableau du paupérisme à New-York, dans les villes manufacturières, dans tous les centres de population. La concurrence, le salariat, la mécanique, la surabondance de bras sur le marché, voilà, disait-il, les causes énergiques de la misère. Chaque paquebot apporte aux États-Unis des centaines d'émigrants européens, qui viennent augmenter le nombre des bras sans emploi, avilir chez nous le prix de la main-d'œuvre. Le seul moyen de faire obstacle au paupérisme, c'est de mettre chaque homme à même de vivre de son travail, de vivre libre, indépendant des entrepreneurs d'industrie. Nous avons des millions d'hectares de terres publiques : que sur ces terres tout homme puisse s'établir avec sa famille; qu'on abolisse, au plus

vite, la vente des biens de l'État aux usuriers et aux spéculateurs, sinon bientôt tout le territoire se trouvera monopolisé.

La proposition fut accueillie avec enthousiasme, et, séance tenante, on nomma un comité de 14 membres pour préparer un rapport sur la motion de M. Devyr, et on invita les ouvriers de tous les États de l'Union à envoyer des délégués à la convention de New-York. De ce jour, l'association fut constituée, sous le nom d'*agrarian-league* (ligue agrarienne), et il fut décidé que les réunions auraient lieu chaque semaine.

Voici quels étaient, en 1844, les principes des agrariens :

Respect à la propriété privée. Abolition de la vente des terres publiques. Division de ces terres en lots ou fermes de 160 acres, qui pourront être concédés à titre gratuit. Sur ces terres l'État conserve à tout jamais le droit éminent de propriété, et n'abandonne que la possession et la jouissance. Tout homme, tout chef de famille sans propriété a droit à une ferme de 160 acres, mais à la condition de cultiver et d'exploiter *par lui-même* ou *par ses enfants*. La possession est transmissible héréditairement, mais nul, sous aucun prétexte, ne peut posséder plus de 160 acres. Toute ferme qui n'est pas cultivée retourne à l'État, pour être donnée à un citoyen non pourvu. Quand une famille devient trop nombreuse, les enfants, en se séparant de leur père, ont droit à une concession. A la mort du chef de famille, le fils qui déjà possède un lot, a la faculté de le conserver ou d'opter pour le lot de son père; mais le cumul est interdit. Quiconque cesse de cultiver ou fait cultiver par des salariés ou des mercenaires, perd son droit de possession. En aucun cas les fermes ne peuvent être ni affermées ni vendues. Nul ne peut vivre sur le travail d'autrui du revenu des terres publiques : le sol concédé est un instrument de travail qui ne peut servir qu'au travailleur.

Ainsi donc, les concessionnaires ont la jouissance gratuite du sol, la possession incommutable tant qu'ils cultivent; ils peuvent transmettre ce droit de possession et choisir leur successeur, quand il leur plaît de se retirer pour vivre du fruit de leurs épargnes; mais jamais ils ne peuvent exiger ni loyer ni prix de vente. Le cultivateur a tous les avantages et tous les bénéfices du droit de propriété, sans être tenu d'acheter et de payer le sol; il perd tous ces avantages, il perd même la possession, dès qu'il ne travaille plus. La terre ne peut être convertie en capital portant intérêt à un rentier; elle est instrument de production et non plus instrument d'exploitation.

Une seconde réunion eut lieu le 20 mars de la même année. M. Devyr, au nom de la commission nommée dans la séance précédente, lut un long rapport fréquemment applaudi et dont l'impression fut votée avec acclamation. Dans ce rapport le comité propose, sous forme de conclusion, d'organiser une vaste association de la réforme nationale dans tous les États de l'Union américaine. Les associés, dans toutes les élections, soit locales, soit générales, ne devront voter pour un candidat qu'autant qu'il adhérera aux principes de l'agrarianisme.

Quiconque refusera d'accepter ce programme, devra être considéré comme un partisan de la monarchie.

Les doctrines des réformateurs, propagées rapidement par la presse quotidienne, ont rencontré en peu de temps des partisans nombreux et dévoués dans tous les Etats-Unis. Les réunions hebdomadaires ont attiré une foule immense, et bientôt, la salle des séances ne pouvant contenir le public, il a fallu se réunir en plein air. Les principales villes de l'Union ont imité l'exemple de New-York; elles ont eu aussi leurs meetings hebdomadaires, leurs orateurs, leurs journaux. Pour régulariser le mouvement, les membres influents de la ligue ont constitué à New-York un centre de propagation, et créé un journal spécial, qui a pris le nouveau nom de l'association réformiste, *la Jeune-Amérique*.

Les agrariens ne s'en tinrent pas longtemps à l'idée de fermes isolées; en octobre 1844, M. Devyr publiait, dans le *National Reformer* de New-York, un plan général de colonisation.

« Je propose de diviser les terres publiques en communes de six milles carrés de superficie, et d'établir au centre le chef-lieu ou village. Chaque maison aura un jardin de 1 à 6 acres; et toutes seront bâties autour d'un parc public de 40 à 50 acres; planté d'arbres et d'arbustes, orné de fleurs, de pièces d'eau, de réservoirs à poissons et de fontaines. Le village sera habité par les artisans et les hommes de métier; les cultivateurs habiteront dans le voisinage des fermes de 160 acres. Les artisans approvisionneront la commune d'articles d'industrie; les cultivateurs, de denrées et de productions agricoles. La plupart des travaux de toute espèce pourront être accomplis par des machines. Une agence sera chargée du commerce extérieur. »

En 1845, les réformateurs, encouragés par les sympathies du public, élargissaient leur programme. On en va juger par des extraits du journal *la Jeune Amérique*.

« Au mois d'avril 1845, les délégués des classes ouvrières de l'Union américaine se sont réunis en convention à Lowell, et ont adopté, entre autres, les propositions suivantes :

» Pour assurer le bien-être moral, social et physique des classes ouvrières, il devient indispensable d'abrèger la durée du travail quotidien. Quiconque s'opposerait à cette mesure devrait être considéré comme un ennemi de la justice, de la morale et de la religion. On ne doit point demander à un homme plus de dix heures de travail effectif par journée.

» De l'éducation et de la moralité du peuple dépend la perpétuité de nos institutions républicaines. La société est donc intéressée à donner à chaque enfant de la république une éducation qui développe pleinement ses facultés morales, intellectuelles et physiques, qui rende chaque citoyen digne et capable de remplir ses devoirs d'homme libre.

» La convention recommande à l'association de la Nouvelle-Angleterre

d'organiser, au plus vite, un comité permanent de réforme industrielle, sur le plan adopté par la grande confédération des Etats, en 1776. Ce comité devra poursuivre, *par tous les moyens légaux*, la transformation de l'état de guerre qui existe aujourd'hui entre le capital et le travail; il devra se proposer pour but de garantir à chaque citoyen, sans exception, le plus complet développement de toutes ses facultés, une éducation physique, morale, intellectuelle; d'assurer à chaque homme la jouissance réelle et effective du droit au travail, du droit à la terre. »

Les principes formulés en 1844, par les agrariens, ne s'appliquent qu'aux terres concédées. Les réformateurs ne s'arrêtèrent pas là. Au mois d'octobre 1845 *la Jeune Amérique* publiait un article dont voici les conclusions :

« PLAN POUR RÉINTÉGRER LE PEUPLE DE L'ÉTAT DE NEW-YORK DANS SON DROIT
A LA TERRE.

» 1^o A l'avenir, nul ne pourra, en aucun cas, posséder dans l'Etat de New-York plus de 160 acres de terre.

» 2^o A l'avenir, nul ne pourra, sous aucun prétexte, posséder dans une ville ou dans un village plus d'un lot. L'étendue de ce lot sera déterminée par les autorités de la ville ou de la commune.

» 3^o Quant aux terres publiques qui ont été vendues aux spéculateurs et qui sont aujourd'hui affermées, une commission spéciale, composée de propriétaires et de tenanciers (en proportion du nombre des individus que l'une et l'autre classe peuvent compter dans l'Etat de New-York), sera instituée pour déterminer, d'après l'équité et non pas d'après les lois existantes, quelle indemnité devra être payée pour désintéresser les ayants droit, pour résilier les contrats, dans tous les cas où la terre aura été affermée par baux de 20 ans et au delà, par baux viagers ou perpétuels.

» 4^o Tout lot de terrain dans les villes, toute habitation et toute ferme dans les communes rurales, seront possédés à titre inaliénable. L'aliénation ne pourra avoir lieu que du consentement formel de l'occupant; et encore, dans ce cas, la mutation ne pourra s'opérer qu'à titre purement gratuit et au profit d'un citoyen non pourvu.

» 5^o Les corporations de toute espèce, qui sont aujourd'hui propriétaires, auront 5 ans pour disposer de leurs biens, sous les mêmes conditions et restrictions, en faveur des non-propriétaires. Elles pourront seulement conserver, proportionnellement au nombre des membres qui les composent, les bâtiments qui leur seront nécessaires, et l'étendue de terre qu'elles auraient droit de posséder, à raison de 160 acres par individu.

» 6^o Les membres d'une association pourront mettre leurs lots, leurs propriétés en commun. »

Voici maintenant les explications et les commentaires.

« Le premier article de cette proposition, qu'on le remarque bien, laisse les titulaires actuels jouir, leur vie durant, de toutes les propriétés dont ils ne tireront ni rente, ni loyer, ni fermage, quelle que soit l'étendue de ces propriétés et à quelque titre qu'ils les aient acquises. Il leur interdit seulement de lever, au nom du capital, un tribu sur les non-propriétaires, il leur interdit d'exploiter le travail d'autrui. A la mort du possesseur actuel, son héritage sera divisé en lots de 160 acres, qui seront de préférence attribués à ses héritiers, à raison d'un lot par individu. Le surplus devra être concédé à des citoyens sans héritage. De la sorte, les héritiers d'un riche, au lieu de posséder des propriétés immenses dont ils auraient pu abuser comme d'un moyen d'exploitation, dont ils auraient pu être expulsés et dépouillés, auront assez à titre inaliénable. Pendant un certain temps encore et jusqu'à ce que chaque citoyen se trouve pourvu, les terres pourront faire l'objet d'une vente; mais comme nul, en aucun cas, ne pourra posséder plus de 160 acres, la valeur vénale du sol baissera graduellement, et bientôt chacun pourra devenir propriétaire.

» Le second article laisse à un capitaliste possédant aujourd'hui, par exemple, 1,600 maisons dans New-York, la pleine jouissance, jusqu'à sa mort, de cette immense fortune, bien que l'augmentation incessante de la population lui permette chaque année de hausser le prix des loyers, d'augmenter ses revenus, sans qu'il ait aucunement besoin pour cela de dépenser davantage en travail, en habileté, pas même en capital. Mais, d'un autre côté, les locataires auront la perspective de devenir possesseurs, de voir graduellement et progressivement s'éteindre les propriétaires. Encore une génération, et chaque homme sera libre possesseur, et la race des propriétaires aura disparu... Les musées conserveront tout au plus un ou deux échantillons empaillés de cette race perdue. (*« And in a generation all would be freeholders, and the landlord breed extinct, except, perhaps, a stuffed specimen or two in the museums: »*)

» Le troisième article est, à notre avis, le seul moyen de trancher la fameuse question de l'anti-rente, et en même temps, peut-être, de faire un homme de cette maudite variété du genre propriétaire, le spéculateur ou entrepreneur. »

Enfin, dans un des derniers numéros du même journal, les réformes demandées par les démocrates américains sont formulées de la façon suivante :

- 1^o Affranchissement du sol. — Démocratie territoriale (*landed democracy*).
- 2^o Toutes les dettes deviendront dettes d'honneur; la loi n'accordera plus d'action aux créanciers.
- 3^o Prohibition du papier-monnaie.
- 4^o Révision des comptes de débiteurs à créanciers.

Les dettes ont été contractées sous le régime de la circulation du papier. Toute extension, toute réduction de la monnaie de papier a pour effet de dénaturer, de violer les contrats qui lient le débiteur au créancier. Du reste, la

révision des comptes est une conséquence nécessaire de la suppression du papier-monnaie.

5° Défense aux États de contracter des dettes.

6° Plus de concessions de privilèges.

Les villes, les comtés, les États doivent exercer directement leurs droits et leurs privilèges, et non pas les concéder à des individus ou à des associations.

7° Réforme de la législation civile et des lois de procédure.

8° Le droit de suffrage.

9° Élections des fonctionnaires et officiers par le peuple.

10° Un système d'élections directes par district.

11° Impôt direct sur la propriété.

12° Milice et système de défense.

C'en est assez pour caractériser les nouvelles tendances des réformateurs. On voit que dès 1845, les principes proclamés en 1844 avaient produit leurs conséquences inévitables; on voit que les agrariens d'Amérique, comme les saints-simoniens de France, ont été entraînés au delà du but qu'ils s'étaient primitivement proposé. Ils voulaient d'abord la division des terres publiques; ils ont bientôt demandé la modification du droit de propriété pour tous les biens sans exception, l'abolition de l'héritage, laissant aux titulaires actuels le simple usufruit ou la jouissance viagère.

L'association a fait d'immenses progrès en deux années. Dans les élections locales, dans les élections générales, les réformateurs ont exercé une grande influence, obtenu un grand nombre de nominations. Ils ont contribué à porter M. Polk à la présidence; à écarter M. H. Clay, qui s'était prononcé contre l'agrariarisme. Chaque numéro de la *Jeune Amérique* contient le bulletin des victoires électorales remportées dans les différents districts par le parti réformiste, et ces bulletins prouvent que ce parti grandit tous les jours, et conquiert d'ardentes sympathies.

Les idées qui passionnent les agrariens d'Amérique fermentent aussi dans notre vieille Europe. Partout la misère tourmente les classes laborieuses, leur cause des insomnies, les pousse à la haine, leur fait rêver bouleversements et révolutions. En Irlande, dans le pays de Galles, en Écosse, dans la vieille Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Prusse, en Saxe, en Pologne, en Galicie, en France même, le baromètre politique est à la tempête, les nuages sont chargés d'électricité, et çà et là éclatent de sinistres éclairs qui annoncent l'orage... — Comprendra-t-on, une bonne fois enfin, que le gouvernement et les hommes d'État ont aujourd'hui mieux à faire qu'à laisser le mal empirer, pour être réduits ensuite à comprimer par la force les manifestations du désordre, à faire gronder le canon et jouer la mitraille?

(Extrait d'un travail de M. F. VIDAL.)

L'ACCORD DES INTÉRÊTS,
OU
LA SOLUTION DE LA QUESTION SOCIALE.

La guerre sociale se prépare de toutes parts. Chez tous les peuples civilisés des deux mondes les classes sacrifiées s'éveillent à la conscience de leurs droits. Le *Droit de vivre*, le *Droit à la terre*, le *Droit au travail* leur apparaissent aujourd'hui comme les droits les plus sacrés, les plus imprescriptibles, comme ceux, en même temps, sans lesquels tous les autres ne seront qu'illusion, déception ou mensonge.

Une notion toute nouvelle, la notion du **DROIT SOCIAL**, fait invasion dans la conscience de l'humanité.

Le Droit de vivre, le Droit au travail, le Droit à la terre, qui ne sont que trois expressions différentes du premier des Droits sociaux, se dressent en face du *Droit de propriété*.

Le Droit de propriété seul a été reconnu dans les sociétés. La propriété a été érigée en *Droit sacré* par les riches qui, de tout temps, ont fait les lois. Quant au *Droit de vivre*, il n'a été reconnu, garanti et organisé dans aucun État. Les pauvres, les masses, les légions de travailleurs n'ont eu jusqu'ici qu'un Droit incontesté, le *Droit de mourir de misère*.

Les propriétaires, qui ont fait les lois, ont mis au service de la Propriété toutes les forces sociales. Ils ont créé pour sa défense des tribunaux innombrables, des myriades de prisons, des légions de juges, d'huissiers, d'avocats, de notaires, d'hommes de robe, de geôliers, de gendarmes, etc. ; et ils ont mis l'armée à sa disposition.

Tout a été fait en vue de la défense de la Propriété ; rien n'a été fait en vue de la garantie du Travail.

Or, il n'est plus possible désormais de tromper le peuple, il n'est plus possible de lui faire croire à la légitimité d'un régime social où les lois ont échafaudé un immense édifice pour garantir les jouissances du propriétaire, où elles n'ont rien fait, rien, absolument

rien pour garantir au non-propriétaire les moyens d'EXISTER par le travail!

Si le Droit de propriété est sacré, le droit de vivre en travaillant l'est assurément bien davantage.

Voilà la grande vérité sur laquelle le peuple ouvre les yeux dans toute l'Europe et dans le Nouveau-Monde.

Cette vérité est formidable. Elle deviendra terrible et bouleversera la société de fond en comble si elle se produit dans le monde par une explosion révolutionnaire.

Toutes les révolutions du passé, les révolutions politiques, les guerres de conquête ou de religion seraient des révolutions et des guerres à l'eau de rose à côté des guerres et des révolutions où le principe de la propriété serait en cause, à côté des révolutions sociales.

Le Droit de vivre, le Droit au travail se lève et demande à être pleinement reconnu, largement garanti et organisé. La justice et l'humanité veulent que sa réclamation soit écoutée et satisfaite.

Si la propriété ne fait pas droit à cette réclamation, la lutte s'engagera et malheur au monde!

Le grand problème des temps modernes gît donc dans l'établissement de l'ACCORD entre le Droit de propriété et le Droit au travail.

Cet accord est-il impossible? — Nullement. Examinons:

La création des richesses sociales exige la double intervention de la Propriété ou du Capital et du Travail.

Pour produire il faut des terres ou des matières premières, des avances, des machines, des instruments de travail, toutes choses comprises sous le mot Capital.

Mais le Capital reste improductif s'il n'est fécondé par l'action de l'homme, par le Travail.

Le Capital et le Travail, étant les deux éléments de la PRODUCTION, ont des droits, l'un et l'autre, aux richesses créées par leur concours.

Dans le système social actuel, ces deux éléments sont généralement séparés et hostiles. Le Capital est maître de la position; il fait la loi au Travail, il l'exploite, il ne lui donne, par le *salaire* , que la part la plus faible possible. — De son côté, le Travail, désintéressé dans la production, fonctionne mal et rend le moins possible au Capital. Le travailleur s'inquiète peu des bénéfices du Maître.

L'atelier du travail social, les champs, l'industrie, sont d'ailleurs en plein morcellement : nul ordre, nulle organisation ; c'est un combat général, une guerre de concurrence universelle ; les forces s'entrecroisent, se choquent, se gaspillent, les entreprises rivales se nuisent et s'écrasent.

Si le travail, l'industrie étaient organisés, les forces bien combinées, la production s'accroîtrait dans une proportion énorme.

Qu'y a-t-il donc à faire? — Ce qu'il y a faire? il est bien facile de le voir. Il faut substituer le principe de l'ordre, de l'organisation, de l'harmonie, au principe du morcellement, du désordre, de la concurrence, de la guerre ; il faut rendre le Travail et le Capital solidaires ; il faut les ASSOCIER dans la production agricole et industrielle ; il faut, en un mot, résoudre par l'ASSOCIATION le problème de l'ORGANISATION DU TRAVAIL ; il faut substituer au RÉGIME MORCELÉ le RÉGIME SOCIÉTAIRE.

Mais comment appliquer à un État le régime sociétaire ?

Un État, quelque vaste qu'il soit, n'est toujours qu'un composé de *Communes*. Pour métamorphoser un État, il faut donc métamorphoser les Communes.

Le problème consiste donc à déterminer l'organisation de la COMMUNE SOCIÉTAIRE.

Le régime sociétaire étant beaucoup plus productif que le régime morcelé, l'établissement d'une Commune sociétaire fera toucher au doigt les avantages innombrables du régime sociétaire. Les capitaux y prélèveront de beaux dividendes ; les travailleurs participant aux bénéfices seront pleins d'ardeur, et le travail, facilité par les machines, sera rendu attrayant par une foule de combinaisons ingénieuses. Intimement liés entre eux par un commun intérêt, le Capital et le Travail marcheront désormais d'accord. L'on s'empressera d'imiter la première Commune sociétaire, comme on a imité la première machine à vapeur, le premier métier à la Jacquart, le premier chemin de fer. On formera partout des Associations agricoles et industrielles, avec d'autant plus de rapidité que les avantages du nouveau régime seront plus considérables : — c'est ainsi que, résolu pour la Commune, le problème de l'organisation sociétaire du travail et de l'industrie le sera bientôt pour le Département, pour la Province, pour la Nation et ultérieurement pour le Monde entier.

Et c'est ainsi que, sans combat, sans répandre une goutte de sang, sans bouleverser la société, on aura résolu le grand problème des temps modernes, celui de l'ACCORD DES INTÉRÊTS.

Or, la *Commune sociétaire*, ce n'est autre chose que le PHALANSTÈRE. Tous ceux qui veulent l'ordre, la justice, la paix, le droit au travail, la richesse générale, le bonheur de leur pays et de l'humanité, et leur propre bonheur à eux-mêmes, doivent donc s'empresser d'étudier et de soutenir la cause sociétaire et se déclarer Phalanstériens.

PROGRÈS

DE LA CAUSE PHALANSTÉRIENNE.

« Le phalanstère n'a plus que le souffle ! le phalanstère se meurt ! le phalanstère est mort ! » Voilà ce qu'ils disent, eux, nos adversaires, les mêmes qui assuraient, il y a quinze ans, que l'École sociétaire ne parviendrait pas à éclore.

Oh ! si l'idée phalanstérienne avait pu être tuée — d'abord par le silence — puis par le sarcasme, le dénigrement et la calomnie ; si ces armes, avec lesquelles on détruit infailliblement les idées sans avenir et sans grandeur, avaient pu mordre sur la Théorie de Fourier, il y a longtemps qu'il ne serait plus question de phalanstériens ni de phalanstère.

Au lieu de cela, le nombre des phalanstériens augmente dans une proportion géométrique ; l'idée phalanstérienne se répand dans le monde, elle s'infiltré dans toutes les classes de la société, elle se traduit sous les mille formes, sous les mille aspects que peut prendre une doctrine qui touche à tout et donne des solutions sur tout.

En même temps que les phalanstériens et leurs idées conquièrent progressivement les esprits capables de réflexion, ils sont encore, il est vrai, traités de fous par la tourbe de ces hommes qui ne peuvent s'abstenir d'émettre leur avis sur les choses qui sont hors de leur compétence, de leur connaissance même. Il est si facile d'en finir avec une doctrine nouvelle en lui appliquant ce mot : *folie!*

Oui, les phalanstériens sont des fous qui vivent tous par la pensée, par l'espérance, dans un monde meilleur que celui où ils sont condamnés à souffrir aujourd'hui. Mais ces fous sont atteints d'une manie toute particulière. — Allez à Bicêtre, allez à Bedlam, considérez ces pauvres êtres que la société enferme, ne pouvant les guérir. Faites plus, étudiez tous les maniaques que vous coudoyez à chaque instant dans la rue, et vous serez tout étonnés de ne pas trouver, parmi toutes ces intelligences en désarroi, deux folies qui se ressemblent. Ainsi l'a voulu la nature : la folie est à la raison ce que le mensonge est à la vérité ; il n'y a qu'une manière d'être vrai, comme il n'y a qu'une manière d'être raisonnable ; il y a mille manières d'être fou, comme il y en a mille d'être menteur. Et le caractère de la folie comme du mensonge, c'est que chaque fou est toujours en désaccord avec les autres fous et presque toujours avec lui-même.

Or, voici un phénomène sur lequel devraient réfléchir ceux qui traitent de fous les partisans de la Science sociale, c'est que ces fous sont tous exactement atteints de la même manie ; tous, ils comptent sur l'avènement d'un monde organisé d'une certaine façon déterminée ; tous, ils attendent avec foi les temps d'harmonie sociale, et cette harmonie, tous comptent qu'elle résultera des mêmes lois, des mêmes moyens d'organisation. On conviendra que voilà un genre de folie qui possède le caractère de la vérité à un degré infiniment supérieur à tout ce qui se passe habituellement dans le monde.

Car, pour ne considérer que les gens raisonnables, les sages de la société actuelle, ceux qui rient d'un rire content de soi en entendant prononcer le nom de Fourier, trouve-t-on parmi eux deux hommes parfaitement d'accord sur les questions dont ces sages se préoccupent ? Ces soi-disant sages s'entendent-ils sur le gouvernement, sur la religion, sur l'éducation, sur la morale, sur la famille, sur le commerce, etc. ?...

Prétendus sages, ne voyez-vous pas que de toutes parts vous êtes débordés par la folie du Phalanstère ? Ne voyez-vous pas que les idées de ces fous se substituent à vos idées, que leurs critiques vous envahissent, que tout ce qu'ils prédisent s'accomplit sous vos yeux, et que leur langage même, ce langage qui vous paraissait si insolite,

si inacceptable, peu à peu vous y habituez vos oreilles, vos lèvres mêmes?

Il y a deux manières pour une doctrine nouvelle de prouver sa supériorité sur les doctrines existantes : d'une part, dégager de la société des individualités assez fortes et assez résolues pour inscrire ouvertement leur nom sur le drapeau nouveau; d'autre part, transformer insensiblement l'esprit de la société en agissant même sur les âmes qui repoussent l'idée nouvelle.

Ces deux preuves, est-ce que la Science sociale ne les a pas déjà données?

La théorie sociétaire n'a que quinze ans de propagation, elle a dû faire sa place au milieu des idées qui étaient en possession du monde depuis des milliers d'années. Demandez donc à ces idées si aucune d'elles est parvenue à conquérir en quinze ans une position aussi belle, aussi forte, aussi pleine de promesses que l'a fait l'École sociétaire; demandez-leur si aucune d'elles trouverait parmi ses partisans 1,800 ou 2,000 personnes déterminées à s'imposer des sacrifices réguliers pour maintenir haut et ferme le drapeau commun! C'est pourtant ce qui est advenu à l'Idée sociétaire (ainsi qu'on le verra à l'article *Rente de l'École*), et c'est là un fait unique à notre époque.

Mais que parlons-nous d'idées? En dehors de l'idée d'association et d'harmonie universelle, il n'y a plus en Europe, dans le monde, aucune aspiration qui mérite ce grand nom d'idée! Il n'y a plus que des intérêts, des intérêts en lutte, et qui par suite ne peuvent produire que des projets en hostilité les uns contre les autres.

Oui, c'est un beau spectacle, un spectacle unique à notre époque, qu'un parti qui se constitue spontanément à lui-même une Rente de dévouement. Aussi, ce fait seul — que les phalanstériens avaient réalisé en trois mois, une rente de 400 mille francs, — a-t-il agi plus fortement sur les matérialistes civilisés que n'auraient pu le faire les plus sublimes démonstrations de la Théorie qui doit transformer le monde.

Mais, à côté des nombreuses adhésions qu'elle enregistre, à côté des disciples fervents qu'elle compte dans ses rangs, l'Idée sociétaire ne peut-elle revendiquer une large part dans les institutions dont l'éclosion honorera le plus l'époque actuelle?

Les crèches, les salles d'asile, ces deux institutions qui devraient toujours être unies, et que Fourier a décrites avec tant d'amour sous le nom de *Séristères de l'enfance*; les colonies agricoles pour les enfants ou les mendiants, les sociétés agricoles ou industrielles qui se proposent de donner ou qui, déjà même, répartissent au travail une part dans les bénéfices de l'entreprise commune; les rémunérations supplémentaires et proportionnelles attribuées aux fonctionnaires et aux ouvriers dans un certain nombre de compagnies financières; les unions ouvrières et les assurances mutuelles contre les cas de maladie et de chômage, est-ce que la science qui prêche l'association et propage les lois de la solidarité est restée étrangère à la production de tous ces faits entièrement nouveaux dans le monde? Nul n'oserait le dire, à moins de s'avouer complètement étranger au mouvement intellectuel de notre époque.

D'une autre part, est-ce que les mots d'association, d'organisation du travail, de droit au travail étaient prononcés en France il y a quinze ans aussi communément qu'ils le sont aujourd'hui dans les ateliers, dans les salons, au barreau, aux deux tribunes parlementaires? Est-ce que de toutes parts aujourd'hui on ne reconnaît pas les dangers de la féodalité industrielle et financière signalés si éloquemment par Fourier dès 1808?... Et, pour ne mesurer que le progrès accompli depuis les élections générales de 1842, qui n'a remarqué cet envahissement des mots nouveaux, des idées nouvelles dans les circulaires des candidats à la députation? Presque tous, conservateurs, opposants, radicaux, légitimistes, ne se sont-ils pas crus obligés, cette année, de témoigner de leur sympathie pour les principaux objets de la politique sociétaire?

Compte-t-on pour rien l'accueil fait à cette même politique par la plupart des journaux des départements? N'est-ce rien, cet empressement, cette affluence des populations, en France, en Belgique, en Suisse, aux États-Unis, partout où un orateur vient, au nom de l'École sociétaire, dérouler les splendides tableaux du monde harmonien? Faut-il compter pour rien ces feuilles qui, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, aux États-Unis, au Brésil, sont vouées à la cause de l'organisation et de la régénération sociale? Est-ce pour rien que les organes de l'École sociétaire trouvent dans tous

les pays du monde, nous ne dirons pas seulement des abonnés, mais des défenseurs et des contributeurs dévoués?

N'a-t-il aucune signification ce fait — que la vente des ouvrages ayant trait à la Théorie sociétaire, a suivi la progression suivante : — 40,000 fr. en 1843, — 25,000 fr. en 1844 et 45,000 en 1845 (1), sans compter 46,000 fr. perçus sous forme d'abonnement à la PHALANGE, revue mensuelle créée en 1845?

Eh! quel homme, tant soit peu attentif aux transformations de l'esprit public, aux principales révolutions de son époque, hésitera à reconnaître que l'avènement de la Science sociale sera non-seulement le fait capital du XIX^e siècle, mais un fait dont la mémoire restera gravée dans tous les siècles et provoquera à jamais les acclamations des peuples et la reconnaissance de l'humanité!

Que les amis de la Cause sociale soient donc calmes dans leur foi autant qu'actifs dans leur dévouement. Le triomphe est assuré, l'heure de la réalisation approche; encore quelques jours de fatigue et de souffrance, et le succès définitif couronnera leurs efforts!

LA DEMOCRATIE PACIFIQUE DE HUITAINE,

DE QUINZAINE ET DU MOIS.

C'est surtout aux hommes de travail, c'est aux hommes qui supportent aujourd'hui la plus lourde partie du fardeau social, c'est à ceux-là qu'il faut donner foi et espérance.

Les hommes d'Etat, les politiques qui spéculent sur l'ignorance des travailleurs, font un faux calcul. Non-seulement les travailleurs étudient et s'éclairent; mais, comme leur intelligence n'a pas été étouffée par les préjugés d'une fausse éducation, comme ils ont, pour s'instruire, et la théorie et l'expérience des faits, ils sont généralement plus aptes que les riches à comprendre les grandes vérités de la science qui enseigne l'association des individus, des peuples et des races.

C'est le désir de seconder ces tendances salutaires de la classe laborieuse, qui nous a fait trouver la combinaison du NUMÉRO SPÉCIAL, publié chaque dimanche par la *Démocratie pacifique*, et auquel on peut s'abonner séparément.

Il fallait donner beaucoup de matière pour un faible prix d'abonnement, présenter, dans un résumé concis, mais complet, les faits politiques et sociaux,

(1) Dans ces sommés figure la vente de 22,000 *almanachs Phalanstériens* pour 1845 et de 30,000 pour 1846.

amuser par un feuilleton attachant, et surtout émettre les vues, les solutions de la Théorie sociétaire sur les grandes questions du salaire, des grèves, du livret, des sociétés mutuelles, de l'organisation libre et volontaire du travail, etc., etc. Il fallait faire naître, chez nos lecteurs spéciaux, une communauté d'idées et de sentiments capables de les attacher à l'œuvre sociétaire par les liens d'une affection réciproque. Le *numéro-double* publié chaque dimanche par la *Démocratie pacifique* est resté fidèle à ce programme, et le succès qu'il a obtenu nous autorise à dire que ce programme a été rempli. — En déboursant 3 francs pour recevoir, soit le *numéro de huitaine* pendant 3 mois, soit le *numéro de quinzaine* pendant 6 mois, soit le *numéro du mois* pendant un an, l'ouvrier peut se tenir au courant de la politique presque aussi complètement que les habitués des cabinets de lecture, et de plus il est mis à même d'entrer de plus en plus profondément dans la connaissance des moyens propres à conduire la Société au but qu'il s'agit d'atteindre, c'est-à-dire à l'association et à la solidarité des intérêts tant des maîtres que des ouvriers.

C'est en toute conscience et en toute confiance que nous recommandons aux lecteurs de l'Almanach le *numéro spécial* de la *Démocratie*. Du jour où ce nouvel organe a été créé, l'École sociétaire a acquis une force nouvelle, dont le développement progressif répondra à toutes nos espérances. C'est surtout d'eux-mêmes que les travailleurs doivent attendre leur émancipation. La *Démocratie* du dimanche est destinée à favoriser, à hâter cet heureux résultat : elle mérite donc toute la sympathie des travailleurs intelligents.

RENTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

Toute grande idée entraîne de grands sacrifices ; et l'on peut établir comme règle que, plus une idée est grande, noble, généreuse, plus elle exige de nombreuses, d'éclatantes manifestations de dévouement. C'est l'histoire de l'espèce humaine.

Les premiers temps de la Théorie sociétaire viennent confirmer ces vérités. Ce n'est pas sans de persévérants efforts que l'on est parvenu à conquérir à l'idée sociétaire son droit de cité dans le monde ; et ce ne sera que par la constance des sacrifices que les disciples de la science sociale parviendront à assurer à leur Cause le triomphe définitif qu'ils poursuivent.

Ce triomphe n'a pas seulement rapport à la propagation de l'Idée ; il comprend en outre et surtout la réalisation pratique : car ce n'est qu'en faisant éclater devant les yeux du corps les bienfaits du principe sociétaire que l'on amènera dans le parti de l'organisation tous ceux qui n'auront pas encore confessé ces bienfaits pour ne les avoir pas vus par les yeux de l'intelligence.

Si l'École sociétaire était purement une école philosophique, elle pourrait, elle devrait borner son action à la propagation ; mais elle a aussi la prétention d'être une école pratique ; et son ambition consiste à appliquer ses idées, à les incarner dans des faits vivants.

Jusqu'à ce que ces faits soient produits, c'est-à-dire jusqu'au premier succès obtenu en réalisation, la voie des sacrifices de tous les ordres reste nécessairement ouverte.

On conçoit dès lors que, pour s'avancer plus rapidement dans cette voie, l'École dut avoir à cœur d'ordonner, de régulariser, pour ainsi parler, le service de ses dévouements. C'est ce qu'elle ne pouvait faire, du reste, qu'après avoir acquis une force déjà considérable.

Tant que cette force a été insuffisante, l'École a vécu avec peine en s'appuyant sur les sacrifices des premiers partisans de la Cause.

Ce fut au moyen de ces sacrifices individuels, isolés, intermittents, que la Propagation se poursuivit depuis 1832 jusqu'en 1840.

Grâce au concours d'un homme grand par le cœur et d'un certain nombre de disciples dévoués, la *Phalange* parut alors trois fois par semaine, la propagation par les livres prit elle-même un notable développement, et l'École fut constituée commercialement par l'acte de société pour la propagation et la réalisation de la théorie de Fourier, acte indiquant par son titre le double but que l'École a en vue.

Le capital réalisé en 1840 suffit aux frais de la Propagation jusqu'en 1843, époque à laquelle la Société de 1840, conservant dans ses attributions la *Librairie sociétaire*, remit à une société spéciale l'exploitation du journal la *Phalange*, qui prit le titre de *Démocratie pacifique*, et parut quotidiennement. Un appel de fonds général fut fait par la nouvelle Société, qui dut s'adresser de nouveau, en 1845, aux partisans des doctrines sociétaires.

On comprend les tiraillements, les embarras financiers, les pertes de force, les difficultés d'action qui résultaient de ces appels successifs, — seule forme possible à l'origine de l'École.

Aussi l'idée d'une Rente applicable aux besoins de la propagation et de la réalisation, cette idée émise dès 1845 fut-elle accueillie comme pouvant seule assurer le salut de la Cause et la marche régulière d'une administration plus ou moins entravée jusque-là par le défaut de ressources suffisantes et de rentrées régulières.

C'est qu'aussi dans les cinq ans qui s'étaient écoulés depuis la constitution de l'École sociétaire, les phalanstériens avaient vu grossir leurs rangs dans une proportion considérable. Bien que le nombre des personnes qui se font un devoir de concourir financièrement à l'œuvre commune ne puisse donner une idée exacte du nombre réel des partisans convaincus et actifs, on peut cependant supposer qu'il existe une proportion à peu près constante entre ces deux nom-

bres; or, le chiffre des actionnaires, qui n'était encore, en 1843, que de 73, atteignait presque, à la fin de 1845, celui de 1,100.

L'École paraissait dès lors assez forte et assez dévouée pour se constituer un revenu normal et entrer enfin dans cette phase d'action et d'expansion régulières qu'il lui importait tant d'atteindre pour donner à ses conquêtes une rapidité plus grande et une direction plus ferme.

L'établissement d'une Rente pour le service d'une Idée, présente, sur les contributions par voie de souscriptions intermittentes, d'incontestables avantages. D'abord, il est plus facile de payer en douze fois une somme déterminée que de déboursier la même somme en une seule fois; ensuite le principe de la Rente imprime au dévouement un caractère de permanence et de résolution qui donne au monde extérieur une juste et favorable idée de la solidité du parti qui a recours à ce moyen, et de la force du Centre directeur. Enfin, il fortifie ce Centre lui-même en lui permettant de baser, sur le chiffre et la régularité des recouvrements, le chiffre et la régularité des dépenses générales de la Cause.

Les produits de la Rente sont applicables aux besoins de la propagation et de la réalisation. C'est pour cela qu'elle a reçu le nom de RENTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

Et comme le Centre croit indispensable que l'œuvre de propagation soit parfaitement assurée avant que l'œuvre de réalisation commence, la Rente doit être consacrée à l'alimentation des deux sociétés actuelles jusqu'au jour où elle aura atteint son chiffre normal (144,000 fr.) nécessaire au service complet de la Propagation. A partir de ce moment, les produits de la Rente sont accumulés pour former un *fonds de garantie* destiné à favoriser l'apport des fonds nécessaires à la réalisation. C'est ce qui a été établi dans la circulaire du 21 mai 1845, et plus récemment dans celle du 7 février 1846, où le plan du Conseil de direction de l'École est résumé ainsi :

- « 1^o Organisation de la Rente pour l'alimentation des deux Sociétés actuelles;
- » 2^o Ouverture de la troisième Société (société de réalisation) dès que la Rente, couvrant normalement les besoins de la propagation, assurera l'existence des deux premières Sociétés;
- » 3^o Exécution de la réalisation dès que le capital de la troisième Société sera couvert. »

Bien que la Rente soit souscrite à titre de dévouement absolu, cependant des reçus extraits d'un livre à souche sont remis ou expédiés aux souscripteurs dont les droits auront un rang déterminé parmi les droits de tous ceux qui, depuis l'origine de la propagation, ont apporté à l'École un concours financier. A cet effet des ACTIONS DE RENTE seront remises plus tard aux porteurs des reçus de rente, et donneront aux contributaires des droits financiers dans chacune des deux sociétés. Le système de ces droits a été exposé cette année aux deux assemblées générales, qui ont remis à l'année prochaine pour statuer sur cette question.

Il n'y avait nul inconvénient à différer de prendre une décision sur ce point ; mais, comme dès aujourd'hui les produits de la Rente servent à l'alimentation des différents organes de l'École, il importait de fixer les droits d'intervention des souscripteurs dans l'une et l'autre société, puisque leurs cotisations sont applicables à toutes deux. Plus les souscripteurs montrent de dévouement à l'œuvre, plus ils font preuve de confiance en apportant leur quote-part sans condition, mieux ils doivent être traités sous le rapport de leurs droits d'entrée ou de représentation dans les assemblées générales : c'est ce qu'ont parfaitement compris les deux sociétés, et ce qui a dicté leurs décisions. De ces décisions il résulte, à l'égard tant de la société de 1840 que de celle de 1843 :

Que tout souscripteur à la Rente de l'École porteur de reçus faits en son nom, dont le montant cumulé avec celui de ses actions (s'il en a) dans l'une ou l'autre société atteindrait le taux de 500 fr., a droit d'assister à l'assemblée générale de cette société ;

Que tout souscripteur qui pourra justifier de 250 fr. dans les mêmes conditions peut être élu membre du conseil de surveillance ;

Que tout souscripteur qui pourra justifier de 25 fr. dans les mêmes conditions sera apte à représenter un ou plusieurs actionnaires à l'assemblée générale.

Le lecteur doit comprendre maintenant l'objet, la nécessité et le mécanisme de la Rente. L'ouverture de ce nouveau mode de contribution à l'œuvre sociale n'apporte, du reste, aucun changement au mode primitif, en ce sens que la souscription des actions reste toujours ouverte pour ceux qui préféreraient posséder un titre d'action spécial à l'une ou à l'autre société qu'une action de rente donnant des droits dans l'une et l'autre. Aussi, en même temps que notre registre de Rente se couvrait de noms, quelques actionnaires anciens ou nouveaux sont venus s'inscrire sur notre registre de commandite.

En résumé la Rente, proposée à Paris à la fin de 1845, provoquée dans les départements par la circulaire du 7 février dernier, s'élèverait par an :

Au 22 mars 1846 à	38,760 fr.	»	répartis entre	437	souscripteurs.
Au 31 mai	à 97,229	76		1387	—
Au 30 juin	à 98,688	84		1440	—
Au 31 juillet	à 99,784	40		1479	—
Au 25 septembre	à 101,700	»		1530	— (1).

Si à ces 1530 souscripteurs à la Rente on ajoute le nombre des personnes qui ne figurent que sur nos listes d'actionnaires, on obtient un total de 1950 personnes qui ont concouru financièrement, jusqu'à ce jour, aux dépenses de la Cause.

(1) A cette dernière date, la cotisation mensuelle la plus élevée est de 150 fr. » par individu ;

La plus faible de.	50	—
La moyenne de	5	55

» 1^o Vous engager à nous envoyer, à chaque échéance et, autant que possible, en cumulant plusieurs mois d'avance pour vous éviter des frais, le montant de votre cotisation, en retour de laquelle nous détacherons, pour vous les faire parvenir à l'occasion, des reçus de souche;

» 2^o Si vous êtes à portée d'une ville, déclarer que vous acceptez l'intermédiaire de notre correspondant habituel, qui se chargera de vous présenter notre mandat le 5 de chaque mois;

» 3^o Si vous demeurez loin d'une ville, nous autoriser à tirer directement sur vous tous les trois mois, en cumulant sur notre mandat (par une exception que nous regrettons toujours d'introduire à cause des inconvénients qu'elle entraîne) le prix de votre abonnement à *la Démocratie pacifique* ou à *la Phalange*, plus 1 franc de frais de recouvrement. Mais, dans ce dernier cas, il serait nécessairement entendu que vous vous engagez à maintenir vos abonnements jusqu'à avis contraire et formel, condition indispensable pour que nous puissions, spontanément, disposer sur vous avec la pleine certitude que vous ferez honneur à la signature sociale *Considerant et Compagnie*. »

Ajoutons que ces prescriptions ont été généralement suivies avec exactitude, et que les recouvrements de la Rente s'opèrent avec une régularité dont nous ne saurions trop féliciter les amis de la Cause.

Pour entretenir cette régularité et pour satisfaire au désir qu'éprouvent la plupart des hommes enrôlés dans le parti de l'association d'être initiés aux détails intimes, et, pour ainsi dire, d'assister à toutes les phases de l'idée dont ils poursuivent le triomphe; enfin pour établir, par des états comparatifs des progrès dans les différents foyers de propagation en France et à l'étranger, une noble émulation entre tous les amis de la même cause, nous faisons parvenir *gratuitement*, chaque mois ou au plus tard toutes les six semaines, le *Bulletin phalanstérien* à tous les souscripteurs à la Rente de l'École, quelque minime que soit leur cotisation.

Avons-nous besoin de dire que la Rente de l'École, par cela même qu'elle concerne un ordre de faits et d'idées qui intéresse non-seulement le salut de la France et de l'Europe, mais celui du monde, trouve dans tous les pays du globe des adhérents et des contributeurs ?

Malgré l'accroissement progressif constaté dans le tableau qui précède, la Rente n'a pas encore atteint le taux nécessaire pour maintenir les organes de l'École sur le pied convenable aux besoins de la propagation. En attendant que le chiffre de 120,000 fr. par an, strictement indispensable, ait été obtenu, il a fallu faire, tant dans le matériel que dans le personnel de propagation, des retranchements et des suppressions extrêmement regrettables. Ainsi, *la Démocratie pacifique* a dû cesser provisoirement de paraître le lundi; d'autres branches de service languissent: ce qui revient à dire que la propagation souffre, et que nos conquêtes, bien que nombreuses, le sont pourtant moins qu'elles le pourraient être. Mais, comme'il est dans la nature de la Rente de suivre la pro-

gression où l'on vient de voir qu'elle est engagée, l'état normal ne peut manquer d'être bientôt rétabli, et l'École sera dès lors assise sur la base la plus solide.

L'assemblée générale des actionnaires de la *Démocratie pacifique* (12 juin 1846) a émis, au sujet de l'accroissement de la Rente, un vœu qui sera entendu, nous en avons la certitude; et pour concourir ici au but qu'elle s'est proposé, il convient de faire connaître à tous les lecteurs de l'*Almanach phalanstérien* le passage suivant de notre appel du 22 mars 1846:

« Que tous s'y mettent donc immédiatement, et le fardeau ne sera trop lourd, même dans les débuts, pour personne! Qu'on agisse ensuite avec quelque zèle dans chaque localité, et d'ici à six mois on aura doublé le nombre des premiers souscripteurs. Et dès que nous sentirons le sol ferme sous nos pas, dès que nous n'aurons plus à nous débattre contre tout ce qui nous absorbe et nous paralyse, que nous pourrons organiser partout nos affaires, notre activité, notre mouvement, vous verrez comment l'idée marchera! avec quelle puissance elle attirera à elle tous les éléments de vie et d'avenir qui languissent misérablement au contact énervant de la corruption du siècle.

« La Rente établie, les librairies locales partout organisées, nos forces rendues libres, l'action féconde remplaçant les préoccupations épuisantes, une puissante émission d'écrits, de nombreuses tournées dans les provinces, et nous touchons au terme de nos efforts.

« Que chacun donc parle à sa conscience en ce jour décisif et lui demande une réponse immédiate. Que ceux qui ont fait déjà ce qu'ils peuvent eux-mêmes agissent sur les autres. Que ceux qui peuvent plus qu'ils n'ont fait fassent plus. Que ceux qui n'ont rien fait encore et qui peuvent faire se décident. Ne gaspillons pas nos efforts, réunissons-les en faisceau, soyons fermes, persévérants, fidèles, faisons chacun notre devoir, tel faible soit notre concours partiel, et notre puissance collective sera à la hauteur de notre tâche. »

NÉCROLOGIE PHALANSTÉRIENNE.

Chaque année, lorsque l'École sociétaire récapitule ses travaux et énumère ses conquêtes, un sentiment de tristesse vient se mêler à notre joie et troubler notre triomphe. C'est que nous portons le deuil des amis que la mort nous a enlevés.

L'année 1845-46 a frappé de rudes coups dans nos rangs. Nous ne citerons ici que les noms qui nous sont plus particulièrement connus; encore n'est-ce point un hommage que nous essaierons de

leur rendre : le temps des biographies n'est pas venu pour l'École sociétaire. Nous pouvons seulement consacrer quelques mots de souvenir et de regrets à ces âmes qui étaient grandes par le dévouement.

C'est d'abord l'auteur du *Projet d'Ère universelle* et du *Calendrier perpétuel*, Samuel Lévesque, le savant modeste, l'astronome solitaire, le mathématicien patient, désintéressé de lui-même, uniquement occupé de la solution des hauts problèmes scientifiques, pour lesquels il avait une véritable piété.

C'est ensuite Leroy, le prolétaire passionné pour la réalisation de la pensée phalanstérienne.

Puis un combattant de 89, un héros de la Bastille, identifié toute sa vie à la cause du progrès, le docteur Souberbielle, dont le cœur et les ardentes aspirations n'avaient point été refroidis par une existence de 92 ans.

Le capitaine d'artillerie Dupasquier, qui, malgré une santé chancelante, n'a cessé de dépenser pour la Cause un zèle, une intelligence dont nos amis de Toulouse surtout garderont un long et affectueux souvenir.

Maurice Gaultier, mort à Tarbes dans la fleur de l'âge, mais non sans avoir rendu de nombreux services à l'idée phalanstérienne.

J.-L. Lambert, de Lyon, dont les fables écrites avec naïveté, révélaient un cœur aimant et une âme pleine d'élévation.

Enfin Auguste Paulin qui vient de succomber à Saint-Symphorien d'Ozon (Isère), et dont les profondes sympathies pour l'École sociétaire se sont produites sous la forme d'un legs de dix mille francs laissé à M. Victor Considerant, et « destiné à propager les doctrines » de la *Démocratie pacifique*. » A l'heure où nous écrivons, nous attendons encore des renseignements détaillés sur le légateur.

Tous ces hommes et d'autres que nous ne pouvons nommer, ont suivi, chacun dans sa sphère, la noble voie du sacrifice à la cause de l'humanité, réalisant ainsi le vœu exprimé par M. V. S. dans un banquet qui avait pour but de fêter le dévouement d'un des nôtres : « Il faut que chacun de nous se dise, lors d'une bonne spéculation, d'un bon inventaire, d'un héritage, ou même d'un testament :

« Mettons d'abord de côté la part du Phalanstère, comme on réserve, au gâteau des Rois, LA PART DE DIEU ! »

DES CRÈCHES ET DES SALLES D'ASILE.

L'an dernier, à pareille époque, nous annoncions l'établissement des premières crèches pour les enfants pauvres. L'œuvre a marché. Plus de cent crèches existent déjà dans les départements et dix crèches sont ouvertes dans l'intérieur de Paris. Des centaines d'autres se préparent en ce moment. La crèche a trouvé de tous côtés sympathie et concours; et, tandis que les classes ouvrières se cotisent à grand'peine pour fonder ces premiers asiles de l'enfant pauvre, les princes s'associent à la réussite de l'œuvre nouvelle en la prenant sous leur patronage, et le pape, par une bulle spéciale, accorde des indulgences aux fidèles qui aident à ces pieuses fondations.

Pour nous, deux motifs puissants nous portent à désirer le progrès et la multiplication des crèches. C'est d'abord parce qu'elles apportent une amélioration immédiate au sort de la partie la plus intéressante de l'humanité — l'enfance pauvre, — c'est ensuite parce qu'elles offrent aux esprits attentifs, aux cœurs charitables, un précieux exemple des bienfaits de l'association.

A la crèche on peut calculer aisément le double avantage que trouve la mère pauvre à procurer à son enfant, pour une dépense proportionnellement faible, des soins et un bien-être auxquels elle n'aurait jamais osé prétendre, en même temps que d'autre part elle redevient libre de ses mouvements, maîtresse de son temps et de son travail, sa seule richesse. Mais à la crèche on peut observer autre chose encore : ces trente enfants qui remplissaient de cris trente maisons attristées sont tout à coup redevenus calmes, presque heureux. Leur physionomie s'est ouverte; leurs mains, autrefois timides, sont toujours tendues vers le visiteur qui est reçu avec un sourire. Enfin, on remarque dans les enfants de la crèche une transformation sensible. Les souffrances de la solitude, les privations, les contrariétés incessantes et forcées de la mansarde maternelle, avaient déjà, chez la plupart d'entre eux, altéré leur bonne

nature. A la crèche ces déviations se redressent promptement. L'enfant, entouré de ses camarades du même âge, se livrant à ses goûts, mangeant selon son appétit, est redevenu ce qu'il était certainement en venant au monde, une chère créature du bon Dieu, ne demandant qu'à vivre, à vivre heureux, à développer toutes ses petites facultés pour se préparer, dès la naissance, à accomplir sa destinée, « le travail selon ses aptitudes, » et rendant avec usure, à ceux qui l'entourent de soins intelligents, la joie et le bonheur qu'on sait lui ménager.

Dès que les enfants ont été réunis à la crèche, sous les yeux d'inspectrices dévouées, de médecins éclairés, on s'est préoccupé — chose inouïe, — en France surtout — de leur ÉDUCATION ; oui, de l'éducation de ces enfants, tous âgés de moins de deux ans et quelques-uns âgés de quelques jours à peine ! On s'est demandé si, — la chose ne devant pas d'ailleurs coûter plus cher à la trésorière, — il ne vaudrait pas mieux que la berceuse chantât juste, que les couleurs de l'ameublement fussent harmoniées, enfin, qu'aucun des sens ne fût faussé, altéré, quand il est si aisé de l'éviter. En effet, à la crèche c'est si facile ! Pour le chant, par exemple, il suffit d'introduire parmi les berceuses des ouvrières ayant fait partie des chœurs gratuits de l'*Orphéon* ; et c'est ainsi que bien des choses impossibles ailleurs peuvent aisément se réaliser dans une crèche.

Pourtant, — il ne faut pas se le dissimuler, — tous ces progrès se font lentement, et les personnes qui les accomplissent ont à lutter, même pour les choses qui nous paraissent et qui sont au fond très-simples, contre tant de préjugés, contre tant d'habitudes enracinées, contre tant d'erreurs généreuses, qu'il faut vraiment ne pas leur en vouloir de ces lenteurs. L'essentiel n'est pas de marcher vite, mais de marcher bien. L'essentiel n'est pas d'imposer une innovation ou de l'introduire par surprise, mais bien de la faire désirer par ceux-là même dont le premier mouvement lui est défavorable, faute d'en avoir bien compris le sens et la portée. Ces progrès, admis librement et sciemment, entraînent bien vite une foule d'autres. Nous ne saurions donc trop engager les fondateurs à s'armer de patience, à user de persuasion, et surtout à se conquérir une influence véritable en se montrant au courant des méthodes anciennes, en faisant leurs preuves dans les choses pratiques.

Mais passons à l'histoire des premiers progrès accomplis dans les crèches.

Pour l'enfant lui-même de nouvelles conditions de bien-être surgissent chaque jour. Nous avons dit qu'on se préoccupait de ne pas fausser leurs sens, de ne pas altérer leurs organes; les repas, préparés avec soin, sont pris simultanément et gaiement; nul danger ne menace plus leurs premiers pas; enfin l'aération pour les enfants agglomérés a paru chose tellement importante, que probablement les recherches faites en vue de la crèche nous vaudront des procédés nouveaux et satisfaisants. Voilà pour le bien-être de l'enfant.

Quant à la mère, comment n'y aurait-on pas songé? Son bien-être n'est-il pas une essentielle condition de celui de son enfant! La mère était pauvre, on lui a assuré du travail: l'ouvroir s'est d'abord établi à quelque distance de la crèche; puis il s'est introduit au sein de la crèche même (*à la Madeleine*); un pas de plus, et toutes les mères seront toujours sûres de trouver du travail à la crèche et de travailler tout auprès de leurs enfants. Voilà un progrès considérable à coup sûr.

Entre temps que se passe-t-il dans les *Salles d'asile*, qui sont les crèches de l'enfant un peu plus âgé? — Le ministre de l'instruction publique leur donne une impulsion nouvelle; il fait revivre un journal spécial, *l'Ami de l'enfance* (1), destiné à provoquer et à constater les progrès de chaque jour; enfin il appelle auprès de lui et consulte attentivement le maire de Lannion qui, dans la salle d'asile par lui fondée, est arrivé, par le simple fait de l'association des dépenses, à ce prodigieux résultat de nourrir, vêtir et instruire les enfants de deux à six ans, pour une somme de moins de 10 centimes par jour pour chaque enfant! Le ministre prête une oreille bienveillante au maire de Lannion qui « a combiné le système de l'asile avec des » écoles et des ateliers de travail pour les ouvriers sans ouvrage, » de sorte qu'aujourd'hui, dans cette petite ville, il n'y a plus de » mendiants d'aucun âge. » (*Moniteur Universel.*) Évidemment, il y a dans ce fait sujet de se réjouir et d'espérer que les salles d'asile vont prendre aussi le développement qu'elles comportent.

(1) Chez Hachette, à Paris, 6 fr. par an.

Or donc, si la crèche s'entoure de l'ouvrier, si la salle d'asile se combine avec l'école et l'atelier de travail, il sera facile de rapprocher également la crèche et l'asile, et dès que l'on y joindra une *retraite* pour la vieillesse, on arrivera aisément, — l'un de ces établissements aidant l'autre, — à fonder une nouvelle et véritable institution de charité sociale féconde en enseignements de tous genres. C'est là que doivent tendre, en ce moment, tous nos efforts.

JULES DELBRUCK.

COLONIE AGRICOLE DU MESNIL-SAINT-FIRMIN.

Fondée par M. Bazin, propriétaire du Mesnil, la colonie est située dans le canton de Breteuil, arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sur la ligne du chemin de fer du Nord, à dix myriamètres de Paris, partie sur la commune du Mesnil-Saint-Firmin, partie sur la commune de Rouvroy, au lieu nommé Merles.

Merles est le siège de la colonie, qui se compose en ce moment de quatre-vingt-huit enfants, un directeur et douze contre-maîtres, qui accomplissent tous les travaux d'exploitation sans aucun secours étranger.

La réunion de Merles et du Mesnil-Saint-Firmin constitue une des plus considérables exploitations agricoles de la France.

Au Mesnil comme à Merles, c'est aux frères agronomes de Saint-Vincent-de-Paul que la direction des enfants est confiée.

Les soins de la lingerie, de l'infirmerie, sont remis aux sœurs de Saint-Joseph, qui veillent également sur les plus jeunes enfants, dont la division est au Mesnil-Saint-Firmin. Un médecin visite régulièrement la colonie. Les enfants sont admis depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de seize. La majeure partie de ceux qui y sont actuellement sont âgés de sept à douze ans, il y en a vingt au-dessous de sept ans, et le plus jeune en a quatre. Par un accord fait avec les commissions administratives, les enfants doivent rester à la colonie

jusqu'à leur majorité. On prélève sur le prix de leur travail une somme destinée à leur être comptée à cette époque. Mais avant ce moment, si on trouve à les placer d'une manière sûre et qui leur soit avantageuse, on le fait avec empressement, en stipulant pour eux les conditions les plus favorables.

Ils sont élevés à peu près comme le seraient les enfants des métayers ou colons de nos villages, vêtus de gros drap l'hiver, de toile l'été : ils portent la blouse en toute saison et des souliers pour chaussure.

Leur nourriture est frugale, mais abondante et saine ; ils ont de la viande quatre fois la semaine, et le reste du temps une soupe, des légumes, de la salade ou des fruits, suivant la saison. Ils se servent eux-mêmes, et, jusqu'au plus jeune, tous font leur lit, balaisent leur dortoir et nettoient leurs vêtements. Ils sont distribués en divisions de vingt-cinq élèves, chacune ayant son chef et un sous-chef. Ces deux enfants veillent à ce que les élèves de leur division tiennent en ordre leurs vêtements et ne négligent pas les soins de propreté, si nécessaires à la santé et à la bonne tenue. La faible portion d'autorité qu'exercent ces élèves et les légers privilèges dont elle est accompagnée excitent et développent chez les enfants une utile émulation.

Tous les jeunes colons travaillent aux champs, suivant leur force et leur âge ; ils labourent et tracent des sillons, battent en grange, gardent des troupeaux, font la moisson, le service de la vacherie, de la laiterie, de la basse-cour ; ils s'occupent à sarcler et biner, débarrassent les champs des pierres et des cailloux qui nuisent au labourage et servent à former les routes.

Tous sont employés à quelque tâche agricole, et, dans les intervalles de repos forcé qui existent dans la vie champêtre, principalement l'hiver, les enfants s'adonnent aux travaux industriels dans les nombreux ateliers du fondateur de la colonie, qui possède une fabrique d'huile, de vinaigre, de fécule, de sucre, une brasserie, une distillerie, une forge, une briqueterie, un atelier de charronnage. On leur enseigne aussi l'art du vannier ; ils font des sabots, tressent des paillassons, tissent la toile. Enfin, on essaie leurs aptitudes diverses sans les éloigner un seul instant de la ligne qui leur est tracée, puisque toutes ces industries ou tous ces métiers se rattachent di-

rectement à l'agriculture et s'exercent mieux aux champs qu'à la ville.

Des soins paternels sont donnés aux jeunes colons, comme nous avons pu nous en assurer plusieurs fois. Si les enfants vont travailler au loin et que l'on puisse craindre pour eux l'excès de la chaleur ou la pluie, une rustique et légère voiture renfermant les vivres de la journée et une tente commode leur est donnée ; ils la conduisent joyeusement et peuvent s'abriter contre l'orage ou se garantir au moment du repos contre la chaleur.

C'est beaucoup sans doute de préparer l'avenir de ces enfants en leur enseignant un état ; mais il reste encore à les moraliser. Les façonner à la discipline était peu de chose, il fallait la leur faire aimer, remplir leur cœur d'une mutuelle bienveillance, remplacer par les liens d'une fraternité de choix ces douces affections de la famille dont ces pauvres enfants avaient été déshérités sans les avoir goûtées : pour tout cela, il fallait un homme plein de cœur, et cet homme on l'a trouvé.

M. l'abbé Caille, curé du Mesnil-St-Firmin, préside à tous les actes de la vie de ces enfants. Il mange à leur table, sans permettre qu'il soit fait pour lui la moindre dérogation à leur régime frugal : il partage tous leurs travaux. Mêlant toujours l'exemple au précepte, il rend leur tâche plus facile et plus agréable ; d'une bonté qu'on ne saurait rendre, d'un courage, d'une activité qui dépassent souvent ses forces, il donne avec une simplicité évangélique l'exemple des plus rares vertus.

Tous les enfants savent lire, les deux tiers savent, de plus, écrire et un peu calculer. L'hiver, on leur fait la classe régulièrement tous les jours ; mais l'été, les études sont forcément interrompues. Cependant, afin qu'il n'y ait pas trop de temps perdu, ce qui retarderait les enfants, on leur fait la classe le dimanche après l'office. Tous les jours, à la récréation, on leur lit quelques belles histoires tirées de l'Écriture, et de là, naturellement, découle l'enseignement moral et religieux. On leur donne ensuite une leçon de musique ; on les fait chanter en chœur, ce qui est une de leurs récréations favorites.

Faut-il dire que des enfants élevés ainsi sont heureux, que leurs jeunes et frais visages sont riants et sereins, que rien, à Saint-Firmin, ne sent la gêne ou la rigueur, qu'on se croirait au sein d'une

grande famille, tant l'obéissance est facile, tant la discipline est douce?

La plus grande économie préside aux dépenses, comme la charité la plus ingénieuse pourvoit aux recettes. Chaque enfant coûte environ 50 c. par jour. Le bénéfice du travail des enfants ne peut pas encore être apprécié avec une exactitude rigoureuse, par la raison qu'ils ont été jusqu'à présent des apprentis plutôt que des ouvriers. Mais, cependant, on peut estimer leur travail de 20 à 25 cent., l'un dans l'autre. Le temps n'est pas loin où la colonie se suffira, et peut-être même donnera des bénéfiques.

COLONIE AGRICOLE, HORTICOLE ET INDUSTRIELLE DE PETIT-QUÉVILLY.

La colonie agricole, horticole et industrielle de Petit-Quévilly près de Rouen fut fondée, il y a dix ans, par M. Lecointe.

Cet homme, d'un rare mérite et d'un grand dévouement, a eu beaucoup de peine à faire agréer par M. le préfet du département son projet philanthropique : c'était une utopie !

Cependant, après bien des démarches, il obtint l'autorisation de loger, nourrir et élever neuf enfants détenus; il les employa au potager, au verger, etc., et leur donna des leçons d'écriture, de lecture et de calcul.

Peu de temps après, un dixième détenu fut envoyé à la colonie. Celui-ci ayant su soustraire à la prison de Bicêtre, à Rouen, une somme de 500 fr., n'avait sollicité la faveur d'être admis à Quévilly que pour y trouver l'occasion de s'évader. Il le fit sans difficulté. Aussitôt que M. Lecointe se fut aperçu de cette évasion, il appela les neuf anciens et leur demanda s'ils voulaient aller à la recherche du fugitif. Tous les neuf partirent, explorèrent les environs et revinrent *tous* à la colonie après une longue excursion. Imbus des principes d'honneur qu'on leur avait enseignés, ils ne pouvaient abuser de la confiance qu'on leur avait témoignée et s'étaient considérés comme *prisonniers sur parole*.

Mais ce *fait* répondait victorieusement à ceux qui criaient à l'u-

topie; l'autorité ouvrit de grands yeux, et le nombre des colons augmenta bientôt considérablement. Il est actuellement de 75, et sera prochainement porté à 100.

Ces enfants portent en entrant à la colonie une blouse de toile grise et un pantalon, gris d'une jambe, bleu de l'autre. Ce costume empêche les nouveaux arrivants de s'échapper sans être aussitôt reconnus. Dès que leur bonne conduite le permet, on remplace ce pantalon par un autre en simple toile grise.

On en remarque pourtant plusieurs ayant un collet rouge ou bleu et quelques-uns qui l'ont jaune.

Ceux qui n'ont point de collet, n'ayant pas eu de mauvaises notes pendant six mois, sont inscrits sur le tableau de réhabilitation; ils ont le droit d'aller en ville et peuvent obtenir un grade.

Ceux qui portent le collet rouge n'ont pas eu de mauvaises notes pendant deux mois, ils sont inscrits au tableau de récompense et ont, comme les précédents, le droit d'élire leurs chefs et de former le jury de punition.

Ceux qui ont le collet bleu sont ceux qui ont eu moins de cinq mauvaises notes pendant le mois, et qui ont été portés sur le tableau d'épreuve.

Le collet jaune enfin, indique qu'on a eu plus de cinq mauvaises notes pendant le mois, et qu'on est porté au tableau de punition.

Les punitions sont peu fréquentes et ont presque toujours pour cause des espiègleries très-pardonnables ailleurs que dans une maison de détention.

Toute punition corporelle est bannie du règlement de la maison. Les détenus choisissent eux-mêmes leurs chefs, et le règlement est appliqué par un jury formé par ceux d'entre eux qui se sont distingués par leur bonne conduite et leur aptitude au travail. C'est ainsi qu'on développe chez ces enfants le sentiment de la dignité, l'idée de la justice, le respect pour un règlement qu'ils sont ou peuvent être appelés à faire exécuter.

Visitons maintenant l'établissement.

Dans une petite cuisine, nous voyons une marmite, dans laquelle une seule femme, aidée de deux jeunes enfants, prépare la soupe pour 75 forts mangeurs.

Les tables et les bancs du réfectoire, comme tous les autres meubles de la maison, ont été construits par les détenus.

Si nous entrons dans l'atelier de menuiserie et de charronnage, nous voyons ceux qui exercent ces métiers, alternativement avec les travaux agricoles, confectionner des navettes de tisserand pour les fabriques d'indiennes, des brouettes et autres ustensiles. Ne nous étonnons pas s'ils exécutent avec succès ce qu'ils entreprennent, ils y mettent tant de bonne volonté ! Et comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Celui qui travaille à cette roue, et qui demain doit mener la brouette dont elle fait partie, n'a-t-il pas le plus grand intérêt à ce qu'elle soit bien alésée ? peut-être aussi que l'ambition s'en mêle un peu. Pour gagner un grade aux prochaines élections, il faut avoir donné des preuves de capacité à ceux qui composent le groupe dont on veut être chef.

C'est encore pour ces motifs que les forgerons et les serruriers font de si belles pelles, et de si belles pioches.

Le moulin à cidre, un moulin à blé et la pompe qui sert à puiser l'eau nécessaire aux arrosages, peuvent être mus au moyen d'un manège.

L'étable ne contient encore que trois ou quatre vaches, confiées aux soins d'un des plus jeunes et des meilleurs sujets. C'est ce même *prisonnier* qui est chargé de vendre en ville le lait et les légumes, et chaque jour il ramène le cheval et la charrette, et rapporte exactement l'argent qu'il a touché.

Dernièrement un des plus grands des jeunes détenus de Petit-Quévilly s'échappa de la colonie. On n'avait pu retrouver sa trace, malgré d'actives recherches, lorsque, le 27 avril, ce petit marchand de lait aperçut le fugitif dans une rue de Rouen. Laisant aussitôt le cheval et la voiture, il court au grand garçon, le saisit par les vêtements et le somme de revenir avec lui à la colonie. L'autre, comparant sans doute les ennuis de sa vie de vagabondage avec les douceurs du séjour de la colonie, monte sans difficulté dans la charrette, et une heure après il rentrait à l'établissement.

Dans une belle salle d'école, dont la chaire, le parquet et les tables sont encore l'ouvrage des colons, M. Lecoinge et son fils font chaque jour à ceux d'entre eux qui savent déjà lire et écrire, un

cours de géométrie appliquée aux arts et métiers, et un cours raisonné de taille des arbres. Le jeudi ces élèves suivent, de plus, un cours de dessin linéaire.

Les leçons de musique même sont employées à Quévilly comme moyen d'amélioration.

De chaque côté de la salle d'école se trouve un dortoir de 50 lits de fer, bien balayé, bien aéré et faisant pour des enfants détenus un singulier contraste avec les bouges infects, enfumés, où, en Normandie comme ailleurs, les enfants de l'ouvrier viennent se reposer, après treize heures d'un travail assidu au milieu de la puante atmosphère de l'atelier.

J'ai vu une trentaine de colons occupés à défricher une partie de forêt : c'est là un travail très-pénible, et qui par lui-même n'a certainement rien d'attrayant. Eh bien ! ils y étaient tous de cœur et d'âme : on eût dit qu'ils allaient se tuer à la besogne. Cependant il n'y avait là aucun garde-chiourme pour exciter les travailleurs à coups de bâton.

Mais on travaille si facilement par réunions nombreuses ! Et ceux qui labourent ces terres n'en sont-ils pas pour ainsi dire les fermiers ? ne récolteront-ils pas les fruits de leur travail ?

Remarquez enfin qu'ils ont devant eux un fossé long de la largeur du terrain à défricher, et qu'ils doivent le faire avancer, parallèlement à lui-même, d'un bout du champ à l'autre.

L'aile droite des travailleurs est liguée contre l'aile gauche, et le centre l'est contre les deux ailes ; de plus, chacun lutte contre tous : aucun ne peut rester en arrière : il ne le peut, ce serait honteux ! il y a un grade à obtenir ! c'est une véritable course au clocher !

Tel est pourtant le résultat que donne l'emploi de l'*enthousiasme*, de la *cabaliste*, de l'*ambition* !

Et la *papillonne* aussi, la *papillonne* qui se trouve chez elle au milieu de la verdure, en pleine campagne, sur les coteaux de la Normandie. Je l'ai vue utilisée au bien : c'est grâce à elle que ces enfants qui travaillent du matin au soir ne sont jamais fatigués, que jamais l'usage exclusif d'un ou deux membres ne les épuise et ne provoque la maladie, que jamais un trop long séjour entre quatre murailles ne leur rend le teint blême... Non, grâce à la variété des

travaux qui les occupent, tantôt aux champs, tantôt à l'école, tantôt aux ateliers, ils sont tous bien portants, frais, robustes et se reposent d'un travail par un autre.

Cependant, ces colons, qui déjà réalisent tant de prodiges, ne sont pas complètement intéressés à la production : ils ne doivent séjourner que peu de temps à la colonie et ne seront point appelés à manger les fruits que rapportera le verger qu'ils ont planté ; quand ils vont travailler au dehors, sous la seule direction d'un chef élu parmi eux, soit comme jardiniers, soit comme terrassiers et manœuvres des maçons, ils gagnent 1 franc par jour : mais la moitié de ce gain revient à la colonie. Et pourtant, dans ces conditions encore imparfaites, que de bien on peut tirer de ces enfants qui, hors de là, auraient donné tant de *fil à retordre* à la société.

Je dois dire, pour terminer, que la colonie de Petit-Quévilly s'intitule : *Colonie agricole, horticole et industrielle*, et non *colonie pénitentiaire*, comme celle de Mettray ; que madame Lecointe a mérité les éloges que lui adressa naguère M. le préfet du département, pour son dévouement et les soins tout désintéressés qu'elle ne cesse de donner à ses enfants d'adoption ; que les jeunes colons y sont traités comme les *enfants de la maison* et non comme des *condamnés* ; qu'ils y trouvent des conseils, des paroles d'encouragement, une main amie pour les tirer de la voie du vice dans laquelle ils s'étaient fatalement engagés ; que le travail *forcé* leur est rendu presque *attrayant*, et qu'ils y sont élevés, réhabilités, *corrigés* sans être *punis*.

Une pareille institution est certainement dans la bonne voie, dans la voie de la véritable charité ; et cependant il en est qui ont crié au scandale, qui ont reproché à celui qui a si bien compris sa mission de patronage, de favoriser les enfants qui ont failli de préférence aux enfants pauvres.

M. Lecointe leur a répondu ainsi :

Sur 60 enfants détenus,

8 sont naturels,

42 orphelins de père,

10 orphelins de mère,
3 — de père et de mère.

33

7 sont détenus pour complicité de vol avec leurs parents.

Ces 60 enfants ont ensemble 170 frères et sœurs, dont :

7 sont naturels,
23 orphelins de père,
32 — de mère,
5 — de père et de mère.

Total, 67 enfants privés de leurs parents.

Les 103 autres sont souvent confiés, pendant que leurs parents subissent des condamnations plus ou moins longues, à des frères et à des sœurs âgés de moins de quinze ans.

Tout en applaudissant à la pensée de fonder des colonies pour les enfants de la classe malheureuse, pensée que nous avons nous-même émise dans un rapport lu en 1836, nous avons cru cependant que les *jeunes détenus*, qui eux aussi font partie de la classe pauvre, réclamaient la priorité par l'excès de leur misère, et *plus encore* par l'excès des maux dont la société est menacée, si on ne s'applique à les détourner de la pente du vice et du crime.

J. F. P.

LE SOCIALISME EN SUISSE.

Il y a deux Suisses dans la Suisse : la Suisse du passé et la Suisse du présent ; qui ne sont ni l'une ni l'autre la Suisse véritable, c'est-à-dire la Suisse de l'avenir.

Chacune de ces deux pseudo-Suisses est dominée par une espèce de triumvirat composé de trois cantons pour la vieille Suisse, et de trois villes pour la Suisse actuelle.

Les trois cantons sont : Schwitz, Uri et Unterwald ; les plus pauvres de la confédération.

Les trois villes sont : Bâle, Genève et Neuchâtel; plus riches ensemble que tout le reste de la Suisse.

Dans les trois cantons primitifs, le gouvernement est une sorte de patriarcat démocratico-théocratique.

Dans les trois villes civilisées, le gouvernement est un burgraviat oligarchico-ploutocratique.

A Schwitz, on croit au pape, l'archipatriarche de la catholicité : on jure sur l'Évangile, et l'on pratique l'ultramontanisme.

A Bâle, on croit à Luther, le père de la féodalité religieuse : on jure sur la Bible, et l'on professe le piétisme.

L'ultramontain schwitzois vend son sang au grand seigneur infallible des consciences.

Le piétiste bâlois prête ses écus rognés aux souverains absolus de l'Europe.

De sorte que les deux tyrannies, spirituelle et temporelle, trouvent également leur compte dans l'alliance de ces deux espèces de faux républicains.

Malgré leurs dissidences religieuses et sociales, plus apparentes que réelles, le Schwitzois affamé et le Bâlois repu, lorsqu'il s'agit de politique, s'entendent mieux pour marcher ensemble que le loup et le chien de la fable.

L'indépendance native du pâtre compense les trésors acquis par l'usurier, et chacun d'eux met à jouir de son propre bien un incroyable égoïsme qu'il apporte même dans les choses du ciel; l'ultramontain et le piétiste prétendant monopoliser Dieu, comme le premier monopolise la liberté et le second la richesse.

Mais heureusement pour l'Helvétie que ses citoyens ne vivent pas tous dans les trois cantons patriarcaux et dans les trois cités financières.

Laissant également derrière elle la Suisse du passé et la Suisse du présent, voici venir la Suisse de l'avenir, qui possède aussi, elle, son triumvirat dans les trois républiques de Vaud, de Berne et de Zurich.

Une bourgade patriarcale, Altorf, a donné à l'Helvétie sa réforme politique; deux cités féodales Genève et Bâle, ont également concouru à sa réforme religieuse; trois pays unitaires, Vaud, Berne et Zurich, travaillent aujourd'hui ensemble à l'œuvre de sa réforme sociale.

La révolution sociale de la Suisse se présente avec le caractère d'une lutte plus ou moins violente des campagnes contre les villes, des prolétaires contre l'aristocratie financière.

Elle commença peu de temps après 1830, par la guerre que les paysans bâlois soutinrent victorieusement contre les bourgeois de Bâle, et eut pour résultat la scission de la campagne et de la ville, divisées aujourd'hui en deux demi-cantons ayant chacun un gouvernement distinct. La paix qui suivit cet arrangement est plutôt une trêve qu'une paix véritable. Les deux partis, qui sont toujours en présence, continuent, au cœur de la diète, la lutte qu'ils reprendront tôt ou tard sur le champ de bataille.

Dans le canton de Neuchâtel, comme dans celui de Bâle, les paysans ont mar-

ché sur la capitale, qui a failli tomber en leur pouvoir. L'intervention de la Prusse absolutiste a pu seule sauver l'aristocratie neuchâteloise.

Genève doit peut-être à ses fortifications de n'avoir pas couru le même risque que ses deux sœurs financières. Cependant cette importante cité a subi plusieurs crises très-violentes, qui ont eu pour effet l'humiliation de la noblesse d'argent, si complètement mise en déroute dans un canton voisin, celui de Vaud, qui a Lausanne pour capitale.

La révolution vaudoise a eu cela de curieux, qu'elle fut déterminée par la haine que le peuple professe pour une secte religieuse importée d'Angleterre sur les rives du Léman. Nous voulons parler du méthodisme, dont les adhérents sont connus dans la Suisse française sous le sobriquet de *momiers*. « Le méthodisme a si bien travaillé, disait l'avocat Eytel, dans la dernière session du grand conseil, qu'il nous a conduits à la révolution du 14 février 1845, ce dont je le remercie. » La raison de l'aversion populaire contre le méthodisme, a été dans l'alliance de cette secte anglaise avec la féodalité financière. Les méthodistes ayant profité de la tolérance qu'on leur avait montrée pour chercher à accaparer la direction des affaires, les masses indignées depuis longtemps par le caractère orgueilleux et égoïste de ces sectaires puissants se soulevèrent en criant : *A bas les riches et les momiers!* Les conséquences de cette insurrection furent le renversement du gouvernement doctrinaire remplacé par le gouvernement socialiste, dont le premier soin a été de rechercher les moyens d'abolir le prolétariat.

Le lecteur pourra juger des plans des réformateurs suisses, touchant l'organisation du travail, par l'extrait suivant du document qui peut être considéré comme le manifeste de l'école socialiste en Suisse.

« Voulant avant tout que les lois soient faites par le peuple et pour le peuple, nous demandons que tous les citoyens soient électeurs et que les représentants de la nation puissent être indistinctement choisis dans toutes les classes de la société; nous demandons aussi qu'il soit alloué à chacun d'eux une indemnité en argent, qui permette à ceux qui sont pauvres de servir le pays sans être à charge à leur famille. Nous voulons de plus que ceux qui élisent les représentants puissent aussi les révoquer, dans le cas où ils manqueraient à leur mission en ne travaillant pas exclusivement au bien-être du peuple.

» Ce bien-être ne pouvant être réalisé tant que durera le prolétariat, nous demandons que cette dernière forme de la servitude soit à tout jamais abolie.

» Le prolétariat a deux causes: l'ignorance et la misère.

» Il faut remédier à l'ignorance par l'éducation, et à la misère par l'organisation du travail.

» L'État veillera à l'éducation de l'enfance en favorisant l'établissement de crèches, de salles d'asile, en admettant également tous les enfants dans les écoles, et en fournissant gratuitement aux écoliers indigents les livres, les vêtements, la nourriture et le logement.

» L'État ouvrira des ateliers où les enfants dont l'éducation sera terminée apprendront des métiers. Il établira de plus des ateliers sociétaires où tout ouvrier, au sortir de l'apprentissage, trouvera les matières, les outils ou les machines nécessaires à la confection des produits de son industrie.

» Ces produits seront vendus, dans des magasins ou bazars attenants aux ateliers sociétaires, au profit de l'ouvrier confectionneur, qui pourra toucher, aussitôt après le dépôt de la marchandise, le minimum des prix d'estimation de celle-ci, tandis qu'il attendra que la vente en soit effectuée pour recevoir le surplus du prix, une faible partie de la somme étant toutefois retenue pour le louage des outils et le paiement des matières employées par l'ouvrier.

» De cette manière, l'État aura garanti le travail à tous ceux qui pourront et voudront travailler.

» Quant aux professions libérales, celles dont l'organisation est la plus urgente sont l'enseignement, le barreau, la médecine et la judicature. Ceux qui seront admis à exercer ces hautes professions, qui ne doivent pas être l'objet d'un commerce privé, ne pourront plus être rétribués autrement que par l'État.

» L'État fera en sorte que l'impôt pèse principalement sur les classes qui possèdent. Il provoquera et favorisera la fondation de tous les établissements sociétaires avantageux au peuple, tels que boucheries, boulangeries, etc. Il fera tous ses efforts pour substituer la culture en grand à la culture morcelée, Enfin il veillera particulièrement à l'entretien des hôpitaux et des prisons, et abolira la peine de mort.

» Voilà ce que nous voulons. Quant à ce que nous ne voulons pas, c'est le communisme, qu'on ne peut songer à réaliser, à moins d'avoir perdu la raison. »

Ce plan de réforme sociale, que nous ne faisons qu'indiquer rapidement, a été proposé par Treichler, chef du parti socialiste dans le canton de Zurich. Ce jeune écrivain, rédacteur d'un journal intitulé *Feuille générale pour la détresse et le secours*, avait en outre ouvert à Zurich un cours d'économie sociale, dans lequel, s'attachant surtout à combattre les divers partis politiques, il avait prouvé, à la grande satisfaction de ses jeunes auditeurs, que les radicaux ne sont pas moins inhabiles que les conservateurs à satisfaire les véritables intérêts du peuple. « C'est un triste spectacle, disait l'orateur, que celui que donnent les partis politiques se disputant le pouvoir ! Ce manège a porté la démoralisation jusque dans les fondements de la société ; et la constitution de l'État, il faut le dire, n'est qu'un mensonge. Le peuple veut une émancipation véritable, et il ne l'obtiendra que par l'abolition du prolétariat. »

La sortie violente de Treichler contre les partis lui suscita de nombreux adversaires. La police interdit son cours, ainsi que la publication de son journal ; un de ses ennemis alla même jusqu'à demander sa mise en jugement. Dans les moindres chaumières il n'était plus question que de socialisme et de communisme. Il eût été à craindre que des mesures trop sévères prises contre Treichler et ses partisans ne soulevassent le peuple. Le gouvernement se contenta de por-

ter une loi de répression contre les communistes. Le conseiller Ruttimann, rapporteur de cette loi, distinguant ce qu'il appelle le bon du mauvais, les socialistes des communistes, eut soin d'annoncer que bien loin de confondre les partisans des deux écoles, il faisait le plus grand cas de celle qui avait pris pour formule *l'Association du travail, du capital et du talent*, et avait pour but *l'organisation du travail* et la *restriction de la libre concurrence*. « Non-seulement j'estime ces hommes distingués, ajouta l'honorable M. Ruttimann; mais, compatissons avec eux à la misère du peuple, que je sais être grande; je suis prêt, pour l'adoucir, à adopter toutes celles de leurs réformes qui me paraîtront réalisables. »

Faut-il voir dans cette exception évidemment applicable à l'école sociétaire, fondée par Fourier, une sorte de consolation donnée à Treichler, qui a toujours prétendu, lui aussi, ne vouloir que l'association et non le communisme?

L'école phalanstérienne, qui comptait déjà un certain nombre de disciples dans les principales villes de la Suisse française, a fait cette année de nouveaux progrès dans les vallées jurassiennes des cantons de Neuchâtel et de Berne, parmi les populations intelligentes et laborieuses qui se vouent dans ces contrées à l'industrie horlogère.

Dans le Jura bernois, en particulier, les tendances socialistes se sont manifestées avec un certain éclat, à l'occasion de la nouvelle constitution par laquelle le peuple vient de remplacer l'ancienne loi féodale qui le régissait.

Voulant préparer la solution pacifique du problème du prolétariat, l'assemblée constituante avait résolu, pour éteindre le paupérisme, de substituer aux ressources insuffisantes de l'aumône, les produits du travail garanti et organisé. Afin de couper le mal par la racine en dérobant l'enfance à la misère, l'assemblée demanda la création d'un grand établissement central où les enfants pauvres recevraient indistinctement une éducation agricole et industrielle. Et pour subvenir aux frais d'une entreprise aussi éminemment nationale, elle réclama la centralisation des rentes et des taxes affectées à l'entretien des indigents dans toutes les communes du canton. Ce projet de réforme fut accueilli avec enthousiasme dans les pays pauvres, tels que *l'Emmenthal* où les enfants des indigents, criés à certains jours sur la place publique, sont offerts au rabais à quiconque veut s'en charger moyennant une rétribution la plus petite possible. Mais la bourgeoisie égoïste des villes se souleva rien qu'à l'idée de faire contribuer la bourse des communes à l'extirpation du prolétariat. Les délégués de 153 communautés bourgeoises vinrent protester à Berne contre la réforme proposée. Ils nommèrent un comité composé de sept membres et chargé de *surveiller* les constituants qu'ils accusèrent de vouloir décréter la domination du prolétariat, et qu'ils traitèrent hautement de communistes et de voleurs. La réaction prenait même une tournure politique, et il était question de faire rendre le pouvoir au parti conservateur, lorsque le bruit se répandit tout à coup que le peuple des campagnes se préparait à marcher sur la ville, afin de protéger l'assemblée constituante. Le conseil d'Etat, qui n'avait longtemps su quel parti prendre, se

décida alors à prononcer la dissolution du comité des bourgeoisies. Cette mesure prudente, mais tardive, ne fut votée que par huit voix contre sept. Une voix de moins, et la démocratie bernoise allait peut-être livrer bataille à l'aristocratie et à la bourgeoisie coalisées.

Les deux partis qui divisent la Suisse attendaient avec impatience le dénouement de la crise bernoise. D'une part, les villes piétistes et les cantons ultramontains se préparaient à soutenir la féodalité et les privilèges; de l'autre, les républicains socialistes et radicaux n'étaient pas moins décidés à défendre avec les constituants bernois la cause de l'unité et de la démocratie. Heureusement la victoire s'est décidée pour le progrès contre l'obscurantisme. Plus de cent voix contre sept ont voté la nouvelle constitution bernoise. Les sept opposants sont des conservateurs et un ultra radical.

Grâce à ce nouveau triomphe, la Suisse, qui donna au monde l'exemple de l'affranchissement politique, précédera peut-être encore les grands Etats européens dans la voie de l'émancipation sociale.

CLOVIS GUYORNAUD.

OPTION DE DIEU

ENTRE LE TRAVAIL SOCIÉTAIRE ET LE TRAVAIL MORCELÉ.

L'âge moderne, tout engoué des abstractions, ne veut pas faire abstraction des habitudes civilisées pour apprécier de sang-froid les effets d'un régime industriel qui, organisé à contre-sens de nos mœurs villageoises, et substituant les séries de groupes (1) à l'industrie morcelée, donnerait nécessairement des résultats opposés à ceux de l'agriculture civilisée et barbare.

Appliquons à cette recherche quelques-uns des douze préceptes philosophiques, je n'en rappellerai que trois :

5. Ne pas croire la nature bornée aux moyens connus ;

(1) On appelle série passionnelle une réunion de personnes inégales en tous sens, âges, fortunes, caractères, lumières, etc., et formée en vue de l'accomplissement d'une fonction déterminée. Chaque série se divise en divers groupes, comparables, sous le rapport de l'ordonnance, aux escouades, pelotons, etc., d'un régiment; mais elle exalte, loin de les comprimer, les essors de la liberté.

9. Garder que les erreurs, devenues des préjugés, ne soient prises pour des principes;

12. Oublier ce que nous avons appris en politique sociale, et reprendre les idées à leur origine.

Devisons sur la destinée sociale et passionnelle d'après ces trois principes que proclame la philosophie même.

1^o *Ne pas croire la nature bornée aux moyens connus* : on peut donc présumer qu'elle tient en réserve quelque autre moyen que le morcellement, qui, loin d'être un procédé d'art social, n'est qu'absence de génie, sceau d'ignorance et d'apathie imprimé sur la politique ancienne et moderne et sur les sciences exactes qui devaient la suppléer.

La nature brute assemble les humains par couples dans les huttes sauvages, ceci est assemblage de reproduction et non de travail. Il restait donc à inventer le procédé d'*assemblage industriel*.

Pour se dispenser de cette recherche, la seule urgente, les philosophes ont déclaré que le mode sauvage, l'état de couple ou ménage conjugal, était la destinée industrielle de l'homme. Cette réunion pourtant n'est que l'absence de toute combinaison, puisqu'elle est le moindre des assemblages domestiques.

Mais la philosophie ne daigna jamais spéculer sur les combinaisons domestiques. Les anciens sophistes, entravés dans ce calcul par la coutume de l'esclavage, et de plus tout pétris d'ambition, tout préoccupés de s'immiscer dans les fonctions administratives, n'envisagèrent en politique sociale que le gouvernement, sans songer à porter sur d'autres points les vues de réforme et d'exploration. Ils laissèrent le travail domestique dans l'état brut ou état de couple, tel qu'ils l'avaient trouvé.

Voilà leur négligence bien constatée : aucune recherche en mécanisme domestique sur les moyens de la nature, qu'ils nous peignent pourtant comme *n'étant pas bornée aux moyens connus*. Pourquoi donc la supposer bornée à un seul procédé industriel, *au ménage en couple sans association vicinale*? N'est-ce pas là le vice qu'ils dénoncent eux-mêmes, en disant : *garder que les erreurs, devenues des préjugés, ne soient prises pour des principes*.

Au mépris de ce précepte, ils ont érigé en principe leur antique préjugé sur le travail morcelé et le ménage en couple, qu'ils nous

donnent pour destinée exclusive, irrévocable, dernier terme des perfectibilités perfectibles.

Enfin, les voilà confondus par la théorie des séries passionnelles ou ménages sociétaires. Pour se familiariser à cette découverte et à ses brillants effets, il faut, selon le précepte des sophistes, oublier ce qu'on a appris en théorie de morcellement, faire abstraction de cette science erronée, et *reprendre les idées à leur origine*.

Or quelle est l'origine des idées sociales? Est-ce dans les rêveries de Socrate et Platon qu'il faut en chercher la source? Non, sans doute; il faut remonter aux conceptions divines, bien antérieures à celles de la raison humaine. Dieu avant de créer les globes n'a pu manquer de statuer sur leur destinée sociale, sur le mode convenable à leurs relations industrielles et domestiques. C'est une vérité que j'ai établie; il faut la reproduire quand il s'agit de *reprendre les idées à leur origine*. Remontons donc à l'idée sociale primitive, à l'intention de Dieu sur l'ordre *domestique industriel* de nos sociétés.

Dieu ne put opter, pour l'exercice des travaux humains, qu'entre des groupes ou des individus, qu'entre l'action *sociétaire et combinée* ou l'action *incohérente et morcelée*. C'est un principe à rappeler sans cesse.

Comme sage distributeur, il n'a pas pu spéculer sur l'emploi des couples isolés sans unité, selon la méthode civilisée; car, l'action individuelle porte en elle-même sept germes de désorganisation, dont chacun suffirait à lui seul pour engendrer une foule de désordres. Nous allons, par le tableau de ces vices, juger si Dieu a pu hésiter un instant à proscrire le travail morcelé qui les engendre tous :

VICES DE L'ACTION INDIVIDUELLE EN INDUSTRIE :

Travail salarié, servage indirect.

- 1^o Mort du fonctionnaire.
- 2^o Inconstance personnelle.
- 3^o Contraste de caractère du père au fils.
- 4^o Absence d'économie mécanique.
- 5^o Fraude, larcin et défiance générale.

6° Intermittence d'industrie par défauts de moyens.

7° Conflit d'entreprises contradictoires.

Contrariété de l'intérêt individuel avec le collectif ;

Absence d'unité dans les plans et l'exécution.

Dieu aurait adopté tous ces vices pour base de système social, s'il se fût fixé à la méthode philosophique ou travail morcelé : peut-on soupçonner le Créateur de pareille déraison ? Donnons quelques lignes à l'examen de chacun de ces caractères, avec parallèle des effets sociétaires.

1° *La mort* : elle vient arrêter les entreprises d'un homme dans des circonstances où personne à l'entour de lui n'a ni l'intention de les continuer, ni les talents ou capitaux nécessaires.

Les séries passionnelles ne meurent jamais : elles remplacent chaque année par de nouveaux néophytes les sectaires que la mort leur enlève périodiquement.

2° *L'inconstance* : elle s'empare de l'individu, lui fait négliger ou changer les dispositions ; elle s'oppose à ce que l'ouvrage atteigne à la perfection, à la stabilité.

Les séries ne sont pas sujettes à l'inconstance ; elle ne saurait causer ni fériation ni versalité dans leurs travaux. Si elle enlève annuellement quelques sectaires, d'autres aspirants s'agrègent et rétablissent l'équilibre qu'on maintient encore par un appel des anciens, qui sont corps auxiliaire dans les cas d'urgence.

3° *Le contraste de caractère* du père au fils et du légataire à l'héritier ; contraste qui fait abandonner ou dénaturer par l'un les travaux commencés par l'autre.

Les séries sont exemptes de ce vice, parce qu'elles s'assemblent par affinité de penchants et non par lien de consanguinité, qui est gage de disparate dans les penchants.

4° *L'absence d'économie mécanique* ; avantage pleinement refusé à l'action individuelle : il faut des masses nombreuses pour mécaniser tous les travaux, soit de ménage, soit de culture.

Les séries, par le double moyen de masse nombreuse et concours sociétaire, élèvent nécessairement la mécanique au plus haut degré.

5° *La fraude et le larcin* : vices inhérents à toute entreprise où les agents ne sont pas co-intéressés avec répartition proportionnelle aux trois facultés de chacun en capital, travail, lumières.

Le mécanisme sériaire, pleinement à l'abri de fraude et larcin, est dispensé des précautions ruineuses qu'exigent ces deux risques.

6° *L'intermittence d'industrie* : manque de travail, de terres, de machines, d'instruments, d'ateliers, et autres lacunes qui à chaque instant paralysent l'industrie civilisée.

On ignore ces entraves dans le régime sociétaire constamment et copieusement pourvu de tout ce qui est nécessaire à la perfection et l'intégralité des travaux.

7° *Le conflit des entreprises* : les rivalités civilisées sont malveillantes et non émulative; un manufacturier cherche à écraser son concurrent : les industriels sont des légions d'ennemis respectifs.

Rien de cet esprit insocial dans les séries, dont chacune est intéressée au succès des autres et dont la masse n'entreprend que les cultures et manufactures dont le débouché est garanti.

La contrariété des deux intérêts individuel et collectif, comme dans le ravage des forêts, des chasses, des pêcheries, et la dégradation des climatures.

Effet contraire dans les séries; concert général pour le maintien des sources de richesses et la restauration climatérique en mode intégral composé.

L'absence d'unité en plans et en exécution; l'ordre civilisé étant un monstrueux ramas de toutes les duplicités.

Enfin *le travail salarié ou servage indirect*, gage d'infortune, de persécution, de désespoir pour l'industriel civilisé et barbare.

Contraste frappant avec le sort de l'industriel sociétaire, qui jouit pleinement des neuf droits naturels.

Après la lecture de ce tableau, chacun peut donner la conclusion et reconnaître que, Dieu ayant eu l'option entre ces deux mécanismes, entre un océan d'absurdités et un océan de perfections, il n'a pas même pu délibérer sur le choix.

Toute hésitation serait devenue contradictoire avec ses propriétés, notamment avec celle d'*économie de ressorts*. Il y contreviendrait en optant pour l'état morcelé et proscrivant l'association, qui opère les économies de toute espèce; épargne de contrainte, de stagnation, de santé, de temps, d'ennui, de main-d'œuvre, de machines, de démarches, d'incertitudes, de fourberies, de préservatifs, de déperdition, et de duplicité d'action.

Telles sont, en abrégé, les lumières que nous aurions acquises en mécanique sociale, si nous avions, selon le principe de Condillac, essayé d'oublier un instant nos préjugés scientifiques, d'en faire abstraction spéculative, *et de reprendre les idées à leur origine.*

Or, cette origine des idées sociales ne peut se trouver qu'en Dieu, qui, longtemps avant la création des hommes, a dû peser la valeur des deux mécanismes sociaux : le morcelé et le sociétaire, et qui, ayant nécessairement opté pour le sociétaire, a dû nous donner des passions faites pour ce régime : aussi voyons-nous qu'elles sont incompatibles avec l'état civilisé.

On ne doit donc pas s'étonner si nos passions, cupidité, gourmandise, inconstance, etc., nuisibles dans l'état actuel, trouvent un emploi utile dans le régime sociétaire, et si l'éducation harmonienne spécule, chez l'enfant comme chez le père, sur le plein essor de ces passions, nuisibles dans l'état morcelé, parce qu'elles sont créées pour le service du sociétaire.

De l'aveu de tous les sophistes, *l'homme est fait pour la société* : à partir de ce principe, l'homme doit-il tendre à la plus petite ou à la plus grande société possible ? Il est hors de doute que c'est dans la plus grande qu'on trouvera tous les avantages de mécanique et d'économie : et, puisque nous ne sommes arrivés qu'à l'infiniment petit, qu'au lien conjugal, faut-il d'autre indice pour constater que la civilisation est l'antipode de la destinée comme de la vérité ?

C'est sur quoi j'ai dû remonter les critiques. Que signifie leur objection perpétuelle : « Vous voulez donc élever les enfants à la » gourmandise, les pères à la cupidité ! Vous voulez donc, etc. » Je veux prouver que toutes les passions sont BONNES, telles que Dieu les a créées ; bonnes ou utiles, sauf emploi dans un ordre de choses qui sera l'opposé du travail morcelé ou civilisé, et des neuf fléaux qu'il engendre constamment dans ses quatre phases. ;

Pressés par ces arguments, les sceptiques se retranchent dans les *impossibilités* et les *impénétrabilités* ; ils déclarent impossible de fonder cette phalange d'épreuves qui doit décider de la métamorphose sociale. Gardons-nous de dissiper leurs doutes ; on ne compte pas sur leur concours pour la fondation. Plus ils auront crié à l'impossibilité, plus ils seront confondus par un facile essai. Ces savants jugent toujours possible de trouver et de dépenser un milliard de

francs pour faire tuer un million d'hommes et brûler quelques milliers de villes et villages ; mais s'il faut avancer seulement quelques écus pour une fondation utile, *c'est impossible*.

Ensuite des impossibilités, viennent des *impénétrabilités*. Qui êtes-vous, disent-ils, pour vouloir sonder les *profondes profondeurs* de la nature, percer l'*épaisse épaisseur* des voiles d'airain ?

Déjà je les ai badinés sur ce refrain d'obscurantisme philosophique, vraiment indigne de réfutation : aussi n'y opposé-je que les opinions des philosophes mêmes, qui se sont d'avance condamnés dans leurs trois préceptes cités plus haut. S'ils croient que *la nature n'est pas bornée aux moyens connus*, doivent-ils s'étonner qu'elle ait, pour opérer l'association industrielle, un moyen encore inconnu d'une classe de savants qui n'a pas voulu en sonder les *profondes profondeurs* ?

Mais ce moyen, disent-ils, est incroyable à force de merveilleux ; il est subversif de toutes les doctrines reçues ! Non, certes, car il pose pour base des relations sociétaires la pratique générale de la vérité, de la justice et de l'unité, qui sont assurément trois idées reçues, trois principes très-admis, quoique foulés aux pieds par ceux qui les prônent. C'est donc la civilisation qui est subversive des doctrines reçues.

D'ailleurs quel est le sens de ces mots : *idées reçues, principes admis* ? Veut-on accrédi-ter des mots ou obtenir des effets ? Veut-on le bien en perspective et le mal en réalité ? Désire-t-on organiser l'extrême désunion, l'excès de fausseté et de pauvreté ? On ne pouvait mieux choisir que le travail morcelé ou état de famille, qui réduit le mécanisme domestique au plus bas degré de combinaison, et qui l'élève au plus haut degré de fausseté collective et individuelle.

Notre système de subdivision par couples, réduit donc au minimum les moyens de mécanique, d'économie, de richesse et de vertu. Les familles, formant à peu près autant de ménages qu'il y a d'enfants, sont tout à point l'élément de l'extrême discorde, et l'antipode de l'association et de la richesse : dès lors, choisir l'état de famille pour pivot de système social, c'est travailler positivement à organiser la division et la pauvreté.

Je viens de prouver qu'on ne peut pas supposer Dieu complice de

cette impéritie philosophique. Si, comme on n'en peut douter, il a opté pour le mode opposé, pour l'association, il en résulte :

1^o Que les passions, dont il est créateur, doivent toutes être adaptées aux convenances de l'association, et toutes incompatibles avec l'état morcelé ou civilisé ;

2^o Que les mêmes passions doivent produire, dans l'état morcelé ou civilisé, tous les effets opposés aux vues de Dieu, à la justice, la vérité, l'économie et l'unité ;

3^o Qu'on doit attendre des passions développées en mode sociétaire autant de bienfaits qu'elles engendrent de fléaux dans l'état morcelé.

Telles sont les conclusions où l'on serait arrivé depuis longtemps, si on eût voulu, selon l'avis des philosophes, *repandre les idées sociales à leur origine*, remonter à leur vraie source, à l'option de Dieu sur les deux mécanismes sociaux.

CH. FOURIER.

BARRIÈRES PERCEVANT ELLES-MÊMES LE PÉAGE DES ROUTES.

Le siècle dernier dépensait une partie de son génie mécanique en joueurs de flûte et en tambourins. Les automates de notre siècle ne sont plus de charmantes et très-inutiles poupées, mais ces gigantesques machines qui, plus puissantes qu'aucun être créé, fendent les ondes furieuses, parcourent les chemins de fer et mettent de vastes usines en mouvement. Nous avouons que dans la création du plus savant joueur d'échecs nous verrions un mauvais emploi des nobles facultés de l'inventeur. Par la même raison, nous ne saurions professer une grande estime pour les applications que ce même principe, ce grand principe de l'automatisme, peut rencontrer dans les plus étroites, les plus oppressives, mais, Dieu merci ! les moins durables nécessités de la société imparfaite où nous vivons. Néanmoins il nous semble utile de tenir note de tous les cas où l'homme réussit à se faire suppléer par des machines dans des travaux mani-

festement indignes de lui, puisqu'ils ne réclament l'emploi d'aucune des facultés qui le caractérisent. C'est à ce titre que nous mentionnons le fait suivant.

On sait que dans la terre classique de la concurrence anarchique, l'Angleterre, les routes sont ornées d'une profusion de barrières qui ne s'ouvrent que moyennant finance : tant pour un cheval, tant pour une voiture. Un Anglais, qui signe *Theodoron*, propose de mettre du même coup sur le pavé les nombreux gardiens de ces barrières. Ce pourrait être dans le pays des Rébeccaïtes une mesure éminemment sanitaire pour ces respectables fonctionnaires. Toujours est-il que cet Anglais qui signe en grec et s'annonce comme « un présent des dieux » propose, et bien mieux, donne les moyens d'élever les poutres susdites (les barrières) au rang de percepteurs. Cela n'indique pas, direz-vous peut-être, qu'il faille une grande intelligence pour remplir cette utile fonction. Mais peut-être, cela prouve-t-il la perfectibilité des bûches.

La disposition du mécanisme en est très-simple :

La barrière est fermée par quatre verges de fer superposées. L'ouverture de la verge inférieure permet le passage d'un cavalier ; deux verges ouvertes livrent la voie à un cabriolet, trois à une diligence, quatre à un chariot. Un tronc reçoit l'offrande du voyageur, ou, si vous aimez mieux, l'impôt prélevé sur lui. La pièce tombe dans une balance, et le mouvement qu'elle lui imprime, se transmettant aux verges de fer, les fait glisser et ouvre la barrière ; l'ouvre à des hauteurs différentes, suivant le poids des arguments. Un penny tire l'une des tiges, une pence en ouvre deux, etc. ; vous en avez pour votre argent. A peine avez-vous franchi la barrière que votre cheval ou votre voiture, passant sur un plancher mobile, rétablit l'obstacle derrière vous. La barrière est incorruptible. Un convoi ne passera qu'après que chaque charretier aura payé son tribut.

Mais c'en est assez sur une invention qui, toute ingénieuse qu'elle soit, n'aura pas le temps, nous l'espérons, de se réaliser dans l'heureuse contrée qui l'a vue naître.

M. V.

UN RIVAL MYSTÉRIEUX.



apristi ! qu'il fait froid !... voilà une nuit détestable. Je ne sais s'il pleut ou s'il neige, mais quelque chose de glacial me pénètre jusqu'aux os. Mes jambes se roidissent et je ne sens plus mon bâton dans mes mains... Une, deux, trois... trois heures du matin, et en voilà cinq que je fais le pied de grue. Ici, Pataud ! mets-toi entre mes jambes, tu me réchaufferas. Ma foi, je ne sais à quel drôle j'ai affaire, mais s'il arrivait dans ce moment je ferais triste figure. Voyons, mon garçon, un peu de mouvement pour rappeler la circulation dans ce poignet qui s'engourdit, et, si un brin de mauvais temps le retient encore plus d'une heure, ce brave suborneur, nous renverrons la partie à demain.

En grommelant ce monologue entre ses dents grelottantes, le père Beauregard, effacé contre un pan de mur, fouetté par la pluie et la neige, se balançait sur ses deux pieds et soufflait chaudement dans ses doigts.

Or, le père Beauregard était un homme à la tête de quatre-vingt mille francs de fortune et de cinquante années d'âge. Peu sociable de sa nature et aimant à vivre seul dans sa propriété, qu'il exploitait lui-même tout près d'une petite ville, cet homme, qui commençait à grisonner, était de petite taille, d'une complexion robuste et d'une conformation nerveuse, comme un chêne rabougri. La petite-vérole avait fait un affreux dégât sur son visage, et, soit mauvais vouloir, soit malentendu de la nature, ses yeux à fleur de tête n'avaient jamais pu s'accorder sur un seul point de vue ; chacun des deux avait sa manière de voir ; et c'est cette bizarrerie qui lui avait valu le sobriquet de père Beauregard, car son vrai nom était Lamarche.

Lamarche était au fond une bonne pâte d'homme, mais il n'ai-

mait pas à voisiner, et, depuis dix ans qu'il exploitait sa terre, il ne s'était fait qu'un ami, espèce d'ostrogoth comme lui, ours non



moins mal léché, qui avait nom Ducernois. Tout concourait du reste à harmoniser leurs sympathies : rapprochement d'âge, laideur à l'avenant, humeur peu faite pour plaire et caractère encore moins fait pour s'en soucier.

Au commencement de l'automne de l'année 1845, Lamarche, ayant appris qu'une sienne sœur, veuve depuis plusieurs années, était allée rejoindre son époux, laissant une orpheline de seize ans, qu'elle lui avait recommandée avant de mourir et qu'elle avait mise sous sa protection, Lamarche, devenu le tuteur de la jeune fille, s'était rendu en toute hâte à Rouen, d'où il avait ramené une pupille éplorée, mais assez belle pour consoler un homme de la douleur la plus grande.

Justine fut installée dans le domicile de son oncle, et entourée par son ordre des soins que réclamait sa position et des égards dus à sa qualité de proche parente.

L'humeur sauvage de Lamarche s'humanisa avec cette affliction,

et les larmes de Justine détremperèrent si bien la rude enveloppe de son cœur, qu'il s'y glissa à son insu un sentiment dont l'idée ne lui vint pas de sonder la profondeur.

Un peu plus tard, quand un retour inopiné sur lui-même fit surnager quelques réflexions importunes, sans tenir compte de la transformation qu'il subissait graduellement, il se dit bien haut qu'il ne saurait donner trop de marques d'affection à cette chère enfant pour la dédommager de la perte douloureuse qu'elle venait de faire. Alors, content de ce subterfuge comme d'une bonne raison, il se rendormit, sur la foi de sa logique, dans les sophismes de son cœur. Le moment devait venir cependant où l'illusion ne serait plus possible.

Ce fut pour lui une étrange découverte que de se surprendre en flagrant délit de tentation pour les beaux yeux de sa pupille. Sa sévérité sur les mœurs lui fit s'adresser à lui-même de vifs reproches sur cette inconvenance. Il s'en voulait de sa faiblesse, et les gens de la maison durent naturellement expier par une récrudescence de mauvaise humeur les torts dont le bourru s'était rendu coupable à ses propres yeux.

Ducernois, de son côté, depuis l'arrivée de Justine, avait peu à peu multiplié ses visites chez son ami, et était arrivé, sous un prétexte ou sous un autre, à y passer régulièrement la moitié de sa vie.



La pauvre fille avait encore eu le triste privilège de faire jaillir une étincelle de ce caillou mal poli. C'était malheureux pour elle, mais



après tout bien pardonnable pour ce dernier ; car, à part ses cheveux rouges et plats, son front déprimé et son teint roussi, rien ne l'empêchait d'épouser Justine si tel était le bon plaisir de tous. Il était célibataire, maître d'une belle fortune foncière et qui confinait presque partout à la propriété du tuteur ; c'était donc entre la terre de l'un et le domaine de l'autre un mariage bien assorti.

Lamarche, dans la situation d'esprit où il se trouvait, avait hâte de faire cesser dans son cœur de scandaleuses tentations. Ayant donc remarqué les assiduités de son voisin et des propositions ayant été échangées de part et d'autre, les deux amis s'abouchèrent et tout fut réglé à l'amiable, sauf toutefois les inclinations de Justine, dont on oublia de s'occuper.

Il est certain que les dispositions arrêtées vis-à-vis de Justine n'auraient rencontré aucun obstacle, n'auraient éprouvé aucune opposition si l'amour se fût toujours présenté à elle sous la figure d'un veillard en cheveux rouges ou en cheveux blancs ; mais, malgré les

précautions au milieu desquelles son oncle s'efforçait de la murer, plus fort que les verrous et plus ingénieux que les tuteurs, l'amour lui était apparu sous la forme d'un jeune homme aux dehors séduisants, et dont un seul regard lui en avait plus dit que Ducernois ne

pouvait lui en dire toute sa vie durant. Ce jeune homme était un clerc de notaire que des affaires litigieuses avaient mis en rapport avec le tuteur de Justine, et qui, depuis cette heureuse rencontre, négligeait bien souvent la besogne de son étude pour venir surprendre un sourire de la belle pupille, soit à travers les haies, soit par-dessus les murs dont Lamarche avait flanqué son habitation. Nous avons même appris plus tard que si la situation se fût prolongée, il était décidé à susciter de méchantes affaires à son client, à seule fin de se créer des entrevues plus fréquentes; mais cette résolution déloyale ne devait pas recevoir son exécution.

La maison de Lamarche ne se composait que de deux étages. Pour des raisons de surveillance domestique, le maître du logis avait af-



LESESTREZ

fecté une aile du rez-de-chaussée à son usage particulier ; de là il n'avait qu'un pas à faire pour avoir l'œil sur son personnel, et il pouvait à toute heure de la nuit veiller à la conservation de sa propriété. L'appartement de Justine était situé au premier étage, mais à l'autre extrémité du bâtiment. La disposition du local lui donnait, d'un côté la jouissance d'un charmant paysage, de l'autre côté, d'un petit balcon donnant sur la basse-cour. On comprend que dans la belle saison elle aurait donné la préférence au panorama, mais on était en plein hiver. Un ciel triste, des champs nus, des arbres dépouillés, et, pour reposer l'œil, quelques flaques d'eau stagnante, semées çà et là dans les bas-fonds ; tout cela ne valait pas à ses yeux le spectacle toujours animé de sa basse-cour et des vases de fleurs dont elle garnissait son balcon au premier rayon du soleil. C'était donc là qu'elle passait la plus grande partie de son temps, occupée à des travaux d'aiguille ou de lecture attrayante. Elle n'abandonnait ce poste qu'à de certaines heures du jour, celles, par exemple, où les notaires sont dans l'habitude de fermer leur étude.

Un matin que Justine se levait, la tête appesantie et le cœur encore gros de ses rêves, elle trouva, fourré dans les interstices de sa jalousie, qu'elle fermait tous les soirs avec une précaution minutieuse, un papier qui affectait assez maladroitement la forme d'un poulet, mais sans suscription aucune. Une fille *bien née* l'eût pris religieusement avec des pincettes pour le porter à son oncle ou le jeter au feu ; mais, heureusement pour son innocence, Justine n'en savait pas si long sur le chapitre du *fas et nefas*. Elle prit tout profanement le billet de ses deux mains, et se mit en devoir de le lire de ses grands yeux ouverts.

« Quel grimoire ! » s'écria-t-elle en jetant les yeux sur un griffonnage indéchiffrable.

Elle le prit d'abord pour un factum judiciaire tombé de quelque dossier de procédure, mais, en l'examinant de plus près, elle acquit la certitude que c'était une missive, et une missive amoureuse. Le style était un anachronisme des plus drôlatiques ; et l'on devinait dans cette galante déclaration ou un homme qui avait depuis longtemps perdu l'habitude d'aimer, ou un novice qui faisait son apprentissage, et qui, faute de mieux, s'escrimait de ses classiques et de sa mythologie. Vénus et le dieu de Cythère en faisaient tous les frais,

et chaque phrase finissait par un *langoureux martyr*, une *flamme éternelle* ou une *amoureuse peine*.

Cette lettre n'était pas signée, mais Justine, qui n'avait pas remarqué d'autres adorateurs que son clerc de notaire, n'hésita pas à la mettre sur le compte de ce dernier. Cette manière de peindre une passion ne lui semblait pas fort spirituelle, et elle éprouvait un secret dépit de le trouver si bête.

« C'est égal, se dit-elle par forme de consolation, il n'est pas peureux, ça prouve déjà en sa faveur, et pas si maladroit qu'on pourrait le supposer, pour être monté jusque sur mon balcon à la barbe d'un tuteur et d'un chien, dont il a su tromper la surveillance. »

Puis elle ajouta :

« Ce pauvre garçon me dit que son bonheur suprême consiste à venir au milieu de la nuit coller son oreille contre ma jalousie, il faut que la prochaine fois je voie comment il s'y prendra. »

Un jour tout entier la séparait du spectacle qu'elle se promettait. Ce jour fut employé par son tuteur à lui vanter les qualités solides de son voisin Ducernois, et à lui énumérer les avantages d'un tel parti. Ce n'était pas la première fois qu'il mettait cette question sur le tapis, mais c'était la première qu'il lui déclarait formellement son intention et qu'il l'engageait sans détour à accueillir convenablement la proposition de l'homme qu'il lui destinait. Justine ne se répandit pas en plaintes et en vaines lamentations, c'était une ressource à laquelle il était toujours temps de recourir, et qu'elle réservait pour la dernière. Elle savait déjà dans sa petite politique que c'est souvent gagner une bataille que de gagner du temps; elle se contenta donc de demander quelques jours pour réfléchir, ce qui, demandé sans aigreur, lui fut accordé de bonne grâce.

La nuit suivante Justine, retranchée derrière ses jalousies, qu'elle avait solidement assujetties, attendit avec impatience son visiteur nocturne. Il n'était pas minuit quand un bruit de pas, qui venait de son côté, lui indiqua son approche. Cette fidélité religieuse à un rendez-vous tout désintéressé, ce caractère entreprenant qui lui faisait braver le péril pour satisfaire une simple fantaisie de sentiment, tout cela relevait singulièrement dans l'esprit de Justine l'auteur de la lettre anonyme. Elle prêta l'oreille et entendit le bruit d'une échelle que l'on plantait contre le balcon, puis le craquement qu'elle

rendait sous le faix d'un homme qui en escaladait les échelons un à un. Justine en ce moment sentit son cœur battre avec violence; elle comprit tout ce qu'il y avait dans cette tentative, si hardie et si innocente au fond, d'imprudent et de compromettant pour elle.

La nuit était froide, mais, de temps en temps, éclairée par un beau clair de lune, qui donnait en profil sur les persiennes derrière lesquelles Justine était à l'affût. Le balcon était dans ce moment éclairé d'une vive lumière; le visiteur l'enjamba, vint coller son oreille sur la jalousie verglacée, et, pendant que Justine s'approchait sans lumière et sans bruit pour voir sur son visage si son cœur n'avait pas faibli, il se mit à gratter avec les ongles, comme un chien pourrait le faire à la porte de son maître. Justine n'eut pas plutôt vu ce qu'elle cherchait, qu'elle se recula en laissant échapper un cri d'horreur !...

Qu'avait-elle vu ? la fin de cette histoire nous le dira peut-être.

Revenue de sa première émotion, elle retourna à son observatoire et y resta aussi longtemps qu'il plut au mystérieux personnage de séjourner sur le balcon. Il prit enfin, lui, le parti de se retirer, enjamba de nouveau la balustrade, descendit sans plus s'émouvoir qu'il n'avait fait en montant, remit l'échelle à l'endroit où il l'avait prise, et s'en alla par le même chemin qu'il avait pris pour venir.

Justine se coucha; mais la bizarre correspondance qu'on venait d'entamer avec elle semblait l'intriguer vivement; elle lut et relut, et finit par s'endormir la lettre dans les mains et le sourire sur les lèvres.

Le lendemain elle feignit avec son oncle tant de froideur et tant de réserve, que celui-ci lui en demanda le motif. Alors, avec une candeur qui aurait fait honneur à une Agnès, elle lui dit qu'il se passait chez lui des choses qu'elle ne pouvait lui taire plus longtemps.

« Et que s'y passe-t-il ? » lui demanda Lamarche avec inquiétude. Elle baissa les yeux et lui tendit la lettre.

« Que signifie ce papier ? »

— Lisez, mon oncle, et vous verrez si une jeune personne est en sûreté chez vous.

— Lisez, lisez, grommela-t-il en la retournant en tous sens, lis

toi-même, Justine, je n'y vois qu'un gribouillage illisible; un chat écrirait mieux à tâtons.»

Justine s'approcha. L'étude qu'elle en avait faite lui permit d'en dégrossir les premières lignes, et Lamarche, comme un homme qui distingue les objets au fur et à mesure qu'il se familiarise avec les ténèbres, finit par lire couramment et d'un bout à l'autre. Quand il en fut à la galante visite dont l'inconnu se flattait de régaler toutes les nuits sa nièce, la colère le fit sauter comme un bilboquet.

« Quel est l'insolent qui ose t'adresser de si sottes épîtres? s'écria-t-il avec emportement. Quel est l'audacieux malfaiteur qui viole ainsi nuitamment mon domicile? »

— Je ne sais, répondit modestement Justine; mais ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai trouvé hier matin cette lettre glissée par-dessous ma jalousie. Je n'ai pas voulu troubler votre repos pour un chiffon de papier, qui pouvait n'être qu'une mauvaise plaisanterie de l'un de vos valets, mais hier à minuit je me suis assurée de l'exactitude du fait. Prête à jeter l'alarme s'il en était besoin, je me suis mise aux écoutes et j'ai entendu en effet un homme dresser une échelle sous ma croisée, grimper avec précaution, escalader la balustrade, et se promener sur mon balcon comme il aurait pu le faire dans sa chambre à coucher.

— Ensuite?

— Ensuite il est reparti comme il était venu.

— Et tu ne l'as pas vu?

— Y pensez-vous, mon oncle? seule à une heure si avancée de la nuit, chercher à voir un homme dont on n'est séparée que par une frêle claire-voie! J'étais tellement saisie que je me serais fourrée, je crois, dans un trou de souris. Tenez, rien que d'en parler maintenant, j'en ai la chair de poule.

— Pauvre petite! fit Lamarche en l'embrassant, tout ému de la candide naïveté de sa nièce, et surtout de la vertueuse inspiration à laquelle elle avait obéi en lui faisant cette confidence.

Gredin! ajouta-t-il en serrant les poings, tu me payeras cher une telle insolence.

— Mon oncle, reprit Justine, je ne voudrais pas pour tout au monde qu'on sût dans la maison qu'un homme monte à mon balcon pendant la nuit. J'aurais beau protester de mon innocence, les

mauvaises langues montreraient toujours la chose sous un autre jour.

— Rassurez-vous, mademoiselle, nous savons ce que c'est que l'honneur d'une jeune fille. Je n'ai du reste besoin de personne pour châtier ce hardi aventurier ; moi et Pataud nous suffirons à la tâche. Seulement je vais donner ordre que dès ce soir, au lieu de laisser le chien du côté de la grande route pour faire peur aux passants inoffensifs, on le ramène à la basse-cour, où des voleurs peuvent s'introduire ; et s'il y a esclandre, si le galant regimbe contre les coups de bâton que je me propose de lui administrer vertement, mon monde est là, et c'est comme bandit que le drôle sera traité.

Justine n'avait rien à répliquer ; elle se retira et laissa son tuteur se préparer à son expédition.

A neuf heures et demie tout le monde était couché, et à dix heures Lamarche était à son poste, armé de son gourdin et escorté de son dogue sur le dos duquel il passait de temps en temps la main pour entretenir en lui le sentiment du devoir.

C'est là que nous l'avons trouvé, perclus, morfondu et se mourant d'impatience après cinq heures d'immobilité par un froid humide et pénétrant.

« Une... deux... trois... et quatre, murmura-t-il en comptant une heure de plus qui venait de s'écouler ; allons, il ne viendra pas. Va te coucher, Pataud, il n'y a pas de besogne pour toi, nous reviendrons demain. »

Pataud retourna à sa niche, et son maître, contrarié d'avoir ainsi perdu son temps, murmurait tout bas en rentrant :

« Il paraît que c'est encore un de ces amoureux à qui il faut, pour se mettre en route, du beau temps et un clair de lune. Pitoyables amours !

comme tout dégénère ! comme tout s'abâtardit ! il en aurait fallu dans mon temps, et du froid, et de la pluie, et de la neige pour m'arrêter ! »



Lamarche se mit au lit tout en faisant ces réflexions, et bientôt des rêves effrayants s'emparèrent de lui.

Une heure à peine s'était écoulée, et Justine entendit de nouveau des pas, un bruit d'échelle, l'ascension d'un homme, en un mot, le même manège que la veille. Elle ne manqua



pas, quand le jour fut venu, d'en faire part à son tuteur qui maugréa comme un beau diable de n'avoir pas été prévenu ; mais elle lui fit observer avec raison qu'elle n'aurait pu le faire sans donner l'éveil et laisser par conséquent à l'intrus le temps de s'évader, ce qui ne remplissait nullement leur but.

On arrêta cette fois un plan beaucoup plus sage et dont le mérite de l'invention revenait à Justine.

« Cet homme-là, lui dit-elle, doit avoir des intelligences dans la maison, et ce n'est pas vous qui pourrez le surprendre, car tout porte à croire que vous êtes surveillé. Vous savez de plus qu'il serait énormément compromettant pour moi d'ébruiter cette intrigue. Or je sais un moyen, un seul moyen pour concilier les intérêts de mon honneur et ceux de votre juste colère. Il n'y a qu'un homme à qui nous puissions confier le secret de notre position, et je crois même qu'il est prudent de le faire le plus tôt possible pour parer aux éventualités ; cet homme, c'est M. Ducernois, qui me demande en mariage. Jugez de ce que lui donnerait à penser ce singulier mystère s'il en était informé par d'autres que par nous. Donc, si vous voulez m'en croire, vous l'instruirez immédiatement de ma découverte, et vous lui direz que je mets dès aujourd'hui ma réputation

sous sa sauvegarde. Cette marque de confiance le flattera, et vous, mon oncle, vous irez vous coucher, sans rien changer à vos habitudes, pendant que le voisin fera le guet de concert avec Pataud.»

Ce plan sourit au père Beauregard : il l'adopta, et tout fut réglé comme il avait été convenu.

Ducernois reçut cette confiance comme Justine l'avait prévu. Fier de se voir ainsi élever par la dame de ses pensées au rang et aux fonctions de preux chevalier, le Bayard aux crins rouges accepta sans hésiter le rôle que sa future moitié venait de lui créer.



« Tenez, lui dit alors son ami en le voyant dans de si bonnes dispositions, prenez-moi ce rondin, c'est moi-même qui l'ai choisi à son intention dans un fagot d'aubépine ; il est bon à la manœuvre, noueux et d'un joli poids, fameux pour lézarder le cuir d'un égrillard. Cet exercice eût été pour mes vieux jours une bien douce consolation ; mais, puisque c'est vous qui vous en char-

gez, père Ducernois, il n'y a que moi qui y perdrai

— Comptez sur moi , père Lamarche , répondit le voisin en faisant avec son bâton un moulinet significatif , j'en fais mon affaire ; le séducteur sera rossé d'importance. »

Le reste de la journée fut employé par l'officieux Ducernois à reconnaître le terrain pour y établir sa position , à s'exercer au maniement du gourdin , et surtout à gagner les bonnes grâces de Pataud , dont le concours n'était pas à dédaigner pour peu que l'on eût affaire à trop forte partie. Aussi ne négligea-t-il rien pour s'assurer sa plus fervente coopération ; il lui prodigua douceurs , caresses et friandises , si bien que le dogue , peu habitué à être si bien traité par le grave Ducernois , en était aux anges. La nuit les surprit dans une telle intimité que Pataud en était arrivé à tutoyer son ami dans son langage de chien , c'est-à-dire en lui jetant irrévérencieusement ses pattes par le nez. C'était assez lui dire : Vous pouvez compter sur moi à la vie et à la mort.

On se couchait à neuf heures chez le père Beauregard ou Lamarche ; on l'appelait indifféremment du nom ou du sobriquet , et il en était dix bien comptées. C'était donc l'heure où tout le monde dormait , sauf les amoureux et ceux qui voulaient leur faire pièce. Justine et son tuteur étaient restés en conciliabule avec le voisin et lui donnaient leurs dernières instructions. Et puis , les projets de Ducernois sur la petite pupille n'étaient plus un secret pour personne , et ces arrière-pensées ne pouvaient que confirmer le bruit qui s'était répandu de leur prochain mariage.

On accompagna la sentinelle au poste qui lui était assigné. Le froid était toujours piquant , mais la pluie avait cessé , le ciel était gris et le vent soufflait avec violence. Justine récapitula succinctement à Ducernois le détail des allées et des venues dont elle était l'objet , et il fut convenu qu'on laisserait le maraudeur accomplir tous ses préparatifs d'escalade , mais qu'au moment où il mettrait le pied sur l'échelle , les dents de l'un et le bâton de l'autre le prendraient simultanément à tâche pour en avoir plus facilement raison , puisqu'il est de notoriété publique que l'union fait la force. Cela bien dit et bien arrêté , Justine et son tuteur décampèrent. Pataud voulut les suivre , mais un coup de pied le rappela au sentiment de la reconnaissance , et il revint à son maître par intérim.

« Bonne nuit. — Bonne chance , » furent échangés à voix basse.

Un scrupule, cependant, fit revenir Lamarche sur ses pas. Il s'approcha de Ducernois, et, prenant Pataud entre ses jambes, les mains cramponnées à l'avant-train :

« Tenez, lui démontra-t-il, quand vous verrez votre homme, voilà comment vous prendrez l'animal pour lui donner tout son élan.

— Bonne nuit. — Bonne chance, échangèrent-ils de nouveau en se serrant la main.

— A propos, réfléchit encore le précautionné tuteur, n'oubliez pas de prendre le bâton par le petit bout, il est bien mieux en main, et l'énergie du bras y gagne beaucoup.

— Soyez tranquille, voisin, dormez comme je taperai dur, et vous ferez un bon somme.

— Je m'en rapporte à vous. Bonne chance, père Ducernois !

— Bonne nuit, père Lamarche ; si vous entendez crier, ne vous dérangez pas. »

Ducernois, resté seul, s'ingénia de son mieux pour faire passer le temps : il essayait sur son genou la force de son aubépine, il en comptait les pointes noueuses et émoussées, il caressait son chien pour ne pas laisser se refroidir leur bonne intelligence, il s'amusait encore à faire la conversation dans son oreille écourtée ; et de temps en temps regardait à droite et à gauche s'il ne voyait rien venir.

Près de deux heures s'étaient passées ainsi sans qu'il eût entendu autre chose que la rafale qui faisait crier la girouette, et siffler les branchages dénudés des arbres environnants, sans qu'il eût vu autre chose que de rares rayons de lune étranglés entre deux nuages.

Minuit venait de sonner quand il entendit, graves et mesurés, des pas qui s'avançaient vers lui. Pataud préluda par un sourd grognement qui fut impérativement comprimé par Ducernois. Les pas allaient toujours en se rapprochant, l'homme et le chien s'effaçaient, et quelque chose qui était affublé de pied en cap et dont la démarche lugubre et solennelle ne ressemblait en rien aux allures d'un homme en quête d'un baiser, passa lentement devant eux. Cet accoutrement étrange, cette démarche roide, compassée et souverainement dédaigneuse, parut déconcerter l'homme embusqué, et peu s'en fallut qu'il ne battît en retraite, mais Justine était là, à quelques pas de lui, et, plus près encore, quelque chose qui lui remit du

cœur au ventre, ce fut Pataud. Ces deux considérations le retinrent, et il attendit.

Le fantôme se dirigea droit vers l'échelle, la prit sans hésiter et vint la dresser contre le balcon. Plus de doute, c'était lui, ce rival mystérieux dont on lui avait narré les excentricités. Ducernois, dans ce moment suprême, appelle toutes ses forces à son aide, enfourche résolument le dogue qui gronde, comprime son ardeur pour accroître son impétuosité, et, vaille que vaille, le lance furieux sur le fantôme qui a déjà le pied sur l'échelle. Brave comme un César, Pataud saisit à belles dents la cape flottante, l'arrache en un clin d'œil, et la généreuse bête, triomphante sur ce premier trophée, s'en bat les flancs d'une façon très-divertissante.

Ducernois, de son côté, n'était pas resté inactif; aguerri par la présence de son collaborateur, il s'était mis courageusement à l'ouvrage, et de ci, de là, sur toute la surface postérieure de son maraudeur, faisait pleuvoir une grêle de coups de gourdin dont l'un n'attendait pas l'autre. Ce qu'il y avait de plus original dans cette échauffourée, c'est que, pareil à un pain de sucre dont on arracherait brusquement l'enveloppe grisâtre, Pataud d'un coup de dents avait laissé son homme blanc des pieds à la tête. Circonstance qui, certes, n'était pas faite pour calmer la fureur du mari en herbe: il entrevit d'un coup d'œil ce qu'il y avait pour lui d'alarmant dans le négligé du visiteur nocturne; et, sous le coup de cette pensée lancinante, son bras était devenu une machine à battre de la force de plusieurs chevaux. C'était pourtant pitié que d'entendre les cris du battu; mais Ducernois n'écoutait rien et Pataud l'imitait scrupuleusement.

Nous ne savons trop comment l'homme à la cape se serait tiré de ce mauvais pas, si, dans cette extrémité fâcheuse, la pensée ne lui était venue d'accentuer le nom du dogue, d'un ton qui voulait dire comme César à Brutus au milieu de ses assassins : *Et toi aussi, Pataud !*... Mais Brutus n'était qu'un homme, tandis que Pataud était un chien, voilà pourquoi César fut assassiné et pourquoi le galant l'échappa.

Pataud, en entendant prononcer son nom, s'arrête, et, plus embarrassé que Sosie entre les deux amphitryons, il regarde les deux champions alternativement, semble chercher un signalement au milieu des ténèbres, et fait entendre un grondement terrible.

« C'est moi, Pataud, c'est ton ami, lui crie Ducernois, alarmé de ce symptôme de défection.

— C'est moi, Pataud, c'est ton maître, » lui crie le pèlerin blanc.

Pataud hésite, et, pour ne pas prendre un parti à la légère, il va les flairer l'un après l'autre. Le moment est critique; l'agresseur frémit, ses jambes en molleton flageolent, et Pataud, éclairé enfin sur un point si délicat, se jette comme un furieux sur l'homme au gourdin, le saisit avec ses tenailles ardentes, en deux tours de reins le terrasse, et fait sur celui-ci des prodiges de mâchoires pour racheter quelques coups de crocs égarés dans les mollets de l'autre.

Ducernois a beau se débattre, Pataud, dans sa colère, vaut trois chiens de sa taille : il se roule sur lui avec rage, tout morceau est de bonne prise pour ses dents, et il ne se dessaisit d'un côté que pour faire ailleurs une nouvelle brèche.

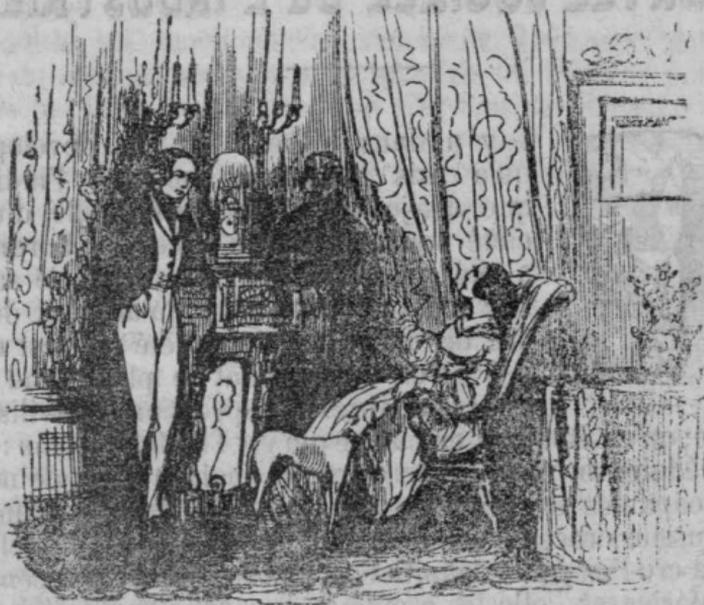
Aux cris que poussait le pauvre diable se mêlaient des éclats de rire étouffés, qui portaient de la jalousie de Justine.

Enfin le vacarme est si grand que tout le monde est sur pied. On accourt sur le théâtre de la lutte, et on trouve Ducernois en train de régler avec Pataud un compte extrêmement embrouillé, et le tuteur de Justine, en flanelle, en caleçon et en bonnet de coton, se passant une main sur les yeux et l'autre sur le dos en murmurant tout bas :

« Quel malheur d'être somnambule ! et amoureux de sa nièce ! Encore si je m'en fusse tenu à rêver d'elle, mais il paraît que j'ai écrit. Je l'ai bien toujours dit que cette malheureuse infirmité me jouerait quelque vilain tour. Que va-t-on dire dans le pays de cette aventure ? Voilà un mariage rompu, et pourtant, après une telle esclandre, il est plus urgent que jamais que je me débarrasse de Justine. »

Ducernois qu'on avait retiré passablement avarié des griffes de Pataud, avait encore plus de colère que de mal. Il se refusa obstinément à recevoir aucun soin chez Lamarche, exigea qu'on le reconduisît chez lui, où il se fit traiter à huis clos. Tant pour motif de guérison que pour motif d'amour-propre, il resta plus de deux mois sans se montrer, et ne voulut plus en aucune façon entendre parler de mariage.

Le moment était bien choisi pour le clerc de notaire : informé par Justine de ce qui s'était passé, il se présenta. Lamarche, qui avait



hâte de faire cesser des bruits scandaleux, ne fit pas le renchéri, Justine lui fut accordée, et, tant bien que mal, tout le monde s'accommoda du dénoûment.

ANDRÉ BERTHET.



PORTÉE SOCIALE DE L'INDUSTRIE.



L y a dans le seul fait du développement qu'a pris l'industrie moderne l'indication, que dis-je! la promesse formelle d'une société nouvelle. Jusqu'à ce jour l'ordre social a été un ordre révolutionnaire, le salut public n'a pu être assuré qu'au prix du sacrifice des individus; la société ne s'est développée qu'en condamnant le plus grand nombre de ses membres à l'oppression, à l'avorissement, à la misère; qu'en étouffant en eux ce qui est l'homme même : l'esprit, pour les réduire au rang d'automates, de chair et d'os, de machines vivantes capables de produire un effet utile donné. L'antiquité, voyant plusieurs races d'hommes d'aptitudes variées, d'intelligences inégales, a cru l'inégalité définitive; et loin de favoriser l'ascension des classes inférieures, elle les a maintenues dans leur infériorité primitive. Voyant des races caractérisées par une grande force physique, elle les a crues exclues à jamais de la vie de l'intelligence et condamnées à perpétuité à l'accomplissement des lourds labeurs. Trouvant la terre pauvre parce qu'elle ignorait l'art d'exploiter ses richesses, elle a cru le plus grand nombre condamné à tout jamais aux privations, à la misère. Mais déjà de ces antiques et profondes distinctions de races, il ne reste plus chez les nations avancées de l'occident que des traces à peine perceptibles et condamnées par les principes dans lesquels la modernité a confiance. Les vieilles races patriciennes ont vu leur puissance s'affaiblir de siècle en siècle, tandis que de siècle en siècle les races opprimées, les races avilies gravissaient chacun des échelons de l'échelle sociale que celles-là descendaient. Par la conquête du droit d'examen, toutes les castes sont entrées en fait dans la caste sacerdotale; par la révolution française toutes les castes sont entrées en droit dans

la caste gouvernementale, et voici que déjà une caste nouvelle de parias, de plébéiens et d'esclaves vient pour remplacer les nouveaux patriciens dans les fonctions que leur affranchissement a faites indignes d'eux.

Sans doute les machines ne sauraient dispenser entièrement l'homme du travail, mais la part qu'elles lui laissent pourra être accomplie par lui sans déroger, car elle consiste dans la création, l'ordonnance et le gouvernement de ce peuple nouveau, et c'est là par excellence une fonction patricienne. Or en même temps que l'industrie vient lever l'anathème antique qui pesait sur la plus grande partie du genre humain, la voici qui tout à la fois multiplie ses produits de façon à les mettre au niveau des besoins de tous les membres de la famille humaine, et en améliore les qualités, afin d'entourer d'un luxe royal le légitime souverain du globe.

L'histoire, qui ne s'est tenue jusqu'à présent qu'à la surface des faits, n'a guère tenu compte des inventions industrielles; elle a cru faire assez en indiquant la date des plus brillantes. Cependant si, comme cela est évident, l'histoire n'est autre chose que le récit de l'évolution du peuple aspirant au patriciat, l'histoire du travail est l'un des éléments les plus considérables de l'histoire générale; car entre l'industrie et le peuple qui l'exerce, il existe le même lien qu'entre le corps et l'âme. Tant que les classes laborieuses n'ont eu à leur disposition qu'une industrie naissante consistant en quelques machines simples, en un petit nombre d'outils, elles sont demeurées faibles et infimes comme l'âme dans le corps d'un enfant ou au sein d'une organisation débile; mais à mesure que l'industrie a acquis de nouveaux organes, le peuple a grandi en force intellectuelle, et l'apogée du développement de l'industrie sera évidemment contemporain de l'émancipation intégrale des travailleurs. L'histoire n'a été jusqu'à présent que l'histoire des aristocraties, et cette apparente injustice cachait un sens profond, car la race humaine est une famille souveraine, et faire l'histoire des aristocraties c'était faire *a priori* l'histoire de la condition future des opprimés; c'était conserver les traditions de puissance pour le temps où tous les membres de la famille humaine seront appelés à l'exercer.

Peuple, femme et enfant, sont des mots pour ainsi dire synonymes dans l'histoire. Leur sort a été le même dans le passé comme

dans l'avenir leur condition sera identique. Là où le plébéien n'existe que comme appendice d'un maître, ce maître a droit de vie et de mort sur la femme et sur l'enfant. Le Christ, qui a donné sa vie pour établir la fraternité du maître et de l'esclave, appelle à lui les petits enfants. Peuple, femme et enfant ont travaillé et souffert ensemble : ensemble ils seront glorifiés. Dans la tribu sauvage, où tous les hommes sont de même race, la femme est l'être inférieur sur lequel retombe tout le poids du travail ; dans les sociétés plus avancées, formées par l'agglomération de plusieurs races d'hommes, des races entières sont condamnées à accomplir dans la compagnie des brutes le travail physique ; plus tard, aux êtres animés, hommes et bêtes, s'ajoutent les forces mécaniques du vent et des eaux ; plus tard encore, l'industrie humaine se recrute parmi les forces physiques développées par le changement d'état des corps, par la transformation de l'eau en vapeur ; à ces progrès, un progrès plus grand encore succède, quand aux forces physiques on ajoute les forces chimiques ; en ce moment, enfin, toutes les puissances naturelles ; physiologiques, mécaniques, physiques et chimiques ; bêtes de somme, eaux et vents, vapeur d'eau, gaz comprimés et dilatés, éther, gaz liquéfiés et poudres fulminantes ; ces forces gigantesques, qu'il serait chimérique de vouloir mesurer ; forces qui soutiennent les mondes dans l'espace ; forces qui ont soulevé les Alpes et les Cordilières, et qui se jouent dans les orages et les tremblements de terre ; forces qui créent, qui conservent, qui transforment tout ce qui est, viennent se soumettre à l'homme ; et dès lors la force physique de l'homme cesse d'être nécessaire pour agir directement sur la nature, elle n'est plus que l'intermédiaire par lequel l'intelligence humaine se met en rapport avec le monde physique.

Tels sont donc les caractères que l'industrie doit revêtir et que le rang auguste destiné à l'homme nécessite impérieusement :

1^o Abolition complète de tout travail purement matériel, et à ce titre indigne d'un être qui sur ce globe est l'intelligence même ;

2^o Élévation de la production au niveau de la somme des besoins de tous les membres de la famille humaine ;

3^o Amélioration des produits jusqu'à donner à tout objet de première nécessité les qualités d'un objet de luxe.

VICTOR MEUNIER.

LE DÉJEUNER A L'ÉCOLE.

ENFANTINE.

Un usage bien doux régnait dans mon jeune âge :
Tous les jours, les enfants, munis de leur bagage,
Se rendaient à l'école, et, suivant la saison,
Sur une longue table, ils versaient à foison

Figues, raisins, gâteaux, fromage,
Pains de maïs, de seigle, de froment.

Chacun, selon son goût, s'en donnait librement.

Les plus riches, pour tous, puisaient dans leur corbeille

Les débris délicats du souper de la veille,

Et si l'enfant trop pauvre à la communauté

N'avait rien apporté,

On choisissait pour lui, sans blesser sa misère,

Les morceaux les plus savoureux.

Comme nous nous aimions ! que nous étions heureux !

Aussi, chaque matin, le maître, à l'œil sévère,

Me voyait dans sa classe arriver sans retard,

Non pas pour les leçons, que je ne savais guère,

Mais pour le doux festin où tous nous avions part.

Depuis, lorsque je vois, anomalie étrange !

L'homme chez soi vivant, des hommes séparé,

Le repas somptueux pour ceux-ci préparé,

Ceux-là n'obtenant en échange

De leurs travaux qu'un pain mal assuré,

D'autres, pâles de faim... cet aspect me désole !

Aux champs de l'avenir mon âme enfin s'envole,

Et se plaît à rêver pour une nation

Les banquets fraternels, sainte communion,

Qu'enfants, nous faisons à l'école.

PIERRE LACHAMBEAUDIE.

QUESTION DU SEL.



A manière dont le gouvernement français s'est conduit dans la question du sel m'a paru offrir un chapitre passablement piquant pour le livre que je médite sur les erreurs de l'esprit humain.

Quand une chose est indispensable ou simplement utile à l'homme, Dieu a grand soin de multiplier cette chose et de faire en sorte qu'elle se trouve en tous lieux à la portée de sa créature.

Ainsi a-t-il fait pour le sucre et pour le sel, deux substances qui sont éminemment nécessaires à la nourriture de l'homme, et qui sont destinées à servir d'assaisonnement à tous ses aliments. Il a placé le sucre au fond de tous les fruits, de tous les grains, de toutes les tiges; il a voulu que les roseaux de la zone torride le versassent à longs flots et presque sans travail, afin que l'homme n'eût qu'à se baisser pour en prendre et pour s'en composer des breuvages réconfortants et des mets délicieux. Il a voulu que cette denrée précieuse fût pour les peuples des zones brûlantes ce que le vin avait été pour ceux des zones tempérées, un moyen de ralliement et d'échange avec les autres pays du globe. Aussi le sucre serait-il aujourd'hui la denrée alimentaire la plus commune et la moins chère, si le civilisé n'avait trouvé moyen d'en entraver la production par tous les procédés imaginables, de manière à la rendre inaccessible à la bourse du pauvre. Si j'étais gouvernement français, le demi-kilogramme de sucre coûterait moins que le demi-kilogramme de pain avant deux ans d'ici, et l'impôt du sucre rapporterait trois fois ce qu'il rapporte. Le malheur, c'est que je ne suis pas gouvernement français.

Un des bonheurs suprêmes du civilisé est de détruire l'œuvre du Créateur, afin d'avoir occasion de se donner des peines infinies pour réparer ses sottises et refaire l'œuvre de Dieu. Le voilà très-occupé

en ce moment à reboiser les montagnes qu'il a dénudées par besoin de destruction.

Ces penchants de destruction semblent innés dans la race; le petit civilisé, encore à la mamelle, essaie déjà de briser de ses faibles mains les tiges de fleurs et les vases qui sont à sa portée.

Le sel étant pour l'homme un produit de nécessité première, indispensable, absolue, Dieu l'avait donc répandu sur la surface du globe avec prodigalité. Il en avait saturé certaines sources, pour que l'homme n'eût

d'autre peine à prendre que d'en faire évaporer les eaux et d'en recueillir le résidu. Il l'avait fait jaillir en couches immenses des vagues de la mer, pour que le pêcheur eût toujours sous la main le moyen de conserver le produit de ses pêches et de l'expédier au loin. Au sein des continents, il avait fait effleurir le sel à la superficie du sol, et il en avait renfermé dans les entrailles de la terre des masses inépuisables.

Comme la richesse de l'homme devait consister principalement dans le nombre et dans la beauté de ses troupeaux, qui fécondent la terre par leur travail et rendent à cette terre en engrais ce qu'ils lui enlèvent en récolte, Dieu avait doué la plupart des animaux qui de-



vaient les premiers se rallier à l'homme d'un vif appétit pour le sel. Le sel est pour les ruminants la première condition de la santé, de la vigueur et de la succulence. Avec le sel, il n'est point d'épizooties



à redouter pour ainsi dire ; avec le sel , il n'y a pas de mauvais fourrages pour le mouton et pour le bœuf. Les herbes sèches des prairies voisines de la mer et saturées de sel sont préférées par le bétail aux herbages les plus gras et les plus tendres des prairies de l'intérieur. Le mouton par excellence est le mouton des prés salés.

Le civilisé n'a pas eu de repos qu'il n'eût complètement tari cette source naturelle de richesses , et qu'il n'eût corrigé l'œuvre de Dieu. Le produit que Dieu donnait pour rien , parce que la consommation de ce produit était nécessaire à la santé de l'homme et à celle de ses compagnons de travail , il l'a imposé à des taux tellement fabu-

leux, que non-seulement le mouton et le bœuf ont été forcés d'y renoncer, mais que l'homme lui-même a dû réduire sa consommation de sel à des proportions totalement insuffisantes. Le peuple français aura peine à croire que le kilogramme de sel, qu'on lui fait payer aujourd'hui 50 ou 60 centimes, ne vaut pas un centime sur les lieux de préparation. Voici le véritable prix de revient : 90 centimes les 100 kilogrammes.



Il y a folie et folie, mais je ne connais pas de pire folie gouvernementale et fiscale que celle-ci, qui s'arroe le droit de priver l'homme d'un aliment que le bon Dieu lui donne pour rien et dont il a absolument besoin pour vivre. Je conçois la haine du peuple pour les gabeloux et les gabelles ; je conçois qu'on fasse des révolutions, rien que pour se délivrer de l'impôt sur le sel.

Mais il me faut mes impôts, dira le gouvernement, et il faut bien que je prenne de l'argent quelque part pour faire aller ma machine, et avoir de quoi bâtir mes fortifications et engraisser mes banquiers. — Vous avez raison, gouvernement, mais imposez le contribuable proportionnellement à sa fortune, comme le prescrit la Charte, et non pas proportionnellement à sa consommation de sel, attendu que cette consommation est précisément proportionnelle à la pauvreté

du consommateur. S'il vous faut absolument un impôt de 60 millions sur le sel ; si vous ne pouvez engraisser suffisamment vos banquiers sans cela , eh bien ! rétablissez l'impôt de capitation ; ce sera bien plus juste. Nous sommes 35 millions de citoyens, faites-nous payer,

proportionnellement à notre fortune, un impôt dont la

moyenne sera de 2 fr. par tête, en affranchissant ensuite la vente et la fabrication du sel ;

on vous payera 70 millions avec joie. Si j'étais gouverneur français, je voudrais supprimer



dès demain l'impôt sur le sel, sans qu'il en coûtât un centime au trésor, au contraire.

Et ce serait merveille de voir comme les choses changeraient de face, quasi subitement ; car, notez bien ceci : le sel, c'est la richesse.

Le sel, c'est la richesse, la pureté ; le sel a un caractère tellement sacré, que, dans toutes les religions primitives, les hommes ne trouvent pas de plus noble offrande à présenter à la divinité.

Jésus-Christ a dit à ses disciples : « Vous êtes le sel de la terre. »

L'hospitalité s'exerce par le sel. L'Arabe se croit obligé de protéger et de défendre l'étranger qu'il a admis à partager le sel avec lui.

Le sel est l'élément par excellence de la salubrité et de la conser-

vation. Le produit que le peuple éloigné de la mer estime le plus est le sel. La denrée qui renchérit le plus vite, dans la ville assiégée, est le sel.

Le sel est le principe de toute croissance et de toute vigueur. La taille et la vigueur de l'homme sont en proportion du sel qu'il consomme. Le Patagon et le Taïtien, qui sont les plus grands des mortels, font leur cuisine à l'eau de mer.

J'ai ouï dire à des physiologistes consciencieux et éclairés que la génération de 92 n'avait déployé tant d'énergie physique et morale que parce que c'était la génération qui avait le plus consommé de sel. En effet, comme l'impôt de la gabelle, sous les rois Louis XV et Louis XVI, forçait chaque contribuable à payer une redevance fixe au trésor, qu'il consommât ou ne consommât pas la quantité voulue, le contribuable était forcé de consommer.. et de là ces merveilleuses campagnes de la révolution que nos aïeux ont exécutées sans effort, et qui nous paraissent, à nous autres pygmées



qui économisons le sel, des travaux de géants.

Cherchez maintenant, à travers les rangs de cette génération invincible, quelles sont les populations qui ont enfanté le plus grand nombre de héros et les guerriers qui ont le moins fondu au soleil de l'Égypte et le mieux résisté aux neiges de Russie? Lorrains et Franch-Comtois, enfants des pays de sel... Quels sont les marins qui se



conservent le plus longtemps sur mer? Les Bretons des marais sa-



lants. A quelle contrée appartenait ces fédérés géants dont la taille superbe excitait si vivement l'admiration des dames parisiennes aux beaux jours de 90? Au Jura, pays de sel. Quelles sont aujourd'hui encore les contrées les plus éclairées, les plus laborieuses et les moins procédurières de la France? Contrées de sel, Franche-Comté toujours et Lorraine. Le Breton ne sait pas lire,

mais du moins il plaide peu. Dans quelle industrie s'est introduit

d'abord le principe vivifiant de l'association? Dans la fabrication des fromages, une industrie salée...

J'ai reproché un jour aux historiens de la révolution française de n'avoir pas suffisamment caractérisé l'influence du rouge-gorge sur le résultat des campagnes d'Italie. Et qui est-ce qui a parlé de l'influence du sel! Que d'omissions semblables on pourrait signaler, si l'on voulait s'en donner la peine, dans les récits des meilleurs historiens!

Je me suis contenté d'arracher quelques preuves à l'histoire de nos conquêtes, pour démontrer la sottise et l'immoralité de l'impôt sur le sel. Je ne veux pas attaquer à ce sujet la corde révolutionnaire, et mettre en regard les conséquences de l'odieux impôt sur l'existence du riche et sur celle du pauvre, parce que ce sont là des

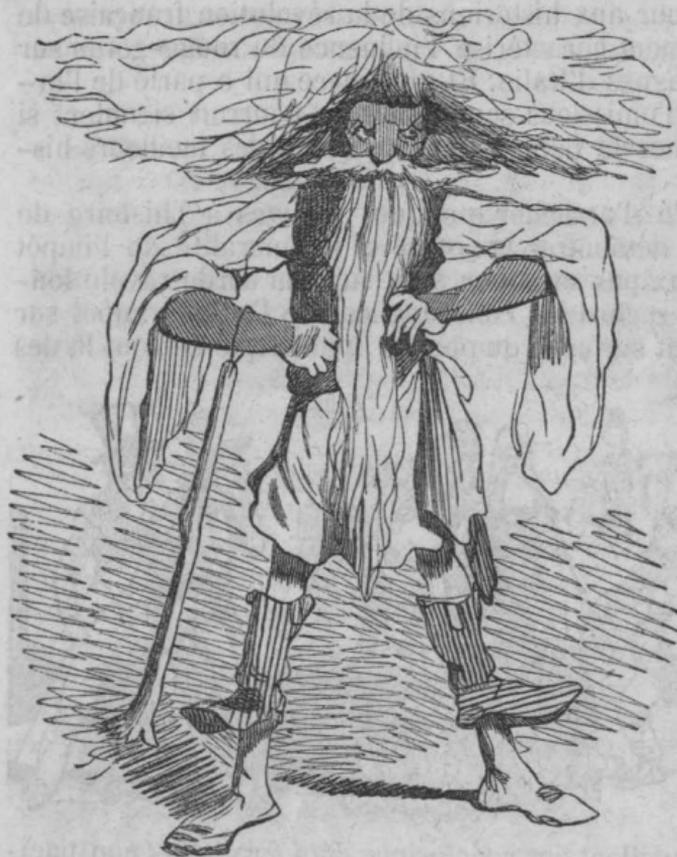


comparaisons qui appellent des conclusions démocratiques non pacifiques. Mais je veux foudroyer l'impôt par des considérations d'un autre ordre, par les inductions de l'analogie, science des sciences, c'est-à-dire par des arguments après lesquels il n'y ait plus qu'à se taire.

Le sel qui cristallise en cubes est l'emblème de la richesse, de la salubrité, de la conservation. Sans le sel, l'homme ne peut conserver ses richesses acquises, le poisson, les viandes; comme, sans le sucre, ses fruits.

Le sel, répandu sur la terre stérile, la fertilise et y développe une

végétation vigoureuse. Le peuple breton, qui vit dans une atmosphère salée, est le peuple le plus chevelu de l'Europe.



Le sel excite l'appétit de l'homme et le maintient en santé. Il lustre le poil du bétail et active son engraissement.

Privez l'homme de sel, condamnez-le à manger de la viande non salée, et aussitôt vous allez voir se développer dans ses intestins, dans toutes les parties de son corps, des myriades de vers, ténias et dragonneaux, emblèmes de parasitisme. Ses cheveux et son corps se couvriront de vermine, emblème de misère et de dégradation ; je

parierais que les enfants ont leurs raisons pour adorer le sel. Les Abyssiniens qui mangent beaucoup de viande et qui n'ont pas de sel, sont constamment affectés de dragonneaux et de vers solitaires. Je ne sais plus où j'ai lu que dans certains pays du nord l'interdiction du sel était le supplice réservé à l'aristocratie. Au bout de quelques mois du régime, le condamné périsait, dévoré par la maladie pédiculaire.

Pénétrez pendant l'hiver dans les étables des pauvres cultivateurs de France, et vous y trouverez tous les animaux dévorés de ver-

mine, par raison de mauvaise nourriture et de privation de sel. La plupart des épizooties, la clavelée, la morve, proviennent de l'appauvrissement du sang, et n'ont pas d'autre cause que la mauvaise qualité de la nourriture, qui se bonifierait immédiatement d'une minime addition de sel. Les mêmes causes produisent les mêmes effets sur les chevaux, le porc, le chien, qui semblent cependant ne pas rechercher aussi avidement le sel que le mouton et le bœuf. On découvrira quelque jour que la rage ne se développe chez les chiens qu'à la suite d'une inflammation des glandes salivaires produite par une trop longue abstinence de nourriture salée.

Les cerfs de l'Amérique du nord, instruits par la nature, font tous les ans, à une certaine époque, des voyages de 400 à 600 kilomètres pour venir paître le sel aux rives des lacs salés. La tradition leur a appris que c'était là le seul moyen de se débarrasser des myriades de tiquets (poux de bois) qui s'attachent en grappes à leurs chairs.

Il y a quelques années que tous les chevreuils de la belle terre de Vaux, appartenant à M. de Praslin, périrent de cette peste. Je tiens le fait de M. de Breteuil, neveu du propriétaire, jeune officier de chasseurs d'Afrique que j'ai vu gagner noblement ses éperons et sa croix, dans cette affaire du 11 avril 1842, où périt le sergent Blandan, d'héroïque mémoire.

Autrefois quand on tenait beaucoup de fauves dans les forêts royales, on avait soin d'établir de distance en distance de petits monticules de glaise et de sel pétris ensemble et que venaient lécher les daims, les cerfs et les chevreuils. J'ai peur que cet usage n'existe plus aujourd'hui, vu la maigreur déplorable que l'on remarque dans les chevreuils de la Liste Civile.

Cette loi de l'efficacité du sel, emblème de la pureté et de la richesse, contre la vermine, emblème de la misère et de la corruption, est si universelle que tous les animaux la comprennent. Tout le monde sait la passion du pigeon pour le sel. Tout le monde sait que le meilleur moyen d'affriander le pigeon fuyard et de le retenir au colombier, est d'orner de temps en temps sa demeure d'une queue de morue bien salée, ou bien encore d'un rôti de renard richement salpêtré. Le pigeon mange les murs comme la brebis et la chèvre par goût pour le salpêtre qui y effleurit quelquefois. Le pigeon fuyard

est le trop fidèle emblème des amours civilisés, où tout n'est pas bien pur.

Eh bien ! ces civilisés avaient à choisir entre le sel et la vermine, entre la pureté et la corruption, entre l'extension de la richesse et celle de la misère, et ils ont opté pour la misère et la corruption. Je flattais encore le civilisé tout à l'heure, quand je le comparais à feu Nabuchodonosor ; car son intelligence, dans cette question des sels, ne s'est pas même élevée à la hauteur de celle d'un ruminant, que dis-je, d'un ruminant ? à la hauteur de celle d'un simple volatile.

La Chambre de 1846 avait dans sa dernière session voté une réduction des deux tiers de l'impôt du sel sur la proposition de M. Demesmay, député de la Franche-Comté. Le gouvernement a craint de conquérir un peu de popularité en appuyant la réduction. Il en a appelé du jugement de la Chambre nommée par la nation légale à celui de la Chambre nommée par le roi, grave imprudence ! Et là il s'est trouvé un savant chimiste pour déclarer que la prospérité de l'agriculture n'avait rien à voir dans la réduction du sel. Ce savant chimiste, nommé M. Gay-Lussac, est intéressé dans une fabrique de glaces, qui a le privilège de ne payer aucun impôt sur le sel qu'elle consomme, ce qui fait que le savant industriel ne trouve pas que le sel soit trop imposé aujourd'hui, que le pauvre le paye cinquante fois ce qu'il vaut. Aussi pourquoi charger un savant, dont le métier est d'inventer des poisons, de faire un rapport sur le sel et d'apprécier l'influence de cette denrée sur la santé du bétail. C'était un bœuf et non un savant qu'il eût fallu consulter sur cette question importante. Je garantis que jamais bœuf, chargé de faire un rapport sur le sel, n'eût commis la millième partie des énormités et des contre-sens que la science économique, agronomique et sociale reprochera à M. Gay-Lussac jusqu'à la fin des siècles.

A. TOUSSENEL.

L'ISTHME DE SUEZ.

COMMUNICATION DE LA MÉDITERRANÉE ET DE LA MER ROUGE.



ORSQU'ON jette les yeux sur l'isthme de Suez, on est presque tenté d'accuser la nature qui a prolongé la mer Rouge entre l'Asie et l'Afrique pendant l'espace de cinq cents lieues, et qui semble n'avoir pas eu la force de la conduire trente lieues plus loin, jusqu'à la Méditerranée. Pourquoi, se demande-t-on, un isthme de sables arides que traverse péniblement le chameau, ce monotone

navire du désert, au lieu d'un détroit maritime sillonné, comme les Dardanelles ou le Bosphore, par d'innombrables vaisseaux aux banderoles de mille couleurs ?

Mais, en plaçant l'isthme de Suez au centre même des trois parties de l'ancien monde, la nature n'a-t-elle pas dit aux peuples qui les habitent : « Unissez-vous pour triompher de cet obstacle, vous le pouvez aisément ; car j'ai élevé la mer Rouge au-dessus de la Méditerranée comme la mer Noire elle-même, et je vous ai ainsi ménagé les moyens de creuser de vos mains un Bosphore à travers l'isthme de Suez ! »

Comprenons ce langage, et soyons de notre temps. Laissons à la vieille poésie les fictions de l'Eden, qui supposaient la perfection de toutes choses sans le secours de l'homme. Non, la nature n'a pas dû dès l'origine créer toutes choses parfaites, couvrir la terre d'un réseau de chemins de fer, couper les isthmes, féconder les déserts, les landes et les savanes, atteler la vapeur aux navires : l'homme n'eût pas été actif et libre. Il faut que l'homme désire, réfléchisse, entreprenne : il faut qu'il se crée lui-même un paradis toujours plus beau, il faut qu'il s'associe à son semblable par le travail et pour le travail.

L'œuvre de Suez est une de celles dans lesquelles le principe d'association doit jouer le plus grand rôle ; c'est aussi une de celles qui promettent à l'humanité le plus de joies, qui réveillent dans son

âme le plus d'espérances. La communication de la Méditerranée et de la mer Rouge est une œuvre d'harmonie et de paix, car elle doit unir plus intimement les deux grandes civilisations de l'Orient et de l'Occident, c'est-à-dire les deux moitiés de la vie humaine. Ce sentiment d'ailleurs n'est pas nouveau ; depuis un temps immémorial le désir et la pensée de la canalisation de l'isthme de Suez existent dans le monde. Le genre humain a toujours eu foi à cette œuvre pivotale ; il a toujours cru qu'il lui serait donné un jour de poser un trait d'union maritime entre la Méditerranée et la mer Rouge, et de réparer ainsi un oubli prémédité de la Providence.

Les Pharaons, ces titans qui élevaient des pyramides gigantesques, qui creusaient des lacs de douze lieues de tour, qui transformaient en temples des montagnes de granit, trouvèrent probablement que la jonction de la Méditerranée et de la mer Rouge n'était qu'un jeu. Ils réalisèrent cette jonction par la branche du Nil la plus orientale, dite branche pélusiaque, la vallée de Gessen, maintenant *Ouady-Toumlat*, et les lacs Amers, qui étaient alors contigus au golfe Arabe. Une ancienne tradition raconte que les vaisseaux de Ménélas, de retour du siège de Troie, traversèrent l'isthme de Suez pour se rendre en Ethiopie. Hérodote nous apprend que Darius acheva le canal qui conduisait de la branche pélusiaque dans les lacs Amers, canal commencé par les successeurs de Cambyse.

Plus tard, les sables ayant comblé ou considérablement amoindri la bouche pélusiaque, ainsi qu'une portion des lacs Amers à l'extrémité du golfe Arabe, il fallut creuser le canal qui part de Suez et se dirige vers les lacs Amers, et prolonger le canal d'eau du Nil de l'*Ouady-Toumlat* jusqu'à l'une des branches navigables du fleuve. C'est le système de communication qui existait du temps de Strabon et sous les Ptolémées.

Du temps des kalifes fatimites, la communication ne se faisait plus guère que par l'intérieur de l'Egypte, entre le Caire et Suez, au moyen de l'ancien canal Trajan, établi le long de l'*Ouady-Toumlat*, et qui unissait ainsi le Caire avec les lacs Amers. Ce dernier système n'était réellement utile qu'au commerce égyptien. Un chemin de fer du Caire à Suez le remplacerait avec avantage.

On sait que Napoléon, lors de l'expédition d'Egypte, s'occupa du percement de l'isthme de Suez. D'après le système des ingénieurs

français, les lacs Amers devaient être remplis avec l'eau du Nil, prise à la hauteur du Caire et conduite le long de l'Ouady-Toumlat; le canal de Suez aux lacs Amers devait être recreusé et alimenté avec l'eau de la mer Rouge. Ainsi, la communication aurait eu lieu à travers l'Égypte et le Delta, comme au temps des Ptolémées. Mais l'ingénieur Lepère proposait d'ajouter à ce système un canal partant de l'extrémité septentrionale des lacs Amers, et débouchant dans la Méditerranée près de l'ancienne Péluse. Cet appendice essentiel eût établi l'union directe de la Méditerranée et de la mer Rouge.

Dans son séjour en Égypte, Napoléon ne fit que constater une pensée toujours persistante de l'humanité; la destinée de ce puissant génie était de combattre l'homme plutôt que la nature. Il ne fut pas donné au dernier conquérant d'unir, à travers le désert de Suez, la Méditerranée où il naquit et l'Océan où il mourut.

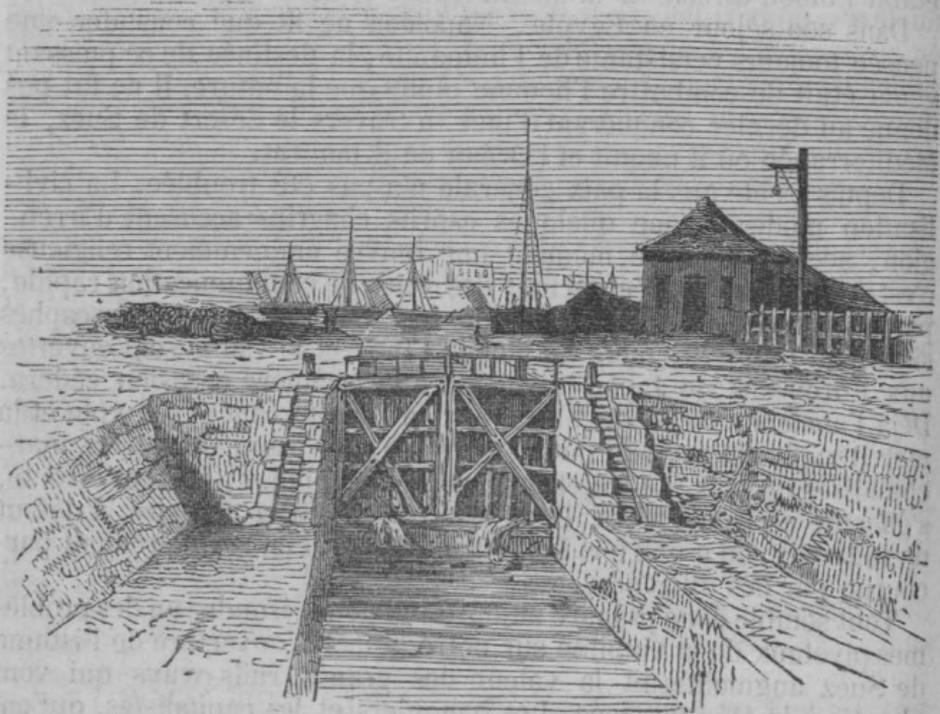
Depuis trente ans la paix générale n'a pas été troublée. La civilisation moderne, que quelques esprits chagrins accusent d'irréligion, accomplit en ce moment une œuvre éminemment religieuse c'est-à-dire qu'elle crée partout des voies de communication rapide, par les canaux et les chemins de fer. De nombreux pyroscaphes sillonnent toutes les mers du globe; l'Inde et la Chine sont ouvertes aux Européens; le Japon lui-même à la première occasion cédera. Déjà l'ancienne route de l'Inde par la Méditerranée, l'Égypte et la mer Rouge, est rétablie pour les lettres, les passagers et les marchandises de prix. Le trajet de Bombay à Londres, par cette route, s'effectue en trente jours. Dans le désert de Suez au Caire, à défaut de rail-way, on a une fort belle voie carrossable, régulièrement parcourue par des diligences.

Tout semble donc préparé aujourd'hui pour résoudre un des problèmes pivotaux de la viabilité sur notre globe. L'ouverture de l'isthme de Suez augmenterait la valeur des grands rails-ways qui vont aboutir à la Méditerranée. Les banquiers et les capitalistes, qui ont construit ces rails-ways sont les premiers intéressés à la communication des deux mers. Cette communication est le complément indispensable du réseau de chemins de fer européens.

Quel système de communication faut-il adopter? Quel est le meilleur mode d'exécution et d'administration?

Nous avons étudié avec soin tous les modes de communication et

nous croyons qu'il faut s'arrêter à la communication directe et maritime. C'est un Bosphore artificiel qui doit unir la mer Rouge à la Méditerranée; c'est un bras de mer qu'il faut lancer à travers l'isthme. Créé par la main de l'homme, ce Bosphore de Suez aura sur celui de Constantinople l'avantage d'être contenu et gouverné par des écluses. La mer Rouge est, comme on sait, supérieure à la Méditerranée, mais quatre écluses suffiront pour cette différence de niveau. Aux deux extrémités de ce grand canal maritime, deux ports sont



indispensables. Le port de Suez sera donc approfondi et la rade garantie par des brise-lames. A Péluse, sur la Méditerranée, on construira un port avec des jetées.

Tel est le principal ouvrage de communication. On peut s'en faire une idée en jetant les yeux sur notre carte. A cet ouvrage principal deux ouvrages accessoires, mais également nécessaires, doivent

être ajoutés. Nous les avons tracés sur cette carte : l'un est le canal de dérivation des eaux du Nil, l'autre est un chemin de fer de Suez au Caire.

Le canal de dérivation des eaux du Nil est un complément indispensable du canal maritime. Il permettra de planter les bords de ce Bosphore artificiel et de les rendre aussi beaux que ceux du Bosphore de Constantinople. La prise de ce canal d'eau douce étant située au-dessus du barrage que le pacha d'Égypte est en train de construire en ce moment, on aura un niveau d'eau constant et assez élevé pour prolonger deux rigoles, l'une au nord jusqu'à Péluse, l'autre au midi jusqu'à Suez. Sur les deux rives du grand canal maritime et des lacs Amers, on verra donc se dérouler un large ruban de cette végétation luxuriante des tropiques qui ne demande que de l'eau et du soleil ; le désert sera vaincu, les sables seront consolidés ; et les navires passeront à travers une campagne constamment verdoyante, à travers les forêts de palmiers, les champs de cotonniers et de cannes à sucre. Comme sur les bords du Nil, près de Rosette, le navigateur aspirera les suaves émanations des jasmins et des orangers en fleur.

Ce canal d'eau du Nil suivrait l'Ouady-Toumlat, où l'on trouve encore des traces des anciens canaux. Cette vallée de l'Ouady-Toumlat, pendant les fortes inondations du Nil, se trouve presque totalement couverte par les eaux. L'inondation arrive quelquefois jusqu'après du *Sérapeum* situé à l'extrémité septentrionale des lacs Amers. Ce *Sérapeum*, maintenant en ruines, était autrefois un temple dédié à Sérapis, dont les prêtres étaient renommés dans l'art de la médecine. Les malades venaient y chercher la santé, en respirant l'air pur du désert. L'ouverture du canal maritime rendrait la vie à ce point important, qui se trouve précisément au milieu du trajet ; et il se formerait là une ville à la fois maritime et agricole. Péluse aussi renaîtrait de ses ruines ; elle deviendrait une importante cité commerciale, et un séjour fort agréable.

Quant au chemin de fer du Caire à Suez, il n'aurait qu'une utilité transitoire. Le Bosphore une fois terminé, le chemin de fer ne servirait plus qu'au mouvement commercial entre l'Égypte et la mer Rouge. Ce serait une voie plus rapide et plus commode pour les produits égyptiens, ou pour les voyageurs qui, après avoir visité la

vallée du Nil jusqu'à la cataracte et admiré les ruines de Thèbes aux cent portes, voudraient se rendre dans l'Inde, dans l'Arabie, ou même regagner la Méditerranée. On pourrait donc sans danger alors distraire du grand système de communication ce rail-way, et le remettre entre les mains du pacha d'Egypte. Mais avant l'ouverture du canal maritime et pour faciliter les travaux de ce canal, on sent combien il est nécessaire d'avoir à sa disposition un rail-way qui place le Caire et le Nil à trois heures de Suez et de la mer Rouge. Suez en effet manque de tout; il n'y a pas une feuille de végétation, pas une goutte d'eau potable ou non potable. Les habitants de Suez sont obligés d'aller chercher l'eau dont ils s'abreuvent aux sources de Moïse, distantes de la ville de trois lieues par mer et de six lieues par terre, et l'eau pour les autres usages au puits d'Adgeroud, situé dans le désert, du côté du Caire. A l'aide du chemin de fer, on tirerait du Caire de l'eau, des vivres frais, les instruments et les matériaux; on transporterait rapidement les travailleurs, qu'on serait obligé de loger à Suez, ou sous des tentes le long des chantiers de travail. On commencerait ainsi les travaux en partant de Suez, dont on ferait le magasin général, sauf plus tard à établir un autre centre d'opération au Sérapeum, surtout quand le canal de l'Ouady-Toumlat y conduirait l'eau du Nil. D'ailleurs, le chemin de fer pourrait être achevé en six mois; il n'y aurait qu'à poser les rails sur la route suivie par les diligences. C'est donc le premier instrument qu'il faut se donner, et qui est d'une utilité indispensable pour commencer et mener à bien l'opération.

Disons un mot, en terminant, du mode d'exécution et d'exploitation.

Plantez un drapeau national sur le canal maritime de Suez, et soudain la guerre générale est allumée.

C'est qu'en effet une grande route du globe ne peut être mise au pouvoir d'une nation, pas plus qu'une grande route d'une nation ne peut être mise au pouvoir d'une commune. Tous les peuples de la terre ayant intérêt à jouir librement et également de la voie nouvelle, comment pourraient-ils tolérer qu'elle fût exécutée, possédée, administrée par un Etat politique quelconque? Toute puissance ayant des soldats et des canons est impropre à cette œuvre. Pour la réaliser, il faut avoir recours à des éléments essentiellement pacifiques et cosmopolites, c'est-à-dire à une compagnie formée avec

des capitaux de tous les pays, n'étant sous la protection exclusive d'aucune nationalité, mais se trouvant placée, par sa constitution même, sous le patronage collectif de toutes les puissances.

Il est impossible en effet que cette compagnie européenne, comme toutes les autres compagnies de ponts et de canaux, n'ait pas intérêt à tenir constamment la communication ouverte à tous les navires, quel que puisse être leur pavillon national. Il est impossible que cette compagnie n'ait pas intérêt à maintenir l'égalité des droits, puisqu'elle sera surveillée par tous les navigateurs, et que, si elle portait ou laissait porter la moindre atteinte à ce principe, elle s'exposerait à être menacée dans son existence même par les complications politiques et militaires.

Pour la compagnie de l'isthme de Suez, l'intérêt et le devoir se trouvent pleinement conciliés, et la communication des deux mers devient ainsi le gage de la justice et de la paix générale. La compagnie de l'isthme de Suez pourra inscrire avec raison cette devise sur son drapeau : *liberté, égalité, fraternité*.

D'après la convention des détroits, la neutralité n'est que relative, c'est-à-dire que les navires de guerre ne peuvent franchir le Bosphore ou les Dardanelles qu'avec la permission du divan de Constantinople, et par conséquent avec le consentement indirect des ambassadeurs qui surveillent tous les actes du gouvernement turc. Dans la nouvelle convention pour l'isthme de Suez, la neutralité doit être absolue, c'est-à-dire qu'aucun navire de guerre ne doit jamais pouvoir franchir le canal de la Méditerranée à la mer Rouge, et que la compagnie elle-même ne doit pas avoir droit d'y consentir.

Et ce n'est pas seulement le sol sur lequel reposera le canal qu'il faut déclarer neutre, il est nécessaire de soumettre à la neutralité un ruban de territoire d'une lieue de large environ, de Suez à Péluze, afin que la compagnie puisse exécuter les travaux et les plantations dont nous avons parlé. Ce territoire neutre n'appartiendra pas à la compagnie, il sera la propriété de tous les peuples, la propriété du genre humain indéfiniment. La compagnie n'aura que l'usufruit et l'administration.

Il n'est pas besoin de faire observer que cette combinaison délie le nœud gordien de la question d'Orient. En effet, n'est-il pas évident que ce territoire neutre, avec son Bosphore frappé du même carac-

tère de neutralité, formera la meilleure barrière entre le sultan et le pacha, et les empêchera désormais d'en venir aux prises ?

Nous n'entrerons pas dans le détail du coût des travaux et des bénéfices de l'entreprise. Ce sont là des questions de chiffres que l'on trouvera résolues dans notre projet inséré en grande partie dans la *Revue de l'architecture et des travaux publics*.

AUGUSTE COLIN.

LES TITRES DE ROTURE (1).

REQUÊTE AU GARDE-DES-SCEAUX.

Air : *Je veux, mes enfants, que le diable m'emporte!*

Monseigneur le Garde-des-Sceaux,
Le Noble pousse par boisseaux,
Dans cet immense pêle-mêle,
Nous désirons qu'on nous démêle,
Et puisque la Charte aujourd'hui
Règle à peu près les droits d'autrui :
Au nom du Peuple, alors je vous conjure,
Créez, créez donc l'Ordre de la Roture,
Il nous faut des titres de roture!...

A seule fin d'en imposer,
Des fats se font Baronniser,
Puis ils arrosent d'huile antique
Leur arbre généalogique,

(1) Ici le mot *roture* est pris dans le sens populaire : il ne signifie ni riche Négociant, ni Rentier. Il signifie *prolétaire, gagne-petit, manant, vilain*, etc.

Distinguez-nous de ces *intrus*,
Notre arbre a six mille ans, et plus...
Il a grandi sans fumier, sans bouture,
Créez ! créez donc l'Ordre de la Roture,
Il nous faut des titres de roture!...

Par erreur, des gens mal enquis,
Peuvent nous appeler : *Marquis*;
Un tel surnom n'a rien qui flatte,
Souvent c'est un dol qu'il constate,
Chacun sait que sur les blasons
De beaucoup d'illustres maisons,
L'histoire écrit : *BATARDISE* et *PARJURE*.
Créez ! créez donc l'Ordre de la Roture,
Il nous faut des titres de roture!...

Voyez ! dans leurs vieux colombiers,
Ces Gentillâtres casaniers :
Le lit, la chasse et la bombance
Partagent leur molle existence ;
Auprès de tout fier Hobereau,
La paresse est reine au château ;
Le gai travail est roi dans la mesure.
Créez ! créez donc l'Ordre de la Roture,
Il nous faut des titres de roture!...

Chez vos grands mortels blasonnés,
Trois fois malheur aux derniers-nés !
Titres, revenus et tendresse
Sont prodigués au droit d'aïnesse ;
A nos baisers, à nos fardeaux,
Nos enfants ont des droits égaux ;
Chez nous, l'orgueil n'exclut pas la nature.
Créez ! créez donc l'Ordre de la Roture,
Il nous faut des titres de roture!...

Pendant la guerre et ses hasards ,
Nos bras se changent en remparts.
Jetant l'or à larges poignées ,
Les Nobles sauvent leurs lignées ;
Ils nous font vider leurs procès ,
Puis , quand ils cimentent la paix ,

C'est notre sang qui coule pour soudure...
Créez ! créez donc l'Ordre de la Roture ,
Il nous faut des titres de roture!...

On voit des Barons usuriers ;
On voit des Ducs palefreniers ;
Des Comtes font l'espionnage ;
Des Princes font l'agiotage ;
Maints Vicomtes , maints Chevaliers
Exercent de vilains métiers.

Donc , un grand nom peut cacher une injure.
Créez ! créez donc l'Ordre de la Roture ,
Il nous faut des titres de roture!...

Temples, Canaux, Palais, Octrois ,
Portent l'empreinte de nos doigts ;
Nous avons martelé les pierres
De nos prisons, de nos frontières,
Le travail écrit dans nos mains
Nos droits aux nobles parchemins.
Ce témoignage est exempt d'imposture.
Créez ! créez donc l'Ordre de la Roture ,
Il nous faut des titres de roture!...

L. FESTEAU.

NIDS ET AMOURS DES POISSONS.

L'ÉPINOCHÉ.

TABLEAU DE MŒURS AQUATIQUES.



BIEN qu'Aristote ait déjà mentionné les nids que se construisent certains poissons, les premières assertions à ce sujet qui se sont produites de nos jours ont été accueillies par les sourires de l'incrédulité.

On ne voulait pas faire aux poissons l'honneur de les croire capables d'une telle industrie et de soins aussi ingénieux pour leur progéniture. Voici que des observations précises et détaillées réhabilitent, sous ce rapport, les habitants des eaux. M. Coste a montré à l'Académie des sciences des nids d'*Épinoches*, et l'un de ces petits poissons a, pendant toute la séance, travaillé sous nos yeux d'une façon très-active et vraiment exemplaire à la construction commencée. Cet observateur avance que les recherches des naturalistes dans la voie où il vient lui-même d'entrer, ne tarderont pas à produire touchant les mœurs des poissons des découvertes aussi curieuses que celles d'Huber sur l'industrie des abeilles. On l'admettra sans peine, si l'on en juge par l'échantillon que nous a donné M. Coste des scènes d'amour et de sollicitude paternelle qui se passent au sein du liquide élément. Que de vertus et de vices qui, à la faveur de quelques pieds d'eau, avaient échappé jusqu'ici à l'appréciation des moralistes! Mais les détails observés par M. Coste étant d'une nature assez délicate, nous allons le laisser les raconter lui-même sous sa propre responsabilité :

« J'ai placé au Collège de France, dit l'habile professeur d'organogénie, dans des bassins circulaires de six pieds de diamètre et de deux pieds de profondeur, un grand nombre d'épinoches mâles et femelles, pris au moment où la ponte allait s'accomplir. Peu de

jours après j'ai vu certains mâles choisir pour séjour permanent un point déterminé du fond du bassin et y déployer une remarquable activité. Je n'ai pas tardé à reconnaître que l'unique occupation de chacun d'eux consistait à recueillir les matériaux d'une construction, à l'organisation de laquelle il consacrait toutes les ressources de son industrie.

» J'ai vu chacun des mâles entasser, dans le lieu de son choix, des brins d'herbe qu'il va chercher au loin, qu'il saisit avec sa bouche et à l'aide desquels il commence à former une sorte de tapis. Mais, comme les matériaux qui constituent la première partie de son édifice pourraient être entraînés par les mouvements de l'eau, il a la prévoyance d'aller chercher du sable dont il remplit sa bouche et qu'il vient déposer sur le nid pour le maintenir en place. Puis, pour donner à tous ces éléments réunis une cohésion qui les tienne enchaînés les uns aux autres, il applique sur eux sa face ventrale, y glisse lentement comme par une sorte de rotation vibratoire et les agglutine en essuyant sur eux le mucus qui suinte de sa peau. Les premiers matériaux assemblés forment une espèce de fondement ou de plancher solide sur lequel peut s'élever désormais le reste de l'édifice dont il poursuit l'exécution avec une vive agitation.

» Pour s'assurer si toutes les parties sont suffisamment unies, il agite avec une extrême rapidité ses nageoires pectorales, de manière à produire des courants dirigés contre le nid, et s'il s'aperçoit que les brins d'herbe s'ébranlent, il les enfonce avec son museau, les tasse, les plane et les englue de nouveau.

» Alors il choisit des matériaux plus solides, des petits morceaux de bois, des pailles qu'il vient ficher dans l'épaisseur ou placer à la surface de sa construction. Il finit ainsi par se creuser un lit solide dont il a toujours la précaution de lier les divers éléments au moyen de la matière visqueuse dont il les englue.

» Lorsqu'il a construit le plancher et les parois latérales de son édifice, il s'occupe à en organiser la toiture au moyen de matériaux semblables à ceux dont il s'est déjà servi. Il réserve une ouverture très-nettement et très-régulièrement circonscrite, par laquelle il plonge souvent, afin de maintenir la cavité intérieure du nid assez dilatée pour que la femelle puisse s'y engager et y pondre ses œufs.

» Lorsque la construction du nid est assez avancée, le mâle s'élançe, plein d'agitation, au milieu du groupe des femelles, pour y fixer l'attention de celle qui est disposée à pondre et lui offrir un asile pour sa progéniture. La femelle peut facilement le distinguer du mâle ordinaire, car il porte maintenant la livrée des amours, et il se pare des plus vives couleurs. Aussi, dès qu'elle le voit s'avancer, elle s'empresse, le recherche, glisse sur son dos, et par une série de petits manéges coquets, d'agaceries auxquelles il répond parfaitement d'ailleurs, elle semble lui exprimer qu'elle est prête à le suivre.

» Le mâle, averti par les signes animés de ce mystérieux langage, se précipite vers son nid comme pour lui en indiquer le chemin, plonge sa tête dans l'ouverture, l'élargit vivement pour lui en faciliter l'entrée, cède ensuite la place à la femelle qui, en y pénétrant, semble obéir à son invitation. Elle s'y engage tout entière, et ne laisse plus voir à l'extérieur que l'extrémité de sa queue, qui fait saillie à travers l'ouverture. Elle y reste 2 ou 3 minutes pendant lesquelles ses mouvements convulsifs indiquent tous les efforts qu'elle fait pour pondre ses œufs. Puis elle s'éloigne, pâle et décolorée, après avoir percé le nid de part en part, en sorte que ce nid, qui n'avait qu'une ouverture avant le passage de la femelle, en a deux après la ponte.

» Pendant que la femelle occupe le nid, le mâle, dont la coloration mobile, les mouvements animés expriment l'agitation croissante, paraît en proie à une sorte de paroxysme et semble vouloir hâter le moment où il pourra y pénétrer à son tour. Il assiste la femelle, la frotte avec son museau comme pour l'encourager, et dès qu'elle a accompli la douloureuse fonction de la ponte, il entre par la même voie qu'elle a suivie, glisse sur les œufs en frétilant, et sort presque aussitôt pour réparer les désordres de son établissement.

» Ce nid, dont la construction lui a coûté tant de fatigues, n'est pas seulement destiné à recevoir les œufs d'une seule ponte; le mâle y attire donc à diverses reprises et pendant plusieurs jours, ou la même femelle ou toutes celles qui consentent à le suivre. Il consacre une fécondation spéciale à la progéniture de chacune d'elles, et son nid finit par devenir un riche magasin où les œufs de chaque ponte par-

ticulière sont agglomérés par masses distinctes, et où toutes les masses entassées forment un bloc énorme.

» Le mâle reste l'unique gardien de ce précieux dépôt. Non-seulement les femelles n'en prennent aucun soin, mais elles en deviennent les ennemies redoutables, font partie de ces coalitions nombreuses qui cherchent à l'envahir pour le livrer au pillage et satisfaire sur les œufs leur appétit féroce. C'est donc pour le mâle, une rude et difficile tâche que celle de les défendre contre les tentatives répétées de ces pirates affamés ou gourmands, alors surtout que pendant un mois tout entier il sera obligé en même temps de fournir aux œufs qu'il protège toutes les conditions d'éclosion. Mais il n'y a pas d'obstacle qui puisse le détourner de son but. Il fortifie son nid en le couvrant de pierres dont le volume égale quelquefois la moitié de son corps et qu'on ne le croirait pas capable de transporter si on ne le voyait à l'œuvre. Il se réserve toujours une ou plusieurs ouvertures qu'il dilate au besoin, à travers lesquelles il est souvent occupé à faire passer des courants par le mouvement de ses nageoires, afin sans doute d'empêcher que des tissus se forment sur les œufs et en arrêtent le développement.

» Pendant qu'il est occupé de ces soins divers, il chasse rudement tous les épinoches qui tentent d'approcher de son nid, les frappe de son museau, les menace de ses aiguillons, et tant que leur nombre ne s'élève pas au-dessus de quatre ou cinq, il y réussit. Mais si l'ennemi devient si formidable que la résistance soit impossible, il recourt à la ruse, s'éloigne de son nid en simulant les allures d'un poisson qui poursuit une proie, et cherche ainsi à opérer une diversion.

» Lorsque par ses soins assidus et sa courageuse persévérance, il réussit à conserver son nid jusqu'aux approches de l'éclosion, on le voit redoubler de zèle, ôter les pierres pour le rendre plus perméable à l'eau, remuer les œufs, les amener tantôt à la surface, tantôt au fond, et leur fournir ainsi, en variant leur position, les conditions qui conviennent à cette période de leur développement. Enfin, quand les petits sont éclos, il continue encore à les garder dans son nid, et il ne leur donne la liberté que lorsqu'ils sont devenus assez agiles pour suffire aux besoins de leur propre conservation. »

C'est, comme on voit, un père modèle que l'épinoche. Les soins de la progéniture, qui dans les mammifères, par exemple, sont en général le lot de la femelle, deviendraient-ils, par un de ces contrastes, par une de ces inversions que la nature présente souvent, l'attribut du mâle dans les poissons ?



PETITS ENTRETIENS DE VILLAGE.



PERSONNAGES :

Warnier, jeune médecin et membre du Conseil municipal; Martial Ducray, capitaine de la garde nationale et membre du Conseil municipal; Ignace Vollereau, ancien marchand de bois et membre du Conseil municipal; Marcel, maître cordonnier; la veuve Martin, maîtresse de café; un garçon.

(La scène se passe dans un café-auberge de commune rurale.)

SCÈNE I^{re}.

MARTIAL DUCRAY, MADAME MARTIN, un GARÇON.

MARTIAL, *entr'ouvrant la porte du café et tenant son cheval par la bride.* Bonjour, madame Martin!... tiens, garçon, conduis Abd-el-Kader à l'écurie, et soigne-le bien, car il vient de se distinguer.

LE GARÇON. Oui, m'sieur. (*Il prend la bride du cheval.*)

MARTIAL, *entrant.*
Pauvre bête, va!

LE GARÇON. Plait-il, m'sieur?

MARTIAL. C'est d'Abd-el-Kader que je parle. (*Le garçon emmène le cheval.*)
Voilà un quadrupède qui n'a pas volé son nom de baptême! On a beau partir en même temps que lui, jamais on ne peut le rejoindre. Cré coquin,

comme ça détale à la barbe des boucs d'Israël!... Allez, madame Martin, mon arabe vient de faire une jolie queue à un usurier. M. Vollereau, qui veut se donner des airs de grand seigneur, depuis qu'il s'est enrichi en vendant du bois à fausse mesure, et en prêtant à la petite semaine, m'a rencontré à la sortie de son parc, et s'est mis à faire caracoler son cheval... un décoré des dernières courses de l'Hippodrome. Comme ce chrétien-là ne va pas du tout, j'ai piqué des deux. Il en a fait autant, mais, au bout de trois minutes, la rosse de l'Hippodrome était distancée; Abd-el-Kader lui avait donné une leçon de pas gymnastique. L'agioteur s'est remis au trot, pour ne pas avoir l'air d'avoir voulu lutter... Tenez, le voilà qui passe.

MADAME MARTIN. Il vient sans doute pour la séance du Conseil municipal; on dit qu'il y a une grande affaire ce soir.



MARTIAL. Ce n'est pas ça qui l'empêche de dormir, il n'a pas à y gagner d'argent.

MADAME MARTIN. Que voulez-vous? je n'en peux pas dire de mal; c'est une de mes pratiques... pas la meilleure... mais dans le commerce...

MARTIAL. Je comprends ça.

SCÈNE II.

LES MÊMES, MARCEL, *en habits de fête.*

MADAME MARTIN, à Marcel qui entre. Oh! monsieur Marcel, que vous êtes beau!

MARCEL. Faut bien se couvrir un peu pour célébrer la Saint-Crépin... garçon, une bouteille de bière. (*A Martial.*) Mon capitaine, si le cœur vous en dit... sauf votre respect...

MARTIAL. Merci, mon brave, je prends autre chose. (*Au garçon qui rentre.*) Abd-el-Kader a-t-il son affaire?

LE GARÇON. Oui, m'sieur; il est à côté de celui de M. Vollereau, qui vient d'arriver.

MARTIAL. C'est beaucoup d'honneur pour l'autre... mais Abd-el-Kader n'est pas fier... ce n'est pas une bête de gueux enrichi... Garçon une demi-tasse et le petit verre.

LE GARÇON. Vous êtes servi, m'sieur.

MARTIAL. *La Démocratie.*

MARCEL. Je la tiens, mon capitaine; mais la voici.

MARTIAL. Non, lisez; après vous, j'aurai mon tour... Eh bien! qu'en dites-vous, jeune homme?

MARCEL. Ma foi! j'aime mieux lire ce journal-là que toutes les disputes politiques, qui ne laissent jamais le temps de s'occuper des ou-



vriers que quand il s'agit de les faire taire au profit des monopoleurs... Ainsi, avant de connaître *la Démocratie pacifique*, je ne comprenais pas du tout le mouvement général de la société; j'avais beau réfléchir sur les institutions républicaines, j'y voyais moins de liberté en fait qu'en paroles, et j'en étais toujours à me demander: « Comment la fraternité sera-t-elle possible, dans les relations de chaque jour, si chaque citoyen, en travaillant pour lui-même, est continuellement en opposition d'intérêt avec les autres? »

MARTIAL. Il est de fait que jusqu'à présent le principe de la fraternité est resté à l'état de pilule soporifique... J'en suis revenu aussi, moi, de la politique, et je crois qu'on peut la comparer à une vaste pharmacie, dont les drogues sont d'autant moins bien préparées qu'elles sont destinées aux plus pauvres gens.



MARCEL. Vous exagérez un peu, mon capitaine; mais, pour en revenir à nos moutons, *la Démocratie pacifique*, au moins, a une idée qui vaut mieux, à elle seule, que tous les grands mots entassés dans les chartes et dans leurs suppléments.

MARTIAL. Le phalanstère?

MARCEL. Heureux ceux qui le verront! mais je n'en demande pas tant pour le quart d'heure... Je ne veux parler que d'une portion

de cette grande idée... l'association *volontaire* du capital, du travail et du talent, c'est-à-dire des ouvriers avec les maîtres et les capitalistes. Voilà ce que le gouvernement devrait encourager, favoriser et même exciter! Voilà ce que la *Démocratie pacifique* se tue de lui crier tous les jours dans les deux oreilles... Mais, comme dit le proverbe, il n'y a pas de pire sourd...

MARTIAL. Les phalanstériens sont d'excellentes gens que j'estime et que j'aime; mais ils ont la fausse idée de vouloir faire leur chemin à pied... Moi, j'aime mieux aller en diligence.

MARCEL. Oui, mais les phalanstériens sont sûrs de ne pas verser en route. Moi, qui n'ai que mon tire-pied pour vivre, je suis convaincu qu'il ne faut pas aller plus vite que le violon... s'il n'y a plus de mesure, il y a du désordre; ça ne vaut rien pour personne.

SCÈNE III.

LES MÊMES, VOLLEREAU.

VOLLEREAU, *qui a entendu la fin de la réplique de Marcel*. Bien dit, jeune homme! respect à l'ordre de choses actuel!... Allons n'importe dans quel pays du monde, où serions-nous mieux qu'en France, où la liberté, l'égalité, la fraternité, la charité, la sécurité et la prospérité...

MARTIAL. Garçon, un hectolitre de *thé* pour monsieur!

VOLLEREAU. Vous êtes un mauvais plaisant, monsieur Martial Ducray.

MARTIAL, *fronçant le sourcil*. Mauvais est de trop, monsieur Ignace Vollereau.

MARCEL. Il est de fait, monsieur Vollereau, que vous ne m'avez pas compris entièrement. Quand je dis que, sans mesure, il y a désordre, ça ne signifie pas que la mesure suffit pour produire l'harmonie. Vous auriez beau faire aller vos doigts et votre archet en mesure aussi exactement que le balancier de cette horloge-là (*montrant celle du café*), ça ne vous empêchera pas de jouer faux, si vous êtes mal organisé. Eh bien! je ne vous cache pas que le jeu de nos institutions, qui sont les cordes de l'instrument gouvernemental, me produit souvent l'effet d'un vrai charivari. La petite corde — celle des pauvres gens — est toujours trop bas, parce qu'on appuie trop dessus; et la

grosse corde... la métallique... au contraire, monte toujours, sans s'inquiéter de l'autre ; ce qui fait qu'elles ne peuvent pas être d'accord.

VOLLEREAU. Pathos d'estaminet, jeune homme !

SCÈNE IV.

LES MÊMES, WARNIER.

VOLLEREAU, *continuant*. Voilà ce que c'est que d'avoir pour maire de sa commune un esprit farci d'idées saugrenues ! Ça gâte le jugement de toute une population.

WARNIER, *entrant*. Bonjour, messieurs.... De quel maire parlez-vous, monsieur Vollereau.

VOLLEREAU. Parbleu ! du nôtre.

WARNIER. Vous lui en voudrez donc toujours ? (*Il entre dans une chambre voisine où se trouve l'enfant malade de madame Martin.*)

VOLLEREAU. Moi ! je me moque pas mal de ses dîners et de ses soirées dansantes, et ce n'est point parcequ'il ne m'y a jamais invité... j'en donnerais autant que lui si je voulais... sans être noble... Mais le gaspillage n'est pas dans mes habitudes.

MARTIAL. C'est sans doute pour cela que vous refusez toujours de souscrire aux œuvres de bienfaisance ?

VOLLEREAU. Cela ne regarde que moi, monsieur... Je paye mes contributions à l'échéance, et je respecte l'autorité... Voilà le premier devoir d'un bon citoyen... Après tout je ne dois rien à personne.

MARTIAL. Garçon, une couronne civique pour monsieur !

LE GARÇON. Nous ne tenons pas ça, m'sieur.

MARTIAL. C'est dommage, car monsieur Vollereau est un si bon citoyen !

VOLLEREAU. Certainement, monsieur ; et si j'étais maire, je commencerais par m'occuper des affaires sérieuses, au lieu d'ennuyer le Conseil municipal d'un tas de balivernes. Par exemple, ce soir, nous sommes convoqués pour délibérer sur un projet de maison d'école, (*enfant peu à peu la voix*) avec mairie... ouvroir... salle d'asile et crèche ! Une maison d'école !... passe... mais une mairie !... La maison du maire suffit ; et, quoique vous ayez l'air de douter de mon désintéressement, si j'étais maire, je trouverais bien dans

mon château une chambre pour les réunions du Conseil et pour les mariages... je ne mettrais pas la commune en dépenses pour cela... Un ouvroir !... chaque famille a le sien dans sa maison... Quant à la salle d'asile et à la crèche, elles ne sont pas plus nécessaires aux gens du pays que le télégraphe électrique.

WARNIER, *rentrant*. Pourquoi ?

VOLLEREAU. Parce qu'on s'en est bien passé jusqu'à présent, et que pas un seul habitant n'en a fait la demande.

WARNIER. Ce n'est pas une raison. (*A madame Martin.*) Lucie est tout à fait hors de danger... n'ayez plus la moindre inquiétude.

MADAME MARTIN. Oh ! merci, monsieur ; vous êtes son sauveur.

VOLLEREAU. Ne serait-il pas plus urgent d'agrandir le presbytère, où M. le curé est logé si étroitement que sa gouvernante n'a pour chambre que deux mansardes, et qu'ils n'ont, ni l'un ni l'autre, de quoi recevoir de temps en temps les parents qui viennent les voir ?

MARTIAL. Fameux ! le vertueux M. Vollereau en tient pour la servante du curé, c'est sûr.

VOLLEREAU. Monsieur, on ne plaisante pas sur les questions religieuses.

MARTIAL. Délicieux ! Garçon, un second petit verre, en l'honneur... de la chose.

VOLLEREAU. Et puis ne devrait-on pas commencer par rendre vicinal et construire le chemin de la forêt ?

MARTIAL. Parce qu'il passe devant votre château, n'est-ce pas ?

VOLLEREAU. Du tout, je n'y suis intéressé que comme tout le monde... pour ma part...

MARTIAL. Oui ; mais votre part est à peu près la seule.

WARNIER. J'espère, monsieur Vollereau, dissiper vos préventions, et vous amener à voter comme moi au Conseil municipal. Il n'y a encore que cinq ans que la commune a acheté le presbytère et l'a fait approprier... Depuis 1837, nous avons, chaque année, travaillé à la construction de nos chemins vicinaux qui seront terminés dans deux ans, avec les cinq centimes ordinaires et les prestations. Nous avons augmenté, l'année dernière, le supplément de traitement de notre digne desservant qui, tous les jeudis, dans son jardin, donne d'excellentes notions d'horticulture pratique aux enfants les plus avancés de notre école primaire. Nous améliorerons encore un peu plus tard le presby-

tère, s'il le faut; mais pourquoi, au moment de construire une maison d'école, ne ferions-nous le bien qu'à moitié, puisqu'il nous est possible de le faire entièrement, et d'une manière moins coûteuse que si nous ne le faisons qu'à plusieurs reprises? Vous verrez, par le plan, qu'il est très-facile d'avoir, à côté de l'école primaire, sous le même toit, une salle d'asile, une crèche, un ouvroir et une mairie, sans faire une dépense au-dessus des forces de la commune, qui, d'ailleurs, est certaine d'obtenir une subvention du ministère de l'instruction publique.

VOLLEREAU. Quelles dépenses, bon Dieu! et quelle folie! mais, mon cher monsieur, il faudrait des bâtiments à n'en plus finir, et par conséquent un terrain très-étendu.

WARNIER. Vous connaissez le terrain vague qui est en face de l'église, de l'autre côté de la place?... eh bien! il n'en faut que la moitié pour les bâtiments, et le surplus serait transformé en cour ou préau découvert, avec des plates-bandes, de la vigne et des arbres fruitiers le long des murs, et avec des fleurs dans les angles. Au milieu de la partie de cour destinée aux *poupons* de la crèche, il y aurait une pelouse émaillée de petites fleurs se mariant gaiement au gazon.

VOLLEREAU. Dieu! que c'est joli!... en peinture.

WARNIER. Et en réalité. Au surplus, ces fleurs-là ne vous coûteront rien; le bon Dieu les donnera gratis. La partie de cour réservée aux *bambins* de la salle d'asile, serait, ainsi que celle des élèves de l'école primaire, recouverte d'une couche de sable...

VOLLEREAU. Afin de faire tracer par les gamins sur cette belle couche de sable des O et des zigzags, comme faisait, dans l'antiquité, un original d'arpenteur appelé... Archimède.

WARNIER. Archimède, monsieur le financier...

VOLLEREAU. De ou le, peu importe... vos petits moyens d'enseignement n'en sont pas moins, comme on dit, renouvelés des Grecs... Allons, très-bien pour le pittoresque!... Mais les bâtiments?... Comment allez-vous vous tirer des distributions pour tant de services différents?

WARNIER. Garçon, une feuille de papier et un crayon. (*Le garçon dépose ces objets sur la table, autour de laquelle sont groupés les interlocuteurs.*)

(*Warnier trace vivement des lignes sur le papier.*) Tenez... voici... *grosso modo*... cela pourra suffire... à vous donner une idée un plan... dressé par l'architecte de l'arrondissement.

VOLLEREAU. Je ne vois pas bien ce que vous faites de tout ce carré long.

WARNIER, *complétant son dessin*. C'est pourtant bien intelligible... et, sans être architecte, on peut aisément s'en rendre compte.

MARTIAL. Si c'était un compte d'intérêts... même très-composés, M. Vollereau nous déchiffrerait ou plutôt nous chiffrerait cela tout de suite ; mais il ne s'agit ni de multiplications ni de soustractions ; où diable aussi allez-vous lui parler de la ligne droite !

VOLLEREAU. Encore une fois, monsieur, pas de mauvaises plaisanteries.

WARNIER. Suivez-moi bien ; voilà un parallélogramme... je divise sa longueur en deux parties égales. La moitié à droite renferme le logement complet de l'instituteur... la salle d'école avec séparation des deux sexes... deux cours distinctes, avec l'emplacement de deux préaux couverts, dont on différera si l'on veut la construction. — L'autre moitié à gauche contient la salle de la crèche, avec sa cour en face.. la salle d'asile avec sa cour aussi en face, et son préau couvert sur le côté gauche... Derrière ce préau, à l'extrémité du parallélogramme, l'ouvrier des jeunes filles, ayant sa porte principale sur la voie publique ; enfin, la salle de la mairie faisant face à la place de l'église. — Comme vous voyez, la façade principale des bâtiments est sur la place, côté nord, et les cours sont au midi. Je dois ajouter que toutes les communications nécessaires ont été ménagées à l'intérieur.

VOLLEREAU, *avec emphase*. C'est magnifique ! après les cours et les jardins, le palais !... Que le papier est complaisant ! Pendant que vous êtes en train, moi, à votre place, je ferais du même coup un phalanstère complet... Cela m'amuserait beaucoup, comme votre *Démocratie* amuse *l'Époque*, mon journal favori... Mon cher monsieur Warnier, pour un médecin, c'est fort drôle... Là... sans vous fâcher, êtes-vous bien sûr (*montrant sa tête*) de ne pas perdre ça ?

WARNIER. Certainement ; et, soit dit aussi sans vous fâcher, vous ne perdrez jamais ce que j'ai là (*montrant sa tête et posant sa main sur son cœur*)... ni vous, ni votre journal favori.

VOLLEREAU. Quoi donc ?

MARTIAL. Parbleu ! de l'intelligence et du cœur. (*Vollereau fait une grimace.*)

WARNIER. Je ne dis pas cela précisément ; mais d'ardentes sympathies pour les classes déshéritées et des idées fort simples, dont la réalisation préparerait l'émancipation et le bien-être du peuple avec plus de promptitude et de sécurité que tous les progrès trompeurs des inventions financières que vous nous préconisez si souvent.

VOLLEREAU. Je sais que vous n'admirez pas les merveilles créées par le prodigieux crédit de nos puissances de la Banque et par les progrès de la raison publique.

MARTIAL. Dites plutôt par la rapacité des agioteurs et par la déraison publique.

VOLLEREAU. Allons donc !... mon opinion est celle de la majorité des représentants du pays.

WARNIER. Laissons dormir la politique... Sur ce terrain fort accidenté nous sommes trop loin l'un de l'autre pour nous entendre... attendons qu'il soit encore un peu mieux déblayé.

VOLLEREAU. Eh bien ! quelles sont donc les mines d'or que vous avez découvertes pour exécuter vos gigantesques projets ?

WARNIER. Oh ! mon Dieu ! une mine de terre tout simplement... le petit marais dont le dessèchement entrepris l'année dernière sera terminé avant quinze jours. Je n'ai pas encore vu le devis des travaux dont je viens de vous esquisser le plan ; mais M. le maire, qui s'y connaît, m'a donné l'assurance que la dépense pourrait être couverte avec la vente du petit marais. Ainsi, nous allons faire, sans rien demander aux impôts, une œuvre qui, de votre aveu, sera magnifique.

VOLLEREAU. C'est précisément pour cela que je voterai contre... on n'a pas besoin de tant de luxe dans un village.

MARCEL, *vivement*. Du luxe ! oh ! sacristi ! c'est un peu fort !... (*baissant la voix*) excusez-moi, monsieur, je sais bien qu'un homme raisonnable ne doit jamais se fâcher en discutant, car la mauvaise humeur ne vaut pas un bon argument ; mais je n'ai pu me retenir... Oh ! monsieur Vollereau, ce n'est pas bien... du luxe, parce que les paysans et les ouvriers de notre village auraient une crèche pour leurs enfants depuis leur naissance jusqu'à deux ans ; parce qu'il mourrait ou s'estropierait moins de ces pauvres petits innocents

dans un établissement public que chez leurs parents, qui maintenant sont obligés ou de les laisser seuls à la maison pendant qu'ils



vont gagner leur pain dehors, ou de les garder à la condition que la mère perdra le prix de sa journée! du luxe, parce que nous aurions une salle d'asile pour nos enfants de deux à six ans, qui jusqu'à présent ne sont pas très-bien soignés chez nous faute de temps, et font perdre encore, comme lorsqu'ils étaient plus jeunes, des journées que leurs mères emploieraient si utilement à travailler pour les besoins du ménage! du luxe, parce que nous aurions une école convenable pour nos enfants de six ans jusqu'à l'âge de puberté! du luxe, parce que nos jeunes filles seraient préservées de la paresse et du libertinage après leur sortie de l'école au moyen d'un ouvrier où, tout en continuant de former leur esprit et leur cœur, on leur apprendrait à coudre, à confectionner et raccommoder leurs vêtements et ceux de leurs parents, et où on les préparerait à devenir de bonnes ménagères, ces excellentes petites filles qui n'auront jamais pour toute richesse que leurs doigts et leur bonne conduite. Vous appelez tout cela du luxe, vous, mon-

sieur Vollereau, qui avez de belles écuries pour vos chevaux et de superbes niches pour vos chiens !

MARTIAL, à Vollereau. Hein ! monsieur le financier, voilà un cordonnier qui a le *fil*, et qui vous le tire tout du long sans perdre l'*haleine* !

VOLLEREAU. Son éloquence est digne de vos calembours.

MARTIAL. Vous jouez du talon, vous fuyez la question... Bravo, Marcel ! voilà une botte joliment *poussée... sans tiges* !

VOLLEREAU. Discutez donc au milieu de pareils propos !

MARTIAL. Marcel vous a riposté très-poliment, et, en fait de *formes*, il en aurait à vous revendre.

VOLLEREAU. Détestable, monsieur, détestable ! on a bien raison de dire que le calembour est l'esprit des gens qui n'en ont pas !

WARNIER. Allons, messieurs, chacun a le sien, et le temps qu'on passe à rire n'est pas entièrement perdu. Pour compléter mon explication, je dois vous dire que la dépense annuelle des nouveaux établissements sera presque nulle... La femme de l'instituteur se charge de la crèche et de la salle d'asile moyennant une indemnité de cent francs à payer par la commune, et une rétribution mensuelle de cinquante centimes par enfant non indigent, à la condition qu'elle prendra à tour de rôle, pour auxiliaires du service de propreté de la salle d'asile, les filles pauvres les plus âgées de l'école primaire, et qu'elle aura chaque jour alternativement, pour aide du service de la crèche, l'une des mères pauvres ou nécessiteuses dont les enfants y auront été admis. Quant à l'ouvroir, le bois et la lumière seront fournis par les familles des jeunes filles, et leurs mères pourront l'hiver y venir travailler et passer ainsi leurs veillées plus économiquement, lorsqu'elles ne seront pas forcées de rester chez elles. La servante de M. le curé, qui a appris la couture en ville, aura la direction de l'ouvroir, où les jeunes filles seront de temps en temps employées à confectionner les langes de la crèche, ainsi que le linge et les vêtements qu'on donne aux indigents les plus malheureux. Quand la servante de M. le curé ne pourra pas s'occuper de l'ouvroir, la fille du pâtre, qui est fort adroite à la couture, la remplacera très-utilement. Et puis il y aura les bons conseils des dames patronesses, qui pourront être la femme du maire et celles des membres du conseil municipal. Tout cela s'arrangera très-facilement ; nous imiterons la ville... en petit.

VOLLEREAU. Mais, docteur, vous ne voyez donc pas où nous mè-
nent tous ces prétendus progrès ?

WARNIER. Si, parbleu ! dans la voie du mieux.

VOLLEREAU. Du mieux ? aveugle que vous êtes !... Quand vous
aurez doublé, triplé, sextuplé l'instruction du peuple, qu'arrivera-
t-il ?... qu'il ne voudra plus travailler qu'à son aise et qu'il fera la
loi aux classes supérieures. Votre éducation populaire n'est qu'un
arsenal pour préparer la guerre des pauvres contre les riches... et
un jour, si l'on n'y
prend garde, le
volcan révolution-
naire se rouvrira
plus épouvantable
que jamais...

MARTIAL. Foi
de capitaine ! je
vous rends les ar-
mes. Ce que vous
venez de déclai-
mer est plus drô-
le encore que mes
calemours.

VOLLEREAU. Ne
riez pas, mon-
sieur ; avec les
idées nouvelles,
tous les ouvriers
voudront être élec-
teurs !... Je vous
répète que nous
sommes sur un
volcan. La répu-
blique est à nos
portes, et derrière
elle..... tout son
cortège.



MARCEL. La république ? pour mon compte je n'en veux pas. Pour

nous autres, voyez-vous, il y aurait quelque chose beaucoup plus utile que le suffrage universel, c'est le travail garanti et équitablement rétribué. Je ne suis pas le seul de cet avis-là ; car voici ce que me disait l'année dernière, en passant dans notre commune, un ouvrier tisserand originaire de là Suisse : « Vous vous étonnez de ce que j'ai » quitté sans regret la terre classique de l'indépendance, comme on » l'appelle?... c'est que j'en ai par-dessus la tête... de cette indé- » pendance-là. Figurez-vous qu'il y a un an j'étais à jeun depuis » vingt-quatre heures faute d'ouvrage, et je bâillais assis sur le pavé » de la grande place de Zurich, au moment où l'on tirait un feu d'ar- » tifice en l'honneur de la fameuse indépendance helvétique. Un im- » bécile, qui était bien vêtu et qui crevait de santé, me dit de crier : » Vive la Suisse, cette noble fédération!... — Je m'en moque pas » mal, que je lui réponds en ricanant... des grosses dents... pas » d'argent, pas de Suisse ! La Suisse *fait des rations!* mais elle n'en » donne pas à manger à ceux qui en manquent : aussi le gouverne- » ment a beau, avec ses feux d'artifice, jeter de la poudre aux yeux » des pauvres diables comme moi, ça ne nous empêche pas de mau- » dire la *diète*... voilà pourquoi je suis venu chercher du travail et » du pain en France. »

WARNIER. Cette satire de la fausse liberté devait être bien amère sur les lèvres d'un homme qui se mourait de faim.

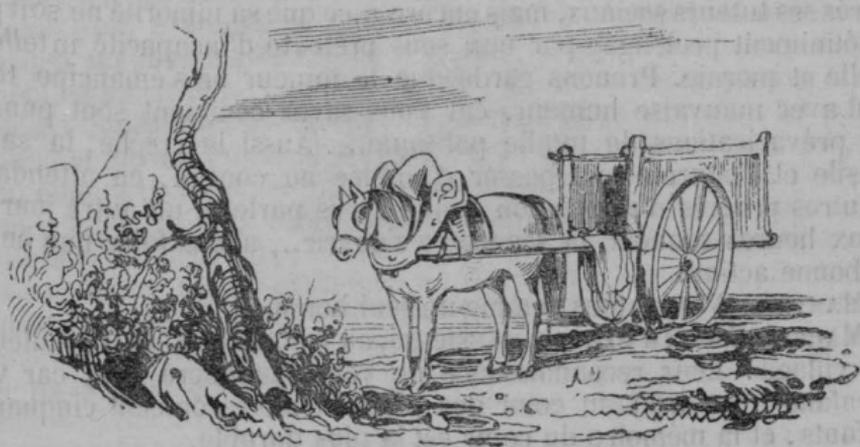
MARTIAL. Ce qui prouve qu'on peut faire des calembours sans rire.

VOLLEREAU. Quant à vous, Marcel, vous n'avez pas le droit d'invoquer pour vous-même l'exemple de ce tisserand. Ce n'est pas quand on a le moyen de perdre sa journée à fêter la Saint-Crépin, d'endosser un habit noir et de mettre des gants, qu'on peut être bien venu à se plaindre de la société.

MARCEL. Quoi ! parce que je sens que je ne suis pas une brute et que j'économise sou sur sou pour m'habiller un peu proprement afin de ne pas avoir l'air d'un misérable, et de ne faire pitié à personne, vous trouvez que je nage dans l'abondance ? Sacristi ! faut de la vertu pour ne pas se fâcher avec vous... Le métier ne va pourtant guère bien depuis qu'on fait une partie des chaussures à la mécanique. Savez-vous où est à présent le danger des révolutions?... c'est dans les pays où les *machines* veulent tout faire, et où l'on met l'ouvrier en disponibilité avec le ventre creux pour remplir ses loi-

sirs. Voilà le mal, et le remède, le seul, entendez-vous bien, c'est l'organisation du travail, c'est-à-dire, comme l'expliquent fort bien les phalanstériens, un système progressif de garanties positives pour les travailleurs.

VOLLEREAU. Vous avez lu ces sornettes-là dans votre *Démocratie*, comme vous avez pêché votre crèche et votre salle d'asile dans *Les Entretiens de village par Timon*, n'est-ce pas?... Si Timon était à celui des affaires publiques il en ferait de belles!...



MARTIAL. Bon!... un calembour aussi! la maladie se gagne.

VOLLEREAU, *gravement*. Du tout, monsieur; au surplus, l'intention n'y était pas.

WARNIER. Que les ouvriers apprennent à devenir raisonnables comme Marcel, et la bourgeoisie sera bien forcée, quoique très-pacifiquement, de se rappeler qu'elle est sortie du peuple, qu'elle s'est emparée du gouvernement par le peuple et au nom du peuple.

VOLLEREAU. Mais qui vous a jamais dit le contraire? le peuple, c'est tout le monde, vous (*montrant Marcel*), lui, moi...

MARCEL. Non! à présent que vous êtes riche et que vous avez le château d'un ancien émigré, vous n'êtes plus du peuple.

MARTIAL. Mais vous en étiez lorsque vous alliez vendre aux foires, avec votre mère, les sabots que votre pauvre père avait fabriqués... Il y a si longtemps de ça, monsieur le financier, que ça peut bien se brouiller un peu dans la mémoire.

VOLLEREAU. Je n'ai jamais rougi de ma naissance, pas plus que tant de héros de l'Empire... au contraire, je m'en fais honneur.

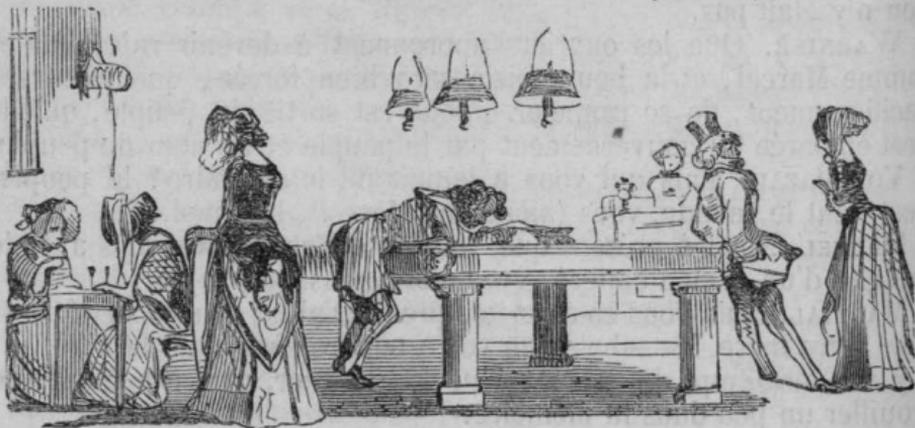
MARTIAL. Dieu ! que vous êtes modeste, monsieur Vollereau ! si je ne vous avais point parlé de vos anciens sabots, vous vous seriez pourtant privé de cet honneur-là !... Garçon, un cigare ! Et vous, monsieur Vollereau, fumez-vous ? (*Vollereau lui tourne le dos.*)

WARNIER. Vous comprenez donc, collègue municipal, que le peuple a droit non-seulement à la bienveillance des bourgeois qui se sont déclarés ses tuteurs sociaux, mais encore à ce que sa minorité ne soit pas indéfiniment prolongée par eux sous prétexte d'incapacité intellectuelle et morale. Prenons garde que le mineur ne s'émancipe tout seul avec mauvaise humeur, car vous savez comment sont punies les prévarications de tutelle politique.... Aussi la crèche, la salle d'asile et l'ouvroir vont passer d'emblée au conseil, en attendant d'autres progrès d'association dont je vous parlerai un autre jour... Deux heures sonnent, la séance va s'ouvrir..., allons faire une belle et bonne action.

MARTIAL. Votons tous comme un seul homme !

MARCEL. Merci d'avance, messieurs, au nom de tous les travailleurs du village ! Leur reconnaissance ne vous manquera pas, car vos bienfaits iront droit au cœur des pères et mères de cent cinquante enfants, et la mémoire du cœur est la plus durable.

(Warnier, Martial et Vollereau sortent ensemble, Marcel reprend un tabouret et continue la lecture du journal.)



LES MONTEURS-DE-COUPS,

SUBSTANTIF INCONNU AUX DICTIONNAIRES FRANÇAIS.



Les Cartouche et les Mandrin n'étaient que des maladroits filous ; de nos jours, c'est par l'oreille et par les yeux que les honnêtes gens dévalisent nos poches.

AIR : *On dit que je suis sans malice.*

Approchez-vous, âmes candides,
Prenant les feux follets pour guides ;
Ouvrez l'oreille, chers badauds
Portant la laine sur le dos :
Plus savant qu'un dictionnaire,
Je vous dirai sans commentaire
Ce que dans le style à cinq sous
On appelle un Monteur-de-coups.

« Messieurs ! (crie à la cantonnade
» Un fameux Chimiste en pommade)
» Mes clients sont des empereurs,
» Gardez-vous des contrefacteurs,

» La différence de recette
» Git dans le pot, dans l'étiquette. »
Un voleur craignant les filous
Ça s'appelle un Monteur-de-coups !

« Il manque un organe à l'époque,
» (Nous dit un gérant dans sa coque)
» Je fonde un journal à mes frais
» Défendant tous les intérêts.
» Bon public ! voilà ma devise,
» Je te promets : DOUCEUR, FRANCHISE. »
Un Tripotignac franc et doux
Ça s'appelle un Monteur-de-coups.

A chaque émission de rente,
Un noyau d'Anglais (1) se présente,
On dit aux niais ébahis :
Voilà les sauveurs du pays !
Puis on jette aux chères victimes
CRÉDIT ET TRÉSOR..... avec primes.
Un Anglais risquant ses boudjoux
Ça s'appelle un Monteur-de-coups !

Sur les toits, fine courtisane,
Minette se carre en sultane,
Voyez ses gros dos, ses ron-ron,
Pour amorcer monsieur Raton.
Sachez, minaudières fillettes,
Sachez, imprudentes minettes,
Qu'un œil agaçant les matous
Ça s'appelle un Monteur-de-coups !

PEUPLES ! pour grandir l'industrie
De certains agents de rouerie,

(1) Anglais signifie ici prêteur d'argent.

On entoura d'or, de splendeurs,
Les Consuls, les Ambassadeurs ;
Tel haut que soit le personnage,
Tel haut que soit l'espionnage,
Ambassadeur, chez vous, chez nous,
Ça s'appelle un Monteur-de-coups.

L'un sur le pavé fait commerce,
L'autre en plein parlement s'exerce ;
Celui-là ment pour des liards,
Cet autre pour des milliards ;
Que l'individu qui nous blouse
Soit vêtu de frac ou de blouse,
Qu'il soit Ministre ou Gabeloux,
Ça s'appelle un Monteur-de-coups !

Lorsqu'un Prince change de zone,
En montant les degrés du trône,
Brodant sa prose et ses vertus,
Il dit en royal-prospectus :
« *L'État sera libre et prospère,*
» *Soyez bons fils !... je suis bon père...* »
Tout prince ennemi des licous
Ça s'appelle un Monteur de coups.

Pécheur, amorçant l'onde claire ;
Amant, qui s'efforce de plaire ;
Assureur de drames nouveaux ;
Marchand qui pare ses vitraux ;
Sur vous j'ai braqué ma lunette,
J'en conclus que notre planète
Est un grand royaume de fous
Où règnent les Monteurs-de-coups.

LOUIS FESTEAU.

LOGOMOTIVE SOUS-MARINE.



L'INDUSTRIE n'est plus un métier, l'industrie est la science même, la science active entreprenant une conquête bien autrement vaste que celles qui ont porté jusqu'à nous les noms des Alexandre et des César; s'attaquant à des puissances devant lesquelles les nuées de barbares ne pèsent pas plus que le sable du désert devant la tempête. L'industrie est la science entreprenant la pacification générale de la nature et jetant les fondements de la monarchie universelle de l'homme sur le monde. Elle légitime, elle réalisera les conceptions les plus grandioses qu'ait inspirées le sentiment de la dignité humaine. L'industrie vient pour faire entrer l'homme dans le rôle que d'antiques traditions disent avoir été le sien avant son apparition sur la terre : celui de

soldat de la milice céleste proposée au gouvernement des mondes. Cette soumission, que les penseurs du moyen âge prétendirent obtenir de la nature par des moyens magiques, l'industrie va l'obtenir aussi entière, aussi absolue qu'on la rêva jamais. Ce titre jusqu'à présent honoraire de roi de la terre, que les poètes inspirés ont de tout temps décerné à l'homme, l'industrie le lui confirme en l'investissant de fonctions vraiment royales, en l'élevant au rang de puissance cosmique. Enfin, cette ressemblance que la religion établit entre l'homme et Dieu, quand elle déclare l'homme fait à l'image de Dieu, l'industrie l'agrandit encore en montrant que cette sublime similitude se continue dans les œuvres de l'homme, dans les créations du futur Dieu de la terre. Nous comprenons maintenant par quelle raison profonde, en quelle prévision de l'avenir les métiers ont été compris sous la dénomination générique d'Arts. L'industrie, déjà confondue avec la science, entre

manifestement dans une phase toute de poésie, elle se joue avec l'impossible, elle élève la réalité au rang de l'idéal, qui fut de tout temps l'étoile polaire des arts : elle parle désormais autant à l'ardente imagination de l'artiste qu'à la raison froide du savant, et, comme l'art, enfin, elle instruit en charmant.

Aussi pensons-nous ne point manquer à la dignité de la science, en prenant en considération les rêves et les fantaisies industrielles. L'industrie a désormais autant à attendre de l'imagination que de la science : il est bon que des esprits intrépides marquent longtemps à l'avance le but qui devra être atteint ; il importe que le terme de la route soit connu, alors même que la route n'est pas encore frayée. N'oublions pas, d'ailleurs, que les vulgarités de notre temps furent des impossibilités pour nos pères ; et que les conceptions que nous taxons aujourd'hui de chimériques ne seront pas de taille à exciter l'étonnement de nos enfants blasés sur elles comme déjà nous sommes habitués à ces merveilles nées d'hier : les chemins de fer et la machine à vapeur.

Il fut un temps où les Romains pensaient que c'était tenter le ciel et enfreindre sa défense que de s'abandonner aux hasards des mers ; l'Océan, pensaient-ils, est une barrière jetée par la main divine entre les continents. Plus tard, dans ces prétendus obstacles, on a vu un moyen de communication plus directe et plus facile que ceux qu'offrait alors la terre ferme. Maintenant, la surface de la mer est conquise par les bateaux à vapeur ; la cloche à plongeur a rendu ses profondeurs accessibles en partie ; le télégraphe électrique et les tunnels sous-marins vont relier l'un à l'autre ses rivages opposés. — Mais à peine une impossibilité est-elle vaincue, au moins en théorie, que l'Hercule moderne, l'industrie, s'attaque à une impossibilité nouvelle.

Il s'agit maintenant d'annexer les mers aux possessions de l'homme d'une façon plus complète encore qu'on ne pourra le faire par les moyens qui précèdent : il s'agit de rendre leurs profondeurs accessibles, de livrer à la circulation les vallées et les montagnes sous-marines. C'est un ingénieur anglais, M. Steele, qui pose le problème, et indique en se jouant les moyens de le résoudre. Voici comment :

M. Steele est inventeur d'une cloche à plongeur qui, selon lui, soustrait l'observateur aux pénibles sensations souvent causées par

la pression de l'air dans les cloches ordinaires ; de plus, cette cloche est ainsi disposée, que de son intérieur on peut aisément causer avec les personnes qui sont au-dessus de l'eau.

Réduite à sa plus simple expression, la cloche de M. Steele se compose essentiellement de deux compartiments ou de deux chambres séparées par une cloison, dans laquelle se trouve pratiquée une fenêtre que ferme un verre assez épais pour résister à la pression.

L'un de ces compartiments est l'analogue exact de la cloche à plongeur ordinaire ; il est, comme elle, ouvert par le fond. Le second, au contraire, est fermé par en bas, et des tuyaux le mettent en communication directe avec l'air atmosphérique. L'un de ces tuyaux est un porte-voix à l'aide duquel une personne enfermée dans cette chambre peut correspondre avec celles qui sont placées en dehors de l'atmosphère liquide.

Eh bien ! dans ce second compartiment, qui est très-grand, M. Steele propose de placer une machine à vapeur, une locomotive dont les roues reposeraient sur le lit de la mer, et qui dans son mouvement entraînerait la cloche à plongeur et les personnes qu'elle renfermerait.

Entraîné par ce véhicule nouveau, portant avec lui sa cargaison d'air respirable, l'homme pourrait vivre dans l'atmosphère liquide comme dans l'atmosphère aérienne de son globe. C'est à l'aide d'un artifice semblable que le crabe voyageur et l'anabas peuvent quitter leur élément habituel ; celui-ci pour grimper sur les arbres, et celui-là pour accomplir de longs voyages terrestres. Grâce à ce nouveau moyen de locomotion, les possessions humaines se trouveraient accrues de toute l'étendue des mers, c'est-à-dire des trois quarts de la surface du globe. L'homme pourrait parcourir, en toute sécurité, des plaines que jamais son pied ne foula, gravir des Alpes et des Cordillères nouvelles, se frayer une voie au sein des forêts vierges de ce nouveau monde ; forêts de roc et de chair formées par les coraux, les madrépores et des milliers de zoophytes, étalant sous ses yeux éblouis leurs riches fleurs animées. Il s'initierait complètement à l'économie, aux lois, à l'histoire d'un monde encore inconnu. Un champ d'investigation immense, inexploré, une mine inépuisable de jouissances nouvelles s'ouvriraient devant lui.

Le voyageur verrait se jouer autour de lui d'innombrables popu-

lations de zoophytes, de mollusques, d'annélides, de poissons et de mammifères; planer au-dessus de sa tête comme l'aigle et le gerfaut, par-delà les nuages, les squales et les cétacés immenses.

Embusqué dans d'épais buissons, le zoologue épierait les mœurs de ces êtres, dont il n'a eu jusqu'à ce jour que les dépouilles entre les mains; il assisterait à leurs froides amours, aux guerres acharnées qu'ils se livrent.

Le botaniste herboriserait sur le sol humide, le géologue attaquerait les roches sous-marines et le physicien établirait au fond des mers des observatoires nouveaux.

A l'affût, derrière une roche ou un buisson, armé de fusils à gaz comprimé d'une puissance proportionnée à la résistance du milieu liquide, le chasseur attendrait le gibier que rabattraient ses chiens nageants; ou lançant à toute bride son cheval de vapeur, précédé de meutes de phoques, il ferait dans les plaines marines de grandes chasses à courre. La recherche des cétacés, passant sous le patronage de Saint-Hubert, n'aurait plus de périls.

Annexant définitivement à ses domaines le milieu où ils vivent, l'homme pourrait songer sérieusement à entreprendre la domestication des grandes espèces marines, et, de même qu'il a asservi le cheval, l'éléphant et le chameau, il attèlerait à ses chars marins les rois de la mer, les cétacés, infatigables nageurs, qui feraient le tour du globe en deux semaines, comme dans l'autre atmosphère il attèlera un jour à de légères machines ces puissants voiliers qui, tels que l'albatros, se jouent dans la tempête et marchent droit à l'orage.

Il pourrait alors organiser largement l'élève des espèces marines comestibles; des poissons, des crustacés et des mollusques; mettre en coupe réglée ses forêts de coraux et se livrer à la récolte des perles précieuses; former sur les routes maritimes les plus fréquentées, dans des constructions en fer et en béton, des dépôts de charbon pour l'approvisionnement des locomotives; élever des caravanseraills ouverts aux voyageurs, et des pavillons de chasse, rendez-vous des Nemrods sous-marins.

Mais notre auteur, bien qu'il nous paraisse un ferme croyant en matière d'industrie, se garde bien de commettre un tel rêve. A peine a-t-il fait sa proposition, que déjà il s'empresse d'ajouter qu'il ne l'a pas prise au sérieux, et que, possédât-il les trésors de Rotshchild,

il n'essaierait pas de construire une locomotive sous-marine. A notre sens, M. Steele va trop loin, et nous serions obligés de prendre sa défense contre lui-même, si nous ne croyions que son désaveu n'est pas aussi franc qu'il affecte de l'être. Nous pensons qu'une liste civile de baron juif pourrait-être dépensée plus mal qu'en des essais de ce genre. Il faut souvent viser plus haut que le but qu'on veut atteindre, et si la locomotive de M. Steele ne livre point les mers à la circulation, du moins y a-t-il là, à notre sens, le germe d'une idée qui, développée et praticabilisée (qu'on nous passe le mot), simplifierait le maniement de la cloche à plongeur.

Quoi qu'il en soit, j'y consens, avouons que c'est là une folie nouvelle à ajouter au long catalogue des folies humaines; folies dignes de ce temps, où, dans l'ombre d'un cloître, l'imagination déréglée d'un moine annonçait (il y a de cela six cents ans) « qu'il serait possible de tailler des verres et de les arranger de telle sorte qu'on pût lire à de grandes distances; — de construire des machines propres à faire marcher les plus grands navires plus rapidement que ne le ferait toute une cargaison de rameurs; — de faire marcher des voitures avec une vitesse incroyable sans le secours d'aucun animal, etc. (Roger Bacon.) » Mais avouons aussi que des conceptions du genre de celle dont nous venons de rendre compte trouveront toujours un écho dans les désirs unanimes du genre humain; désirs dans lesquels l'expérience nous autorise à reconnaître les promesses formelles de Dieu. Qui de nous n'a suivi d'un œil d'envie l'oiseau planant dans la région des nuages, et ne s'est surpris rêvant aux mystères que recèlent les profondeurs de l'Océan! Et quand tout atteste que l'homme est appelé au gouvernement du globe, pouvons-nous croire qu'alors que la terre ferme se sera soumise, les hautes régions de l'atmosphère et les profondeurs des mers, persévérant dans leur rébellion, seront à tout jamais soustraites à sa régie? Certes, le ballon et la cloche à plongeur n'eussent pas paru plus chimériques à l'antiquité que la locomotive sous-marine et la locomotive aérienne peuvent le sembler à ceux qui ne sont point convaincus encore que la puissance humaine n'a d'autres limites que l'impossible. Or, l'impossible en matière d'industrie n'est pas dans ce qui présente des obstacles actuellement insurmontables, mais dans ce qui est incontestablement contraire aux lois de la nature. VICTOR MEUNIER.

SAUVETAGE DES MINEURS DU SOUTERRAIN DE LUSANCY.

Nil desperandum auspice Deo.



E VEUX, en vous racontant l'un de ces drames si fréquents sur les chantiers, vous amener à reconnaître avec moi que la lutte contre la nature ne manque pas toujours de grandeur et d'émotions, qu'elle a ses dangers et ses héros, bien que le préjugé jusqu'à ce jour lui refuse la gloire dont il fait la récompense presque exclusive de la lutte contre les hommes. Mon sujet n'est emprunté ni à l'histoire ni aux légendes. Grâce à Dieu, mes héros sont tous vivants,

et peut-être les avez-vous coudoyés plus d'une fois sans vous douter qu'ils fussent des héros, tant ils sont dans la vie ordinaire simples, modestes, communs même.

Le combat qu'ils ont livré a duré dix jours, et pendant tout ce temps, ils ont eu à subir des fatigues écrasantes, des veilles continuelles, de poignantes émotions; plus d'une fois leur vie a été en danger, mais aussi la vie de dix-neuf hommes était l'enjeu de leur combat.

Des dangers à courir, la mort à braver, et pourtant, cher lecteur, il ne s'agit pas de boucheries humaines. Assez et trop longtemps on a exclusivement tourné les yeux vers ceux qui vont, au roulement du tambour, nobles victimes aussi, donner ou recevoir la mort. Mes héros la bravent et ne la donnent pas; ils la bravent sans faste, sans orgueil, dans le silence et la solitude. Vainqueurs, ils rentrent après le combat dans l'obscurité qui enveloppe jusqu'à leur nom; vaincus, ils meurent sur le champ de bataille, ou traînent, mutilés, une existence misérable, car la prévoyance sociale n'a créé d'invalides que pour les héros qui détruisent. Ceux qui produisent les merveilleux ouvrages de l'industrie, ceux qui font tout ce qui se fait ici-bas, pour le bien-être et le luxe de tous, ceux-là, on les abandonne aux hasards de la charité publique.

Il est temps de vous faire connaître mes héros. Venez avec moi sur les bords de la Marne, près du village de Lusancy, à l'entrée du souterrain



du chemin de fer de Paris à Strasbourg. Derrière nous la rivière, sous nos pieds ces informes amas de terre qui signalent l'approche des travaux en exécution, devant nous une galerie, sorte d'entrée de caverne, haute de trois mètres, large d'autant. Nous y pénétrons, une longue suite de lumières jalonne à l'œil la route à parcourir. Les parois de la galerie sont formées d'une terre marnense, que de fortes poutres contiennent à peine, des eaux abondantes s'en échappent, et se rendent dans un ruisseau recouvert de planches. A mesure que nous avançons, l'air devient lourd, chaud, épais; les lampes s'entourent d'un nuage de fumée; et, malgré le travail incessant des ventilateurs, nous avons peine à respirer. Enfin nous voici arrivés au fond de la galerie, à 130 mètres environ de l'entrée. Des mineurs veillent mornes et silencieux, les conducteurs prennent à la hâte leur repas sur une table improvisée, les ordres se donnent à voix basse et sont exécutés avec empressement. Tout accuse une grande et douloureuse préoccupation. C'est qu'en effet derrière cette muraille en terre qui ferme la galerie, dix-neuf mineurs sont enfermés, exposés à une mort affreuse, et que pour les délivrer il faut des prodiges d'audace et de travail.

La galerie centrale du souterrain de Lusancy s'avancit rapidement, elle avait d'aj prs de trois cents mtres de longueur, et l'on commenait en divers points à l'largir pour faire les maçonneries de la voûte, lorsque, le 3 avril, à onze heures du matin, un craquement se fait entendre dans une des parties largies ; les cintres et les étais s'affaissent subitement, et la galerie se trouve coupée par le milieu. On procède immédiatement à l'appel des ouvriers. Dix-neuf noms restent sans réponse, l'accident compte dix-neuf victimes. Les ingénieurs du chemin de fer, ceux des services voisins se rendent en toute hâte sur les lieux. On se met immédiatement au travail du sauvetage ; mais, comme il sera long, il faut d'abord faire parvenir de l'air et de la nourriture aux mineurs renfermés, si toutefois ils vivent encore. Heureusement la rigole qui sert à l'écoulement des eaux n'a pas été coupée par l'éboulement. Les planches qui la recouvrent l'ont protégée contre les terres, l'eau y coule encore. Voilà le chemin dont on se servira pour communiquer avec les captifs. — On cherche à le reconnaître au moyen de longues perches, mais elles sont toutes arrêtées par les sinuosités du lit. Avec des planches étroites en bois blanc, fixées les unes au bout des autres, on forme une tige articulée qui surnage sur le ruisseau. On l'enfonce doucement, elle tourne les obstacles, pénètre sous l'éboulement. Elle a déjà cinquante mètres, et rien n'indique qu'elle ait été aperçue. On crie, nulle réponse ; on agite la tige, aucun mouvement ne se fait sentir. Les planches qui recouvrent le ruisseau et l'ont empêché d'être coupé par l'éboulement empêchent aussi les captifs de voir sous leurs pieds la tige que leur envoient leurs camarades. Comment faire pour communiquer avec eux, comment leur dire de lever les planches qui couvrent la rigole ? — L'un des ingénieurs a l'heureuse idée de faire retirer la tige, d'y attacher un énorme grelot et de la faire passer de nouveau dans le ruisseau. On la secoue, le grelot s'agite, et bientôt la tige est saisie avec force et tirée vers l'inférieur. Encouragé par ce premier succès : on se remet à l'œuvre. A la place du grelot on fixe l'extrémité d'une corde. Elle arrive jusqu'aux captifs, et bientôt la communication se trouve établie au moyen d'un va-et-vient. On a hâte de connaître combien il reste d'ouvriers vivants. Un billet est enfermé dans une boîte en fer-blanc, on le transmet aux captifs, et bientôt leur réponse arrive. Mais, écrite au crayon, mouillée par son passage au travers du ruisseau, elle est à peine lisible ; le nombre des vivants est écrit en chiffres, le neuf, mal formé, ressemble à un zéro. Ne sont-ils plus que dix, sont-ils encore dix-neuf ? On retourne dans tous les sens le malheureux billet, on se le passe de main en main. Enfin on

reconnait que le chiffre contesté est bien un neuf. Tous les captifs sont donc en vie, et l'on communique avec eux. Dix-huit heures remplies de poignantes émotions ont été employées à obtenir ce résultat, chacun est écrasé de fatigue, mais la joie éclate sur tous les visages, car on est sûr maintenant de délivrer les ouvriers, puisqu'on peut leur envoyer de l'air et des vivres, en attendant que l'épaisse muraille qui les enferme cède sous le pic des travailleurs.

Leur envoyer de l'air et des vivres, imaginez ce que c'est. Le ruisseau, en certains endroits resserré par l'éboulement, n'a pas plus de quinze centimètres de largeur, il faut le parcourir sur trente mètres de long, et toujours dans l'eau. — On se munit de boîtes en fer-blanc fabriquées à la hâte dans le voisinage, on y enferme des bouillons très-chauds; le pain et les viandes sont entourés de toile cirée, le vin passe en bouteille, et tout cela, fixé de distance en distance à la corde du va-et-vient, arrive aux captifs, qui bientôt font leur premier repas. On s'occupe ensuite de leur envoyer de l'air. Le bout d'un tuyau de pompe à incendie est fixé au va-et-vient, on l'introduit dans le ruisseau, il suit le même chemin que les vivres et parvient à sa destination. L'autre extrémité est fixée sur le tube de l'un des ventilateurs, et l'approvisionnement d'air respirable commence à se faire.

La correspondance est continuelle; vivres, linges, chaussures, médicaments même, sont successivement envoyés aux captifs. Les lettres de leur famille, celles que la poste apporte, leur sont également transmises. A chaque instant des exhortations et des conseils leur sont donnés. Aussi leur moral se remonte, ils commencent à envisager sans effroi leur position, et demandent même dans toutes leurs réponses qu'on prenne grand soin de leurs camarades, qu'on ne les expose pas, pour aller plus vite.

La vie des mineurs ainsi assurée, on songe à forcer les portes de leur prison. La difficulté est grande; au-dessus de la galerie éboulée quatre-vingts mètres de terre, qu'on ne peut songer à traverser par un puits. Passer au milieu de l'éboulement, ce sera une besogne pénible et dangereuse. On s'y décide toutefois, sur cette assurance donnée par les captifs que l'éboulement ne comprend pas de leur côté toute la partie évidée en grand, et qu'ainsi il n'y a guère qu'une quinzaine de mètres à traverser. La galerie de sauvetage est ouverte sur quatre-vingts centimètres de côté, mais son avancement est lent, pénible et dangereux. Ici des sables qu'on ne peut contenir qu'en calfatant avec de la paille, les joints du blindage de la galerie, là des bois qu'il faut scier avec précaution; plus loin des grès qui barrent le passage et que l'on n'ose en-

lever à la poudre, crainte de nouveaux éboulements. On avance cependant, mais le terrain devient de plus en plus mobile. La galerie même commence déjà à céder en divers points. On est forcé de s'y tenir à plat ventre; et, bien que l'on ait parcouru déjà près de quinze mètres, le 6 avril rien n'annonce que l'on soit près des captifs, car le bruit du pic et du marteau n'arrive pas encore jusqu'à eux. Pour comble de malheur, l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire, qui, bien que malades, n'ont pas quitté encore le théâtre de l'accident, sont tous les deux forcés de garder le lit et de demander des remplaçants aux services voisins. Le 6 à minuit deux nouveaux ingénieurs arrivent, le 7 un troisième viendra les rejoindre. — Ils examinent immédiatement l'état des lieux, l'avancement de la galerie, son degré de solidité, et expriment des doutes sur les chances de réussite qu'elle présente. Ils proposent, non plus de traverser l'éboulement, mais de le tourner. Le trajet sera plus long, mais les terres seront neuves. On n'y rencontrera pas de bois, et l'avancement sera plus sûr et plus rapide. Ils ont en outre remarqué qu'à trois mètres au-dessus du sol de la grande galerie se trouve un banc de marne assez tendre encadré entre deux petites couches de rocher. C'est dans ce banc que la galerie de sauvetage devra être placée. En lui donnant un mètre quarante centimètres de hauteur, la roche lui servira de ciel et de plancher et allégera le blindage.

Cet avis est adopté. Toutefois, pour ne pas se priver des chances de succès que peut encore présenter la petite galerie, on convient de ne l'abandonner qu'à la dernière extrémité, et on commence l'autre.

Afin d'éviter toute confusion dans le travail et ménager les forces des ouvriers, on les dispose en brigades qui se relaient de douze en douze heures. Les mineurs sont en nombre suffisant dans chaque brigade pour ne faire de suite qu'une pose d'une demi-heure; mais, pendant cette pose, les coups de pic se succèdent sans interruption, les éclats de terre et de rocher volent autour de l'ouvrier; il ne prend pas une seconde de repos, jusqu'au moment où, haletant, épuisé, couvert de sueur, il remet son pic aux mains de son successeur placé à côté de lui. Les terres s'enlèvent avec la même rapidité. Les mannes dans lesquelles on les porte volent de main en main dans la petite galerie, jusqu'à l'entrée où on les vide. On complète par une mesure d'ordre l'organisation de ce service, et on ouvre un registre sur lequel sont inscrits les principaux incidents du travail, l'avancement des galeries, et la quantité de vivres expédiée aux ouvriers. A chaque brigade sont attachés un ingénieur et un conducteur, spécialement responsables du travail pendant leur temps de garde; leur bureau

est établi dans le souterrain, près de l'entrée de la galerie de sauvetage. Ainsi réglé, le service se fait avec ordre et célérité, les travaux avancent rapidement. Mais que d'émotions encore et de dangers, avant le jour de triomphe. Ces dix-neuf hommes placés entre la vie et la mort, suspendus comme sur un abîme, pouvant y être précipités par la moindre négligence, telle est la pensée constante de tous les acteurs de ce long drame. A chaque bruit inusité, à chaque incident nouveau, l'ombre des dix-neuf victimes apparaît à leur esprit effrayé leur demandant compte de l'imprudence qui les perd sans retour.

L'employé chargé de l'envoi des vivres annonce qu'une bouteille vient de se casser dans l'étranglement de la rigole, et que la communication est interrompue. On vérifie le fait, on reconnaît la position de la bouteille, l'accident n'est que trop réel, ses conséquences peuvent être terribles. Avant de se décider à déboucher la rigole au moyen d'un coup de sonde, ce qui exigera la suspension momentanée de tout envoi d'air, on a recours à des moyens plus simples. On songe que si la bouteille empêche le passage des vivres, elle doit empêcher aussi l'écoulement des eaux, qui vont s'accumuler en amont, la presser, et réunir leurs efforts à ceux que l'on voudrait tenter. Il suffira donc de venir en aide au courant au moyen de la corde du va-et-vient. Cette prévision se réalise entièrement; au bout d'une heure de soins et d'efforts, l'obstacle est enlevé sans que les ouvriers enfermés aient été un seul instant privés d'air. A quelque temps de là on reçoit pour réponse à une lettre, une *lampe éteinte*. On en conclut que la lumière manque aux captifs. Ce n'est pas faute d'huile ou de mèches, le registre prouve qu'ils en ont. Il ne peut leur manquer que des allumettes ou de l'air; lequel des deux, il importe de s'en assurer. Après plusieurs essais, on reconnaît qu'ils ont des allumettes, qu'elles s'enflamment encore dans l'air qu'ils respirent, mais qu'elles ne peuvent plus y brûler. Ils sont donc en proie à un commencement d'asphyxie, et, faute de lumière, ils ne peuvent même plus écrire pour faire connaître le danger nouveau qui les menace. On s'empresse de modifier le ventilateur, de doubler le nombre des hommes qui y travaillent, de l'alimenter non plus avec de l'air pris dans l'intérieur du souterrain, mais avec de l'air pur, pris à l'extérieur. Tous ces changements éloigneront le danger, mais peut-être sera-t-il trop tard; il faut tenter quelque chose de plus décisif. La première galerie de sauvetage a été abandonnée à cause de la mobilité des terres dans lesquelles elle est ouverte. De son extrémité jusqu'aux captifs il ne doit pas y avoir plus de 8 mètres de distance. On peut avec un coup de sonde pénétrer rapidement cet intervalle, et ouvrir

une seconde communication pour l'air. Cette tentative est dangereuse, elle coûtera probablement la vie à plus d'un homme, mais le salut des 19 captifs peut en dépendre. On n'hésite plus.

Représentez-vous ce que c'est. Une galerie tortueuse dans laquelle on ne peut se tenir que couché à plat ventre; au-dessous, au-dessus, de tous côtés des terres qui s'affaissent encore. Pour toute défense de frêles étais qui commencent à céder, et à chaque instant le bruit sourd des éboulements qui continuent. La mort est là, imminente, affreuse, mais l'ordre est donné, et, à la suite de l'ingénieur de garde, le sondeur pénètre avec ses instruments dans la galerie; un mineur l'accompagne. Aucun d'eux n'ignore le danger, tous savent que, si la galerie est coupée, aucune puissance humaine ne pourra les sauver; n'importe, ils se mettent à l'œuvre.

Pendant les dix jours qu'a duré le sauvetage, cet héroïsme ne s'est pas démenti un seul instant. Les postes les plus périlleux ont toujours été occupés, et les ouvriers ont plus d'une fois travaillé dans un air où les lampes refusaient de brûler.

Nous ne citerons que pour mémoire et comme dernier incident l'arrivée malencontreuse de M. le préfet de Seine-et-Marne. Lorsqu'il ne restait plus que trente heures de travail pour retirer les captifs, ce magistrat s'est présenté escorté d'un détachement de mineurs du génie, et a annoncé son intention de substituer ces soldats aux ouvriers qui avaient travaillé jusqu'à ce moment. Nos lecteurs apprécieront cette mesure comme elle mérite de l'être, nous dirons seulement que M. le préfet, éclairé enfin sur le véritable état des choses, a cédé aux énergiques représentations des ingénieurs, et qu'aucun mineur militaire n'a pénétré dans le souterrain.

Enfin, au travers de tous ces incidents, l'instant de la délivrance approche. Le jour de Pâques à midi, il ne reste plus qu'un mètre environ à franchir, pour arriver jusqu'aux captifs. Chacun prend à la hâte un dernier repas, puis se rend à son poste. Les ingénieurs se transportent dans la galerie, n'y laissent que le nombre d'hommes strictement nécessaire, et bientôt ne gardent plus avec eux qu'un seul mineur. Les rôles sont distribués. L'ingénieur de garde doit, aussitôt la brèche faite, pénétrer près des captifs, régler leur départ, et veiller à l'enlèvement des malades et des blessés, s'il s'en trouve parmi eux. Ses camarades placés dans la galerie de sauvetage devront les recevoir; le médecin les attend dans le souterrain. Mais on a compté sans les captifs. A peine le pic et le levier ont-ils rendu la brèche praticable, qu'un d'eux s'y présente, il est retiré, puis un second, un troisième, un quatrième. Dans la précipitation de leur sortie, ils éteignent les lampes, et l'on est obligé d'interdire le passage.

Mais ce moment de confusion est bientôt passé, le sauvetage s'achève, et les 19 mineurs, arrachés à la mort, sont entre les bras de leurs chefs et de leurs camarades.

Nous renouons à décrire la tumultueuse émotion de ce moment, les hurlements de joie, les embrassades frénétiques, les larmes de tous ces braves gens ; on fait halte un instant dans la grande galerie pour habiller graduellement les captifs à l'air pur et à la lumière. Puis on se forme en procession, l'ingénieur en chef en tête, et on débouche du souterrain aux applaudissements énergiques de deux mille spectateurs, que l'annonce de cette scène a groupés sur le coteau de Courcelles.

Ainsi le 3 avril, à 11 heures du matin, a commencé la captivité des dix-neuf mineurs de Lusancy, elle a cessé le 12, à 2 heures de l'après-midi. Pendant ce temps, ils ont été approvisionnés d'air, de vivres, de vêtements, de médicaments même, par une rigole de 30 mètres de long, et large à y passer à peine une bouteille. Une galerie de 42 mètres de longueur, a été ouverte et blindée en six jours dans un terrain difficile. Tels sont les principaux faits de ce remarquable sauvetage.

Que la nature humaine est belle dans ces rares instants où l'enthousiasme l'électrise et fait taire tous les sentiments bas, égoïstes ou cupides, pour ne laisser place qu'aux généreuses inspirations du dévouement. On ne connaît pas les hommes, quand on ne les a pas vus dans de pareils moments, qu'on n'a pas partagé leurs travaux, leurs dangers, leurs émotions. Cette réflexion était dans la bouche de tous les ingénieurs, qui ont assisté à ce sauvetage, et plus d'un, tout ému, a pressé avec effusion la main de ces héros en guenilles, qui venaient, dix jours durant, d'affronter une mort affreuse pour sauver leurs camarades.

Nous répéterons encore avec conviction cette devise inscrite sur le magnifique pont de Sunderland : *Nil desperandum auspice Deo*. Oui, tout est possible avec l'aide de Dieu, tout est possible à la science, au courage et au travail réunis.



OPPRESSION ET MISÈRE

SUR TOUT LE GLOBE.

ÉMANCIPATION POUR TOUTES LES RACES.



E *Voyage dans l'Inde* de M. Fontanier contient de tristes détails sur la condition des castes opprimées de l'Inde. Nous citons un trait de ce douloureux tableau.

« Pendant la dernière partie du voyage que je faisais en palanquin (de Cochin à Mahé, côte de Malabar), j'entendis sortir d'un bois, situé à peu de distance d'un village, des hurlements tout à fait pareils à ceux de certaines espèces de singes, et je vis comme des ombres qui glissaient à travers les arbres. C'étaient des *pouliahs* qui demandaient la charité ;

cette caste, bien plus méprisée dans l'Inde que celle des parias, n'a pas le droit d'habiter les villes, ni même de se construire des huttes au fond des forêts. Malheur à celui qui en fait partie s'il s'approchait de trop près de ceux d'une caste supérieure ; il doit, par ses cris, faire connaître sa présence, afin qu'on ait le temps de le fuir ; et, s'il négligeait cette précaution, il courrait risque d'être tué. J'avais lu dans un livre que je crois le meilleur sur l'Inde, dans celui de l'abbé Dubois, ce qu'il rapporte sur ces malheureux ; je connaissais aussi ce qu'on en avait déclaré devant une commission parlementaire ; et, comme on pense, je désirais vivement m'assurer jusqu'à quel point ces incroyables assertions étaient fondées. Elles étaient d'une parfaite exactitude, et je ne pus jamais approcher de ces sauvages. Comme ils demandaient la charité, je leur montrais quelque monnaie et leur faisais signe de venir la prendre ; mais les porteurs de palanquin ne l'auraient pas permis : ils s'empressaient au contraire de s'éloigner ; les pouliahs suivaient à distance, mais se gardaient de marcher sur la route ; ils allaient à travers champs et franchissaient tous les obstacles avec une rare agilité. A la vérité, leurs vêtements ne les gênaient guère, car ils ne portaient qu'une ceinture de feuilles. Parvenu près d'un ruisseau dans lequel je supposais que les porteurs auraient pu faire leurs ablutions s'ils s'étaient crus souillés, je les fis arrêter et renouvelai mes

signes aux pouliahs : mais ils s'arrêtèrent comme nous, et mes invitations furent inutiles. Enfin, fatigué par leur obstination à me suivre en hurlant, je leur jetai quelque monnaie; mais comme elle était tombée sur la route, un des porteurs alla à travers champs la déposer au loin sur une éminence. Les mendiants n'osèrent s'avancer pour la prendre que lorsque nous fûmes éloignés. Une autre fois, j'étais en voiture dans les environs de Mahé, et le cocher s'arrêta tout à coup; il s'était formé des rassemblements à certaine distance d'une boutique tenue par un Maplais. La cause en était la présence d'une femme pouliah qui venait acheter du riz et apportait en échange une natte de sa façon; à une centaine de pas de la boutique, elle avait hurlé, et le Maplais ayant répondu, ils avaient conclu leur marché; toute circulation d'Indous était arrêtée jusqu'à ce que cette affaire fût terminée. La pauvre créature, presque entièrement nue, tournait constamment la tête de tous côtés, prête à avertir si l'on approchait; le boutiquier faisait, de son côté, arrêter les passants. Il pesa devant eux le riz convenu et le porta à l'acheteuse, dont il pouvait s'approcher en sa qualité de mahométan, et emporta la natte. Cette scène se passait pendant la mousson; la pluie avait tombé tout le jour; bien que la chaleur fût encore forte pour des Européens, les naturels étaient enveloppés dans leurs toiles de coton. Alors, pendant que la circulation se rétablissait, et que la voiture continuait sa route, je vis la malheureuse s'éloigner seule à la tombée de la nuit de la demeure des hommes, et s'enfoncer dans les bois, où aucun abri ne lui était permis, si ce n'est le tronc d'un arbre creusé par le temps ou des branches touffues dont les singes lui disputeraient la possession. Que les Anglais soient fiers de posséder un pays où se passent de telles choses, qu'ils appellent l'Inde le plus beau joyau de la couronne britannique! J'ignore, d'ailleurs, s'ils ont trouvé moyen de frapper cette caste de quelque impôt, de la rendre, comme ils disent, productive. »

Cruel tableau ! L'homme repoussé par ses semblables et réduit à vivre dans les bois comme la bête ! La servitude d'une caste entière consacrée par la superstition ! Oui, c'est une plaie hideuse sur le puissant empire de l'Inde anglaise. Mais M. Fontanier s'en prend avec trop de rigueur à l'Angleterre. Certes, les Anglais ne font pas encore dans l'Inde et dans leurs immenses possessions coloniales tout ce qu'ils pourraient faire; mais n'accusons pas un seul quand tous sont coupables. Les autres nations colonisatrices et nous, peuple de France, remplissons-nous dignement ces devoirs ? Où sont nos œuvres ? N'avons-nous rien à nous reprocher ? Jetez les yeux sur notre grande colonie d'Algérie : hélas, vous détournez la vue avec douleur, avec honte, aux lueurs sinistres des grottes de Dahra. Les chrétiens

ont aboli l'auto-da-fé; mais les Français fument les infidèles, et ils ont inventé un nouveau genre de bûcher où l'on étouffe dans la flamme des tribus entières.

Ah! modérons notre orgueil : Russes dans le Caucase, Anglais chez les Maharattes, Français en Algérie, en combattant les barbares, tous ils sont eux-mêmes des barbares; et si nos cruautés, à nous, frappent moins souvent l'œil épouvanté du monde, c'est peut-être que notre œuvre de conquêtes est moins grande, notre activité colonisatrice moins répandue sur le globe. Et cette indolence elle-même n'est-elle pas un crime? Y a-t-il lieu d'être fiers parce que nous ne faisons rien pour civiliser, pour unir fraternellement à nous les races noires au Sénégal, les races rouges à la Guyane; parce que nous laissons piller, massacrer, empoisonner, crucifier les pauvres Malegaches, implorant en vain notre secours contre la tyrannie des Houvas? N'insultons pas les nations rivales; nous avons tous notre part mauvaise de négligences ou de cruautés. Mais le temps est venu de rivaliser non plus par les conquêtes guerrières, mais par les conquêtes pacifiques. Gloire à la nation qui servira de modèle aux autres dans l'œuvre de la colonisation. Ne nous bornons donc pas à de faciles accusations contre nos rivaux; accusons nos propres torts; surtout efforçons-nous de donner l'exemple. Faisons mieux que les Anglais, et alors nous aurons le droit de les condamner, alors nous prendrons rang devant eux dans la famille humaine!

Il ne faudrait pas surtout faire peser sur l'Angleterre toute la responsabilité des désordres et des erreurs séculaires de l'Inde. Pariah et Pouliah ont été légués à la domination anglaise par l'antique barbarie hindoue. Quelles que soient les fautes et les duretés des conquérants chrétiens, ils sont civilisés pourtant, et leur pouvoir est bon et leurs influences sont fécondes sur toutes les terres barbares. Taïti a été corrompue par la civilisation, parce que cette île heureuse était un des rares points du globe où se retrouvait encore une image affaiblie des mœurs douces de l'Eden. Partout ailleurs voyez quelle pauvreté, quelles mœurs grossières et cruelles! que d'injustice et de perfidie! que d'oppression et de carnage!

Voyez, voyez de toutes parts, sur les terres incultes brûlées par le soleil ou enfouies sous les neiges, ces hommes qui vont nus, ou traînant des guenilles, ou vêtus de pelleteries putréfiées; ils n'ont

pour demeures que des cases enfumées et fétides, où ils dorment entassés, couverts de vermines et de pustules, se nourrissant de racines, de poissons crus ou de chenilles immondes. En bien des pays, on dévore sans les vider les intestins d'animaux, et, dans l'Afrique du Sud, horreur ! les femmes mangent leur arrière-faix... Aux Philippines, le père vend ses enfants pour se nourrir. Sur les rivages glacés de l'Amérique du Nord, le mari, pour se préparer un régal, force sa femme à allaiter de jeunes ours. Partout on s'entretue pour des racines sans goût, pour quelques lambeaux de chair décomposée ; partout on abandonne les malades, les vieux parents, on jette aux fleuves les vieillards et les invalides, parce qu'on ne peut subvenir à leurs besoins. Dans l'archipel Radak, la mère étouffe ses enfants naissants, afin qu'ils échappent aux tortures de la faim.

Dans presque toute l'Océanie, vers ces régions où nous avons pris les Marquises et Taïti, et où vont, prêchant l'amour chrétien, nos courageux missionnaires, il y a des jours de disette où l'on mange père et mère, femme, enfants. L'homme mange l'homme en Australie, en Tasmanie, à Timor, Sumatra, Bornéo, Mindanao, Ambouan, Célèbes, Java, Kiros, Vit, Nasiki, Levou, Hamoa, Tonga, Peliou, Lambok, Pomotou, aux îles Salomon, aux Carolines, dans le pays des Mouna-Mouna, et probablement dans tout le centre de l'Afrique.

Ainsi, partout la pauvreté flétrit l'homme, la pauvreté fait le crime, la pauvreté fait l'esclavage. Ah ! prolétaires de la vieille Europe, il est des misères plus grandes encore que les vôtres, des abrutissements plus affreux, des douleurs plus profondes ; et, quel que soit votre propre fardeau, nous connaissons votre générosité, il y aura dans votre cœur de sympathiques attendrissements au tableau de tant d'infortunes.

A tous ces frères des lointaines contrées il faut porter secours ; il faut vous intéresser à leur sort et recommander leur malheur aux chefs de l'État. Il y a solidarité entre tous les hommes, enfants du même Dieu, et si partout et toujours, dans le passé, il y a eu oppression et tortures pour le grand nombre, c'est aussi pour tous que l'amour et la science réaliseront la fraternité universelle. Il faut que tous ceux qui souffrent se tendent la main, prolétaires, castes asservies, peuples opprimés, vaste troupeau plaintif, et qu'à cet appel et à cette lamentation les femmes mêlent leur voix désolée,

et au nom de leurs propres peines et au nom des souffrances de leurs enfants.

Peuple de France, fais donc monter jusqu'au sein du parlement, jusqu'aux degrés du trône, ton cri d'émancipation pour tous. Demande l'organisation du travail, qui contient l'affranchissement de toutes les races et de tous les individus; demande la colonisation, qui soulage les populations barbares exploitées par leurs chefs, martyrisées et corrompues par l'extrême dénuement, et qui permettra d'introduire chez elles le règne prochain de l'association. Opprimé ici, fais-toi le protecteur des opprimés étrangers; fais éclater ta voix généreuse, afin que la France sorte enfin de son indolence, afin qu'elle se remette à courir les hardies entreprises sur tout le globe, afin qu'elle conquière les barbares à la civilisation, les soumettant désormais non-seulement par le sabre, mais surtout par la science et par l'amour; afin que notre France soit dans le monde la première nation chrétienne, et qu'elle porte glorieuse en tous lieux les essaims de ses fils, prêchant la liberté et la fraternité, réalisant l'association et l'harmonie!

MERVEILLES

DE LA TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.



ES mots socialiste et utopiste sont synonymes dans le langage officiel. Cependant, il n'est guère de conception grandiose inspirée par un amour éclairé de l'humanité, que les sciences dites positives ne se chargent actuellement de légitimer, sinon de dépasser. Les sciences expérimentales que l'on met si volontiers en opposition avec la science sociale ne sont, à proprement parler, que les auxiliaires de celle-ci, et c'est là leur plus grande gloire.

La science sociale, qui ne consiste point en quelque petite théorie économique sur l'art de mettre l'homme à l'abri du besoin, mais qui par delà ces choses excellentes sans doute se propose un but plus brillant; la science sociale, qui pose en principe que

l'homme, pour employer les paroles de l'apôtre, est destiné « à régner sur le globe, » ne doit-elle pas, en effet, considérer comme ses alliés naturels les sciences qui, en ce moment, mettent aux mains de l'homme les rênes même du monde ? Évidemment, pour les sciences expérimentales, comme pour la science sociale, il s'agit d'investir l'homme des hautes fonctions que toutes les traditions lui attribuent : celles de souverain administrateur du globe. C'est le but que Bacon leur assignait il y a trois siècles, et c'est celui vers lequel, à leur insu même, elles ont toujours marché. Et voici qu'en effet les trois forces dans lesquelles toutes les forces de la nature semblent se résumer, voici que l'électricité, la chaleur, la lumière, qui jusqu'à présent n'ont reconnu d'autre souveraineté que celle de la pensée qui les créa et qui, si souvent, glacèrent d'épouvante les premiers humains, voici que ces puissances gigantesques s'avouent vaincues par l'homme et reconnaissent en lui leur suzerain. La chaleur, source de toute vie, vient animer les organismes qu'il crée et dont le règne s'ajoute aux règnes de la nature ; l'agent suprême d'ordre et de pondération dans le monde physique, la lumière, se transforme sur son ordre en inimitable artiste, et la foudre elle-même, l'électricité se fait l'humble messagère de sa volonté souveraine ! La nature entière a reconnu dans l'homme le coadjuteur de Dieu sur la terre.

Dans le domaine de l'industrie, comme dans celui de la nature, l'électricité semble réaliser la fable antique de Protée ; elle prend toutes les formes, elle s'applique à tous les usages. Rivalisant avec la chaleur, bientôt elle vivifiera cette nouvelle caste d'esclaves qui un jour suppléeront entièrement dans les travaux matériels l'homme, appelé à de plus hautes fonctions ; s'associant à la lumière, elle grave avec une inimitable perfection les admirables chefs-d'œuvre que celle-ci dessine ; tour à tour elle descend au fond de l'océan pour réduire en poussière d'énormes quartiers de roc, dépose sur les métaux d'impalpables enveloppes qui les rendent inaltérables ou leur donnent l'apparence des plus précieuses substances ; et enfin, car tout dire serait impossible, la voilà qui transporte la pensée de l'homme avec une vitesse qui lui permettrait de faire plusieurs fois en une seconde le tour entier du globe.

C'est de cette dernière et merveilleuse application de l'électricité que nous allons nous occuper. Mais avant d'entrer dans la descrip-

tion des télégraphes électriques, nous dirons quelques mots des principes et des expériences de physique sur lesquels repose sa construction, c'est-à-dire de la pile et de la force magnétique développée par les courants électriques.

Prenez quelques plaques de cuivre, soudez chacune d'elles à une plaque de zinc, puis placez les *couples* ainsi formés dans une auge de bois, en laissant entre chacun d'eux un petit intervalle et de façon à ce que les deux métaux employés se succèdent l'un à l'autre (cuivre zinc, cuivre, etc.), l'appareil se terminera à un bout par une plaque de zinc, et à l'autre par une plaque de cuivre. A chacune de ces plaques terminales, attachez un fil métallique, et cela fait, vous aurez construit une pile électrique. Maintenant, remplissez d'un liquide, par exemple d'eau contenant de l'acide sulfurique, les vides que vous avez ménagés entre vos couples, et votre pile entre en action, elle produit, elle dégage de l'électricité. Voulez-vous vous assurer de l'existence de cet agent? Attachez à l'extrémité de chacun des fils ou *conducteurs* de la pile, un morceau de charbon convenablement préparé, approchez-les l'un de l'autre, et vous verrez jaillir entre eux une magnifique aigrette de lumière; si la pile est assez forte, la lumière deviendra si éblouissante, que vous ne pourrez la comparer qu'à la lumière solaire. Un physicien, M. Bunsen, a produit ainsi, avec la pile qui porte son nom, une lumière dont l'éclat égalait celui de 576 bougies stéariques. On a proposé d'éclairer des villes entières, Paris même, à l'aide d'un ou deux de ces soleils artificiels, placés sur le sommet d'édifices élevés.

Voulez-vous connaître mieux les propriétés de cette force si puissante et si docile? plongez vos deux fils dans un vase rempli d'eau; l'eau sera décomposée, et à sa place vous aurez les deux gaz qui la constituent. Faites mieux: entre les deux fils placez un autre fil de métal; il s'échauffe, il rougit, il fond, il tombe en gouttelettes! — Maintenant qu'il ne vous reste plus de doutes sur l'existence de cet agent, passons à l'étude d'un phénomène non moins mystérieux, et qui complétera les notions nécessaires à l'intelligence de la télégraphie électrique.

L'aimant attire le fer, tout le monde sait cela. Ce qu'on sait moins communément, c'est qu'on peut, à l'aide du courant électrique qui circule dans les fils de la pile, créer des aimants temporaires; c'est-

à-dire, qui attirent le fer tant que le courant dure, et qui cessent d'attirer le fer quand le courant cesse.

Prenez une lame de fer doux. Le fer doux n'a aucune des propriétés de l'aimant. Vous allez les lui donner et les lui enlever à volonté. Pour cela, pliez un fil de cuivre plusieurs fois sur lui-même, de façon à lui donner la forme d'un pas de vis, d'une hélice. Dans l'intérieur de cette hélice mettez la lame de fer doux, puis, enfin, faites communiquer l'hélice avec le fil de la pile, et aussitôt ce fer doux devient un aimant et comme un aimant il attire le fer. Interrompez la communication entre la pile et l'hélice, et aussitôt le fer doux perd la propriété d'attirer le fer, il cesse d'être un aimant.

Nous en savons maintenant tout autant qu'il est nécessaire pour construire un télégraphe électrique, sinon comme le feraient MM. Wheatstone, Morse ou Breguet, du moins avec une habileté suffisante pour l'usage que nous en voulons faire.

Mettons-nous donc à l'œuvre, et, pour notre coup d'essai, tentant un coup de maître, établissons un télégraphe électrique entre Paris et Rouen.

Plaçons nos piles aux deux stations extrêmes, disposons les lames de fer doux et les hélices qui, en donnant accès au fluide électrique, transformeront ces lames en aimants, puis étendons de l'une à l'autre de ces deux villes les fils conducteurs qui, partant de la pile, iront aboutir à l'hélice.

Nous avons dit que l'aimant attire le fer ; la réciproque est également vraie : le fer attire l'aimant. Si donc nous fixons solidement une pièce de fer à proximité de notre lame de fer doux quand celle-ci sera rendue magnétique par le courant électrique parti de Paris, par exemple, et conduit jusqu'à elle par les fils, ce ne sera pas le fer doux qui se portera vers elle, ce sera celle-ci qui ira à la rencontre du fer doux. Adoptons cette disposition, et cela fait, mettons la pile en action. Qu'arrive-t-il ? aussitôt que le fluide électrique pénètre dans l'hélice, le fer doux est aimanté et, attiré par la pièce de fer stationnaire, il se porte au-devant d'elle. Maintenant interrompons le courant électrique. Supposez, par exemple, que nous brisions les fils, et aussitôt l'électricité n'arrivant plus jusqu'à l'hélice, le fer doux perd sa puissance magnétique : il n'est plus attiré.—Or, imaginons que pour se porter vers le fer stationnaire l'aimant ait à

vaincre la résistance d'un petit ressort : la force magnétique que lui prête le courant électrique lui en donnera le pouvoir. Mais dès que par l'interruption du courant cette force magnétique cessera de l'animer, aussitôt le ressort prendra le dessus et repoussera la lame de fer doux jusqu'à la place qu'elle occupait avant l'arrivée du courant. De sorte que chaque fois que nous établirons et que nous romprons ce courant, le fer doux sera porté en avant, puis repoussé en arrière. Cet effet mécanique, ce mouvement de va-et-vient une fois produit, il ne nous reste plus qu'à chercher un moyen de l'utiliser pour la transmission des signes. Vingt moyens sont praticables ; en voici un que nous pourrons employer.

Plaçons au-dessous de la lame de fer une bande de papier que nous mettrons en mouvement à l'aide d'un mécanisme quelconque ; disposons de plus un pinceau ou un crayon, de telle sorte qu'un mouvement de bascule imprimé au fer doux suffise pour pousser ce pinceau ou ce crayon sur la bande de papier, faisons enfin que ce mouvement de bascule soit imprimé au fer doux chaque fois que ce courant électrique viendra développer en lui la vertu magnétique. Ces dispositions étant prises, il est clair que chaque fois que le fer doux sera mis en mouvement le pinceau tracera un signe sur le papier. Le courant ne dure-t-il qu'un instant ? Il n'y aura qu'un point de marqué. Dure-t-il plus longtemps ? il y aura une ligne ; plus longtemps encore, une ligne plus longue sera produite, et si nous avons à l'avance donné à chacune de ces longueurs une signification déterminée, si nous sommes convenus que des lignes de telle et telles dimensions représenteront des lettres, des mots ou des phrases, il est évident que nous pourrons faire d'un bout à l'autre de la ligne télégraphique l'échange de nos pensées ; nous pourrons par exemple engager ce dialogue maintenant historique : « Comment vous portez-vous ? » me demanderez-vous de Paris. « Je me porte bien et je fume mon cigare, » répondrai-je de Rouen.

Le procédé que nous venons de décrire et qui est celui de M. Morse ne saisit-il pas assez vivement notre imagination ? Préférez-vous que l'action de l'électricité amène devant vos yeux des lettres ordinaires, et compose ainsi de toutes pièces et dans l'écriture usuelle des mots et des phrases ? Rien de plus facile, et si l'espace nous le permettait nous pourrions vous exposer maints systèmes remplissant à souhait

cette condition et entre lesquels vous n'auriez que l'embarras du choix.

Mais sans doute plus d'un lecteur dira : « Comment sera-t-on prévenu à Rouen que le correspondant de Paris a une dépêche à transmettre ? Faudra-t-il qu'un homme ait les yeux constamment fixés sur l'appareil ? ou bien encore me préviendrez-vous par l'intermédiaire de la poste que vous allez m'écrire par le télégraphe ? » Non. De Paris, je mettrai en mouvement une sonnette placée à Rouen dans la chambre du télégraphe, et son agitation vous préviendra que j'ai le désir d'entrer en conversation avec vous. Imaginez une sonnette aussi pesante et aussi retentissante que vous voudrez et à l'aide de fils d'une délicatesse extrême M. Wheatstone se chargera de la mettre en branle. Sans autre fatigue que celle de poser le doigt sur une touche qui n'offrira pas plus de résistance que celle d'un piano, vous lancerez à pleine volée toutes les cloches de Paris, y compris le bourdon de Notre-Dame ; de Paris même vous feriez résonner les joyeux carillons des églises de Londres.

Nous avons donné le principe du télégraphe, mais nous avons à dessein passé sous silence des détails dont le nombre et la délicatesse jetteraient la confusion dans l'esprit du lecteur ; ajoutons cependant que non-seulement il est possible de former ainsi à d'immenses distances des mots et des phrases, mais qu'on peut écrire, non-seulement écrire, mais, le croira-t-on ? *autographier*, dessiner, imprimer.

On comprend que le principal avantage des télégraphes électriques réside dans leur incomparable rapidité. « Supposez, dit M. Arago, un télégraphe de ce genre établi entre Paris et Marseille, par exemple ; voici pour fixer les idées à quel résultat on arrivera : au moment où une personne placée à la station de Paris écrira une dépêche, le correspondant de Marseille la lira aussi vite, aussi bien que si la distance étant annulée, le lecteur marseillais se penchait sur l'épaule de l'écrivain parisien. Quant à la rapidité de la transmission, si l'on pouvait assigner une différence entre les deux cas, elle serait toute à l'avantage du premier, puisque la vitesse de l'électricité étant beaucoup plus grande que celle de la lumière, le signal électrique mettra moins de temps à franchir l'intervalle des deux stations que la lumière n'en met à venir du papier à la hauteur de l'œil placé au-dessous. »

Cette rapidité vraiment prodigieuse des communications électriques, n'est plus à l'état de prévision scientifique, c'est un fait d'expérience journalière. En Amérique, un marin déserte, emportant avec lui 5 à 600 dollars; il monte à Baltimore en chemin de fer; mais pendant qu'il court à toute vapeur vers Washington, le télégraphe apporte en cette ville son nom, son signalement, la déclaration de son vol et de sa désertion, et la promesse d'une récompense honnête à qui l'arrêtera. Une demi-heure après on mandait : « Le déserteur est arrêté, il est en prison, que faut-il en faire? » Un jour un incendie considérable gagnant la station de Baltimore met le télégraphe hors de service. Trois heures après, le télégraphe réparé, portait lui-même à Washington la nouvelle du sinistre (1).

Un autre avantage des télégraphes électriques, avantage sur lequel on ne comptait pas, c'est qu'ils peuvent fonctionner par tous les temps, par le brouillard, par la pluie, par le vent, et malgré la vapeur que les locomotives répandent le long de leur route. M. Morse raconte que pendant une nuit sombre, par une pluie battante, un vent violent, deux sociétés, l'une à Baltimore, l'autre à Washington jouaient paisiblement par l'intermédiaire du télégraphe électrique, une partie d'échecs que la tempête n'interrompt pas un instant.

Le télégraphe que nous avons construit précédemment, tout merveilleux qu'il vous paraisse, est cependant fort en arrière des procédés actuellement en usage. Nous avons employé deux fils pour établir la communication entre nos deux stations; eh bien! la commission du télégraphe, ainsi que plusieurs constructeurs habiles, ont complètement supprimé l'un des deux fils, et ce perfectionnement, qui réduit les dépenses à près de moitié, sera sans doute appliqué à toutes les lignes qu'on construira à l'avenir. Cependant, ainsi que le lecteur doit se le rappeler, pour que l'électricité dégagée par la pile produise l'effet désiré, il faut qu'elle se propage dans un circuit complètement fermé. Comment donc cette condition pourra-t-elle être remplie quand nous n'emploierons qu'un seul fil allant directe-

(1) Nous extrayons ces détails d'une lettre de M. Morse, adressée au secrétaire de la trésorerie des États-Unis et reproduite par le *Mech. Magazine*, octobre 1845.

ment de Paris à Rouen? Rien de plus simple, mais en même temps rien de plus merveilleux.

Rompez l'un des deux fils à l'une des stations, laissez-lui seulement la longueur nécessaire pour qu'il puisse descendre dans un puits creusé près de la pile et terminez-le par une plaque qui plongera dans l'eau de ce puits; disposez de même à l'autre station la portion de fil qui sera en rapport avec l'hélice. Vos deux plaques seront séparées l'une de l'autre par une étendue de terre égale à la distance de Paris à Rouen. Eh bien! chose admirable, cette étendue de terre remplira l'office du fil retranché; malgré cette soustraction de plus de trente lieues de fil, le courant s'établira avec autant de régularité que jadis, vos signaux seront transmis avec la même fidélité, avec la même promptitude, bien plus! avec une énergie double, ainsi que l'attestent de récentes expériences.

Ce n'est pas tout : à peine ce progrès est-il réalisé, que déjà il est dépassé. Il n'est plus besoin de puits, c'était encore une dépense trop forte et trop de fatigue! il n'est plus besoin de plaques, il suffit de mettre le fil en contact avec l'un des rails du chemin de fer; ce rail, c'est M. Bréguet qui nous l'apprend, remplace le fil supprimé, et comme la terre, avec laquelle il est partout en contact, complète le circuit électrique.

Ne nous hâtons pas d'épuiser les formules d'admiration, nous n'avons pas tout dit.

M. Matteucci creuse de chaque côté de l'Arno des puits profonds dans lesquels il plonge les plaques terminales d'un seul fil; ce fil, mis en rapport avec une pile, repose sur le lit de l'Arno qu'il traverse d'une rive à l'autre. Pour que le courant s'établisse, il faudra donc que l'électricité passe dans le fil submergé et dans le sol au-dessous même du fleuve. Eh bien! le courant s'établit, l'aiguille qui indique la force des courants est poussée à 90 degrés.

Dès lors les communications électriques deviennent possibles à l'aide d'un seul fil, d'un côté à l'autre des fleuves, peut-être d'un rivage à l'autre des mers. M. Matteucci propose de joindre par le procédé que nous venons de décrire les côtes de France à celles d'Angleterre. Un Américain va plus loin, il veut lier de la même façon l'Europe à l'Amérique, la Nouvelle-Ecosse à la côte d'Irlande. Ce ne sont encore là que des projets; voici qui sera demain une

réalité. « J'ai vu de mes yeux, dit M. l'abbé Moignot, j'ai touché de mes mains le conducteur qui, reposant au fond des mers, unira étroitement les côtes d'Angleterre aux côtes de France. Avant deux mois des machines puissantes l'auront produit dans toute sa longueur. Huit jours suffiront pour le mettre en place ; et après quelques semaines, Paris et Londres se toucheront ; il n'y aura plus ni abîme ni distance ; le génie de l'homme aura tout vaincu. »

Ce conducteur est de l'invention de M. Wheatstone.

Et ce n'est pas assez !

Le courant électrique, pénétrant dans le sol, ne s'y est pas perdu, il s'est rendu docilement à la destination que l'homme lui assignait ; en serait-il de même de l'élément liquide ? Les ondes se montreront-elles moins soumises à sa volonté ? il n'en sera rien, car déjà, sans autre conducteur que l'eau elle-même, M. Morse fait passer le courant à travers un canal de 80 pieds de large, et sur sa demande, l'expérience renouvelée sur le Susquehannah, là où le fleuve a près d'un mille de large, réussit pleinement.

Nous ne terminerons pas cette revue sans mentionner quelques applications vraiment merveilleuses du principe sur lequel repose la télégraphie électrique.

Le même principe va vous servir à régler et à *faire circuler* le TEMPS dans vos maisons et dans vos villes, exactement comme vous faites circuler l'eau et le gaz dans des tuyaux. Une seule horloge, celle de l'Hôtel de-Ville, par exemple, mettra en mouvement toutes les horloges de Paris, réduites dès lors à un cadran et à des aiguilles qui, pour la première fois, indiqueront toutes à la fois la même seconde.

Et comme vous conduirez le temps, vous conduirez aussi la musique. Voici qu'un habile constructeur, M. Froment, transmet à toute distance, avec une précision merveilleuse, les sons du Piano. Londres et Saint-Petersbourg pourront assister au concert donné à Paris par Litz ou Prudent.

Enfin, grâce à une nouvelle invention de M. Wheatstone, la même force va vous révéler à chaque instant et noter en votre absence, dans votre cabinet, les phénomènes météorologiques qui se passent par delà les nuages au sein des dernières couches atteintes par les puits artésiens.

VICTOR MEUNIER.

ANECDOTES.

SUPÉRIORITÉ DE L'ANGLETERRE. — N'en déplaise aux anglophobes ! il faut s'y résigner. Que jamais en France l'Anglais ne règne, c'est probable, mais qu'Albion perde un jour le sceptre de la réclame, c'est ce dont on peut douter, même après avoir lu la célèbre adresse à *Messieurs les concierges*, ce chef-d'œuvre de l'Époque n'est qu'un thème de *septième* auprès des moindres essais de nos voisins.

Voici quelques modèles du genre anglais :

« Un jeune homme qui a des espérances considérables et qui *professe les principes évangéliques*, désire rencontrer une jeune demoiselle douée d'un physique agréable et d'une fortune convenable. Ce jeune homme a cinq pieds sept pouces, et, s'il ne se trompe, ses autres qualités sont à la hauteur de celle-ci.

— On demande un commissionnaire portant aisément 200 livres et *marchant avec la crainte de Dieu* devant les yeux.

— Sirop éthérealisant. Il donne en moins de quinze jours la taille d'une sylphide.

— Une dame porte en faveur de l'*Élixir balsamique de Congrève* le témoignage suivant :

« Mariée depuis peu de jours, j'avais la douleur de ne pouvoir m'étendre de mon long dans le lit, ni reposer ma tête sur le même oreiller que mon mari ; il me fallait rester assise soutenue par des traversins, ce qui était extrêmement désagréable dans ma nouvelle condition. » Après avoir bu un litre de l'élixir, la dame put se coucher tout de son long et reposer sa tête sur le même oreiller que son mari. C'est le mari qui l'atteste.

UNE PENSIONNAIRE. — Un jour, dans un salon où chacun émettait son avis sur le choix d'un médecin. « Si j'étais malade, disait l'un, je n'aurais de confiance qu'en X... Je ne voudrais être guéri que par Y... disait un autre. Pour moi, avança timidement une charmante enfant sortie depuis huit jours du couvent, si j'avais une maladie

secrète, je ne me ferais pas traiter par le docteur Ch. Albert, il affiche son nom partout et me fait l'effet d'un trop grand charlatan.»

PAROLE D'UN CROYANT. — Dans la même soirée on vint à parler de Nicolas. Un Russe s'écria : « L'empereur est grand ! Dieu est plus grand... Mais Dieu est bien vieux et l'empereur est jeune. »

UN INCOMPRIS. — Un enfant, un vrai gamin de Paris, comparaisait, il y a quelques jours, devant la police correctionnelle sous la prévention de vagabondage. A l'audience, le père, homme dur et brutal, reproche à ce grand criminel de n'être resté dans aucune des maisons où il l'a mis en apprentissage.

Le président s'adressant à l'enfant : Ballard, vous entendez ce que dit votre père ; il paraît que vous êtes un petit mauvais sujet qui ne voulez pas travailler ?

L'enfant. — C'est pas ma faute, c'est mes maîtres qui me renvoient.

Le président. — Quel est votre état ?

L'enfant. — J'étais chez un pâtissier.

Le président. — Pour quel motif vous a-t-on renvoyé ?

L'enfant. — Parce que je mangeais l'ouvrage.

UN ENFANT PRÉCOCE. — Un des plus riches banquiers de France choisit, un jour, un nouveau précepteur pour son fils. Le maître, pressé de tâter l'esprit de son élève, lui adressa, en présence du père, cette question, qu'il eût été peut-être fort embarrassé de résoudre : « Pourriez-vous me dire, mon ami, quelle différence il y a entre une bonne et une mauvaise action ? — Ah ! oui, monsieur, c'est bien facile. Une bonne action, c'est une action du Nord, et une mauvaise, une action de Strasbourg. » L'œil du père étincela d'orgueil.

D'OUTRE-RHIN. — Un avis, inséré dans les journaux, remplace en Allemagne, en cas de décès, nos billets de faire part. Un Allemand, annonçant la mort de sa femme par la voie du *Journal de Leipsick*, termine en disant que « l'espoir seul de la revoir bientôt au ciel le retient encore en vie. »

AVIS AUX GENTILSHOMMES DE LETTRES ET AUTRES. — Un jeune homme honnête, doux, modeste, qui peut produire un mètre cube de certificats, annonce par la voie du *Morning Chronicle* qu'il am-

bitionne l'honneur d'entrer au service d'un homme de bonne compagnie. Il monte à cheval, chasse, chante, pêche (mais jamais mieux que son maître, à moins d'ordres contraires); il tient les livres, s'entend à surveiller les domestiques et à faire vingt autres choses non moins nécessaires. Il regarde comme un devoir de se sentir toujours heureux. — S'adresser à M. L. 41, Haymarket, à Londres.

RÉPONSE NAÏVE. — Un enfant a été brutalement frappé par un cocher. Le sieur Boulot, père de cet enfant, se porte partie civile et réclame 200 francs à titre de dommages-intérêts. Le président interroge l'enfant, mais le père s'obstine à répondre pour lui.

M. le président. — Ce n'est pas vous que j'interroge, votre fils est assez grand pour répondre. — (A l'enfant.) Dites ce que vous savez.

L'enfant. — Un agneau se désaltérait.

Dans le cristal d'une onde pure, etc...

UNE ÉLOQUENTE PLAIDOIRIE. — Une jeune et jolie femme est surprise en conversation criminelle par le père légal de ses enfants. Celui-ci, homme d'un âge respectable et doué d'une figure prédestinée, amène son infidèle moitié au pied du tribunal. Après les premières formalités de l'audience, le président adresse la parole au plaignant et procédant aux questions usitées, lui demande son âge.

Le mari répond : « Cinquante-deux ans. » Aussitôt l'accusée se lève vivement et s'écrie : « Cinquante-sept, monsieur, cinquante-sept ! ne diminuez pas mes circonstances atténuantes. »

UN REVENANT. — Un ancien lord-maire de Londres, étant venu à Paris, fit faire des cartes de visite sur lesquelles on lisait *feu lord-maire de Londres*.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.....	2	Progrès de la cause phalanstérienne.....	59
Concordance des ères des différents peuples.....	6	La <i>Démocratie pacifique</i> de huitaine, de quinzaine et du mois.....	63
Quatre-Temps. Fêtes mobiles, etc. <i>Ib.</i>		Rente de l'École sociétaire.....	64
Commencement des quatre saisons — Obliquité de l'écliptique.....	7	Nécrologie phalanstérienne.....	70
Éclipses..... <i>Ib.</i>		Progrès des crèches et des salles d'asile.....	72
Calendrier.....	8	Colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin.....	75
Grandes marées.....	14	Colonie agricole du Petit-Quévilly.....	78
Tableau des Syzygies..... <i>Ib.</i>		Le socialisme en Suisse.....	83
Tableau des mesures légales.....	16	Option de Dieu entre le travail... ..	88
Rapport des mesures et des poids anciens, etc.....	17	Barrières percevant elles-mêmes..	95
Mesures de longueur, de superficie, de capacité et poids dans tous les pays..... <i>Ib.</i>		Un rival mystérieux.....	97
Thermomètres.....	21	Portée sociale de l'Industrie.....	114
Postes, taxes des lettres et envois d'argent..... <i>Ib.</i>		Le Déjeuner à l'école. Fable.....	117
Liste des fonctionnaires à qui on écrit sans affranchir.....	22	Question du sel.....	118
Annuaire de 1845-46.....	23	L'isthme de Suez.....	129
Notions astronomiques.....	27	Les Titres de roture. Chanson... ..	136
Portrait de Fourier.....	36	Nids et amours des poissons.....	139
Fouirai. Ode de Festeau.....	37	Petits entretiens de village.....	143
Enhaissements de la féodalité industrielle.....	39	Les Monteurs-de-coups. Chanson..	159
Les communistes allemands dans les deux mondes.....	43	Locomotive sous-marine.....	162
La loi agraire aux États-Unis.....	49	Sauvetage des mineurs du souterrain de Lusancy.....	167
L'accord des intérêts ou la solution de la question sociale.....	56	Oppression et misère sur tout le globe.....	175
		Merveilles de la télégraphie électrique.....	179
		Anecdotes.....	188
		Tables.....	191 et 192

TABLES DES PRINCIPAUX ARTICLES

DE L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN DE 1845 ET 1846.

Année 1845*.

Astronomie. — Tableau du système du monde. — Le budget; les impôts. — Consommation de Paris. — Chemins de fer en France. — Hygiène, ou art de la santé; importance de la peau; respiration; nutrition; empoisonnements; premiers secours contre divers accidents: asphyxiés, etc. — Conseils aux femmes pour les conditions de leur mariage. — Testaments; successions; enfants naturels. — Rapport des propriétaires et des locataires; baux; réparations. — Application de l'armée aux travaux publics. — Assurances nationales par l'État; compagnies à primes fixes; sociétés mutuelles; assurance du

* N. B. Il reste encore des exemplaires des Almanachs de 1845 et 1846. On peut s'en procurer en s'adressant rue de Beaune, 2, à Paris, au bureau de la *Démocratie pacifique*.

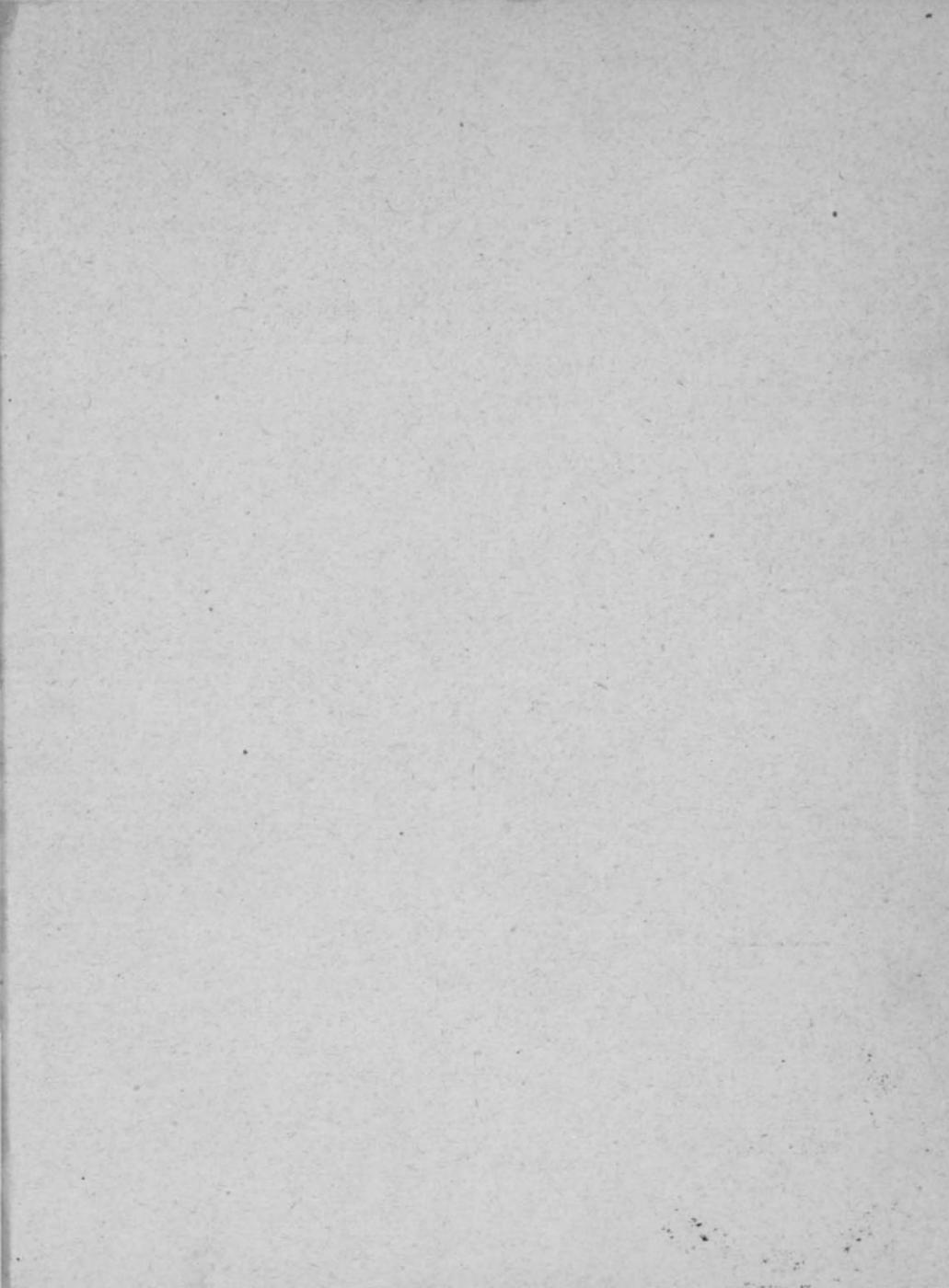
risque locatif et du recours des voisins. — De la colonisation. — L'Algérie, le Sénégal et Madagascar. — Océanie; les Marquises. — Iles Gambier ou de Mangaréva. — Loi sur la chasse. — La prière. — Des engrais. — Association des onze frères B... — Moyens d'obtenir de l'eau dans les montagnes et de la purifier. — Les fruitières du Jura. — L'association en agriculture. — Une commune rurale; ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être. — De l'association, appliquée aux communes rurales. — Irrigations. — Participation des ouvriers aux bénéfices des maîtres. — Cours du mouvement social. — Le morcellement et l'association, ou Recherche d'une société parfaite. — Charles Fourier. — Prochaine métamorphose du monde. — Code divin. — Sujet de notre vignette. — Fragments de lettres religieuses. — Opinion de Fourier sur les femmes. — Analogie : botanique passionnelle, le buis, le gui, la couronne impériale. — Pensées de Charles Fourier. — Les monts-de-piété. — Colonies agricoles : Petit-Bourg, Ostwald, Mettray. — Horticulture. — Taille et conduite du pêcheur. — La lieue carrée de Napoléon et celle de Ch. Fourier. — Les Bètiens allemands. — Anecdotes : Une querelle d'Allemand; erreur d'un mari sur son droit. — Le Libéré de Pontoise. — Les Trois Voyageurs — Swift et le Domestique. — Dévouement d'une sœur.

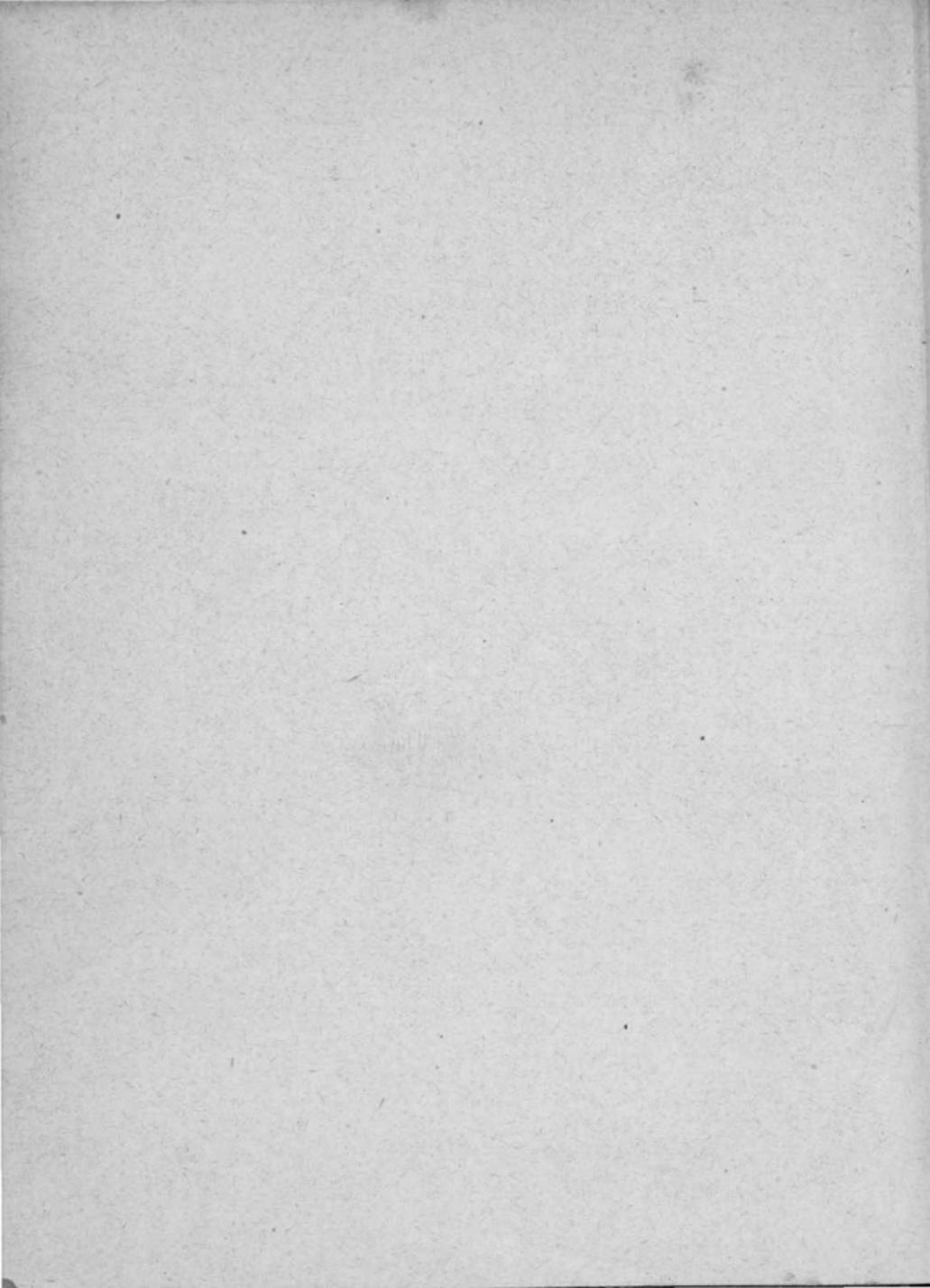
Année 1846.

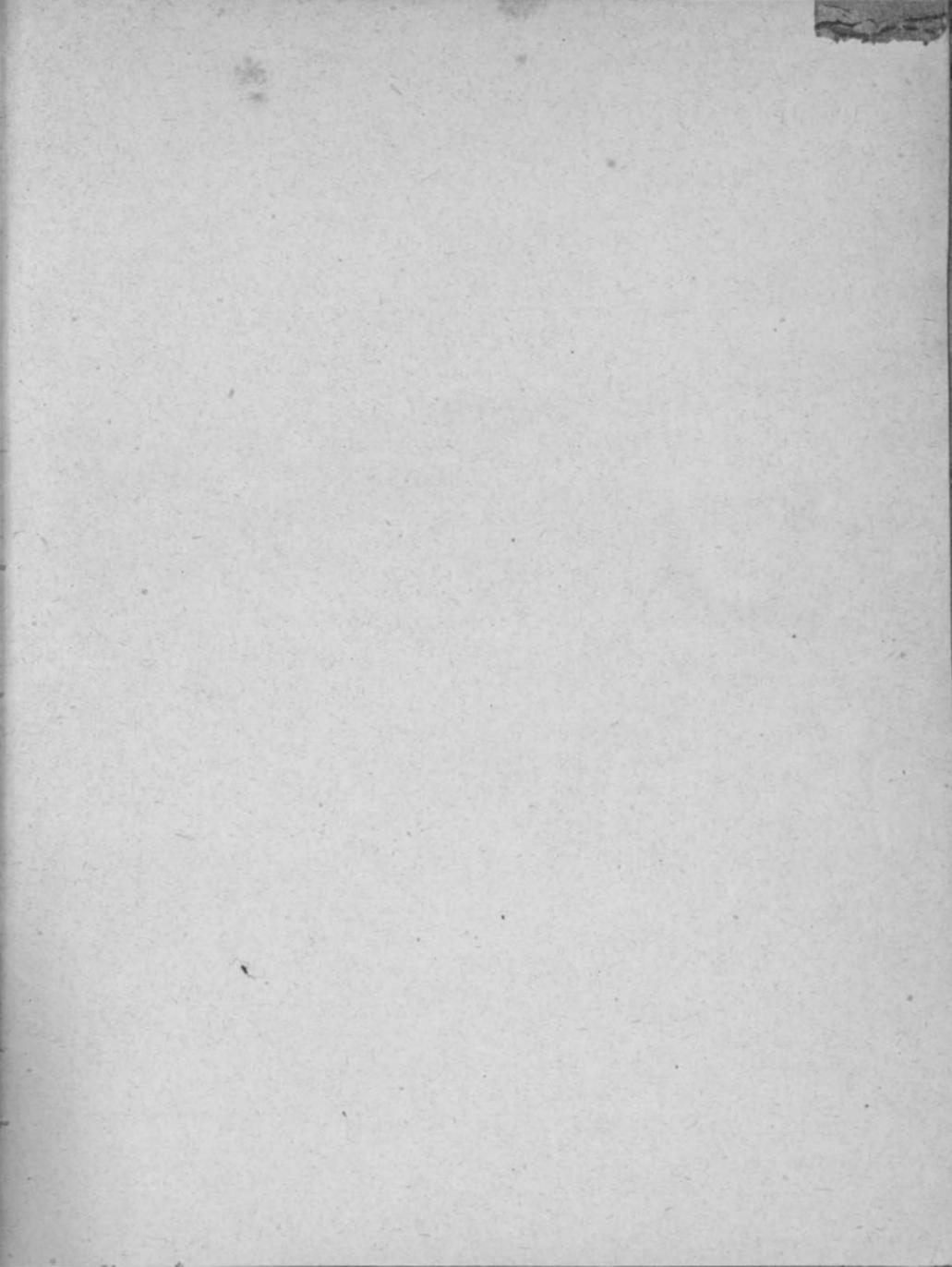
Tableau des mesures légales. — Rapports des mesures et des poids nouveaux avec les anciens. — Mesures de longueur pour tous les pays. — Thermomètres : comparaison entre eux. — Postes : taxes des lettres et envois d'argent ; liste des fonctionnaires à qui on écrit sans affranchir. — Le ciel vu du soleil. — Annuaire de 1844-1845. — États des chemins de fer en France : chemins achevés; cours des actions des chemins exploités (1^{er} sept.); cours des oblig. des Comp. des chemins exploités; lignes en cours d'exécution concédées de 1842 au 9 sept. 1845; cours des Act. de Ch. en construction au 1^{er} sept. 1845; chemins votés, à concéder immédiatement. — Des salles d'asile en France; le Maire de Lannion. — Des crèches d'enfants pauvres; appel à la charité. — Maladies chroniques de la peau; remède simple et sûr. — De l'organisation d'un service médical pour les pauvres des campagnes. — Machines à balayer. — Les chemins vicinaux; lettre du maire de Marolles-les-Brault. — Les sourciers. — Education des vers à soie. — Améliorations agricoles; parallèle de deux communes. — Le bœuf gras. — Concours de Poissy; tableaux. — Le sermon du bon curé. — La taxe du pain (dialogue). — Horticulture: exploration des voyageurs botanistes; progrès de l'horticulture; parterre; fleurs de collection; renoncule, auricule, anémone, pensée. — Maladies des pommes de terre. — Conditions capitales de salubrité des habitations; air stagnant, humide et frais; la vallée; l'habitation. — Les bénéfices de l'association (dialogue). — Le barde social. — Le peuple s'éclaire et se moralise. — Droits des femmes; matière civile; matière commerciale. — De l'attraction passionnée. — Simple discours sur les machines. — De l'association agricole. — De l'impôt du sel. — Moment favorable pour la coupe des bois. — Moyen pour juger si une pièce de bois est saine. — Coalitions industrielles. — L'Algérie. — Progrès des idées sociales aux États-Unis. — La galvanoplastie. — Méhémet-Ali, pacha d'Egypte. — Le prince des travailleurs. — Statistique judiciaire; impuissance de la répression. — Le vieux monde a vécu! — Merveilles de la rue Quincampoix. — Une leçon de grammaire civilisée. — Historiettes. Anecdotes. Bons mots. — Table des matières.

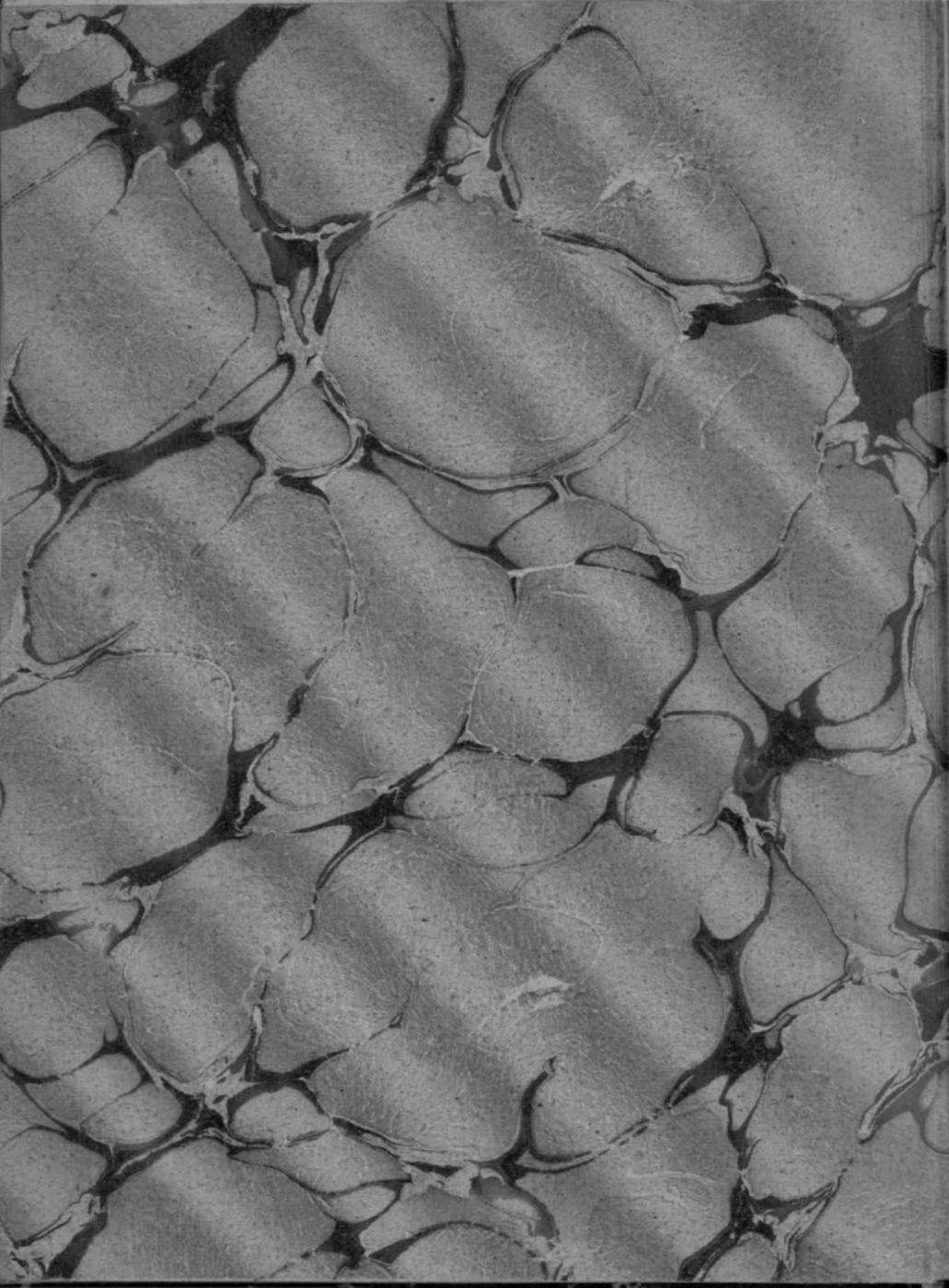
Imprimé par Plon frères, rue de Vaugirard, 36.

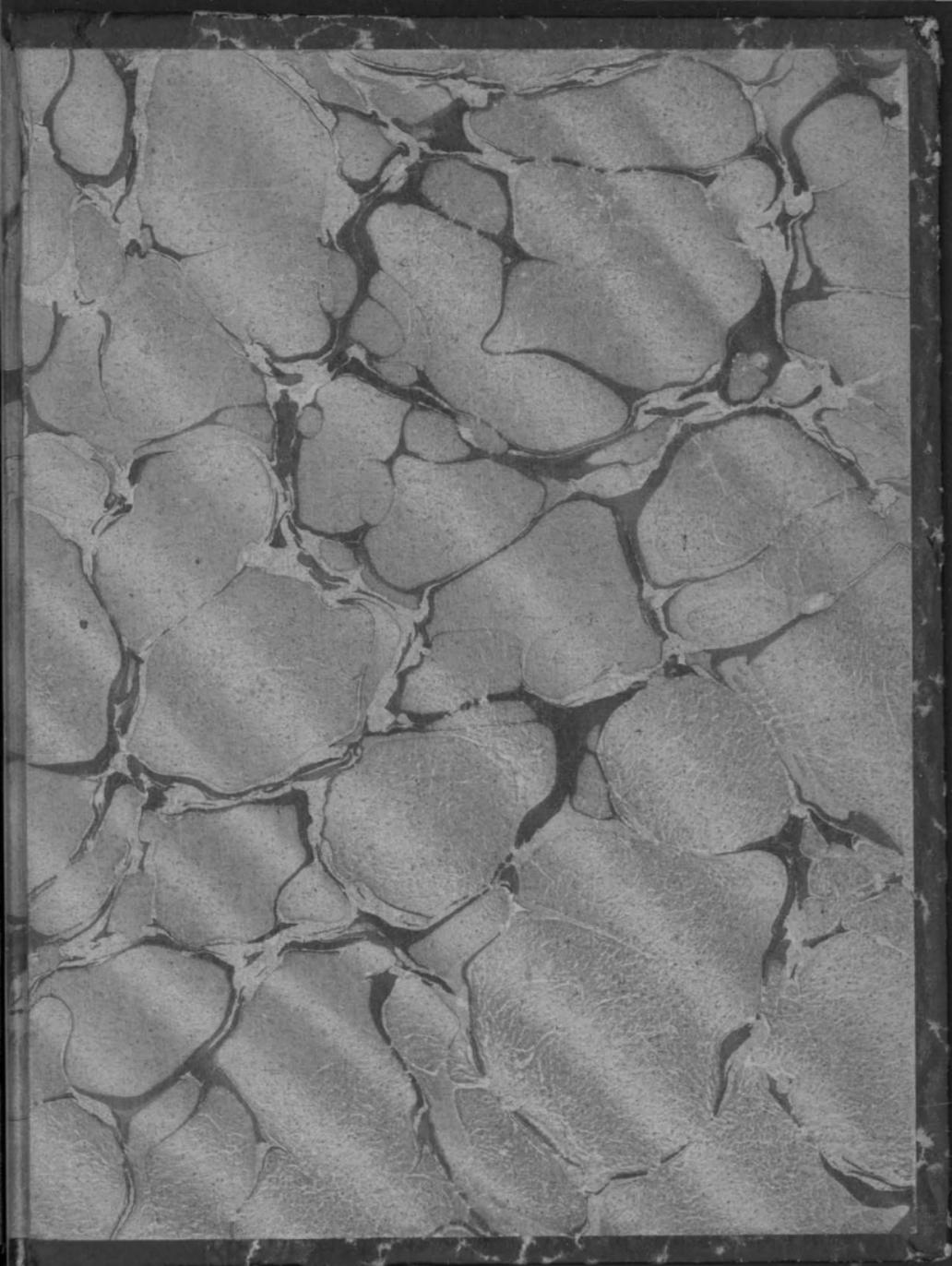












195

FONDS DUBOIS